Edition Hebdomadaire
$1.00 par année

Le Canada

Le Canada d'abord.
Le Canada toujours,
rien que le Canada.
(Laurier.)

VOL. I — No 37 [EDITION HEBDOMADAIRE] MONTREAL, JEUDI 24 DECEMBRE 1903, [EDITION HEBDOMADAIRE] PRIX UN SOU

LA PREFERENCE ENVERS L'ANGLETERRE

L'homme à deux faces

M. Tarte, dans "La Patrie" du 21 Déc. 1903.

En 1897, Sir Wilfrid Laurier et ses collègues ont donné à l'Angleterre, aux produits de provenance anglaise une préférence de

12 1-2 POUR CENT

En 1898, ils ont porté cette préférence à

25,00 POUR CENT

En 1900, ils l'ont augmentée jusqu'à

33 1-3 POUR CENT

Nous croyons, pour notre part, que la préférence de 33 1-3 est trop considérable. Elle est de nature à nuire à des groupes d'industries canadiennes, qui ont besoin de protection contre les produits anglais comme contre ceux des autres pays.

M. Tarte aux électeurs de Ste Marie, 17 Oct. 1900.

"Les industries, un certain nombre d'entre elles, du moins, étaient protégées d'une manière que nous croyions un peu trop élevée. Nous avons fait une petite entaille dans l'arbre ; nous avons donné à l'Angleterre une préférence de 33 1-3 p.c. Nous faisions d'une pierre deux coups, remarquez bien : nous allégions les charges du peuple, nous stimulions les industries en abaissant un peu les droits. Nous ne faisions que donner un intelligent coup de fouet aux capitalistes qui s'étaient quelque peu attardés. Quelle a été la conséquence ? C'est que les industries canadiennes se sont tant serrées de plus près, ont amélioré leurs méthodes. Elles ont importé des machines nouvelles, de manière à pouvoir lutter avec plus d'avantages. Le résultat est maintenant apparent. Vous avez vu dans les deux ou trois dernières années des développements inouïs. Mais comment ; le commerce de ce pays s'est accru de cent cinquante millions de piastres ! Encore une fois, si vous n'êtes pas contents, vous êtes bien difficiles à contenter."

RESTE-T-IL DU BOIS AUX COLONS ?

Nous avons donné l'autre jour quelques faits démontrant qu'ils sont dans l'erreur, ceux qui prétendent que sur les lots livrés à la colonisation par le gouvernement, il ne reste plus de bois de commerce. Les faits et les chiffres que nous avons cités s'appliquaient à la région du bas d'Ottawa, ou de Latelle.

Examinons aujourd'hui celle du St-Maurice.

Durant la saison forestière 1902-3, sept des porteurs de licences de cette agence ont acheté des colons ou pris sur des lots de colons 403,409 billots toisant 13,190,973 pieds superficiels, ou mesure de planche. Un seul de ces porteurs de licences a acheté pour sa part 60,386 billots toisant 2,832,865 pieds, renfermant les espèces suivantes:

	billots.	pieds.
Epinette	41,893	1,927,070
Pin blanc...	10,930	612,080
Pin rouge	4,055	166,255
Cèdre...	2,114	63,420
Pruche...	828	41,400
Sapin...	566	22,640
	60,386	2,832,865

Sur les lots 50 à 55, du 3e rang du canton Carignan, dont deux sont sans billet de location et les quatre autres patentés, ce porteur de licence a pris les quantités suivantes:

	billots.	pieds.
Epinette...	23,258	1,069,868
Pin blanc...	8,219	460,264
Pin rouge...	742	30,422
	32,219	1,560,554

Ce qui donne une moyenne de 5,369 billots et 260,092 pieds de bois par lot.

Il serait difficile, assurément, de prétendre que ces lots avaient été pillés par les marchands de bois lorsqu'ils furent concédés aux colons qui les occupent.

Aux prix courants dans la localité, le bois debout, ou la coupe de ce bois valait au moins $16,000, ou $1,-00 par lot, en moyenne.

Et il en reste encore à faire.

Sur les lots 10 et 11 du 1er rang du canton Turcotte, il a été fait pour le même porteur de licence 1,574 billots d'épinette, 2,650 billots de pin blanc et 3,313 de pin rouge, soit un total de 7,537 billots, donnant 72,404 pieds d'épinette, 148,400 pieds de pin blanc et 135,833 de pin rouge, ou un total de 356,637 pieds de bois.

Ces deux lots sont patentés.

Voici encore un colon auquel le porteur de licence avait bien laissé assez de bois pour se bâtir...

Sur le lot 13 du 19e rang de Caxton, détenu par un squatter, il a été fait par le même porteur de licence 1663 billots d'épinette, 897 de cèdre, 10 de pruche et 11 de pin blanc, en tout 2581 billots.

L'année dernière trois porteurs de licences ont acheté 72,313 billots des colons de Caxton et 75,136 de ceux du canton Shawinigan.

Sur les lots 4 et 5 du 17e rang de Caxton, il a été fait pour un seul de ces opérateurs 30,527 billots de bois à pulpe, ainsi que le constate l'affidavit sous serment du propriétaire de ces lots qui sont patentés.

Dans le même canton, sur les lots 6,7,8,9 du 13e rang et 8 du 14e rang, il a été fait pour le même porteur de licence 20,818 billots.

Sur dix lots de Caxton, il a été fait pour ce porteur de licence 59,433 billots, toisant environ 1,783,190 pieds, ce qui donne une moyenne de 5,943 billots et 178,299 pieds de bois par lot. Ces chiffres sont donnés dans des rapports assermentés. Ajoutons que tous ces lots sont patentés.

Avouons que dans ce cas encore le marchand de bois en avait laissé un peu au colon.

Dans le comté Mailhot, il a été fait sur huit lots de colons, 11,654 billots pour un porteur de licence.

Dans le canton Makinne un porteur de licence a acheté à lui seul des colons les quantités suivantes:

	billots.	pieds.
Epinette...	26,476	704,318
Pin blanc...	2,731	177,052
Pin rouge...	44	2,486
	29,251	883,856

Ce bois a été pris sur 28 lots, ce qui donne une moyenne de 1044 billots et de 31,566 pieds de bois par lot.

Mais cette moyenne a été dépassée dans bien des cas. Ainsi, sur le lot 14 du 3e rang, sous billet de location, il a été fait 2624 billots d'épinette mesurant 55,652 pieds, et 305 billots de pin mesurant 18,330 pieds, en tout 2,929 billots et 73,982 pieds de bois.

Sur le lot 3 du 2e rang, concédé en mai 1902 et sous billet de location, il a été fait 1,725 billots d'épinette, toisant 50,268 pieds, et 519 billots de pin toisant 19,624 pieds, formant pour les deux sortes 2,044 billots et 69,892 pieds de bois.

Le colon qui a le billet de location pour ce lot ne peut toujours se plaindre de ce que le gouvernement Parent lui a vendu un lot pillé par les marchands de bois. Sa première récolte de bois a été fructueuse et il peut en faire encore plusieurs autres.

Le lot 5 du 4e rang, sous billet de location depuis 1886, a fourni les matériaux pour le chantier suivant:

		pieds
1845	billots d'épinette	63,302
695	" de pin blanc	43,593
44	" de cyprès	2,486
2584	"	109,381

Sur le lot 23 du 2e rang, vendu en octobre 1902, il a été fait 1,040 billots de pin et d'épinette mesurant 27,168 pieds de bois, plus qu'il n'en faut à un colon, assurément, pour se bien bâtir.

Et c'est comme cela partout.

Nous attirons l'attention des gens sérieux et des vrais amis de la colonisation sur ces faits, qui établissent à l'évidence que les lots livrés à la colonisation contiennent beaucoup plus de bois qu'il n'en faut à un colon pour se bâtir, mais encore, tout le bois de commerce nécessaire pour lui permettre de faire vivre sa famille durant les premières années de son établissement.

Toutes les histoires de lots dépouillés par les marchands de bois ont leur origine dans le désappointement de certains spéculateurs qui prétextent la colonisation pour amener, pas de l'eau, mais du bois à leurs moulins Il peut y avoir des exceptions, mais c'est la règle générale. Les bleus, qui n'ont pas d'autres munitions, s'emparent de ces racontars pour attaquer le gouvernement et crier que la colonisation agonise. Et le tour est joué.

La vérité, telle qu'elle découle d'ailleurs des faits que nous venons d'exposer, c'est que dans tous les cas où le département des terres se croit en face d'un colon sérieux et de bonne foi, et que le lot demandé renferme assez de terre cultivable pour en faire une ferme, il concède le lot, sans s'occuper s'il y a dessus beaucoup ou peu de bois de commerce.

DES FAITS ! DES FAITS !

Quelques autres actes du gouvernement libéral en sept ans

Nous en sommes arrivés à la SOIXANTIEME REPONSE aux réponses au "Journal" qui nous demandait de lui citer des faits accomplis par le gouvernement Laurier.

Nous continuons: nous avons promis d'aller à cent et nous tiendrons parole.

61.—Mesures pour empêcher la propagation de l'épigootie.

62.—Changements dans l'acte des douanes pour faciliter des transactions douanières.

63.—Imposition d'une taxe de $500 par tête pour arrêter l'immigration chinoise.

64. — Avances aux Territoires du Nord-Ouest pour faciliter l'administration.

65.—Acte pour régler les différends entre les compagnies de chemins de fer et leurs employés.

66.—Création d'un service de nouvelles purement canadien entre le Canada et l'ancien continent.

67.—Etablissement d'une agence d'immigration canadienne à Paris.

68.—Etablissement d'une agence d'immigration canadienne en Belgique.

69.—Amendements à la loi de naturalisation.

70.—Loi contre l'importation et l'emploi des aubains.

71.—Nouvelle loi pour la sécurité des brevets.

72.—Rectification de la position des bibliothécaires du parlement.

73.—Création d'une école de marine.

74.—Création d'une cour des pilotes.

75.—Mise à la retraite des juges trop âgés à pleine pension.

76.—Révision des statuts fédéraux.

77.—Création de l'inspection de la ficelle d'engerbage.

78.—Inspection des fruits, fromages, grains, électricité.

79.—Etablissement du fonctionnement électrique sur des canaux.

80.—Protection plus efficace des pêcheries.

81.—Protection des cultivateurs contre les conséquences des incendies provoqués par les étincelles des locomotives.

82.—Affranchissement de l'Imprimerie Nationale du contrôle gouvernemental.

83.—Interdiction d'entrée des affiches démoralisantes.

84.—Reglementation des tarifs de transport au sujet de l'huile de charbon.

85.—Abaissement du tarif de transport pour les articles de consommation par le C.P.R, en échange du Bill du Crow's Nest Pass.

86.—Changement des lois de cabotage pour protéger les caboteurs canadiens.

87.—Suppression des subsides en terres aux chemins de fer.

88.—Construction de quais à Québec et à Trois-Rivières.

89.—Nomination d'un inspecteur du bétail en Angleterre.

90.—Assistance à la grande exposition industrielle de Toronto; au congrès des Chambres de Commerce Britanniques à Montréal; pension pour la veuve de Lafontaine, etc.

91—Enquête sur les besoins hydrauliques du Yukon.

92—Nomination d'un Canadien-français Sir E. Taschereau comme juge en chef de la Cour Suprême.

93—Construction du pont d'Hawkesbury et achèvement du chemin de fer du Grand-Nord.

94—Canalisation d'étale de la passe nord du Saint-Laurent le long de l'Ile d'Orléans.

95—Fabrication à Québec d'un nouveau fusil pour la milice.

96—Contrat pour l'impression des timbres et billets de banque avec une économie d'un tiers sur le prix payés par les conservateurs.

97—Construction du pont interprovincial reliant Hull à Ottawa, Québec à Ontario.

98—Augmentation du salaire des maîtres de postes dans tout le pays.

99—Autonomie militaire absolue, le chef des troupes canadiennes, un canadien.

100—Entrée de cinq représentants de la province de Québec dans le ministère au lieu de trois du temps des conservateurs.

Quand le "Journal" nous aura fait une liste aussi longue de faits accomplis par les bleus en sept ans, nous reprendrons la discussion.

"Put up or shut up".

SAINE DOCTRINE

Propos de tarif.— Stabilité ne signifie pas permanence.— Le gouvernement comprend les intérêts du pays

On ne saurait trop insister sur la rebuffade infligée à l'ex-ministre des travaux publics par l'association des Manufacturiers.

Les manufacturiers ont publié un mémoire pour porter à la connaissance du pays le fait que s'ils réclament un remaniement des droits de douane, ce n'est pas pour affliger le Canada d'un tarif élevé et outrancier comme l'est celui des Etats-Unis, mais simplement pour faire élever ou abaisser les droits selon les besoins des industries et les intérêts publics.

L'Association des Manufacturiers est en faveur de la saine doctrine. Nous aussi.

En fait de tarif, il ne faut pas copier servilement.

Il faut ajuster les droits aux exigences économiques et les concilier avec les intérêts généraux.

C'est là la politique du gouvernement Laurier.

En 1897 le ministère libéral a revisé le tarif de façon à soulager à la fois les industriels et les consommateurs.

Cette révision a été bienfaisante. Elle a donné un élan admirable aux affaires et l'on peut affirmer que jamais l'industrie canadienne n'a été aussi prospère qu'elle l'est aujourd'hui.

Quand cette révision a été effectuée, les manufacturiers ont recommandé la stabilité du tarif aux pouvoirs publics et les pouvoirs publics ont tenu compte de cette recommandation.

Aussi, il n'a jamais été question de faire de la révision de 1897 un Credo éternel.

Au contraire, M. Laurier et ses collègues ont répété en maintes circonstances que le tarif actuel n'était pas parfait et qu'il aurait à subir un remaniement en temps opportun.

Ce remaniement viendra à son heure, nous en sommes sûrs.

Et quand le gouvernement jugera l'occasion favorable pour l'effectuer il agira avec toute la prudence, la sagesse et la sagacité qu'il a apportées à son œuvre de 1897.

Ce n'est pas avec de la politique de démagogue et de girouette qu'on fait avancer et prospérer un pays.

L'action ministérielle doit toujours être assez lente pour être réfléchie.

Les industriels ont donc raison d'avoir confiance en M. Laurier et ses collègues et de rester sourds aux appels échevelés et au dévergondage de ces saltimbanques politiques qui crient à la ruine et à la famine parce qu'ils n'ont plus leur portefeuille de ministre.

Les hommes d'affaires ne perdent pas de vue que, pour un tarif modéré de 1897, notre pays a fait de merveilleux progrès et que tous nos ouvriers ont de l'ouvrage et font de bons salaires tandis que, sous l'action d'un tarif protectif 250,000 ouvriers américains sont réduits presque à la misère.

mes de bonne volonté. Unissons-nous! Le temps de la grande bataille approche, nous avons besoin de toutes les forces disponibles. Un journal est un puissant facteur du succès. Que le nôtre vive !"

—M. H. Hains est un avocat de talent, parfaitement au courant de la politique ; il est affable et bon ami, nous nous empressons de lui souhaiter le meilleur succès possible et de faire des vœux, comme il convient dans l'époque pour la prospérité et le longue vie du "Courrier de Drummond".

Le dépôt est fait

(Service spécial du "Canada")

Ottawa, 18.— A la suite d'une réunion du conseil des ministres tenue cette après-midi, le premier ministre a livré aux représentants de la presse la note suivante : "La Compagnie du Grand-Tronc vient de déposer un million de louis de ses obligations hypothécaires en garantie de l'exécution du contrat intervenu entre le gouvernement et la Compagnie du Grand-Tronc-Pacifique, sujet a la ratification de ses actionnaires convoqués en assemblée générale. Attendu que le contrat exige de l'argent ou des effets publics pour le dépôt, une loi sera nécessaire pour confirmer l'acceptation des valeurs ainsi déposées. Ces garanties valent plus que le pair aujourd'hui ; de fait leur valeur est incontestée. Ceci met a néant toutes les histoires de la presse bleue.

Une bonne caricature

Le "Telegram" de Toronto, journal conservateur a été un peu surpris des compliments adressés par Sir Richard Cartwright à l'ex-ministre des Travaux Publics, l'honorable M. Tarte et que celui-ci a publiés bien en vue dans son journal.

Il en fait le sujet d'une amusante caricature.

M. Tarte se promène sur le promontoire de Québec et aperçoit un pauvre veau d'une maigreur épouvantable et portant sur ses flancs cerclés les mots: "espérances conservatrices".

M. Tarte se gratte la tête et dit : "Quand on pense que voilà l'animal dont parle Sir Richard Cartwright comme le beau gras que les tories vont tuer pour moi !"

SALUT A UN NOUVEAU CONFRERE

Nous sommes très heureux de saluer du plus chaleureux accueil l'apparition à Drummondville, d'un nouveau défenseur de la bonne cause, le "Courrier de Drummond" dont notre ami Henri Hains est l'éditeur propriétaire.

Le "Courrier" a une belle apparence ; il sonne la note franchement libérale, sans oublier les intérêts particuliers dont il entend prendre charge.

Voici un passage à noter dans sa lettre d'introduction au public:

"Notre journal s'occupera particulièrement de protéger les intérêts du comté de Drummond, en faisant connaître à nos gouvernements les besoins à satisfaire et les améliorations à exécuter. Il est vrai que nous avons pour cela des députés. Mais il ne sera pas mauvais qu'à leur voix s'en ajoute une autre, forte aussi, puis qu'elle sera l'écho fidèle de l'opinion publique.

"Nous faisons appel à tous les hom-

M. Taillon

Le "Journal" se plaint que nous traitions un peu à la légère M. L. O. Taillon.

Notre confrère est le dernier journal qui ait le droit de donner des leçons sur la façon d'en agir avec les hommes publiques.

Il n'y a pas de grossièretés que n'aient chaque jour à subir de cette feuille les hommes que le vote populaire a placés au timon des affaires.

M. Taillon est un honnête homme, nous le croyons; c'est un gentilhomme, nous l'admettons, mais c'est le plus piètre homme d'état que le Canada ait jamais produit.

Quant à nous, nous serions heureux de le voir se présenter dans tous les comtés qui sollicitent l'honneur de lui offrir la candidature.

Ce serait autant de divisions dont on n'aurait pas à s'occuper.

Un journal de Boston dit qu'il y a actuellement aux Etats-Unis 300,000 ouvriers affectés par la réduction des salaires, et que, d'autre part, 50,000 ouvriers sont victimes du chômage forcé.

Ouvriers du Canada, comparez votre situation avec celle des ouvriers américains, et songez combien la politique du gouvernement Laurier a été pleine de bienfaits pour notre pays.

LA QUESTION DES TARIFS PREFERENTIELS

Le "Journal" se démène comme tous les diables pour prouver à ses lecteurs que ce sont les conservateurs qui ont "inventé" la préférence fiscale et que M. Laurier n'a fait que "singer" les conservateurs. Et l'organe tory se nous lancer force injures, de s'en prendre à notre "ignorance crasse" et à notre "mauvaise foi systématique".

Halte-là, confrère. Un peu de calme, s'il vous plait. Et ne vous emballez pas, si vous ne voulez pas être trop ridicule.

Nous ne contestons nullement qu'en 1892, M. McNeil, au nom des conservateurs, déposa une résolution aux Communes comportant une certaine préférence pour les produits anglais. Cette résolution se lisait ainsi :

"Quand le parlement du Royaume Uni admettra les produits du Canada sur les marchés à des conditions plus favorables que les produits des pays étrangers, le parlement du Canada sera disposé à accorder des avantages équivalents en réduisant sensiblement les droits qu'il impose sur les produits manufacturés en Angleterre."

Mais il faut ajouter qu'un député libéral, L. H. Davies (aujourd'hui sir Louis Davies, de la Cour Suprême) proposa en amendement la résolution que voici :

"Considérant que la Grande-Bretagne admet en franchise les produits du Canada, cette Chambre est d'avis que l'échelle actuelle de droits douaniers imposés sur les marchandises anglaises devrait être abaissée."

La motion principale de M. McNeil fut adoptée, et l'amendement rejeté. On remarquera, du reste, que le tarif préférentiel qui devait être inauguré par le gouvernement Laurier en 1897 est, en somme, renfermé dans l'amendement de M. Davies.

Nous admettons encore qu'à la conférence intercoloniale tenue à Ottawa en 1894, une résolution touchant les tarifs préférentiels à l'intérieur de l'Empire fut votée, dans les termes qui suivent :

"Que cette conférence est d'opinion "qu'il est désirable d'avoir un arran-"gement douanier entre la Grande-Breta-"gne et ses colonies, par lequel le "commerce entre les diverses parties de "l'Empire sera placé sur un pied plus "favorable que le commerce avec les "nations étrangères."

Mais — il y a un "mais" énorme — mais il ne faut pas en conclure que la résolution adoptée par les conservateurs en 1892 ait inspiré le mouvement actuel. Bien au contraire. Et c'est M. Chamberlain lui-même qui l'affirme. Dans un discours prononcé au mois de mars 1896, voici en quels termes M. Chamberlain, secrétaire pour les colonies, accueillait la proposition des conservateurs :

"C'est une proposition étonnante à faire à un pays libre échangiste et je dis que, sous sa forme actuelle, C'EST UNE PROPOSITION QU'IL NOUS EST IMPOSSIBLE D'ADOPTER.

"Elle comprend l'imposition de droits sur les aliments et la matière première et elle aura pour résultat d'augmenter le coût de la vie et de peser ainsi sur les classes ouvrières de ce pays et, en outre, d'élever le prix de la production.

"LES AVANTAGES qu'on nous offre NE SONT PAS SUFFISANTS pour engager ce pays à assumer les risques et les pertes qu'amènerait la révision de sa politique commerciale actuelle.

"Le second point qui est beaucoup plus important que l'autre — est que notre commerce extérieur est tellement énorme en comparaison de celui que nous faisons avec nos colonies que LE FARDEAU DE L'ARRANGEMENT QU'ON NOUS PROPOSE RETOMBERAIT BEAUCOUP PLUS LOURDEMENT SUR LE ROYAUME-UNI que sur nos sujets coloniaux.

"JE PENSE DONC QUE NOUS POUVONS EN TOUTE JUSTICE DEMANDER A CEUX-CI DE NOUS FAIRE UNE PROPOSITION PLUS AVANTAGEUSE.

Parlant plus tard de la résolution votée par la conférence coloniale tenue à Ottawa en 1894, M. Chamberlain disait encore :

"Alors que d'après le projet d'un Zollverein impérial, les colonies devront abandonner leur système fiscal pour adopter le nôtre, cette résolution nous invite à abandonner notre système pour le remplacer par celui des colonies. En conséquence, tandis que les colonies seraient libres d'imposer à leur gré des droits protecteurs sur les produits étrangers et les produits anglais, et de faire une légère réduction en faveur de ceux-ci nous devrons en retour, bouleverser tout notre système économique et imposer des droits sur les vivres et la matière brute. EH BIEN, J'EXPRIME DE NOUVEAU MON OPINION EN DISANT QU'IL N'Y A PAS LA MOINDRE CHANCE POUR QUE DANS un délai raisonnable, CE PAYS OU LE PARLEMENT ADOPTE UN PROJET QUI N'EST FAVORABLE QUE POUR L'UNE DES PARTIES. Et je ne crois pas que les classes ouvrières de ce pays consentent à faire UN CHANGEMENT REVOLUTIONNAIRE POUR OBTENIR CE QUI LEUR SEMBLE UN PROFIT TRES INFIME."

Nous voyons donc, sur l'autorité de M. Chamberlain, que la proposition des conservateurs tout comme la résolution de la conférence d'Ottawa, était irréalisable, en tous cas, d'aucun avantage pour le peuple anglais et que M. Chamberlain l'a repoussée avec une véhémence bien naturelle en l'occurrence.

La proposition de nos tories aurait donc moisi au fond de nos archives et les choses en seraient restées là sans l'initiative — nous répétons le mot— du gouvernement Laurier. M. Chamberlain a, depuis, à maintes reprises, loué à l'appui de sa propagande, la mesure de M. Fielding et M. Foster, l'autre soir, n'a pas soufflé mot de la résolution tory de 1892.

Voilà la vérité vraie. Nous défions toute contradiction sur ce point.

Soupçons

Le "Quotidien" de Lévis, journal conservateur éprouve des soupçons graves à l'égard de M. Foster, qui lui paraît être revenu impérialisé et Chamberlinisé jusqu'à la moelle des os.

En présence de M. Tarte à l'assemblée de M. Foster lui déplait également.

Voici en quels termes il s'exprime à cet égard:

M. Foster avait choisi la ville de Montréal pour laisser déborder le trop plein de son cœur. Il y avait beaucoup de monde pour le voir, l'entendre, l'applaudir ou le maudire; c'était au club Sir John A. Macdonald, nom trop illustre, trop canadien, trop patriote surtout pour dégoiser à son ombre, une doctrine qui entraîne notre pays dans ce qu'on pourrait appeler une conspiration des possessions anglaises contre le reste du monde, la plus gigantesque combinaison d'égoïsme que jamais génie humain ait conçue.

L'hon. M. Tarte était aussi parmi l'auditoire, plus ou moins timide, plus ou moins caché, confondu dans la foule. Mais il guettait, écoutait, attendait. Sans doute, il devait avoir une consigne pour s'avancer, débiter son petit boniment, au bon moment.

(Y aurait-il un nouveau parti à l'horizon?)

L'ancien ministre des finances conservateur, monte sur l'estrade exposer la politique fiscale de M. Chamberlain, prône l'impérialisme de M. Chamberlain,—oh! non pas dit-il l'impérialisme qui réclame hommes et argent, chair à canon et contributions financières — l'impérialisme forme fiscale dont le mandat a été donné au secrétaire colonial à la conférence internationale des Premiers ministres coloniaux tenue à Londres l'an dernier.

L'ancien ministre des Travaux Publics libéral lui, obéissant à l'invitation de quelques claqueurs de commande, succède à son copain à la tribune pour présenter une nouvelle résolution approuvant la nouvelle politique coloniale de M. Chamberlain.

Voilà comment ce dernier poursuit au dehors une politique qu'il craint qu'elle ne sombre au-dedans, c'est-à-dire en Angleterre.

Evidemment le "Quotidien" ne voit pas sans arrière pensée la combinaison Foster-Tarte trainer à sa remorque le parti conservateur.

La "Nation" de Saint-Jérôme exprime le doux espoir que les sept années de prospérité libérale seront suivies de sept années de disette biblique pour faire tomber M. Laurier.

Au moins voilà des gens qui parle franchement ; et, dire qu'il y a tant de bleus qui pensent la même chose mais n'osent pas le dire.

DEUX VERSIONS

Y A-T-IL OUI OU NON RECONCILIATION

Nous publions gratuitement les deux annonces suivantes, car elles sont instructives :

(*Le Journal*, 16 Décembre 1903)

Grande Assemblée Politique

Jeudi prochain, a Sainte-Julienne, comté de Montcalm, a 1 heure de l'après-midi.

Les honorables MM. Taillon et Tarte, MM. Monk, Tellier et autres prendront part a la discussion.

(*La Patrie*, 16 Décembre 1903)

COMTE DE MONTCALM

Grande assemblée a Ste-Julienne.

Jeudi prochain, a Sainte-Julienne, comté de Montcalm, a 1 heure de l'après-midi, grande assemblée politique.

M. Monk, M. Taillon, M. Tellier, etc., adresseront la parole.

Voyons qu'est-ce qu'il y a ?

Comment se fait-il que MM. Monk et Tarte figurent ensemble sur l'annonce du " Journal " ?

Pourquoi M. Tarte est-il rayé de l'annonce de "La Patrie" ?

Mystère et croquignoles !

LA SEMAINE A QUEBEC

Le Grand-Nord.— Les ouvriers de bord.— Le Dr Simard.— La glace.— Concerts

(Service spécial du " Canada ")

Québec, 18.

Une question qui intéresse au plus haut point la ville de Québec, c'est celle de savoir, si malgré ses engagements, la compagnie du Grand-Nord qui a passé aux mains de Mann et McKenzie, transportera ses ateliers et ses bureaux à Montréal. Après les rumeurs alarmistes, il nous en est venu de meilleures, surtout lors de la dernière réunion de la Chambre de Commerce, où l'on a donné lecture d'une lettre dans laquelle la compagnie demande certaines facilités de faire circuler ses trains en ville.

Au cours des remarques qui ont été faites l'on a affirmé que le Grand Nord n'avait nullement l'idée de quitter Québec, parce qu'il y possédait trop de propriétés de valeur. Au contraire d'après l'un des directeurs, ce serait l'intention de Mann et McKenzie de faire de Québec le terminal de leur grand réseau de voie ferrée.

Au sujet de la reconstruction des ateliers détruits par le feu en août, la compagnie est liée par son contrat et elle doit les maintenir à Québec sous peine de se voir obligée à rembourser les $200,000 que la ville lui a donnés en subvention et il paraît certain que les travaux de reconstruction seront exécutés dès le printemps prochain. Aux termes du contrat passé entre la ville et la compagnie, il est spécifié que si la compagnie construit à quelque époque que ce soit, aucuns atelier ailleurs qu'à Québec, la ville aura le droit d'exiger le remboursement de $200,000 payés en souscriptions pour la construction du Grand-Nord.

Quant au bureau principal de la compagnie, il resterait à Québec, d'après le même directeur et l'on n'établirait à Montréal qu'une succursale.

—⊙—

Lors de cette réunion de la Chambre de Commerce, il a été soulevé une autre question qui a déjà fait beaucoup de bruit à Québec. C'est celle des débardeurs et M. Bédard croit que les ouvriers de bord vont dans l'avenir engendrer de nouvelles difficultés et qu'en conséquence, la Chambre de Commerce ferait bien de s'occuper de l'affaire.

M. Griffin, au nom des ouvriers de bord a déclaré que le travail se faisait à meilleur marché à Québec qu'à Montréal. C'est un fait établi de même qu'à Montréal, les arrimeurs exigent des prix plus élevés qu'à Québec, tout en payant à leurs hommes des gages moins élevés. Le Grand Nord ne saurait donc avoir aucun sujet de craindre de ce côté et il lui a été fait des concessions que les directeurs ont trouvées satisfaisantes, et M. Griffin ajoute que ces concessions, les ouvriers sont prêts à les faire à toutes les compagnies qui feront de Québec leur terminal, c'est-à-dire aux compagnies qui livreront ou prendront des chargements complets.

—⊙—

Le délai pour payer ses taxes et avoir droit de vote aux élections municipales du mois de février est expiré et le délai de réclamation commencera le 2 janvier prochain pour se terminer le 16 au soir. Les citoyens qui auraient quelques réclamations devront se présenter à l'Hôtel-de-Ville, qu'il s'agisse de faire inscrire un nom ou de le supprimer, ou encore d'apporter quelque modification aux inscriptions faites. Les réviseurs se réuniront à l'Hôtel-de-Ville, le 18 janvier pour entendre les réclamations et ils siégeront jusqu'au 20 janvier, date à laquelle les listes doivent être définitivement closes.

Bien que nous ne soyons qu'à 6 semaines des élections municipales, il est difficile de signaler aucun mouvement, aucune candidature nouvelle. Des rumeurs ont circulé et un journal local nous a même prévenu qu'un comité de citoyens allait être organisé et qu'il y aurait lutte dans un grand nombre de quartiers.

Ce qui est actuellement certain, c'est que le comité n'a pas encore donné signe de vie et qu'aucun nom n'a été mis de l'avant.

—⊙—

Le Maire de Québec a été autorisé sur rapport du comité de la voirie à accepter du séminaire une bande de terrain pour l'élargissement de la rue des Remparts.

—⊙—

Le Dr Louis Joseph Alphonse Simard doyen de la Faculté de Médecine de l'Université Laval, qui a été frappé mardi d'une grave attaque de paralysie est né à Ste-Anne des Plaines en 1837. Il est donc dans sa 67 année. Son père qui a aujourd'hui 94 ans habite Ste-Anne.

Le docteur Louis Simard a fait ses études classiques au collège de Sainte-Thérèse, et il a suivi son cours de médecin à la Faculté Laval.

Reçu docteur, il fut envoyé par l'université en Europe et suivit les praticiens les plus habiles pendant 3 années tant en France qu'en Allemagne et en Belgique.

Il est dans le professorat depuis 40 ans et il donnait actuellement à Laval un cours de physiologie et de pathologie générale et un cours spécial sur les maladies des yeux et des oreilles. Il est doyen de la Faculté de Médecine depuis la mort du Dr Lemieux, c'est-à-dire depuis 1899.

Il représente la Faculté dans le bureau des gouverneurs du Collège des médecins de la province et il en a même été le président.

Le docteur Simard était tout à fait identifié depuis plus de 30 ans à l'université Laval, c'est dire que tout ce qui regarde l'enseignement médical pendant cette longue période, a fait l'objet de ses attentions et qu'il a ainsi rendu de grands services à la Faculté où il ne compte que des amis qui l'estiment sincèrement.

Son état de santé ne s'est pas améliorés depuis mardi et si un dénouement fatal n'est pas à craindre immédiatement, il est cependant à redouter que le professeur ne puisse de sitôt reprendre ses occupations.

—⊙—

Nous avons eu cette semaine deux beaux concerts donnés par la société symphonique de Québec à l'occasion des fêtes jubilaires de Mgr Hamel, à l'université Laval.

La première soirée était intime mais elle n'en comprenait pas moins une fort nombreuse assistance, composée de prêtres de la ville et d'ailleurs venus pour présenter leurs hommages au vénérable jubilaire. A ce monde d'invités se joignait le personnel de l'université et du Séminaire.

Mercredi soir, le public de Québec avait répondu en grand nombre à l'appel des organisateurs et le programme aussi choisi que varié a été l'objet d'un vrai régal musical pour les spectateurs.

C'est un grand succès pour notre société symphonique qui ne néglige rien pour satisfaire le public et qui compte dans ses rangs un bon nombre d'artistes de mérite.

La glace qui s'est formée sur le fleuve depuis quelques jours a donner du tintouin aux bateaux de passage "Queen" et "Pilot". Il leur faut maintenant attendre le moment propice pour traverser dans cette masse de glace, guetter un petit passage à l'eau claire pour augmenter leur vitesse,afin de leur permettre de briser les fortes banquises et passer outre.

Les traversées durent parfois 45 minutes. La glace est maintenant prise entre l'Ile d'Orléans et la rive nord, ce qui explique que cette masse de glace, n'ayant plus qu'une issue pour descendre, — le chenal sud — se presse, se bloque et met des entraves à la traversée entre Québec et Lévis.

Aurons-nous un pont de glace ? Beau coup de personnes le croient.

Les Indications du Rapport des Banques

La situation plus forte que jamais.--Augmentation sur toute la ligne

Nous publions aujourd'hui le tableau détaillé de l'état des Banques du Canada à la fin de novembre.

Pour éclaircir aux profanes le sens de ce tableau, nous nous permettons de le commenter.

C'est un document officiel.

Circulation des billets

Pour être francs et honnêtes, nous ferons remarquer qu'il y a une certaine diminution dans la circulation entre les mois d'octobre et de novembre.

L'explication en est simple.

En octobre les cultivateurs sont obligés de tirer sur les banques pour expédier leur grain et maintenant, en novembre l'argent revient aux banques au fur et à mesure de la vente du grain.

Mais, à cet égard, la situation n'a rien d'anormal.

Il est vrai que la réduction de octobre à novembre 1903 est le double de celle de octobre à novembre de l'année dernière.

Mais la circulation d'octobre 1903 dépassait de 4 millions et demi celle d'octobre 1902.

Et la circulation de novembre 1903 a encore dépassé de 3 millions celle de novembre de l'année dernière.

On voit qu'il n'y a pas péril en la demeure.

Capital payé

Le capital payé des différentes banques du pays a augmenté d'environ 6 millions et demi de dollars, ce qui a permis aux diverses banques d'employer leurs propres billets sans être obligées de se procurer des billets des plus grandes banques.

Le plus fort montant de billets en circulation dans l'année a été de $71,339,031, ce qui reste de huit millions et demi en dessous du total du capital payé des banques du Canada.

Dépots

Les dépots sans intérêts pour novembre 1903 ont augmenté de 8 MILLIONS sur ceux de novembre de l'année dernière.

Les dépots portant intérêt ont augmenté de 9 MILLIONS relativement à ceux de novembre de l'année dernière.

Emprunts à vue

Les emprunts à vue, emprunts de SPECULATEURS sur marge (call loans) ont été, pour le mois de novembre, de $12,849,301 moindres qu'en novembre de l'annee dernière.

ACTIF

L'actif total des banques a augmenté de $38,921,934.

Novembre 1902	$623,356,246
Novembre 1903	662,277,180
Augmentation	$ 38,921,934

PASSIF

Le passif total des banques a augmenté de $24,708,632.

Novembre 1902	$498,307,128
Novembre 1903	523,015,760
Augmentation	$ 24,708,632

BILAN

L'actif de nos banques dépasse leur passif de $139,261,420.

Après tout les affaires ne vont pas trop mal avec le gouvernement libéral, n'est-ce pas ?

IMMIGRATION ET DEVELOPPEMENT DU NORD-OUEST

Tout le monde admet aujourd'hui, sans difficulté, que le flot de l'immigration se tourne enfin vers nous et que le Nord-Ouest se développe avec une prodigieuse rapidité.

Il peut ne pas être nécessaire d'apporter des preuves à l'appui de cette assertion ; il suffit d'examiner brièvement ce que disent les documents publics.

Ce mouvement migratoire vers l'Ouest de notre pays indique évidemment la continuation assurée de la prospérité dont nous avons joui depuis que le gouvernement Laurier a pris le pouvoir.

La richesse productrice de cette région du pays augmentera chaque année dans la même proportion que son peuplement et rayonnera dans toutes les parties du pays faisant bénéficier toutes les branches de l'industrie.

L'Ouest, n'eussions-nous un jour que les ressources qu'il nous offre suffirait à garantir un avenir assuré à tout le Canada.

Le peuplement de ces terres fertiles signifie le progrès rapide correspondant des industries manufacturières qui subviennent aux besoins des cultivateurs et des éleveurs.

Examinons maintenant le progrès accompli dans ces sept dernières années. !

IMMIGRATION

Sept années de régime conservateur, 1890-1896	271,266
Sept années de régime libéral, 1897-1903	366,946
Augmentation . . .	**95.30**

Valeur sous le régime conservateur, 1890-1896 . . .	$15,876,440
Valeur sous le régime libéral, 1897-1903	25,697,606
Augmentation . $9,821,166	

MORT DE M. FREDERIC R. COUDERT

Le célèbre avocat succombe à une courte maladie.---Notes biographiques sur la carrière du défunt.---Il était l'un des premiers juristes internationaux du monde entier.

(Service spécial du "Canada")

Washington, 21.— Frederic R. Coudert, éminent avocat et jurisconsulte de New-York est mort hier matin à Washington. Il a succombé aux suites d'une maladie de cœur à l'âge de 71 ans. Depuis plusieurs années, M.Coudert était souffrant mais jusqu'ici sa robuste constitution lui avait permis de résister aux attaques de la terrible maladie.

Il était venu, l'automne dernier, se fixer à Washington, dans l'espoir que le climat de cette ville lui serait plus favorable que celui de New-York.

La crise qui l'a emporté n'a duré que quelques jours. M. Coudert laisse outre sa veuve, un fils et trois filles : Mlles Alice, Mme Ballinger et Mme Frederick Benedict. Tous les membres de sa famille assistaient à ses derniers moments, sauf son fils en voyage dans le sud.

M. Coudert était un des premiers avocats du barreau américain et un des plus distingués juristes internationaux du monde entier.

Il avait peu d'égaux en Amérique, tant sous le rapport de l'éloquence qu'au point de vue de la science du droit et de la vivacité d'esprit.

M. F. R. Coudert était d'origine française. Son père, Charles Coudert, était officier de la garde impériale sous le 1er Empire. Après la Restauration, il prit part à la conspiration de Saumur qui avait pour but de remplacer la dynastie des Bourbons par le duc de Reischtadt. Arrêté et condamné à mort. Charles Coudert réussit à quitter la France et vint s'établir à New-York en 1824. Il y fonda une école qui eut son heure de renommée.

C'est à New-York que naquit Frederic René Coudert en 1832. Il fit ses premières études sous la direction de son père. A 14 ans, il entra au Columbia College d'où il sortit en 1850. Trois ans plus tard à l'âge de 21 ans, il était admis au barreau. Il fonda, alors, avec ses cadets, Charles et Léonce, sous la raison : Coudert frères, un cabinet qui devint rapidement un des plus renommés de New-York. Au début de sa carrière, il fut délégué aux congrès de droit international à Anvers et à Liverpool. Plus tard, il fut choisi comme avocat des Etats-Unis dans l'arbitrage auquel donna lieu la question de la mer Behring. Il fut aussi membre de la commission de délimitation de la frontière du Vénézuéla.

M. F. R. Coudert était considéré à New-York comme un des membres les plus éminents de la colonie française. Il fut, pendant 10 ans, président de la société française de Bienfaisance. Il était membre de la plupart des grands clubs de New-York, président du Young Men's Democratic Club, de la Columbia College Alumni Association et chevalier de la légion d'honneur.

On cite, au nombre de ses discours les plus remarquables, les adresses qu'il prononça, lors du dévoilement de la statue de la Liberté de Bartholdi et des statues de Lafayette et de Simon Bolivar.

Ses conférences étaient toujours une occasion de belles recettes pour les institutions d'éducation et de bienfaisance auxquelles il ne négligea jamais son concours.

En politique, M. Coudert était un démocrate convaincu mais indépendant. Il fit sa première campagne pour Douglas contre Lincoln et, en 1892, il contribua puissamment à l'élection de Cleveland.

Il ne voulut d'ailleurs jamais accepter de récompense pour ses services politiques. Il refusa successivement le poste de juge, à la Cour Suprême fédérale à la Cour d'Appel.

Ses capacités semblaient le désigner pour le poste de ministre américain dans une des capitales Européennes, mais il ne voulut jamais abandonner l'exercice de sa profession.

Les funérailles de M. Coudert auront lieu aujourd'hui à la cathédrale Saint-Patrick à New-York,et l'inhumation au cimetière du Calvaire.

A SAINT-DOMINGUE

Une autre révolution en perspective.— Le gérant de la banque Française incarcéré

San-Juan 20 — Le steamer "Julia", venant de Saint-Domingue et Haiti est arrivé ici, ayant à bord, M. Espaillat ancien ministre de la guerre de Saint-Domingue, le commandant Perez de l'armée dominicaine, le capitaine Sierra, le colonel Espaillat et un certain nombre de partisans de l'ancien président Wos y Gil. A bord du "Julia" se trouvait aussi Juan Médina, un Porto-Ricain qui vient d'être nommé par le gouvernement provisoire de Saint-Domingue, consul général à Porto-Rico en remplacement du senor Moralès.

Ce dernier refuse d'accepter son renvoi, prétendant que le gouvernement provisoire n'a pas été reconnu par les Etats-Unis. Le senor Médina se présentera aujourd'hui officiellement au gouverneur Hunt.

Les partisans du général Wos y Gil ont tenu une longue conférence aujourd'hui.

Les membres du groupe amené par le "Julia" expriment l'opinion que l'intervention américaine sera bientôt nécessaire dans les affaires de Saint-Domingue. Il déclare qu'une crise approche rapidement. Le gouvernement provisoire n'a pu jusqu'ici négocier aucun emprunt.

Le "Julia" apporte la nouvelle que l'ancien président Jiminez n'est pas à Monte Cristi que l'ancien vice-président Deschamps tient toujours Porte Plata. Les généraux Moralès et Cacérès sont en train d'établir des fortifications autour de Saint-Domingue. On dit qu'une tentative a été faite dernièrement pour assassiner le général Jiminez. La vie du général Cacérès n'est d'ailleurs pas plus en sûreté.

S'il faut en croire la rumeur générale on craint une révolution dont le résultat serait l'assassinat ou tout au moins l'emprisonnement de plusieurs ministres et délégués.

Le directeur de la banque française de Port au Prince a été incarcéré.

L'attitude de la population haïtienne envers le président Nordis est franchement hostile. On l'accuse surtout de s'être approprié de grosses sommes sur les fonds publics.

A JOLIETTE

(Correspondance particulière),

Joliette, 18.—Un grand nombre de cultivateurs des différentes paroisses du Comté sont venus à Joliette hier pour prendre part aux élections des directeurs de la Société d'Agriculture du Comté de Joliette. Les personnes suivantes ont été élues directeurs: MM. Georges Desroches et Barthélemy Sylvestre de Joliette, Charles Bonin et Wilfrid Pelland, de Ste-Elizabeth; Maxime Guilbault et Armand Lafortune, de St-Paul; Cyprien Lassale, de St-Thomas; Joseph Dubeau, de St-Ambroise; et Onésime Perreault, de Ste-Mélanie.

—Le magistrat Lacroix de Sorel, était ici mardi pour la Cour du Magistrat. Un jeune garçon d'une douzaine d'années a été condamné pour trois ans à l'école de réforme.

—L'honorable juge De Lorimier est ici, depuis hier, pour la Cour de Circuit et la Cour Supérieure. Plusieurs causes ont été plaidées devant lui entre'autres une action pétitoire au sujet d'une propriété située à St-Gabriel de Brandon. L'honorable L.-P. Brodeur, Orateur de la Chambre des Communes occupe pour le réclamant dans cette cause. Il est assisté de M. F.-O. Dugas.

—La visite de sir Wilfrid Laurier, ici mardi, à l'occasion de l'inauguration du Châteauguay-Nord a fait beaucoup de bien. Tout le monde a été agréablement surpris de constater le bon état de sa santé. Certaines personnes qui avaient ajouté foi aux déclarations de M. Tarte, peut-être avec le secret espoir qu'elles fussent vraies, ont du constater qu'il ne faut pas croire tout ce qu'écrit "La Patrie", si ses rapports sont aussi véridiques que les déclarations de son chef. Les remarques de sir Wilfrid au sujet de la construction prochaine d'un chemin de fer de Joliette au lac Manuan ont été particulièrement remarquées. Ce chemin procurera des avantages immenses à tout le comté de Joliette. Il est vrai que certains conservateurs aimeraient bien mieux que cette entreprise ne réussisse pas plutôt que de la voir réalisée sous un gouvernement libéral. Ils ne seront probablement pas consultés à ce sujet et le gouvernement saura la faire réussir sans s'occuper si cela leur plaît ou non. C'est là le bonne impression créée par les remarques de sir Wilfrid Laurier.

A ST-FRANCOIS DE LA BEAUCE

(Correspondance particulière)

Saint-François, 16.—L'on vient d'inaugurer à St-François de Beauce un Club de Euchre parmi la Société de la Vallée de la Chaudière.

Le premier "party" a eu lieu dimanche à la "Villa Rouge" résidence de l'hon. sénateur Godbout.

Madame Godbout a su recevoir ses invités avec la grâce et l'affabilité qu'on lui connait. A voir les toilettes superbes et riches des dames qui à la Beauce sont toutes jolies, nous nous serions crus dans une des grandes réceptions officielles des capitales.

Est la réunion a été splendide et le toit hospitalier du sénateur a été le témoin une fois de plus qu'à la Beauce on sait s'amuser. Remarqués parmi les invités M. et Mme U. B. C. DeLery, M. et Mme P. F. Renault, M. et Mme Dechene, Dr et Mme Bernier, M. et Mme Fauteux, H. A. et Mme Larue, M. A. Dionne, M. et Mlles Letnoine, B. et Mme Desrochers, de St-François, H. et Mme Béland, M. Ferron de St-Joseph, V. Larue, de Ste-Marie, Dr et Mme Cloutier de St-Georges. Les premiers prix ont été gagnés par Mme Larue et Dr Cloutier, les seconds par Mme Béland et M. Ferron.

Les Euchreistes ont été invité, en se séparant, à se réunir à la résidence somptueuse de M. P. F. Renault pour dimanche prochain, où l'on s'en promet.

PAS DE PROTECTION ILLIMITÉE

LES IDÉES DE CARTIER

Les journaux conservateurs nous parlent souvent des opinions de Cartier.

Parlons-en.

Voici ce que disait Sir Georges Etienne Cartier, en 1869, le 23 Décembre, au banquet qui lui était offert par les négociants de Québec :—

" Les manufacturiers souvent demandent à être protégés à outrance. C'est une proposition absurde, autant que les idées extrêmes sur le libre échange.

" Avec la protection illimitée, vous portez un coup mortel au commerce étranger. Nous ne ferons pas une telle folie. Nous avons décidé d'imposer un droit de revenu qui offre en même temps une protection suffisante, nous réservant de modifier le tarif suivant les circonstances."

Qu'en pense M. Tarte ?

DETRUITE PAR LES FLAMMES

La manufacture de MM. Limoge & Cie complètement rasée

(Service spécial du "Canada".)

Terrebonne, 18.—Le feu vient de se déclarer à 3 heure cette après-midi dans le séchoir de la grande manufacture de MM. Limoges & Cie. En un clin d'œil, les flammes envahirent toute cette partie de la manufacture,et ce ne fut bientôt qu'un immense brasier, avec la bâtisse principale devenue bientôt la proie du terrible élément.

Au premier coup de tocsin, toute la brigade fut rendue sur les lieux. La masse de la population se portait aussi vers l'endroit du sinistre. On organisa immédiatement le service pour tenter de contrôler les ravages du terrible élément. Il était inutile de songer à sauver l'usine de M. Limoges,et tous les efforts se concentrèrent sur les divers points environnants où les étincelles et les jets de flammes poussés par les rafales du vent allumaient le feu aux résidences avoisinant l'usine en flammes.

M. Limoges avait plusieurs milliers de pieds de bois dans le séchoir, le premier devenu la proie des flammes. Le tout représente une valeur de plusieurs centaines de dollars, et pour comble de malheur, M. Limoges n'avait aucune assurance. A quatre heures, le feu faisait encore rage, et tous luttent encore contre les flammes.

Plusieurs résidences voisines ont déjà pris feu, mais ces commencements d'incendie ont été promptement éteints.

LES TRAINS SANS RAILS

Belle découverte du colonel Renard.—La locomotive, usine génératrice.—Un progrès gros de conséquences

(Service spécial du " Canada ")

Paris, 21. — Le colonel Renard, directeur du parc militaire de Chalais Mendon, qui s'est rendu célèbre par ses belles expériences sur la direction des ballons vient de présenter à l'Académie des sciences de Paris un projet de train sans rails. Si les expériences qu'on va commencer incessamment corroborent les résultats du premier essai, le problème des trains routiers, qui paraissait si chimérique, sera désormais résolu. C'est une découverte grosse de conséquences que celle qui permettra le transport en masse des voyageurs et des marchandises partout où n'atteignent pas les voies ferrées.

Voici les deux principes de l'invention du colonel Renard.

1. Mettre le moteur en communication, non pas électrique, mais mécanique, avec les roues de tous les véhicules, de façon à profiter de l'adhérence de toutes les roues, ce qui permet, avec une machine très légère, de conduire un train très chargé.

2. Disposer les attelages de façon que si le premier véhicule décrit une courbe, tous les véhicules décrivent automatiquement la même courbe, comme s'ils étaient guidés par des rails et sans que le conducteur ait à s'en occuper.

De la théorie, le colonel Renard est passé à la pratique. Il a fait construire un train de 30 tonnes dont le premier essai a été satisfaisant. On a réussi à monter un convoi de 30,000 kilos (66,000 livres environ), par une côte abrupte qui s'élève des bords de la Seine jusqu'à Bellevue.

Il est à espérer que les expériences ultérieures obtiendront le même succès.

Le train du colonel Renard comprend une locomotive portant l'appareil moteur et les commandes de la direction et des freins, et un nombre indefini de wagons.

La locomotive n'est pas un engin de traction. Elle n'est qu'une usine de puissance notoire qui communique le mouvement à chacune des voitures du train.

Les voitures sont reliées entre elles par un second attelage, celui de la direction qui permet à chaque wagon de suivre exactement la voie tracée par la locomotive .

De plus, un système élastique appelé " compensateur " imprime aux voitures un mouvement légèrement différent lorsqu'il s'agit de franchir une courbe ou de reprendre la ligne droite.

Un frein, disposé sur l'autre moteur agit sur le train tout entier puisque toutes les voitures sont commandées par cet arbre.

RUSSIE ET JAPON

La guerre est imminente. — Anglais volontaires au Japon.— Histoire de protectorat démentie

Pékin, 20. — Le rapport câblé de Tien Tsin à Londres samedi indiquant que le Japon avait envoyé un ultimatum à la Russie est démenti et il n'y a aucune note corroborant cette assertion au ministre des affaires étrangères.

Pour qui connait les procédés des légations dans la matière il est permis de croire qu'un ultimatum est peu probable mais d'un autre côté les chances de guerre augmentent sans cesse.

Le correspondant du "Times" à Pékin câble que la Russie met tout en œuvre pour induire la Chine à sanctionner son occupation en Mandchourie. Les ministres chinois stationnés à Tokio et à St- Pétersbourg auraient même avisé leur gouvernement de profiter de cette occasion qui ne reviendrait peut-être jamais.

Le gouvernement chinois y voit là cependant la main du gouvernement russe.

Bien que ces retards favorisent les plans de la Russie, les Japonais comptent que la Chine attendra le résultat des négociations Russo-Japonaises, avant de légaliser l'occupation de la Mandchourie.

Le ministre français à Pékin dit que tout s'arrangera à l'amiable.

Un journal de Shanghai dit que la Chine suivrait l'avis du Japon, qu'elle ouvrirait la Mandchourie au commerce étranger et demanderait à la Russie de se retirer.

La légation anglaise a reçu il y a quelques jours un télégramme indiquant que la guerre était imminente. La deuxième réponse de la Russie n'a pas été jugée satisfaisante.

Des officiers anglais ont offert leurs services au Japon en cas de guerre avec la Russie. Le ministre Japonais a dû refuser ces offres, pour se conformer à la constitution qui défend de se servir d'étrangers.

Bien que la nouvelle d'un ultimatum n'ait pas été reçue à la légation japonaise on admet que l'on est à la veille d'une crise très grave.

Le major général Yamani, l'attaché militaire japonais et le colonel japonais ont reçu des instructions pour envoyer des troupes au Japon.

La presse locale a répété cette histoire d'actualité. Dans le cas où la Russie revendiquerait la Mandchourie, l'Angleterre établirait son protectorat sur la vallée de Yang-Tsu comme compensation.

Cette histoire est très commentée et cause de l'antipathie contre l'Angleterre. Le bureau des affaires étrangères de la Grande-Bretagne dément cette histoire.

Les vers dérangent tout le système. L'exterminateur des vers de la Mère Grave tue les vers et soulage le malade. Ça ne coûte que 25c pour l'essayer et vous vous convaincrez de résultats sûrs.

LHASSA, LA VILLE DEFENDUE

Une expédition anglaise au pays des lamas.--- Quelques notes sur le Thibet.--- Sven Hedin et Savage Landor.--- Les intentions de la Russie

(Service spécial du " Canada ")

Paris, 18.—La publication du livre de Sven Hedin, l'explorateur suédois, et la nouvelle de l'envoi d'une expédition anglaise à Gyantsé attirent en ce moment l'attention générale sur le Thibet, la terre mystérieuse des lamas.

On sait l'aventure de Sven Hédin. Après avoir traversé les montagnes qui encerclent le Thibet au nord Sven Hedin s'engagea résolument dans les solitudes glacées de l'Himalaya.

Durant des semaines l'énergique suédois lutta dans la région des neiges éternelles où règne le froid du pôle. Un de ses hommes mourut, dix chevaux, trois chameaux disparurent dans les précipices où tombèrent pour ne plus se relever dans la neige profonde.

Enfin Sven Hedin parvint sur le versant Mongolien et descendit vers Lhassa, la ville sainte, par les pentes arides des hauts plateaux. Tant d'efforts furent inutiles: il ne put atteindre Lhassa: but de son voyage. Signalé par les espions du Grand Lama, il fut arrêté et reconduit à la frontière et son insuccès s'ajouta à la liste déjà longue des échecs de ses prédécesseurs.

De toutes les tentatives qui furent faites au XIXe siècle pour visiter la Ville défendue, deux seulement ont réussi. En 1811, Thomas Manning, vécut 5 mois à Lhassa et trente ans plus tard, deux missionnaires français, les RR. PP. Huc et Gabet y passèrent un mois, mais depuis ce temps aucun Européen n'a pu approcher à moins de 100 milles de la Mecque des Boudhistes.

On a dit que cet isolement farouche avait une cause religieuse. Il paraît beaucoup plus probable que l'interdiction de Lhassa aux étrangers est une mesure d'excellente politique.

Le grand Lama se rend bien compte avec l'astuce de la race mongole que le jour où les Européens entreraient dans sa capitale, c'en serait fait de son prestige, ce serait la fin de la domination des lamas. Ils ne demandent donc aux Nations d'Occident qu'une seule faveur: l'oubli.

Aussi, n'a-t-on pas appris sans émoi que l'Angleterre s'apprêtait à envoyer une mission militaire au Thibet.

Elle donne comme prétexte à son intervention, la rupture de traités de commerce et il est vrai que les lainages et les cotonnades rayées de l'Inde trouvent au Thibet un excellent marché.

Mais ce marché vaut-il une guerre ? Nous ne le croyons pas. D'autre part rien au Thibet ne peut exciter la convoitise de la Grande-Bretagne : pas de mines, seulement des plateaux arides, avec ça et là quelques étroites bandes de terres fertiles.

Il y a une autre cause, toujours la même : la Russie. On entrevoit vaguement de l'autre côté de l'Himalaya, l'énorme main du géant slave qui tâtonne pour s'emparer des clefs de Lhassa.

Les prêtres bouriates des frontières sibériennes intriguent sourdement dans les lamaseries du Nord et à Lhassa même, un Boudhiste sibérien, M. Zybikoff prépare lentement les voies à son gouvernement.

Il est évident que la Grande-Bretagne ne peut rester impassible devant une menace d'occupation par la Russie des hauts plateaux qui dominent le Bengale.

Elle n'avait aucune intention de troubler la quiétude des lamas mais si la Russie commence elle tient à avoir sa part de la proie.

Voilà le côté anglais de la question.

Mais comment expliquer la folie des Thibétains qui provoquent l'Angleterre ? Longtemps il est vrai le gouvernement de Pékin a fortement conseillé à Lhassa de ne point ouvrir ses portes, au commerce anglais et la Russie peut-être a fortifié la résistance du Grand Lama. Mais il semble bien qu'à l'heure actuelle, le gouvernement Chinois et le sultan du Népaul même engagent sincèrement Lhassa à conserver d'amicales relations avec la Grande-Bretagne. Les Thibétains ne veulent rien entendre.

Il faut mettre beaucoup sur le compte de leur ignorance absolue du monde extérieur et il n'est pas impossible qu'ils aient reçu du Nord des promesses d'appui.

Quoi qu'il en soit, il est fort probable que le Thibet ne résistera pas à la promenade militaire du colonel Younghusband.

Les Thibétains sont armés d'une façon ridicule et tout à fait dénués de bravoure et d'esprit militaire.

Ils n'offriront donc, à moins que le fanatisme ne s'en mêle, qu'une résistance nominale aux troupes anglaises. Mais le pays se défendra tout seul : pays de précipices et d'embuscades, pays de hauts plateaux, déserts, balayés d'un vent glacial.

Pas d'eau, pas de fourrage, pas de vivres, pas de combustible et un froid normal de vingt degrés au dessous de zéro en hiver.

C'est donc le climat du pays, ce sont ses montagnes qui décimeront les armées anglaises beaucoup plus que les Thibétains qui ne sont ni belliqueux ni cruels, car Sven Hedin qui les connait affirme que les histoires des tortures racontées par Savage Landor sont de simples fumisteries.

Un mot en terminant sur le gouvernement du Thibet : le pouvoir exécutif est entre les mains du Dalaï-lama incarnation de Bouddha, à la fois dieu et roi. Il est assisté d'un conseil de lamas. Le Dalaï lama relève de l'empereur de Chine mais les récentes affaires d'Extrême Orient ont sans doute quelque peu affaibli l'influence de Pékin sur Lhassa.

TENTATIVE DE SUICIDE

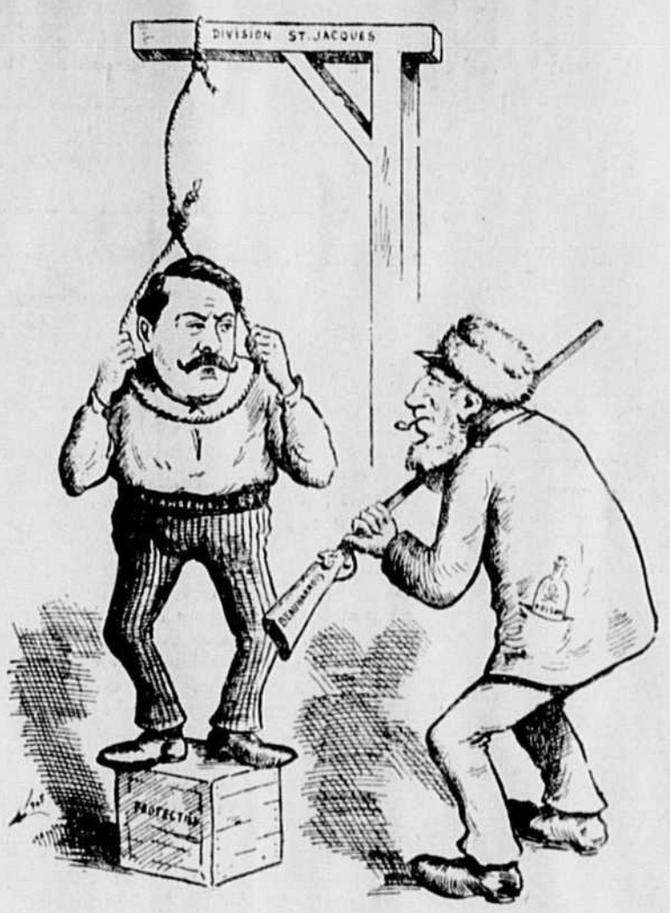

BEAUHARNOIS : —" Tiens Bergeron, v'là un fusil qui ne ratera pas !"

BERGERON : —" Merci. J'ai une bonne corde. N'ayez pas peur, je l'ai déjà essayée !"

ON FAIT LA GUERRE AUX TRUSTS

Un procès sensationnel.---L'affaire de la "Northern Securities."--- Les milliardaires devant la Cour Supreme de Washington

(Service spécial du "Canada").

Washington, 17.—Il se plaide en ce moment devant la Cour Suprême de Washington, un des plus gros procès qui aient jamais passionné l'opinion

On ne se souvient pas d'avoir vu question plus importante devant les tribunaux depuis l'affaire Dred Scott. Il s'agit du procès intenté à la "Northern Securities Company". Wall Street attend le verdict avec une anxiété facile à concevoir et ceux qui pensent avec Roosevelt que les grandes combinaisons du capital sont illégales ne suivent pas les débats avec moins d'intérêt.

On avait douté quelque peu de l'attitude du gouvernement mais dès les premières phases du réquisitoire de l'Attorney Général Œnox, on a compris qu'il était décidé à procéder avec énergie.

John Johnson et Charles W. Bunn ont ouvert les débats par de longues plaidoiries pour la défense. Il était quatre heures lorsque l'Attorney général se leva. Il n'a pu que faire un exposé des faits préliminaires qui ont motivé l'accusation. Il terminera son réquisitoire demain et la cour aura alors à se prononcer sur le cas de la "Northern Securities Co."

Une foule énorme a suivi le procès. On remarquait dans l'assistance nombre d'hommes politiques, de financiers et d'hommes d'affaires. Madame Roosevelt était aux premiers rangs de l'auditoire.

L'affaire de la Northern Securities, vient devant la Cour Suprême en appel d'un jugement rendu par la Cour de Circuit du district de Minnesota qui avait trouvé les défendeurs coupables d'avoir violé la loi Sherman, votée contre les trusts le 2 juillet 1890.

Etaient frappés par l'arrêt de la cour : la Northern Securities Co., la Great Norther Railway Co., la Northern Pacific, c'est-à-dire: James J. Hill, William P. Call, D. Willis, James, John. S. Kennedy, J. Pierpont Morgan, Robert Bacon, George F. Baker et Daniel S. Lamont.

Le premier procès avait eu lieu le 15 décembre 1902 en vertu de poursuites intentées à la compagnie détentrice d'actions et aux compagnie de chemins dans le but de dissoudre le trust fondé par les gros actionnaires.

Le gouvernement donne comme argument qu'une compagnie d'actionnaires du genre de la Northern Securities Co, tend simplement à restreindre le développement du commerce et à créer un monopole et qu'il en est de même de la fusion de deux grandes voies ferrées parallèles.

On discutera surtout les questions suivantes :

1o. La Norther Securities Co., a-t-elle du fait de sa constitution violé l'article premier de la loi Sherman ?

2o. Les défendeurs ont-ils monopolisé ou tenté de monopoliser une partie du commerce national ou étranger à la Fédération Américaine ?

3o. L'arrêt de la Cour de Circuit de Minnesota était-il conforme aux lois ? Le gouvernement soutient que le Cour Suprême doit répondre "oui" à toutes ces questions et confirmer le décret de dissolution prononcé par la cour de circuit. Les défendeurs au contraire, prétendent que la constitution d'une Compagnie d'actionnaires n'est pas une entreprise illégale et demandent l'annulation pure et simple du premier jugement rendu contre eux.

L'augmentation de l'Attorney Général a été très serrée.

Il a expliqué avec beaucoup de clarté la création de la Northern Securities et sa ressemblance singulière avec la création d'un monopole.

Il passe ensuite en revue les diverses tentatives faites au cours des dix dernières années par MM. Hill et Morgan pour arriver à la fusion du Great Northern et du Northern Pacific.

Il dit comment M. Hill et ses associés réussirent à acheter à bas prix les actions du Northern Pacific pour les transporter à la Northern Securities Co. réalisant ainsi un bénéfice de $20,000,000. Il conclut en posant la question qu'il développera demain: la violation de la loi Sherman.

M. Johnson, l'avocat de la défense a développé dans sa plaidoirie cinq propositions principales:

1o. Il n'y a pas eu combinaison de la part des capitalistes pour arrêter la concurrence des deux compagnies de chemin de fer, ni pour restreindre le développement du commerce. Le but de la Northern Securities Co était au contraire d'augmenter le trafic et d'accroître le commerce.

2o Il est illégal d'empêcher deux compagnies de chemin de fer de s'unir entre elles pour soutenir la concurrence d'une troisième compagnie plus puissante que chacune d'elles.

3o. Si le fait de détenir la majorité des actions de ces deux compagnies est pour la "Northern Securities Co" une violation de la loi Sherman, toute entente financière entre un certain nombre de personnes serait une violation de cette loi.

4o. L'article premier de la loi Sherman ne vise pas l'acquisition où la propriété des actions de deux compagnies rivales.

5o. Si la loi Sherman condamne réellement la création d'une Compagnie du genre de la "Northern Securities", c'est une loi qui va contre l'esprit de la Constitution.

M. Johnson demanda en terminant qu'on lui citât une seule loi vraiment claire et précise qui donne à la Cour le droit de dissoudre la puissante Compagnie.

M. Bunn qui parlait surtout pour le Northern Pacific développe à peu près les mêmes arguments que M. Johnson. Il affirma que le congrès n'était nullement autorisé par la Constitution à surveiller les transferts d'actions. Il cita aussi l'exemple des lignes télégraphiques qui bien que souvent parallèles sont aujourd'hui entre les mains de deux compagnies seulement.

C'est alors seulement que l'attorney général Knox fit la plaidoirie du gouvernement dont nous donnions plus haut la substance. Ajoutons seulement que M. Knox a soutenu avec énergie les droits du Congrès dans cette affaire.

Les Etats-Unis ont donné dit-il 843,000,000 d'acres de terre, du domaine de la nation à la Compagnie du Northern Pacific et s'ils ont autorisé cette compagnie à établir une voie ferrée ce fut pour le développement et l'intérêt du peuple américain tout entier et non pour le bénéfice d'une oligarchie de la richesse.

Les débats se poursuivront demain.

L'ASSEMBLEE DE ST-EUSTACHE

MM. Bourassa, Ethier et Champagne remportent un succès de plus.— Malgré le mauvais temps, il y a eu foule compacte

(Dépêche spéciale)

Saint-Eustache, 20.—La température maussade que nous avons eue hier n'a pas empêché l'assemblée libérale d'avoir lieu. Ne craignez pas de dire que cette réunion a été une des plus enthousiastes et des plus nombreuses qui se soient tenues ici. Ce qui ne devait être qu'une assemblée de paroisse a été une assemblée de comté ; car il est venu des assistants de St-Hermas, de Ste-Scholastique, de St-Placide, de St-Benoit, de St-Augustin, d'Oka.

Si le temps l'eût permis c'est en plein air qu'aurait du avoir lieu cet important meeting. Mais il eut lieu dans la salle municipale qu'on inaugurait pour la circonstance. On ne pouvait choisir plus belle occasion. Cette salle a une superficie de 75 x 45. M. Nephtalie Grinon a été le constructeur de l'édifice et M. Ad. Bouvrette et Cie Robert ont eu les contrats de ferblanterie et de peinture.

Sur proposition de M. J.-A.-C. Atkin MM. Georges Lauzon, maire du village de Saint-Eustache, et Benjamin Laurin, maire de la paroisse présidaient conjointement. Sur l'estrade j'ai reconnu d'abord M. Henri Bourassa, le vaillant député de Labelle, puis M. J.-A. Ethier et M. Hector Champagne, nos députés ; à part cela il y avait de Saint-Eustache, MM. J.-A. Paquin, marchand, H.-C. Champagne, notaire, Félix Paquin, Ernest Lahaie, marchand E.-H. Champagne, marchand, le docteur Lecavalier, J. Paiement, N. Grignon, A. Gauthier, Paul Rose, L. Lauze, de Montréal, MM. L.-O. Grothé, Théo. Grothé, Avila et Raoul Grothé et M. A. Campeau et quelques autres venus ce matin par voiture.

Avant de donner la parole aux orateurs M. Georges Lauzon, lut à l'auditoire une résolution de remerciement adoptée unanimement à une assemblée du conseil municipal.

Dans cette résolution le conseil municipal remercie le gouvernement fédéral de l'allocation annuelle de $150 qu'il a promit de donner à la municipalité pour l'occupation de deux pièces dans l'édifice municipal ; on remercie aussi M. Ethier pour le dévouement qu'il a déployé en faveur des citoyens de Saint-Eustache pour obtenir cette allocation et enfin on remercie les contribuables d'avoir permis au conseil de faire l'emprunt nécessaire pour cette construction.

Des applaudissements enthousiastes ont accueilli la lecture de cette résolution.

Vint ensuite la série des discours. Le cadre malheureusement trop étroit d'une dépêche m'empêche de les rapporter.

M. Champagne, notre populaire député provincial a été le premier orateur. Comme il était assez tard, trois heures, il ne voulut dire que quelques mots pour laisser plus de temps à notre hôte distingué M. Bourassa. Il félicite et remercie son collègue M. Ethier de ce qu'il a fait pour St-Eustache. Il félicite également le maire du village et ses concitoyens d'avoir doté St-Eustache d'un si bel édifice municipal. M. Champagne fut très concis, il est vrai; mais trouva le tour tout de même de provoquer l'enthousiasme général.

M. Bourassa fut ensuite présenté. Un tonnerre d'applaudissements le salua quand il avança sur l'estrade.

De l'aveu de tous M. Bourassa a prononcé aujourd'hui un de ses plus beaux discours, à tous les points de vue. Plus d'une heure durant il a tenu l'auditoire sous le charme de sa parole si éloquente.

M. Bourassa a fait l'étude détaillée de la situation politique. Et c'est en maître qu'il l'a fait.

Il est heureux d'être venu causer politique en dehors de cette époque de la tourmente électorale; on peut mieux apprécier et faire apprécier l'œuvre du gouvernement Laurier.

Dans un préambule très heureux, M. Bourassa montre l'état du pays tel que l'a fait la politique bienfaisante de sir Wilfrid Laurier. Puis il attaque ensuite la question économique proprement dite.

M. Bourassa a étudié cette grave question sur toutes ses faces; d'abord en autant que notre pays est concerné directement par l'adoption de la politique outrancière de M. Tarte, puis en autant que nous serons concernés comme colonie anglaise par l'adoption de la politique de M. Chamberlain. J'enverrai demain un rapport plus détaillé de ce beau discours dont tous les auditeurs garderont un souvenir impérissable.

M. J. A. C. Ethier a été le dernier orateur. Il s'est appliqué à rendre compte de sa conduite parlementaire, spécialement en ce qui concerne son vote sur le projet d'incorporation du chemin de fer de la Vallée d'Ottawa, auquel fut substituée la création de la compagnie du chemin de fer de la Rivière Ottawa.

Les électeurs ont prouvé par leurs applaudissements réitérés comment ils estimaient leur député et comment ils approuvaient sans restriction son attitude en chambre.

Ce fut donc une belle et bonne assemblée qui produira les meilleurs résultats: la parole des orateurs à tombé en bonne terre, on le verra quand viendra l'heure de la moisson.

LA FIN DES DIFFICULTES

Les ouvriers en chaussures de Québec et leurs patrons se sont entendus

(Service spécial du " Canada ")

Québec 16 — Nous allons voir la fin des difficultés ouvrières. La plainte des ouvriers en chaussures contre les patrons pour avoir fermé leurs établissements en contravention de la sentence arbitrale de Mgr Bégin, est venue ce soir devant le tribunal d'arbitrage. M. Larochelle représentait les patrons et M. Dorion les ouvriers. Le tribunal d'arbitrage par la voix de son président M. Bédard a déclaré qu'en effet les patrons ont violé la sentence arbitrale et qu'ils doivent rouvrir leurs manufactures. Les patrons acceptent la décision. Le "look-out" se trouve donc terminé et le travail peut reprendre demain aux mêmes conditions que précédemment en attendant que le tribunal d'arbitrage se prononce sur les plaintes faites par les parties.

Comme on le sait, les parties n'avaient pas le droit, d'après la sentence soit de quitter le travail soit de refuser avant une décision des arbitres. C'est sur ce point que s'est basé le tribunal d,arbitrage pour ordonner aux patrons de rouvrir et aux ouvrier d'aller travailler.

Cette dernière décision est acceptée de part et d'autre.

UN SCANDALE AMERICAIN

Des sénateurs et des financiers de haute volée décrétés d'accusation

Omaha, 18.— La besogne du grand jury a été particulièrement délicate pendant cette session.

Il s'agissait de statuer sur le sort des personnages qui tiennent un rang élevé dans la république des Etats-Unis.

Les accusations portées étaient nombreuses et fortement motivées, appuyées sur des documents écrasants. La justice n'avait qu'à se montrer juste et inexorable : elle n'a pas failli à sa tâche.

Dix-neuf personnes du "High life" ont été mises en accusation.

On relève sur la liste des accusés les noms suivants :

Le sénateur Charles H. Dietrich, sous l'accusation de location frauduleuse au gouvernement d'un bâtiment devant servir à la poste.

L'ex-adjudant général Léonard W. Colby, sous l'accusation de détournements de fonds appartenant au gouvernement.

M. Daniel Gaines, sous l'accusation d'avoir fait déclaration d'occupation de terres publiques.

L'ex-sénateur Elliott Lowe, sous l'accusation d'avoir essayé de corrompre un sénateur.

M. John S. Mitchell, directeur des postes à Alma, sous l'accusation d'avoir vendu illégalement des timbres-poste.

M. William M. Irwin, sous l'accusation de s'être conduit comme étant le représentant de Mitchell.

M. R. M. Allen, président de la Standard Cattle Company, sous l'accusation d'avoir enclos d'une façon illégale des terres appartenant au gouvernement. Quant aux autres personnes, elles sont compromises dans cette dernière affaire.

A LEVIS

Lévis, 18.—Mme Louis Givernaud de New-York, est en promenade chez notre ami M. L. J. Demers, M. P., depuis vendredi dernier, à St-Romuald.

—A l'hôtel Boulet, à St-Romuald, est en vacance Mlle Laura Proulx de Victoriaville.

—MM. Georges Tardif et Alphonse Toussaint, tous deux, marchands de St-Romuald se sont rendus à Victoriaville où ils ont passé quelques jours chez M. Donat Proulx.

—A Bienville, comté de Lévis, il y aura, le 23 courant à l'église de St-Antoine une grande répétition générale avec orchestre du cœur.

—Le nouveau patinoir de Lévis s'ouvrira samedi soir, le 19 décembre. Il y aura fanfare pour la circonstance.

—Vendredi soir, il y a eu grande parade du populaire club, "Le Voltigeur", dans toutes les principales rues de la ville. La population a été très heureuse de voir ses raquetteurs, et ils ont été saluées de joyeux vivats.

—On inaugurera à Noël l'orgue de l'église Notre-Dame de Lévis. A l'avenir, un moteur électrique fera fonctionner l'orgue. D'autres réparations sont faites dans le moment.

—L'assemblée générale annuelle des sociétaires de "La Caisse Populaire de Lévis." dont le succès brillant est bon à noter sera annoncée et tenue sous peu. Nous indiquerons plus tard la date précise de cette importante réunion.

NOUVELLES DE HULL

Condamnés pour vol de grand chemin.— Un nouveau club ouvrier.— Les nouveaux officiers de la St-Jean-Baptiste d'Aylmer

(Service spécial du " Canada ")

Hull 15 — Hilaire Côté et Joseph St-Pierre, accusés de vol de grand chemin ont été condamnés chacun à cinq mois de prison cet après-midi par l'honorable juge Talbot.

—Un club ouvrier vient d'être fondé ici. Son but est de connaître le programme des hommes qui se porteront candidats aux élections municipales et fédérales. Ce club choisira ses candidats et les supportera pendant toute lutte quelconque. Le président de cette nouvelle organisation est M. Joseph Legault. Une grande assemblée de tous les membres du club auquel le public sera invité à se joindre est convoquée pour le [illegible] courant.

—La température a descendue à 23 degrés sous zéro ici ce matin.

[illegible] et Leduc ont présenté hier, leur mémoire de frais au trésorier, dans la cause du Mandamus. Celui-ci s'élève à $243.60, duquel il faut déduire $29 à la charge des avocats pour le renvoi de la plainte portée contre M. Thibeault. Le mémoire sera soumis au conseil à l'assemblée du 22 courant et ceux-ci seront payés après, si le conseil le décide.

—La société St-Jean-Baptiste d'Aylmer a fait hier soir le choix de ses officiers pour l'année courante. Ont été élus : Président, G. L. Dumouchel ; 1er Vice-président, L. Z. Charbonneau; 2ème Vice-président, Nap. Mathé ; Secrétaire, Léon Chartier ; Assistant, Paul Bisson ; Trésorier, Jos. Gravel ; Percepteurs, Arthur Malherbe et C. Grenier ; Médecin, L. M. Pelletier ; Commissionnaires, Léon Lover et Jos. Fortier ; Directeurs, Sévère St-Jules, J. Bte. Rochebrune, Elie Perrier, Michel Gendron, Jos. Moussette, A. St-Louis.

Cette société compte actuellement 230 membres, elle a $1,500 en banque et $2,000 valant en propriété.

LE DEPARTEMENT DES POSTES

(Service spécial du " Canada ")

Ottawa 17 — Le maitre général des Postes fait rapport que les affaires de ce département atteignent un degré de prospérité qui lui permettra non seulement de faire disparaître les déficits mais encore de fournir à l'avenir au Trésor un revenu considérable.

Il annonce en même temps la mise à exécution d'un projet qu'il avait formé depuis longtemps : l'augmentation des salaires des employés des postes.

Lorsque le maître général des postes entra en fonctions en 1896 il trouva une échelle de salaires établie depuis nombre d'années. Le salaire des maîtres de postes lui parut insuffisant mais il dut reconnaître en même temps que le département ne pouvait se maintenir qu'avec de grands sacrifices de la part du gouvernement. Le déficit dont on lui fit rapport s'élevait à cette époque à $781,152.

Grâce à la direction habile qu'il a su donner à son département le maître général des Postes a réussi à combler le déficit et à établir le service sur une base rémunératrice. Il lui est donc à présent permis de faire bénéficier les maîtres de postes de la prospérité du département.

Il a résolu d'augmenter les salaires des maîtres de postes de $10 à $25 par an. Quant à ceux qui sont payés sur le revenu de leur bureau, ils toucheront désormais 10 pour cent de plus qu'ils ne recevaient sous l'ancien tarif.

Les maîtres de postes qui agissent comme intermédiaires entre l'étranger et les bureaux secondaires ont également droit à une augmentation de 10 p.c., sur le percentage qu'ils touchent. Il en est de même pour la commission payée pour l'expédition des mandats et la gérance des banques d'Epargne.

Les salaires des employés affectés au service des bons de poste sont doublés. L'allocation attribuée pour le loyer des bureaux est établie sur des bases plus équitables.

Jusqu'à ce jour, le gouvernement ne donnait aucune allocation pour le loyer de tout bureau qui n'avait point atteint un revenu annuel de $800. Or il est évident que si une subvention est nécessaire lorsque le bureau atteint ce chiffre d'affaires elle est plus nécessaire encore lorsque le revenu est moins brillant, car le loyer d'une salle quelconque s'impose pour peu qu'un bureau de poste se développe.

Le nouveau règlement accordé une subvention de loyer à tout bureau qui donne un revenu de $100 par an.

La somme allouée est de $5 par an et augmente de $5 pour chaque augmentation de $100 de revenu jusqu'à ce qu'on atteigne $800.

La situation actuelle du département des Postes est excellente.

Les tarifs postaux sont aussi bas et, pour certains envois, plus bas que dans n'importe quel autre pays du monde.

Comme nous l'avons dit, les déficits se sont changés en surplus sous l'administration actuelle et le Département est à présent en mesure de répondre à toutes les exigences que lui impose le développement extraordinaire du pays.

Il va de soi que la revision de l'échelle des salaires sera accueillie avec bienveillance, pour ne pas dire plus, par les employés qu'elle affecte. L'augmentation des salaires est encore le meilleur moyen qu'on puisse trouver pour s'assurer des employés dévoués et consciencieux.

Avec leur concours l'administration actuelle espère bien n'avoir plus besoin à l'avenir de demander au Parlement de combler les déficits du ministère des Postes.

L'Annexion de Terreneuve, du Labrador et du Groenland sur le tapis

(Service spécial du " Canada ")

Ottawa, 20.—On rapporte que, pour prévenir la répétition dans l'Est et dans le Nord du Canada de ce qui s'est produit dans le Nord-Ouest en rapport avec l'Alaska, le gouvernement est à étudier la question d'annexer sous le plus court délai, Terreneuve, la partie du Labrador sous le contrôle de Terreneuve et le Groënland. On se rappelle qu'en 1895, le cabinet Bowell a entamé des négociations pour annexer Terreneuve et qu'il a failli réussir. On croit maintenant que ce projet peut être mené à bonne fin. Des négociations seraient sur le tapis entre Terreneuve et le gouvernement impérial. En ce qui concerne le Groënland les négociations avec le Danemark devront se faire par l'entremise du gouvernement impérial. Le Canada achèterait le territoire tout simplement. On croit que si le gouvernement réussit à annexer Terreneuve, il pourra faire des arrangements avec la France pour annexer aussi St-Pierre et Miquelon et régler du coup la fameuse question du "French Shore".

Il est impossible pour le moment de faire confirmer cette rumeur par les autorités; mais, on la croit bien fondée. Le gouvernement remporterait un triomphe signalé s'il réussissait dans sa louable initiative.

LE CHEF PREVOST

Et l'enquête sur l'incendie de l'Université

Ottawa, 17.—A l'enquête commencée mercredi soir, sur les causes de l'incendie qui a consumé l'Université, le chef Prévost, du département du feu, a donné le témoignage le plus intéressant. Il déclare qu'il est très ennuyé par les racontars malveillants qui sont venus à ses oreilles, racontars tendant à jeter du discrédit sur le corps de la brigade. Il a flétri l'inertie de ceux qui se tenaient sur le lieu du sinistre et qui n'ont pas même eu un généreux mouvement pour les pousser à aider à l'enrayement de l'élément destructeur. Dans ses remarques, au cours de son témoignage, il s'est plaint du nombre trop restreint des pompiers, et comme preuve à l'appui, il cite la décision prise par le conseil de ville en 1898, alors que sous prétexte d'économie, on diminuait de six hommes le nombre de ceux qui avaient charge des voitures aux échelles. Au sujet de l'insuffisance de protection contre les incendies dans les maisons d'éducation, et du genre de divisions adaptés à l'intérieur, le chef fait remarquer que ce n'est là que le prélude de conflagrations désastreuses. A preuve, il cite le couvent du Bon Pasteur, vrai labyrinthe de corridors, où les pompiers ne pourraient faire une lutte efficace. Comme le Dr Baptie lui demandait les moyens suivis lors des conflagrations pour s'attaquer à l'élément, le chef fait remarquer qu'avant tout, il faut voir le feu avant de connaître l'endroit propice pour l'attaquer. Dire ce qu'on devrait faire généralement en cas d'un incendie, c'est agir aussi ridiculement que l'homme qui dirait quelle médecine il devra avaler avant même de savoir si la maladie viendra. Il a fait remarquer qu'une échelle maniée par deux hommes ne pouvait être aussi facilement élevée que par 5 ou 6. Quand on pèse le pour et le contre, a-t-il ajouté on ne peut que s'étonner que le résultat n'ait pas été plus navrant.

A ST-PHILIPPE DE LAPRAIRIE

(Spécial au "Canada")

St-Philippe de Laprairie, 17.— Les conférences données par l'inspecteur M. Lippens, ont été bien accueillies; beaucoup d'instituteurs et d'institutrices se sont rendus et ont profité de ces intéressantes conférences.

—M. Gabriel Lefebvre est revenu chez ses parents. Il était à l'Université d'Ottawa.

—On parle d'élections à St-Philippe. Les conservateurs veulent amener M. Max. Coupal contre Monet.

—M. Bernardin Dupuis, est chez M. J.-Bte Legrand, de ce temps-ci, et compte partir ce printemps pour Vancouver.

—M. Art. Guérin, de North Adams, Mass., nous écrit et nous dit que plusieurs centaines de travaillants sont sur le pavé, faute d'ouvrage et lui-même est dans ce cas. Voyez ce que la politique de protection à outrance des Etats-Unis amène et jugeons maintenant des aspirations de M. Tarte.

A ST-SIMON DE BAGOT

(Correspondance spéciale.)

Saint Simon, 16.— Notre excellent chœur de chant est à préparer un joli programme pour célébrer dignement la grande fête de Noël.

Messe de minuit : Entrée "Noël d'Adam". Solo Mlle R. Letendre. Messe du second ton harmonisée avec accompagnement d'orchestre. Epitre: Solo de violon M. J. Bouvier. Offertoire "Les anges dans nos campagnes", 4 parties, solo Mlle E. Duhamel. Communion "Ores Mirabilis" solo Mlle L. Dandenault. Messe de l'Aurore : "Berger réveillez" Solo M. I. Bouvier. "Que le ciel garde le silence" solo Mlle R. Letendre. "Dans la nuit étoilée" solo Mlle N. Dandenault. Messe du jour : Entrée orchestre, Kyrie Mme Dr A. Lafrenière, solo Mlle R. Vendal, Gloria—Perrault, Epitre " Montez à Dieu"—Younod, Mlle R. Vendal, Credo Boethoven, Offertoire " Pastorale "—Lambillotte, solo Mlle L. Dandenault, Sanctus—Boethoven, Agnus—Perrault, Salut, Pastorale—Saint Saëns, Ave Maria—Mozart, Tantum Ergo—Beethoven.

Le chœur de chant est sous l'habile direction de Mlle Lucie Valcourt.

—Les charges laissées vacantes par le départ de notre notaire M. H. St-Germain viennent d'être confiées à M. L. A. Fournier notre distingué concitoyen.

—Rev. M. H. Tétrault, professeur au Séminaire de St-Hyacinthe, est dans sa famille pour cause de maladie. Nous faisons des vœux pour qu'il retrouve bientôt son état habituel de santé.

Berlureau vient d'être père. Que dis-je? Il vient d'être deux fois père, car Mme Berlureau a mis au monde deux jumeaux. La doctoresse qui l'a assistée présente à Berlureau ses deux enfants:

—C'est pour choisir? demande-t-il naïvement.

Entre pêcheurs.

—L'endroit vous paraît-il bon pour la truite?

—Il me paraît excellent, car voilà une heure que j'y suis; or, aucune de ces bêtes ne veut changer de place et venir dans mon panier.

LES EVENEMENTS A SHERBROOKE

La cause Bélanger vs. Larocque renvoyée au 3 février.— Deux légers incendies.—Le juge Lemieux indisposé.— Revenu de New-York.— La victime Richard va mieux. — En vacances.— La paix municipale imminente.— Il reçoit l'onction sacerdotale.— M. Léonard comme candidat libéral.— Prise de voile.

(Correspondance particulière).

Sherbrooke, 20.—La cause de M. T. C. Bélanger vs Murat Larocque ne se continuera que le 3 février prochain.

A l'appel des jurés ce matin, M. Jos. S. Mitchell manquait à l'appel. Le Dr F.-J. Austin, explique à la cour que ce dernier est retenu chez lui par la maladie. M. Mitchell est confiné à la maison par ordre de son médecin.

M. J.-B. Royer, parlant au nom de ses collègues, les jurés, demande que l'enquête soit renvoyée après les jours des fêtes du nouvel an. Son Honneur le juge Lemieux accède à la demande des jurés et renvoie la cause au 3 février 1904. Lors de la séance de jeudi après-midi, M. L.-C. Bélanger a donné des détails sur l'arrestation dont il avait été victime. Il y eut de vives escarmouches entre le témoin et l'avocat de la défense. Plusieurs fois, le juge dut intervenir entre les deux parties, leur enjoignant d'avoir à cesser leurs remarques personnelles et de se limiter aux détails de la cause.

—Les travaux de la maçonnerie pour établir les fondations du nouveau Palais de Justice sont suspendus depuis hier par suite de la rigueur du froid. La plus grande partie des fondations est terminée.

—Deux alarmes appelèrent les pompiers hier soir pour éteindre un commencement d'incendie. Un feu de cheminée se déclara vers 6.10 p.m. à la maison de M. Dunsmore, sur la rue Island, causant des dommages insignifiants. Vers 12.30 ce matin, le feu éclata dans un quart de détritus et de cendres chaudes placé sur une galerie au second étage d'une maison habitée par M. E.-P. Bédard. La maison est construite en brique, et le feu ne put entamer les parois du mur. Les dommages sont légers.

—M. Edmond Gauthier, 75, rue Peel, Sherbrooke, est notre agent et correspondant dans cette dernière ville. Tous ceux qui ont des communications à lui adresser pourront s'adresser à à lui à l'hôtel Grand Central.

—M. Bellemare, agent voyageur pour le "Canada" était de passage ici aujourd'hui.

Sherbrooke, 19.—Ce matin, vers dix heures, un commencement d'incendie s'est déclaré chez Mme Yve Cahuette qui habite dans une maison de M. J. A. Archambault. Le feu a causé moins de dommages [illegible] l'eau.

—M. [illegible] agent général de la circulation du "Canada" est parti le matin pour retourner à Montreal.

—M. le juge Lemieux est obligé de garder la chambre par ordre du médecin.

—M. G. H. St-Pierre, M. L. A., pour Stanstead et Mme St-Pierre, de Coaticook sont les hôtes de M. et Mme B. A. Dugal, de la banque Nationale.

—Le Dr J. O. Camerand est revenu vendredi d'un voyage à New-York, où il a suivi les cours de médecine "Post Graduate." En revenant, il s'est arrêté à St-Jean où il a fait une visite au Dr J. O. Bachand.

—Les élections annuelles de la Société St-Vincent de Paul de Sherbrooke, Est, ont eu lieu ces jours-ci. Ont été élus: président M. Z. Boisvert, vice-président, M. J. P. Gendron, trésorier, [illegible] secrétaire, M. W. Bourque, visiteurs, MM. L. G. Boulanger, C. Bernier, M. Martel, A. Bilodeau, A. Richard, N. Bérubé, F.-X. Simoneau et M. Rouillard.

—M. T. Richard, blessé il y a quelques jours par une locomotive dans la [illegible] canadien, se rétablit. Le Dr Genest croit que le blessé sera sur pieds dans quelques jours.

—M. W. Bouliane, de East Angus, en visite depuis quelques semaines chez des parents de cette ville, est retourné chez lui.

—Les élèves des écoles protestantes [illegible] depuis vendredi, à [illegible] Noël.

La lutte vigoureuse, engagée par le Conseil municipal de la Cité contre la Compagnie électrique sera bientôt terminée, d'après les informations que nous venons de recevoir à ce sujet. Si tel est le cas, les deux partis pourront à la fois réclamer la victoire, et elles auront raison.

Voici comment: Elles ont tous deux gagné des trophés qui en valent la peine. D'un côté, la Compagnie y a fait plusieurs milliers de piastres et du sien, la Cité en a fait autant, si non plus. Mais, ce qui importe le plus à la cité, c'est qu'elle aura, en fin, fait prévaloir ses prétentions bien arrêtées de posséder, quand même, un système à elle, en propre, d'éclairage à l'électricité. Voilà certes quelque chose qui mérite considération. Cependant de l'avis de tous ceux qui ont suivi cette lutte, si habilement dirigée de part et d'autres, ce qui est de beaucoup plus important pour la cité elle-même, c'est de la savoir pratiquement terminée. Dans une ville, des luttes semblables causent toujours certains désagréments plus ou moins préjudiciables aux meilleurs et aux plus utiles de ses citoyens. Mais, ce qui est pis encore c'est qu'elles nuisent invariablement à son progrès matériel, car l'étranger, qui ne connait pas le dessous des cartes, ne sait pas toujours juger de la position comme il le devrait. Il en résulte alors, à cause de cela, des pertes irréparables. Qui sait, en effet, si cet étranger n'est pas un gros manufacturier, qui aurait eu l'intention de s'y établir, mais qui ne l'a pas fait à cause de cela? C'est chose bien possible, n'est-ce pas? Mais, nous espérons bien que la cité n'y a rien perdu. En tous cas, maintenant que la paix est à peu près signée, nous souhaitons que tous les citoyens, à quelques partis qu'ils appartiennent, se donnent une sincère poignée de main, et qu'ils travaillent avec une nouvelle ardeur à la refaire de ses pertes, si elle en a essuyées ou à augmenter l'ère de prospérité qui règne actuellement. Voilà le vœu, bien sincère et bien affirmé, de tous ceux qui ont vraiment à cœur, le progrès matériel et l'avancement de cette cité: "La paix, comme le dit l'axiome si connu, vaut toujours son pesant d'or". Cependant, loin de nous l'idée de blâmer l'opportunité de cette lutte! Au contraire, nous affirmons emphatiquement qu'elle a été nécessaire et utile. C'est un fait avéré que, sans elle, nous n'en serions pas au point où nous en sommes. Nous devons donc beaucoup de remerciements à nos échevins pour avoir mené à bonne fin une question si épineuse et partant si importante.

Dimanche matin, à 10 heures a.m., M. l'abbé F.-A. Bachand, fils aîné de M. H. Bachand de Saint-Liboire, comté de Bagot a été ordonné prêtre par Sa Grandeur, Monseigneur Paul Bruchési, à l'église Saint-Joseph, rue Richmond, Montréal. Plusieurs parents et amis assistèrent à l'ordination.

—Il est fortement question du choix de M. John Leonard, C.R., comme candidat libéral à l'élection fédérale prochaine. M. Leonard a beaucoup fait pour le parti et nous serions heureux de son choix. Il n'y a aucun doute qu'il serait un candidat sérieux, car il jouit d'une grande popularité. On parle aussi de M. Labarron, qui, aux dernières élections fédérales a diminué de beaucoup la majorité de l'honorable McIntosh. Que ce soit l'un ou l'autre la victoire sera facile à remporter dans Sherbrooke, car l'indication du baromètre est tournée complètement vers le rouge. Le travail qu'a fait le vaillant député de Sherbrooke, M. le Dr P. Pelletier, a porté de bons fruits. Les citoyens ont commencé à concevoir l'importance qu'il y a d'avoir un représentant ami du gouvernement.

—Le Dr L.-C. Pachand, oculiste et coroner de Sherbrooke, était de passage à Montréal, samedi et dimanche dernier. Il a assisté, samedi matin, chez les Dames de la Congrégation de Notre-Dame, à la prise d'habit de sa filleule et nièce, mademoiselle Hermenie fille cadette de M. T.-L. Archambault, autrefois notaire à Sherbrooke. Il n'y a que cinq ou six semaines, le frère et la sœur de Mademoiselle Herménie, maintenant portant le nom de Sœur Sainte-Marie-Lactance, étant tous deux en voyages de noces allèrent la visiter et lui faire leurs bons souhaits: M. Rodolphe, son frère, quoique jeune encore occupe une position de confiance à Toronto. Il est premier teneur de livres dans une manufacture qui lui paye un salaire de près de quinze cents dollars annuellement. Sa sœur aînée, mademoiselle Régina, a marié un jeune homme descendant de l'une des plus braves familles de Varennes.

L'OEUVRE DE SEPT ANNEES

La place que le Canada occupe aujourd'hui

(DISCOURS DE SIR RICHARD CARTWRIGHT A TORONTO, 10 DECEMBRE 1903.)

Une période de sept années et demie s'est écoulée depuis que les destinées de ce pays furent confiées à un gouvernement libéral. Vous savez tous que cette administration libérale a remplacé une administration conservatrice qui avait détenu le pouvoir pendant dix-huit ans. Maintenant le temps est venu de comparer impartialement ce qui a été accompli pour le Canada au cours de ces deux périodes respectives de gestion publique.

Je ne prétends pas, pour ma part, que le gouvernement libéral soit immaculé. Comme Sir William Mulock vous l'a dit, j'ai eu quarante ans d'expérience de la vie publique au Canada et je suis, au moins, parfaitement d'accord avec sir John Macdonald sur un point, c'est que le Canada n'est pas un pays facile à gouverner. De fait, le Canada occupe une situation presque unique.

Il existe chez nous des difficultés politiques et géographiques. Nous ne sommes pas une population homogène. Loin de là. Des questions de race et de religion surgissent constamment parmi nous. En somme, gouverner le Canada est et sera toujours une tâche considérable. Que treize hommes, dans l'administration des affaires de la moitié d'un continent, puissent être au pouvoir sept ans et demi sans commettre d'erreurs, sans se tromper, et même sans faire quelques fautes, est presque absolument impossible. On a pu commettre ou omettre certaines choses. Il me souvient que le duc de Wellington à qui l'on demandait quel était le meilleur des généraux, répondit que ce n'était pas celui qui n'avait jamais commis de fautes, car il n'en existait pas, mais celui qui s'en apercevait le plus tôt et les réparait le plus vite.

Du reste je ne prétends pas que notre gouvernement soit sans tâche, mais je vous demande de nous juger d'après les grands résultats accomplis, résultats qui sont visibles pour tout homme qui connait quelque chose aux affaires du pays et de mettre la situation que le Canada occupe aujourd'hui, en 1903, en regard de celle où il se trouvait en 1896.

Je demande que l'on nous juge d'après ces résultats.

Et je vous dirai ce que je revendique pour le parti libéral et pour le gouvernement libéral auquel le parti libéral a confié les affaires du Canada pendant les derniers sept ans et demi. Je dis qu'en 1896, nous avons trouvé le Canada dans un état de stagnation, presque de dépeuplement, du moins avec une population qui s'était accrue, si peu qu'elle était restée stationnaire. Nous avons trouvé le Canada — ce qui est pis — déshonoré et rabaissé aux yeux du monde et je vous demande de considérer le bon renom dont jouit le Canada aujourd'hui.

Si, demain, nous remettions à d'autres les rênes du pouvoir, nous laisserions le Canada dans la situation la plus élevée qu'il ait jamais occupée au point de vue commercial, financier et politique, depuis qu'il est devenu une nation ou même une confédération.

Je dis que nous avons grandement allégé le fardeau de l'impôt, car notre tarif préférentiel est une mesure beaucoup plus féconde en résultats que nos ennemis et aussi nos amis ne l'ont pensé.

Je dis, qu'outre cela, nous avons doublé nos revenus bruts et presque quadruplé nos revenus nets. Je dis que l'augmentation dans le volume total de notre commerce, pendant les derniers sept ans et demi, a été plus élevée même que l'augmentation totale de ce commerce pendant les trente années qui ont précédé notre régime.

Nous avons trouvé la population du Canada en 1896 presque stationnaire. Si toute la vérité était connue je pense que notre population n'a guère augmenté de plus de 30,000 par année pendant plusieurs années. D'autre part, il y a toutes raisons de croire que l'an dernier, calculant à la fois l'accroissement de l'immigration, le développement naturel du pays et l'augmentation normale de notre population, l'augmentation de la population du Canada a été de 200,000 à 300,000 âmes — ce dernier chiffre est plutôt le vrai. Dans l'espace d'un an, sous une administration libérale, notre population s'est accrue d'un plus grand nombre d'âmes que pendant dix années du régime de nos prédécesseurs.

Voilà pour le côté matériel.

Que dire maintenant du renom du Canada au dehors? Lorsque nous montâmes au pouvoir, personne ne me contredira si je dis que le Canada était ignoré et négligé par l'étranger. Si, par hasard, quelque journal parlait de nous, c'était pour nous railler, c'était pour dire que ce pays était le foyer et le refuge des tripoteurs, ou, comme un ancien premier ministre conservateur s'exprimait au sujet de son cabinet, c'était "un nid de traîtres." (Rires et appl.).

Quelle est aujourd'hui la situation du Canada devant l'opinion? Le Canada ouvre la marche. Les hommes d'Etat anglais plus éminents citent les faits et gestes de notre pays et montrent en exemple à leurs compatriotes le progrès et la politique du Canada. Nous avons aujourd'hui une place de choix dans les conseils de l'Empire. Le Canada est connu, est l'objet d'études, est cité comme modèle. Le temps prouvera que la politique du Canada, une fois adoptée, sera le facteur principal pour la solution des grands problèmes qui agitent en ce moment l'Empire britannique.

Il se peut qu'il y ait encore de plus grandes choses en réserve pour nous si nous savons profiter de l'occasion. J'admets volontiers que le gouvernement libéral a eu une rare bonne fortune, mais je dis que ce gouvernement s'est servi de sa bonne fortune pour le plus grand bien du Canada.

LA POLITIQUE DE M. CHAMBERLAIN

L'opinion d'un homme public d'Angleterre

On nous communique la lettre suivante qui provient d'un homme politique important d'Angleterre, dont nous taisons le nom pour le moment:

"Je suppose que les assemblées de M. Chamberlain ont soulevé parmi les assistants tout l'enthousiasme dont les journaux ont parlé, mais en dehors de ce cercle restreint et des admirateurs personnels de M. Chamberlain, j'ai raison de croire que celui-ci n'a pas réussi à faire accepter ses vues par les électeurs anglais.

"La politique, dans ce pays, ne se fait pas de la façon ordinaire. Il n'existe pas ici de politicien de profession. Il y a une immense armée de gens en Angleterre qui ne s'intéressent à rien en dehors de la politique. Devenir homme d'Etat est une carrière spéciale. Les questions publiques sont toujours en discussion. C'est tellement le cas que lorsque le Parlement s'ajourne et que la saison de la chasse est close, ces gens doivent s'occuper de politique sous peine de mourir. Ce qui fait que depuis le milieu d'octobre jusqu'à ce que le Parlement se réunisse de nouveau au printemps, la marmite politique bouille sans cesse. Si ce n'est pas une chose, c'est une autre. Mais, dans le moment, à cause de la propagande de M. Chamberlain, la question intéressante est la politique fiscale.

"Je pense que l'éclat impérial qui enveloppait les déclarations de M. Chamberlain aux débuts de sa campagne a disparu un peu devant les appels aux mauvais instincts qu'on a introduits dans la lutte. Les manufacturiers qui pourraient peut-être profiter d'un retour vers la protection et les ouvriers sans travail à qui l'on cherche à persuader que ce changement sera une panacée à leur misère, sont pressés d'approuver la nouvelle politique par des manœuvres qui feraient honneur au talent d'un Boss Tweed ou d'un Boss Croker, pour corrompre les voteurs de New-York. Voilà à quel degré on a abaissé l'agitation actuelle en Angleterre pour amener la réforme de la politique fiscale.

Et pourtant je crois que la grande majorité des industries dans ce pays sont très hostiles à la politique de M. Chamberlain. Naturellement, l'idée de consolider l'empire par un lien unique d'intérêts particuliers a de l'attrait pour les Impérialistes qui s'imaginent qu'il suffit de s'adresser aux colonies pour obtenir leur coopération sous forme d'abolition des droits protectionnistes sur les produits anglais et ensuite leur contribution aux frais d'entretien de l'armée et de la marine. Au fond je crois que c'est ce dernier résultat que M. Chamberlain poursuit.

Une étude attentive de la situation m'a convaincu que les classes laborieuses de ce pays réalisent que la protection, sous n'importe quelle forme, mais surtout sur les objets alimentaires, signifie l'augmentation du coût de la vie. Cet aspect de la question a été démontré clairement par les chefs libéraux et par des unionistes et des conservateurs comme Devonshire, Goschen, Hicks-Beach, Ritchie, lord Hugh Cecil, Winston Churchill et d'autres.

Vous devez vous rappeler que M. Chamberlain, est, sans conteste, le plus grand organisateur politique que ce pays ait jamais connu: clairvoyant, rusé et usant de tous les moyens qui peuvent avancer sa cause.

"Je n'ai qu'à vous demander pourquoi lord Minto a été continué dans ses fonctions de gouverneur et à vous renvoyer au discours qu'il a prononcé au banquet des chambres de Commerce à Montréal, pour vous indiquer par quelles influences M. Chamberlain veut capter l'opinion publique. Ce qu'il a fait à l'égard de lord Minto, il l'a fait aussi pour d'autres. Si vous prenez la peine de chercher, vous constaterez que toutes les résolutions adoptées par les Boards of Trade du Canada, en faveur de M. Chamberlain, sont le résultat de circulaires et de lettres distribuées par des agents bien au courant.

En outre, M. Chamberlain n'a pas hésité à user de son influence auprès des représentants de toutes les colonies depuis les plus importantes jusqu'aux moindres; et en conséquence, on a vu les députations, des adresses, des expressions de regrets à la suite de son départ du Bureau colonial et des résolutions favorables à sa politique de mythe.

Mon opinion sincère est que le plus longtemps les élections en Angleterre seront retardées, plus la propagande de M. Chamberlain perdra de son intérêt mais non du dégoût qu'elle inspire au public, et il n'est pas nécessaire d'en dire davantage.

Vous y trouverez suffisamment matière à réflexion.

NOUVELLES DE SOREL

Un club libéral très achalandé.— Deux nouveaux brise-glace construits sur la rivière Richelieu. — Le pont de glace.— Rumeurs dans la politique municipale.— Les quarante heures

(Correspondance particulière.)

Sorel, 17.

Le Club Libéral, quoique à ses débuts, compte déjà près de trois cents membres dont la contribution est payée. Ouvert chaque soir à la masse des ouvriers qui vont s'y reposer des fatigues de la journée, il offre à nos amis un intéressant passe-temps pour les longues et froides soirées de la gare saison. Les orateurs aux dernières assemblées ont été MM. J. A. Proulx, J. D. Flamondon, L. D. Ste-Marie, A. Moisan et autres. Vendredi soir, le 18, aura lieu une grande assemblée spéciale à laquelle d'importants orateurs adresseront la parole.

—Notre vieil ami M. Nazaire Provost a commencé la construction de deux nouveaux brise-glace, l'un sur le Richelieu en face du chantier Manseau et l'autre à Sainte-Anne de Sorel. Ces importants ouvrages obtenus par notre député M. Bruneau, à la dernière session vont être des protecteurs puissants pour nos côtes riveraines. M. Provost aura aussi à réparer plusieurs autres de ces brise-glace, endommagés par les débâcles dernières.

—On m'apprend ce soir, mercredi, que M. Anthime Desrosiers, gardien aux chantiers du gouvernement, est malade depuis une huitaine de jours, est beaucoup plus mal et que son état inspire des inquiétudes.

—Les amateurs de patin vont pouvoir s'en donner cet hiver. On a établi sur la rivière Richelieu un spacieux patinoir bien enclos, et sur la belle glace patineurs et patineuses vont s'en donner à cœur joie. Le patinoir sera éclairé par 16 puissantes lumières électriques, on pourra se réchauffer dans une jolie chambre et y prendre un bon repos, puis reprendre ses ébats sur la glace luisante jusqu'à ce que l'heure vous avertisse de regagner le logis.

—On a fait le "ballisage" de la traverse entre Sorel et Berthier, mercredi le 16 décembre. C'est à peu près à la même date que l'an dernier. C'est une satisfaction générale que de voir le pont de glace s'établir si tôt sur le Richelieu et le St-Laurent. Notre commerce local en bénéficie largement.

—On m'informe que les taxes municipales se sont bien payées. Je n'ai pas encore de chiffres exacts. Le 15 était la date à laquelle tout contribuable voulant devenir électeur devait s'être acquitté de ses redevances municipales. J'entends chuchotter cent rumeurs sur les élections prochaines aux sièges de l'Hôtel de Ville. Le 25 janvier prochain, les contribuables auront à élire un maire et trois échevins. M. le maire Paradis reviendra-t-il briguer les suffrages des électeurs? Il m'a dit: "non" et, pourtant je crois que c'est le désir de la population de le voir occuper encore ce poste pour deux ans. Alors il faudrait l'élire par acclamation. Il est fort probable que l'électorat municipal consacrera cette proposition. Les échevins sortant de charge sont MM. Wm. Morgan, Olivier Lesieur et P. Duhamel. Dire que si les trois échevins tiennent à se présenter, ils n'auraient point d'adversaires, serait téméraire. La rue, les clubs et les ateliers sont pleins de rumeurs qui parlent d'aspirations diverses. Les contribuables en disposeront sans doute pour le plus grand avantage de la ville.

—Les exercices des Quarante Heures, commencent ce matin, le 17 décembre.

—Le dragueur "Laval" qui a été construit à Ottawa, il y a quelques années à peine, subit cet année un radoub complet sur les chantiers du gouvernement, à Sorel.

A STE-JULIE, VERCHERES

(Correspondance particulière)

Ste-Julie, 17. — M. V. Emile Roy qui était de passage à Ste-Julie est de retour d'un voyage aux Etats-Unis. Il doit passer une partie de l'hiver par ici.

A BERTHIER

En Haut

(Correspondance particulière)

Berthier 17 — La convention des Médecins du district de Joliette avait lieu, ici, hier sous la présidence de M. le docteur A. Laurendeau, de St-Gabriel de Brandon.

M. Victor Allard, maire, de notre ville, avait gracieusement mis, à la disposition de l'assemblée, la magnifique salle du Conseil, à l'hotel de Ville.

Un grand nombre des médecins du district étaient présents. M. le Dr E. P. Lachapelle, président du bureau provincial d'hygiène, de Montréal, a daigné rehausser de sa présence l'éclat de cette belle réunion. La séance s'ouvrit à 2 heures p.m.,

Le docteur Aumont, de la paroisse du St-Esprit, secrétaire de l'association fit d'abord lecture des minutes et procédés de la dernière séance; puis, dans une agréable causerie le docteur Lachapelle traita des rapports des médecins entre eux et avec leurs clients, et, finit en donnant une courte lecture d'hygiène publique et privée, suggérant en même temps que tous les médecins de la présente association, en de si importantes réunions, prennent part à la discussion et émettent, sans crainte, leurs idées personnelles. Le docteur J. O. Gadoury, de cette localité, présenta ensuite un travail très élaboré sur la neurasthénie. Plusieurs autres travaux furent aussi présentés.

L'assemblée siégea ensuite en comité aux fins d'établir un tarif maximum et minimum acceptable et dont tous les médecins du dit district devront se servir; le Dr Lippé, de Ste-Mélanie, propose enfin une résolution demandant au bureau des Gouverneurs du Collège des médecins et chirurgiens de la Province de Québec d'organiser une caisse de secours mutuels pour tous les médecins et chirurgiens de la Province; il a été décidé que cette question, vu sa grande importance, soit plus sérieusement discutée à une séance ultérieure. Après compte rendu de l'état financier de la caisse de l'association donné par M. le docteur Aumont, ces disciples d'Esculape se sont séparés, fixant au 14 mars 1904, leur prochaine réunion qui, sera tenue à L'Assomption.

COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

Des cadeaux de Noel.—Election des officiers de la C. M. B A.—Une sympathique démonstration des notaires en l'honneur du juge Madore

(Correspondance particulière)

St-Hyacinthe, 17. — M. Girouard, le tailleur bien connu à l'emploi de la maison M. O. David & Cie, vient d'être plongé dans un deuil bien profond, par la mort de son épouse, Madame Girouard a succombé au commencement de cette semaine, à une maladie cruelle qui la faisait souffrir depuis plusieurs mois.

—La manufacture Eastern Township Corset Company, distribue à ses clients pour les fêtes de Noël, la plus jolie carte d'affaires que nous ayions vue depuis bien longtemps. Cette carte nouveau genre constitue un élégant porte-lettres en argent oyidé.

—A l'occasion du passage en cette ville, de Madame Hargrave, il y avait réception, mercredi après-midi, chez Mlle Eva Sicotte, au village de La Providence.

—M. Madore, inspecteur des Postes, de Montréal, était en ville ces jours derniers, revenant de faire une inspection annuelle, à St-Pie.

—L'excellente société de secours Mutuel, appelé C.M.B.A. a procédé, hier soir, à l'élection de ses officiers pour l'année prochaine. Voici quel a été le résultat de l'élection. Président M. Léon Palardy; 1er vice-prés.: J.-A. Roy; 2e Vice-prés.: B. Massé; Séc.-Archiviste: J.-A. Grenier; Séc.-financier: M. Beauregard; trés.: L.-A. Lapalme; Syndics: C.-A. Boivin, J.-N. Dubrûlé, L. Plamondon, T. St-Jean, L.-A. Massé; Com.-Ordonnateur: J. Mathieu; Sentinelle: Ths. Lajoie.

—A la résidence de M. Joseph Nault, notaire et Chevalier de St-Grégoire le Grand, les notaires de St-Hyacinthe, s'étaient donné rendez-vous, pour souhaiter la bienvenue à son Honneur, le nouveau juge, l'honorable Madore. A 8 heures, son Honneur fait son entrée accompagné de trois notaires. M. Nault qui avait bien voulu ouvrir toutes grandes les portes de sa maison, que les notaires connaissaient déjà, a lu l'adresse suivante:

A l'honorable J.-A.-C. Madore,

Juge de la Cour Supérieure,
Pour le district de St-Hyacinthe.

Honorable Monsieur,

Si les membres du barreau du district de St-Hyacinthe ont appris avec satisfaction votre élévation au poste de juge de leur district, veuillez avoir l'assurance qu'il est une autre profession dont les membres, bien qu'en rapports moins fréquents avec leur juge, ne pouvaient manquer de saluer avec plaisir la nomination d'un avocat distingué à la magistrature de cette ville.

Je veux parler des notaires de notre district, dont je suis heureux d'être l'interprète en ce moment, pour vous souhaiter la bienvenue au milieu d'eux.

Les notaires de St-Hyacinthe ne pouvaient laisser passer votre accession au poste d'honneur, mais de tant de responsabilités, de juge de ce district, sans joindre leur voix au concert d'accueil sympathique qui l'a salue ici et ailleurs.

Nos félicitations vous sont dues, car votre nomination est la reconnaissance d'un caractère intègre, de succès dans l'exercice de la profession d'avocat, d'un grand esprit de travail, et des qualités éminentes comme juris consulte.

En terminant, soyez persuadé que les notaires de ce district, sont de vos justiciables, les plus loyaux et ceux dont les vœux sont les plus sincères pour le succes de votre nouvelle carrière. Qu'elle soit longue et fructueuse. Et il ne saurait en être autrement, persuadés que nous sommes, que la justice trouvera en vous l'un de ses interprètes les plus éclairés et les plus dignes.

Les Notaires du District de St-Hyacinthe.

M. le juge a répondu à termes choisis et bien sentis. Il a dit:

Messieurs les Notaires,

Je ne serais pas homme, si je demeurais insensible devant la démonstration enthousiaste que vous me faites ce soir; à l'exemple de vos cousins les avocats du district, parlant pour eux-mêmes et la population de St-Hyacinthe, vous ne me ménagez pas les compliments et les souhaits, laissez-moi vous le dire. J'en suis flatté et très reconnaissant; le notaire, bien qu'en contact plus éloigné que l'avocat, avec le juge (car tous deux sont hommes de Loi) a des rapports fréquents avec lui; et soyez assurés, Messieurs les notaires, que vous serez toujours les bienvenus auprès de moi, et que mes humbles services vous sont acquis d'avance.

On a bu le champagne pour mieux sceller les liens de cette bonne et franche amitié qui doit régner entre les hommes de loi. A dix heures l'assemblée s'est ajournée, "Sine die".

Etaient présents: Joseph Nault, Jos. O. Guertin, Jules St-Germain, Joseph Morin, Elzéar Chabot, J. de L. Taché, F.-X.-A. Boisseau, Eugène Sicotte, J. L. Cormier, Albert Jodoin, Horace St-Germain, Frs. Borduas, S. Carreau, J. C. Désautels, J.-P. Bazinet, Rob. Deschêne,

RECEPTION EN FRANCE

Parlementaires anglais et agents des colonies

(Correspondance particulière)

Paris, 19.—Le parti parlementaire anglais qui visitait récemment la France était accompagné des agents-généraux des diverses colonies de l'Empire britannique, qui reçurent une invitation spéciale. Pour le Canada il y avait trois représentants, à savoir ceux du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard. C'est la première fois que les agents-généraux Canadiens apparaissent en leur qualité officielle, c'est-à-dire jouissant des mêmes prérogatives que tous les agents généraux des autres colonies autonomes. Cette invitation faite aux agents généraux du Canada par la France était tout-à-fait délicate, à cause des liens du sang, qui existent entre ces deux pays.

Un des événements principaux qui se sont produits au cours de cette visite, a eu lieu samedi d'il y a trois semaines, quand les parlementaires anglais et les agents-généraux eurent une fête à Versailles. A cette occasion les hôtes français exprimèrent sans équivoque tout le plaisir qu'ils avaient de rencontrer les représentants des diverses colonies britanniques, mais spécialement ceux du Canada et de l'Australie. Et M. D'estournelles de Constant, sut profiter de l'occasion pour leur souhaiter la bienvenue la plus cordiale. M. Gaston Meunier, député, et le frère de M. Henri Meunier de l'Ile d'Anticosti et M. Louis Girod, gouverneur honoraire des colonies firent les mêmes politesses.

Un lunch fut servi dans la spacieuse Galerie des Batailles, où s'éjournaient récemment le roi et la reine d'Italie.

En répondant à ces civilités, sir William Houldworth, remarque que cette échange de courtoise amitié entre l'Angleterre et la France aura de très bons résultats pour l'un et pour l'autre des deux pays, car il naîtra non seulement entre la France et l'Angleterre, mais aussi entre la France et les colonies anglaises de très bons sentiments.

Sir W. Peace, et M. Duff Miller, ce dernier représentant du Nouveau-Brunswick parlèrent aussi, le premier en anglais et l'autre en excellent français. M. Miller a été particulièrement heureux dans ses remarques sur le Canada; aussi les auditeurs français ne lui ménagèrent pas les applaudissements.

Voici le passage le plus saillant du discours de M. Miller.

M. d'Estournelles de Constant,
Messieurs et Mesdames,

"D'abord laissez-moi vous exprimer toute ma gratitude pour le plaisir que vous me procurer en me fournissant l'occasion de vous remercier au nom de mes collègues des autres colonies et en mon nom personnel et spécialement pour la délicate attention que vous avez eue de nous inviter à accompagner à Paris les délégués Anglais. Parmi nous il y a trois représentants du Canada. Si les Anglais vous connaissent bien, en étant tout de même un peuple voisin, nous Canadiens nous vous connaissons d'autant mieux que nous vivons ensemble dans une commune, dans une bonne entente, dans l'union et même dans une sincère cordialité et sur le pied d'une même égalité.

"S'il existe entre les Canadiens-français et les Canadiens-anglais, quelque différence notable, c'est que nous, qui sommes pourtant la majorité donnons souvent la préférence à nos compatriotes français. A preuve de ceci, je dirai que dans la province de Québec, dont la superficie est à elle seule plus vaste que celle de la France, nous vivons soumis à des lois originaires de l'ancienne coutume de Paris, et ce qui est encore une autre preuve, c'est que pour premier ministre du Canada, nous nous avons choisi un Canadien-français, sir Wilfrid Laurier. (Zppl.) Je m'apperçois que vous le connaissez bien.

La France et l'Angleterre étant alliées toutes deux au Canada, il est naturelle que nous souhaitions qu'il se produise un rapprochement entre elles, notre désir le plus grand serait de les voir unies toujours par les liens d'une amitiée solide.

Un dernier mot est pour vous réitérer l'expression de nos remerciements très sincères pour la démonstration enthousiaste et si grandiose dont nous avons été l'objet, et soyez assurés que nous retournerons dans notre pays en gardant de vous tous un souvenir impérissable."

A l'Elysée, il y eut aussi grande réception la veille de la fête à Versailles; le président de la République reçu les délégués avec lesquels il lia connaissance, mais quand les représentants canadiens lui furent représentés il leur fit l'accueil le plus cordial.

A SAINT-ESPRIT

(Correspondance particulière)

St-Esprit, 16. — La pluie d'hier matin nous a fait espérer avoir plus d'eau pour l'approvisionnement de l'hiver, mais ça n'a été que de courte durée et sans bénéfice pour les puits.

—Déjà un certain nombre de cultivateurs sont obligés d'aller chercher de l'eau à la rivière, les puits étant asséchés.

—Hier avait lieu l'inauguration du Chatéauguay et Nord de Montréal à Joliette. Bravo! Plusieurs habitants de Montcalm sont allés saluer Sir Wilfrid Laurier à son passage à Ste-Marie Salomée, où une adresse lui a été présentée.

—"La Patrie" et le "Cultivateur" se poussent dans St-Esprit, je vous le dis. Samedi dernier un agent du "Cultivateur" parcourait les rangs de la paroisse offrant son journal pour 6 mois à raison de 50 centins avec, comme prime, une image de piété et le portrait de monsieur le curé de Saint-Esprit.

A YAMASKA

(Correspondance particulière)

Yamaska 17 — M. Aimé Pélissier de St-Sévérin était l'hôte ces jours-ci de Mme M. Pélissier, sa mère, M. Delisle sa dame et leurs filles Amanda et Emélie sont venus faire visite à Mme Pélissier qui les a reçus bien cordialement.

—M. Narcisse Auclair et son épouse de Montréal, Mme Bodreault de Sorel, mère de Mme Olivier Parenteau ont passé quelque temps en promenade chez M. Olivier Parenteau. Ces visiteurs ont accepté l'aimable invitation de la part de M. Joseph Salva d'une très aimable et amusante soirée qui avait été préparée en leur honneur.

Le chant de Mlle Marie Ange Salva a été très bien goûté et les magnifiques morceaux de musique qu'elle a exécutés ont été très bien réussis. M. Arthur Salva s'est fait entendre avec grand succès dans son répertoire de chansons comiques.

M. et Mme Auclair sont retournés dans leur famille enchantés de l'accueil qu'on leur a fait à Yamaska.

—Sont de passage ici M. Edouard Denis, de St-Jean, agent d'assurance et M. Napoléon Gingras de Montréal.

—C'est avec plaisir qu'on apprend que M. Hector Lafleur dont la santé laissait à désirer, est maintenant assez bien pour vaquer à ses affaires.

—M. et Mme Louis Lafleur de Montréal étaient ici ces jours derniers.

—Nous recevons à partir d'aujourd'hui notre malle de Montréal, l'avant-midi au lieu du soir.

—M. Joseph Cournoyer a eu le malheur de perdre un porte-monnaie contenant une vingtaine de piastres dans le chemin public. Heureusement quelques instants après le portefeuille fut retrouvé par M. Alberic Parent qui le remit à son propriétaire. On devine sa joie légitime.

NOTRE COURRIER D'OTTAWA

L'enquete sur l'incendie de l'Université—Un nouveau chevalier de la Légion d'Honneur

(Dépêche spéciale au "Canada")

Ottawa, 16. — Le lieutenant-colonel J. B. Davidson, secrétaire de l'Association d'artillerie canadienne depuis 25 ans, a l'intention de démissionner.

—M. A. D. Decelles, de la Bibliothèque du Parlement, vient d'être nommé chevalier de la légion d'honneur par le gouvernement français.

—La Chambre de Commerce élira ses officiers dans le courant du mois de janvier. Voici la liste des membres mis en nomination :

Président.—John R. Reid et Denis Murphy, M. L. A.

1er vice-président—Denis Murphy, M. L. A., et James W. Woods.

2e vice président—Jas W. Woods et George S. May.

Membres du conseil.—Geo. Burn, C. J. Booth, Jas. Ballantyne, A. W. Fleck, D. M. Finnie, G. F. Henderson, John McKinley, John Coates, W. H. Dwyer, P. Whelen, S. Gamble, W. P. Hinton, A. W. Ault, Geo. S. May et A. Holland.

Membres du bureau d'arbitrage, élus par acclamation.— N. A. Belcourt. M. P. J. R. Booth, T. C. Bate, le maire Cook, Thos. Askwith, Wm Northwood, R. M. McMorran, David Maclaren, G. H. Perley, P. D. Ross, Hiram Robinson et C. C. Ray.

—Les pasteurs protestants ont formé une association connu sous le nom de "Conseil des Eglises fédérées", qui luttera aux prochaines élections municipales pour un programme de réforme.

—L'ingénieur Ker a fait son rapport à l'assemblée du comité de l'aqueduc, hier soir. De nouveaux tuyaux ont été posés sur nombre de rues. Le coût des travaux s'élève à $32,810.

—Le Rév. P. McGurty, O. M. I., vicaire de l'église St-Joseph, a succombé, hier aux brûlures reçues pendant l'incendie de l'université. C'est la troisième victime.

Obsèques du Père McGurty. — Le nouvel architecte. — Réunion du clergé.— La commission des transports

(Service spécial du "Canada".)

Ottawa, 17. — On vient d'apprendre que le 13 octobre Sir Henry Strong, ex-juge en chef de la Cour Suprême a obtenu la qtsmission du juge O'keefe de porter un revoiver. On ne connait pas la raison alléguée par l'ancien magistrat, mais d'après la loi il a du déclarer que sa vie était en danger.

—Les funérailles de feu le Rév. Charles McGurty, O.M.I., victime du feu de l'université d'Ottawa ont eu lieu ce matin à l'église St-Joseph au milieu d'un grand concours. La messe a été chantée par le Rév. Père Dufly, de Tuesbury Mass., assisté de diacre et sous-diacre. Mgr Duhamel a chanté l'absoute. On a chanté la messe harmonisée de Ferrault.

—L'université d'Ottawa doit ériger une bâtisse temporaire pour les écoliers pensionnaires près de l'institution et l'hôtel Albion fournira les repas.

—Le Rév. Père Fallen, est venu de Buffalo pour assister aux funérailles de feu le Père McGurty.

—L'hon. M. Parent est venu ici aujourd'hui par affaires concernant le pont de Québec.

—M. Doughty le nouvel archiviste de la Puissance est arrivé à Ottawa pour remplir ses nouvelles fonctions.

—L'ex-échevin Campbell est de nouveau candidat dans le quartier Wellington.

—Le clergé du diocèse se réunit lundi à l'archevêché pour discuter les moyens à prendre pour venir en aide à l'université d'Ottawa.

—Le capt. A.-H. Brouechu, arrêté ici hier sur la demande du chef Carpenter pour faux prétextes et assaut à Montréal, est de retour à Ottawa.

—Les constables d'Ottawa ne sont pas satisfaits de l'augmentation de salaire qu'on vient de leur accorder. Elle varie de $2.50 à $5 par mois.

—L'inspecteur des bâtisses Pratt vient de donner des avis ordonnant de placer des échelles de sauvetage sur toutes les bâtisses de plus de deux étages.

—M. Thomas Mackie, député de Renfrew Nord, déclare que tout indique l'élection de M. Hale candidat libéral dans ce comté. La lutte est une des plus chaudes que l'on ait vue dans ce comté depuis bien des années.

—M. Aimé Geoffrion, était à Ottawa aujourd'hui pour affaires avec le ministre de la justice.

—Il y a eu une jolie représentation hier soir au Russell, pour le bénéfice de l'Université. On y a joué "le 20 septembre". Mgr Duhamel y assistait.

—La commission des transports a siégé aujourd'hui à huis-clos. Après les fêtes elle siégera à Halifax et St-Jean, et invitera les membres des Chambres de Commerce à la rencontrer pour donner leurs vues. Ensuite, elle visitera Québec, Montréal, Toronto et l'Ouest. On dit que M. Chas. N. Bell, de Winnipeg, sera nommé secrétaire avec un assistant de Montréal. Il y aura aussi un ingénieur de nommé.

—Les dindes se vendent ici 18 centins la livre.

—Le ministre des Travaux Publics a reçu aujourd'hui une députation de personnes intéressées dans la navigation de la Spanish River, Ontario.

Les dernières nouvelles de la Capitale Fédérale

(Service spécial du "Canada")

Ottawa, 18.—Avis de compagnies nouvelles parus dans l'officiel : The Mutual Credit Association (Ltée.), Montreal; capital $10,000; H. Thibault, A. Paillascio, E. W. Hillman, A. A. Loughton, Ernest Fellay.

Imperial Button Works (Ltée.) $10,000; Montréa; Thos. Lidstone et autres.

The Laferrière Lumber Co., Montreal; capital $120,000; P. H. Laferrière, S. P. Stearns, R. Forget, D. Coyle, R. Fielder.

Consolidated Rubber tile Co., of Canada, Montreal; capital $50,000; W. P. Kearney, G. Langlois et autres.

The Northern Industrial Company; capital $50,000; Montreal; Hon. R. Prefontaine, J. L. Perron, Louis Parent et autres.

—Thos. E. Whelan, est nommé officier du revenu à Prescott.

—M. Whitney, président de la compagnie qui fabrique les cloches marines submergées que M. Préfontaine est allé voir à Boston était à Ottawa aujourd'hui et a proposé au gouvernement d'adopter ce nouveau moyen de faciliter la navigation.

—Les souscriptions au Canadian South African Memorial Association s'élèvent à $12,720 jusqu'à ce jour. Les dernières souscriptions ayant été reçues du Manitoba.

—A l'officiel: Le roi approuve la célébration générale de sa fête au Canada le 24 mai et de la fête officielle le 9 novembre.

—Nouvelles compagnies : The Cape Breton steamship company; capital $400,000; Sydney, N. E.

Ottawa, 18. — Le juge MacTavish vient de faire rapport sur l'enquête qu'il a tenue sur l'hôpital civique. Il s'accorde avec le rapport de Dr Bryce, l'inspecteur d'hygiène. La bâtisse n'est pas idéale, mais on peut la rendre acceptable en y faisant des améliorations. Il indique ces améliorations et recommande aussi de changer les règlements.

—Le magistrat O'Keefe a entendu ce matin des plaintes contre MM. Booth et Edwards accusé d'avoir violé le règlement concernant l'emplement du bois dans les limites prohibées. Il a suspendu les actions pour permettre aux accusés de se conformer à la loi.

—Le juge Sedgewieth a refusé ce matin l'émission d'un bref d'habeas corpus pour Sarah Menard condamnée à deux années et demie de détention pour vol. M. Mahon son avocat entend en appeler à la Cour Suprême.

—M. Mortisson M. P. et M. A. E. Woods gérant du Vancouver Western et Yukon sont ici pour affaires avec le département des chemins de fer.

—On dit que M. J. X. Perrault qui était ici aujourd'hui sera le secrétaire français de la commission des transports. M. Belle de Winnipeg en sera le secrétaire anglais.

—M. J. O. Laferrière, de Hull souffre de paralysie. M. Laferrière est secrétaire des écoles depuis vingt ans. M. Addard Parent le remplace dans ce poste.

—La Stark Electrical System, une nouvelle compagnie de Toronto offre à la ville un système téléphonique à 25 pour cent de réduction de ce qu'elle paie maintenant.

—Les différentes églises protestantes viennent de former une fédération pour prendre une part active dans les élections municipales. Ils demandent entre autre choses la réduction du nombre des licences.

—Le Rev. Père Constantineau, ancien recteur de l'Université d'Ottawa, vient d'écrire de San Antonio, Texas, une touchante lettre de sympathie au Rev. Père Emery, le recteur actuel.

—La première assemblée de Canadien-français durant la campagne pour la mairie tenue hier soir à la salle Pepin a endossé la candidature de M. D'Arcy Scott. MM. Pinard, Boudrault Charlebois, Beaudoin, Corbeil ont parlé.

—Les taxes civiques perçues cette année à Ottawa, sont de $950,663.

UNE BALLE DANS L'OREILLE

(Spécial au "Canada")

Papineauville, 17.—Ce soir vers sept heures, un journalier du nom de Godefroi Cayer, a tenté de se suicider en se tirant une balle dans l'oreille.

On ne sait pas quel motif a poussé le malheureux à cet acte de désespoir. L'état du malheureux est très grave.

Sosthène est au concert avec sa belle-mère, une énorme dame de 126 kilos.

—Ah ! soupire-t-elle en minaudant, cette musique me transporte...

—Si elle pouvait seulement le transporter à trente lieues d'ici ! murmure entre ses dents Sosthène.

LA PROSPÉRITÉ DU CANADA

Notre Commerce — Nos Exportations

LE CANADA TIENT LA TÊTE

A l'assemblée tenue à Toronto, Sir Richard Cartwright avait fait préparer pour les projections lumineuses plusieurs tableaux.

Voici les deux qui ont été les plus frappants et qui résument d'une façon saisissante les progrès accomplis par notre pays.

ACCROISSEMENT COMMERCIAL

Voici le tableau de l'accroissement général des grands pays du monde pendant la dernière année écoulée:

Pays	Augm.	Moyenne
Canada	$227,472,289	107.43
Japon	129,359,208	97.20
Colonie du Cap	87,031,400	52.50
Etats-Unis	775,058,014	47.18
Italie	197,468,942	.599
Allemagne	683,111,578	38.59
Belgique	206,037,529	34.84
Rép. Argentine	65,004,094	11.31
Suisse	81,755,421	26.52
Grande-Bretagne	822,453,702	6.29
France	300,875,900	21.98

Le Canada tient la tête avec une moyenne d'accroissement de 107.43 p.c.

EXPORTATIONS

Voici la marche ascendante de nos exportations depuis la confédération.

Année	Exp. de produits de la ferme	Total
1868	$ 19,746,222	$ 57,567,858
1869	20,952,109	60,174,781
1870	25,814,780	73,573,190
1871	22,462,430	74,173,618
1872	25,085,858	82,639,663
1873	29,238,357	89,489,922
1874	33,269,311	89,351,928
1875	29,958,865	77,886,979
1876	31,751,234	80,966,435
1877	28,909,993	75,875,393
1878	32,028,611	79,523,667
1879	33,720,068	71,491,255
1880	39,901,905	87,911,458
1881	42,628,546	98,290,823
1882	51,490,171	102,137,203
1883	43,162,862	98,685,804
1884	35,343,957	91,406,496
1885	39,855,397	89,238,361
1886	39,718,212	85,251,314
1887	43,073,172	89,515,811
1888	40,155,657	90,263,000
1889	37,308,818	89,489,167
1890	31,915,025	96,749,143
1891	39,634,599	98,417,216
1892	50,708,134	113,963,375
1893	51,785,989	118,591,52
1894	49,559,622	117,521,944
1895	50,106,898	113,638,803
1 93	50,89[illegible]	12[illegible],52
1897	57,227,898	137,950,253
1898	77,364,755	164,152,083
1899	69,696,045	158,596,965
1900	83,6[illegible]5,416	191,894,723
1901	86,276,797	196,487,632
1102	95,313,897	211,610,286
1903	114,641,863	225,343,724

Nos exportations totales ont doublé depuis 1896 et quintuplé depuis 1867

Les exportations de produits agricoles ont doublé depuis 1896 et décuplé depuis 1867.

A l'Institut Canadien.— L'enquete sur l'incendie de l'Université.— La Société Littéraire.— Mairie et échevinage

(Service spécial du "Canada".)

Ottawa, 20.—Il y avait un bel auditoire à l'Institut Canadien à l'occasion de la deuxième conférence sous la présidence d'honneur de Mgr Duhamel. M. l'abbé Lecocq, supérieur de Saint-Sulpice a fait une très intéressante conférence sur "Léon XIII et la papauté", faisant l'éloge du grand pontife et du bien que son pontificat a produit pour l'Eglise et le monde entier. M. Horace St-Louis a chanté deux chansons. Mlles Mongenais et Robitaille figuraient aussi au programme.

—Le col. Gourdeau, sous-ministre de la marine vient d'être fait juge de paix, pour Ontario.

—Une nouvelle messe de Noël harmonisée par le Dr Henri Desjardins, de Montréal, sera chantée pour la première fois à la messe de minuit à l'église St-Jean-Baptiste, ici.

—Trois marchands d'Ottawa, W. McMillan, bijoutier, A.-A. Fournier, nouveautés, et la maison "Two Macs", ont été victime des fraudes avec des mandats forgés de la Dominion Express Company, au montant de $125.50. Les mandats étaient de $40, $45 et $10.50 respectivement. Ils ont été présentés en échange d'effets qu'un jeune inconnu a achetés au moment où on allait fermer ces établissements. Les mandats étaient censés avoir été émis par le bureau de la Compagnie à Spencerville, Ont. Ils ont d'abord été acceptés par les banques, tant ils semblaient réguliers.

—L'enquête du coroner Baptie sur les circonstances de la mort du Rév. Père Fulham s'est terminée par un verdict de mort accidentelle de blessures qu'il s'est infligées en tombant d'une fenêtre de l'université en voulant échapper aux flammes. De plus, le jury déclare qu'aucun témoignage n'a revélé l'origine de l'incendie.

Le coroner a soumis au jury une lettre signée "L. Larose" de Montréal, dans laquelle ce personnage inconnu ici déclare qu'il avait été induit en erreur en disant que le feu n'avait été mis. On n'a pas ajouté de foi à cette lettre.

—L'association des membres de l'église presbytérienne St-Paul a décidé de prendre un récensement des protestants demeurant à l'est du canal Rideau qui n'assistent pas aux offices dans le but de trouver un moyen de les engager à suivre les exercices religieux.

—L'échevin Askwith qui vient d'être choisi candidat par la convention bleue de Russell et qui a consenti à s'immoler demeure dans la ville d'Ottawa et représente au conseil de ville le quartier Rideau.

—M. Henri Desjardins, notaire à Hull, a répété vendredi soir devant la société littéraire une très jolie conférence sur "Le mouvement poétique au Canada" déjà donnée par lui devant le public d'Ottawa. M. Desjardins, un poète de race connait son sujet à fond. Il a hautement intéressé son auditoire. Un excellent programme de musique et de déclamation précédait et suivait la conférence. En l'absence de M. Briand, le président, M. Vincent Perrin, le vice-président de la société présidait. La société marche de succès en succès.

—Il y aura lutte sur toute la ligne pour la mairie et l'échevinage. Le maire Cook se retire. Il y aura trois candidats : les échevins Ellis et Enright et M. D'Arcy Scott. Les échevins Ross, Hopewell, Pinard et Slattery se retirent du conseil. Les candidats canadiens-français sont les suivants :

Quartier Dalhousie, l'échevin Plouffe.

Quartier Ottawa, les échevins Lavoie, et Champagne et M. Boudreault.

Quartier By. Les échevins Payment, Desjarcins. MM. Moïse Lapointe et Gilbert Julien.

—M. Martin Griffin, bibliothécaire du Parlement est revenu d'un voyage en Europe avec Mlle Griffin.

A ST-CASIMIR, PORTNEUF

(Correspondance particulière)

St-Casimir 16 — Il y a eu ici, mercredi dernier une magnifique réunion des membres du cercle agricole de cette paroisse, et nous avons pu constater que le cercle fait des progrès marqués a ant atteint cette année un chiffre d'affaires de $400.00. Après une courte discussion, un programme de concours très intéressant fut adopté pour l'année prochaine. Après la reddition des comptes, M. Joseph Tessier, président du cercle, en quelques mots bien appropriés proposa un vote de remerciement à l'adresse de M. le curé qui remplit gratuitement l'office de secrétaire. Adopté à l'unanimité.

Les travaux de l'intérieur de notre église sont maintenant terminés et tous les étrangers qui la visitent sont d'accord à dire que c'est une des plus belles églises du diocèse. Aussi les Messieurs Giroux, de cette paroisse, ainsi que les architectes qui en ont tracé les plans, sont-ils félicités par tous les connaisseurs.

—Nous avons eu, ces jours derniers, deux fortes tempêtes de neige. Les gens de chantier surtout, qui craignaient de n'en pas avoir, en ont pour leur compte. Il règne ici une ère de prospérité remarquable : le commerce de bois est très actif, et les fromageries ont payé cette année des sommes plus élevées qu'en aucun temps précédent. Aussi les cultivateurs jubilent et le commerce général s'en ressent. On s'attend à l'élection partielle rendue nécessaire par l'élévation de l'hon. Jules Tessier au sénat et les politiciens commencent à aiguiser leurs griffes. Nous voyons déjà des prises de bec intéressantes.

—Les demoiselles Lanouette de cette paroisse qui dirigent l'école modèle de Ste-Geneviève de Batiscan, sont venues passer les fêtes de l'Immaculée Conception dans leur famille. On annonce pour le mois prochain le mariage d'un jeune mondain de cette paroisse avec une jolie blondinette de St-Thuribe.

—Un curieux pari a été engagé pour une course de chevaux. M. Jos Lintout l'a remporté en faisant une distance de huit lieues en deux heures, ça beaucoup intéressé les amateurs.

A HUNTINGDON

(Correspondance particulière)

Huntingdon, 16. — Le 8e concert annuel de la salle Moir, donné par les élèves du "Couvent" de Huntingdon, sous la présidence du Rév. curé Nepveu, lundi soir le 14 courant, a été couronné d'un beau succès. L'assistance était nombreuse et choisie.

Le programme était bien rempli, et a été exécuté à la lettre.

PROGRAMME

1.—Entrée, Marche militaire, Pianos, violons, Banjo, Guitar et Mandoline, Dlles McGinnis, Cora du Laux, Mary Callaghan et Rose Leahy.
2.—Salutary.
3.—Fleurs de l'Arc en Ciel.
4.—La chasseresse indienne.
5.—Musique "Vent et Tempête."
6.—Opérette, les "Bohémiens".

INTERMEDE

Rafraichissements, café, "Ice Cream", biscuits etc, etc.

2e PARTIE

1.—Dialogue, La vraie valeur.
2.—Musique, Sonate.
3.—(Scarps drill.)
4.—Musique, Dame Espagnole, par tous les instruments.

En somme la soirée a été très attrayante, et avait attiré une foule des alentours de "Huntingdon".

Mme Moir propriétaire du Moir's Hotel a contribué au succès de la soirée, pour une bonne part.

J'aime à dire, en passant, que l'hôtel est tenu sur un pied supérieur.

Mme Moir a eu le bon esprit de s'adjoindre un gérant Canadien d'une urbanité incontestable, M. Dan. Laurin, et un jeune commis de bar, aussi Canadien ; M. Edmond Belleau.

—Au moment où j'écris ces quelques lignes, il fait un froid intense, le thermomètre est descendu à 12 en bas du zéro et il souffle un vent du sud ouest qui encombre les chemins de neige, et empêche les gens de s'aventurer au loin. N'empêche que votre "serviteur" fait sa course, et a eu la chance de se geler une oreille. Il ne fait pas bon d'avoir le nez long par le temps qui court.

A STE-ANASTASIE

(Correspondance particulière)

Ste-Anastasie, 17.—Mardi soir, le 15, M. et Mme Oscar Vachon, de Lyster Station ont réuni leurs amis pour un splendide "Euchre Party". Cette soirée, la deuxième d'une série inaugurée, il y a quelques jours par M. et Mme D. H. Pennington, a été, on ne peut plus agréable sous tous rapports. Espérons que cet amusement si entraînant sera continué durant toute cette saison.

Ont remporté le 1er prix: Madame James Stewart et M. D. H. Pennington; Prix de consolation: Mlle N. Stewart et G.-W. Robins.

—Les officiers élus, pour le terme de 1904, dans la Cour Ste-Anastasie, No 515, de l'ordre des Forestiers Catholiques, sont:

Chef ranger, J.-B. Houle; V.-C.-R., Omer Morin; Sec.-arc., Dr A.-J. Boisvert; sec.-fin., Aimé Bilodeau; tres., Pierre Aubre; syndics, R. Paradis; Edm. Lacasse, Samuel Gosselin; officiers nommés, 1er conducteur, W. Fluet 2d conducteur, Felix Gosselin; sent.-int., Edm. Couture; sent.-ext., Donat Beaudet.

Officiers Commissionnés:

Député H.C.R., Joseph Goulet; médecin examinateur, Dr A.-J. Boisvert.

—La variole est venue visiter une famille à Lyster Station; la quarantaine a été levée hier. Il est à souhaiter que cette visite importune ne s'introduise pas ailleurs.

—L'abbé Alexandre Roy était de passage ici, ces jours derniers, l'hôte de son frère, l'abbé Phileas Roy, récemment promu à la cure de cette paroisse.

A ST-CESAIRE

(Correspondance particulière)

St-Césaire 17 — A une assemblée du conseil municipal du village de St-Césaire, en date du quatorze decembre 1903, où étaient présents MM. Napoléon Dubreuil, Didace Hamel, Candide Bousquet et Jean-Baptiste Lajeunesse, formant quorum sous la présidence de M. C. A. Phaneuf, pro-maire, il a été résolu à l'unanimité : que les membres de ce conseil déplorent la perte que viennent d'éprouver M. le maire et madame la mairesse C. Am. Bernard, par la perte de leur fils unique, Paul-Emile. Sur motion de M. Napoléon Dubreuil secondée par M. Didace Hamel, et adoptée à l'unanimité, les membres du dit conseil leur offrent leurs plus sincères condoléances. M. Candide Bousquet fait motion appuyé par M. Jean-Baptiste Lajeunesse, que copie des présentes résolutions soit transmise à la famille et adressée aux journaux "Le Canada" et "La Presse". Adoptée.

(Signé) C. A. PHANEUF,
Pro-maire.
P. DUPAULT,
Sect-Trés.

ECHOS DE LA VIEILLE CAPITALE

Installation du chef Trudel.— Un accident causé par le gaz.— Funérailles imposantes

Québec, 16.—Le capitaine Trudel a assermenté à 11 heures ce matin le serment d'allégeance et d'office. La cérémonie a eu lieu dans la salle de la cour du Recorder. Son Honneur le juge Déry est monté sur le banc à 10 heures. M. Chouinard, greffier de la cité ayant donné à Son Honneur le Recorder, communication des minutes officielles de la séance du conseil d'hier soir. M. Foley fit lecture du serment d'office que le nouveau chef prêta et signa. Après une entrevue dans le bureau de M. le juge Déry, Les échevins Gauthier et Casgrain installèrent le directeur de la police à son bureau. Il a été présenté à ceux de ses subalternes présents et a reçu leurs félicitations.

—Le gaz en a fait des siennes au No 149 rue St-Paul. En arrivant à son magasin d'assez bonne heure, M. Ferland a constaté une giorte fuite 7de gaz. Les locataires au dessus commençaient déjà à souffrir de l'asphysie quand l'éveil a été donné. De fait, on constata qu'une jeune fille était asphyxiée, et que M. et Mme Flynn, étaient très malades.

Le médecin appelé de suite prodigua ses soins aux patients. Toutes les personnes demeurant dans ces maisons affectées par cette fuite de gaz ont été obligées d'aller prendre logement ailleurs en attendant que l'on répare cet accident.

—Les funérailles de M. J. Antoine Carrier, commis-voyageur de la maison McCall et Shehyn de Québec ont eu lieu ce matin à Lévis, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

—Ce matin, un convoi de fret venant de Montréal, en passant vis-à-vis le moulin Paradis, à Lévis, a frappé un plançon qu'un cultivateur conduisait au moulin. Heureusement que le train allait à une petite vitesse, car il y aurait certainement eu un accident.

La fin de la crise ouvrière.— Mort d'une religieuse

(Service spécial du "Canada")

Québec, 17.—La décision du tribunal d'arbitrage que je vous ai annoncée laconiquement par le télégraphe a jeté la joie dans notre population. Si la misère n'était pas aussi grande qu'on a bien voulu le dire, il est impossible d'un autre côté de ne pas reconnaître que la suppression de plus de $200,000 de salaires dans un quartier ouvrier était de nature à jeter le malaise. Tout le monde va certainement approuver la décision des arbitres qui ont ordonné aux patrons de rouvrir leurs manufactures et aux ouvriers de reprendre le travail. Il y a il est vrai encore quelques points noirs à l'horizon et les plaintes des patrons contre les machinistes et des machinistes contre les patrons devront être étudiées par le tribunal d'arbitrage mais il faut espérer que la crise qui vient de se terminer va donner aux uns et aux autres l'envie de travailler et que plutôt que de cesser de nouveau le travail, il sera fait des concessions honorables de part et d'autre qui donneront satisfaction.

Les explications claires de l'arbitre des ouvriers au sujet d'articles de journaux blessants pour les deux autres arbitres ont donné satisfaction à ceux-ci et plutôt que de voir manquer leur mission au moment où elle pourrait être si utile, les trois arbitres ont facilement réglé le différend. Pourquoi y aurait-il plus d'entêtement dans les difficultés entre patrons et ouvriers ? Il n'y a pas beaucoup de chemin à faire pour en arriver à une entente et si au lieu de se traiter en ennemis, les uns et les autres veulent y mettre un peu de bonne volonté, il n'y a pas de doute que les arbitres lorsqu'ils seront appelés à donner leur décision sur les difficultés existantes sauront le faire à la satisfaction de tous.

Ce matin, toutes les manufactures ont rouvert leurs portes et les ouvriers ont repris le travail excepté à la manufacture Marsh où l'on ne recommence qu'à une heure cette après-mi, mais le personnel était déjà complet à 7 heures.

Xavier Beaulieu, employé aux bureaux de l'Immigration, vient de mourir. Il était malade depuis plusieurs mois, mais rien ne faisait cependant pressentir sa fin.

—La sœur Marie du Sacré-Cœur, née Augustine Houde, supérieure du couvent de Champlain, vient de mourir au Bon Pasteur. Elle était la sœur du Rvd J.-E. Houde, curé de Portneuf, et n'était âgée que de 38 ans.

—Le lieut.-col. Gourdeau, est venu hier à Québec, pour assister aux funérailles de sa belle-mère Mme Poston.

—A une réunion du Conseil Fédéré des Métiers et du travail tenue hier soir les membres présents ont passé des résolutions demandant l'élection du maire de Québec par le peuple et la suppression de la qualification foncière pour les échevins.

—Mad. Tremblay, du Cap à l'Aigle, s'est infligé des blessures graves en tombant de voiture. Le cheval ayant pris le mors aux dents, Mme Tremblay roula sur la voie et sa tête frappa contre un poteau de télégraphe. Elle fut relevée sans connaissance et elle est sous les soins d'un médecin.

—Ce matin, le nouveau chef de police le capitaine Trudel a fait connaissance avec tous les membres de la force municipale, les ayant convoqués pour l'occasion au poste de police No 1. Le nouveau chef en leur adressant la parole a dit qu'il agirait avec la plus grande justice n'ayant de préférence pour personne qu'il verrait à reconnaitre et récompenser le mérite et il désire faire de la force de Québec un corps sans peur et sans reproche.

Traversée périlleuse.—Les Artisans.—Mort de M. Lepage. L'Electrique de Lévis

(Service spécial du "Canada")

Québec, 18.—Le cap. Charles Kœnig, qui arrive d'Halifax où il a conduit le vaisseau phare Lutcher No 74, rapporte qu'il a eu une traversée de Québec à Halifax des plus dangéreuses. Parti de Québec le 7 au matin, il a sur une distance de 200 milles, navigué sans cesse au milieu des glaces. Arrivé à la Pointe des Monts, le vent s'est mis à souffler avec rage et pendant kingt-quatre heures il a fallu endurer une forte tempête de neige qui aveuglait et rendait la manœuvre du bateau presque impossible, les hommes de l'équipage étaient tous pris du mal de mer, et M. Douglas Sterns, inspecteur des bouilloires qui se trouvait à bord, dut remplir les fonctions d'ingénieurs et tenir les engins en mouvement. Dès que le vent se fut calmé, le froid devient plus intense et le vaisseau était couvert de glace qui allait toujours en épaississant. Arrivés à Summerside, I.P.E., on prit de l'eau et du charbon, mais il fallut quitter le port au plus tôt, car la glace menaçait de retenir le Lutcher et ce n'est que le 14 à 5 heures du matin que l'on a atteint Halifax. Les hommes d'équipages ont beaucoup souffert du mal de mer et c'est ajouté le Cap Kœnig, la traversée la plus périlleuse que j'ai faite.

—A une assemblée tenue à la salle Moisan, coin des rues St-Antoine et Ste-Hélène, les membres de la succursale Jacques-Cartier, de la Société des Artisans Canadiens-Français, ont élu les officiers suivants pour l'année 1904:

Président: Dr J.-A. Lamothe; 1er vice-président: M. Ls.-N. Santerre; 2e vice-président, M. Jos.-H. Chouinard; Secrétaire-trésorier, M. Octave Belanger; 1er commissaire-ordonnateur, M. Arthur Dussault; 2e comm.-ordonnateur, M. H.-Eugène Fiset; Censeurs, MM. Andréas Nadeau, O.-E. Marier et Arthur Gagnon; Médecin Examinateur, Dr J.-A. Lamothe; Représentant du Conseil Executif, M. Elz.-P. Couture.

Québec, 18.—Madame Thivierge demeurant à St-Roch a été frappée par les chars et renversée au coin des rues Saint-Roch et Des Fossés. Les passants qui l'ont relevée ont constaté qu'elle n'avait pas de blessures graves.

—L'enquête dans l'affaire des quatre jeunes gens accusés d'avoir volé et assommé le pilote Paquet a été commencée aujourd'hui en cour de police. Les accusés se disent innocents et M. Paquet semble disposé à retirer sa plainte.

—Ce matin, est décédé à St-Roch, rue St-Joseph, un vieillard très estimé et avantageusement connu dans le monde des affaires M. Joseph [illegible].

—On annonce aussi le décès à l'âge de 66 ans de M. L.-E. Mercenzie, notaire de Saint-Gervais.

—Le capitaine Bernier est de passage à Québec en route pour Ottawa où il verra les ministres fédéraux concernant son voyage au pôle Nord.

—Une dépêche de Montréal, annonce que M. Holman président de la Compagnie du tramway électrique de Lévis vient de réussir à négocier $100,000 de débentures, ce qui va permettre à la compagnie d'améliorer son matériel roulant et d'acheter des balayeuses et des charrues pour entretenir sa voie cet hiver.

—M. A.-G. Doughty, l'auteur de l'histoire des Plaines d'Abraham et de Québec "[illegible]" a offert l'emploi d'archiviste fédéral est parti aujourd'hui pour Ottawa.

—Un jeune garçon nommé Couture de la rue St-Olivier s'est fracturé la jambe en patinant au Palais.

—Mme Patry qui a refusé ce matin de prêter serment dans l'affaire du pilote Paquet sous prétexte qu'elle ne connaissait rien a été gardée à la disposition du tribunal en attendant qu'elle change d'avis.

Dans le monde de la mutualité.— Les succursales Saint-Jean-Baptiste et Saint-Sauveur élisent leurs bureaux.— Petits accidents

(Service spécial du "Canada".)

Québec, 20.—Les succursales St-Jean-Baptiste et St-Sauveur, de la Société des Artisans Canadiens-Français, viennent d'élire leurs officiers.

Succursale St-Jean-Baptiste

Les élections de cette succursale ont eu lieu à la séance du 17 décembre, dans la salle de l'église St-Jean-Baptiste, et les messieurs suivants ont été élus aux différentes charges:

Représentant du Conseil Exécutif, M. J.-B. Côté; Président, M. O.-E. Dallaire; 1er vice-président, M. Adélard Alain; 2ème vice-président, M. H.-C. Robin; secrétaire-trésorier, M. Ph. Lamontagne; 1er commissaire ordonnateur, M. H.-Elz. Vincent; 2e commissaire-ordonnateur, M. Ferdinand Auclair; 1er conseur, M. G.-M. Petitclerc; 2è censeur, M. Joseph Rochette; 3e censeur, M. H.-E. Larochelle; Médecin examinateur, Dr Watters.

Succursale de St-Sauveur No 145

Les officiers de cette succursale pour l'année 1904 sont les suivants:

Président, J.-T. Gagnon; 1er vice-président, Ferdinand Loranger; 2e vice-président, O.-N. Shink; Secrétaire-trésorier, Ferd. Audet, N.-P.; 1er commissaire-ordonnateur, Cyrille Gagné; 2e commissaire-ordonnateur, Jos. Renaud; 1er censeur, Ferd. Laroche, 2e censeur, Philéas Frédéric; 3e censeur, David Galarneau; Médecin examinateur, Dr Joseph Gosselin; représentant du conseil exécutif, Eugène Blais.

—Un jeune homme de Lévis, nommé Samson, en voulant prendre le bateau de la traverse a glissé et est tombé à l'eau entre le quai et le bateau. Il a été assez heureux pour saisir un morceau de glace et se tenir à flot en attendant qu'on le sortit de sa mauvaise position, ce qui n'a été l'affaire que de quelques minutes.

—Le cinquième assaillant du pilote Paquet est venu se livrer hier à la justice. Il se nomme George Patry et est monteur de son métier.

—On annonce le mariage prochain de M. Joseph Vézina, fils de feu J. O. Vézina, à mademoiselle Mathilda Paquet, fille de Madame veuve Joseph Paquet, de St-Roch.

UNE ENTREVUE INTERESSANTE

Avec le sénateur Dandurand.— La réorganisation des usines Clergue.— La campagne fiscale en Angleterre

L'hon. sénateur R. Dandurand a bien voulu nous donner hier soir de très intéressants renseignements sur la réorganisation des usines Clergue. Voici comment il s'exprime à ce sujet :

Plusieurs financiers importants de Londres nous ont assuré que si les actionnaires de la Consolidated pouvaient payer à MM. Speyers et Co. de New-York, l'emprunt de $5,000,000 qui leur a été fait, nous pourrions compter sur toute l'aide dont nous aurions besoin pour la réorganisation des usines du Sault.

Quand nous sommes partis de Londres, nous étions informés par câble que les actionnaires de la Consolidated avaient fait le nécessaire pour désintéresser la maison Speyer.

A notre arrivée à New-York, nous avons appris que le comité des actionnaires avait bien obtenu des signatures pour à peu près toute la somme requise, mais qu'il était douteux que ce montant fut réalisé pour le 15, date d'échéance de l'emprunt fait des Speyers.

D'autre part, d'après une dépêche que j'ai reçue, je suis porté à croire que, malgré la vente des actions de la Consolidated, vente opérée par Speyers hier,, ce dernier est prêt à accorder un délai pour le remboursement de la somme qu'il a avancée.

Les actionnaires font d'ailleurs le nécessaire pour réaliser le montant de l'emprunt.

M. Dandurand beut bien ajouter quelques remarques sur la politique anglaise de l'heure actuelle.

"Je constate dit-il que l'esprit de parti joue là-bas comme ici un rôle important dans la discussion des questions politiques.

Le parti conservateur se divise en deux clans : les uns suivent M. Balfour l'homme des demi-mesures, les autres, et c'est la grande majorité se réclament de M. Chamberlain qui a entrepris une campagne résolument protectionniste.

Au cours de ces dernières semaines les libéraux, indolents jusqu'alors se sont réveillés et ils semblent aussi actifs maintenant que le groupe Chamberlain.

Leurs chefs, Bannerman, Hackett, Rosseberry, Asquith, Haldane, ont commencé vigoureusement la lutte en faveur du libre échange. Le parti libéral semble compter beaucoup sur la défection des conservateurs influents que les doctrines de Chamberlain ont ralliés à leur programme. Citons surtout : le duc de Devonshire, sir Michael Hicks-Beach, Goschen, Ritchie, Elliott, lord Hugh Cecil et Winston Churchill.

Quant à l'état d'âme du peuple anglais, il est bien difficile de le définir.

Seules les élections partielles auraient pu nous renseigner si la question fiscale était carrément posée devant l'électorat mais jusqu'à ce jour, les candidats conservateurs adeptes de Chamberlain n'ont pas osé se présenter avec son programme.

Ils se sont déclarés les partisans de M. Balfour et tous ont cru nécessaire au triomphe de leur candidature, d'affirmer qu'ils ne voulaient pas taxer les produits alimentaires.

Hier encore, deux élections ont été faites à Londres même dans deux circonscriptions très conservatrices et bien que les candidats ministériels fussent des partisans connus de la politique Chamberlain, ils ont craint de le déclarer publiquement et se sont présentés simplement comme partisans de M. Balfour.

Ces faits semblent indiquer que l'opinion n'est pas encore mûre pour un changement aussi radical dans la politique fiscale de l'Angleterre.

Que sera cette opinion, demain, que sera-t-elle dans un an ? Il niappartient qu'aux prophètes de le dire.

—Que pense-t-on de M. Chamberlain en Angleterre ?

—Je ne puis vous donner qu'une impression résultant d'un séjour d'un mois à Londres même. J'ai pu constater là-bas que, dans les réunions publiques, dans les salles de concert, dans les théâtres, chaque fois que les noms des hommes publics sont mentionnés, chaque fois que leurs portraits sont jetés sur la toile, des acclamations enthousiastes saluent Edouard VII et Joseph Chamberlain.

Ce sont les deux figures les plus populaires en Angleterre à l'heure actuelle.

La popularité de Chamberlain à Londres s'explique du fait que Londres est la ville la plus conservatrice du Royaume Uni; mais l'impression qui m'est restée de ce que j'ai vu c'est que le nom de l'ancien secrétaire des Colonies est celui qui flatte le plus agréablement une foule anglaise.

Lord Rosebery vient bon troisième à Londres mais il aura fort à faire pour détourner dans l'esprit populaire son redoutable rival, dialecticien serré, orateur fécond en mots heureux qui plaisent au peuple tout en blessant au vif l'adversaire.

FETE UNIVERSITAIRE

Les étudiants libéraux acclament M. Préfontaine.— Le gouvernement provincial reçoit sa bonne part des applaudissements

L'hon. M. Préfontaine, représentant dans le cabinet libéral le district de Montréal, avait invité hier soir, les jeunes amis libéraux étudiants de l'Université Laval, des facultés de Droit, de Médecine et de Notariat, à participer à un souper aux huitres qui avait lieu au restaurant Bureau, au Bout-de-l'Ile.

A sept heures du soir, tous les amis étaient rendus au lieu de réunion et des chars gracieusement fournis par la Compagnie Le Terminal ont amené tous les convives au lieu du banquet. Les étudiants ont agrémenté le voyage de chansons et de joyeux propos, qui ont fait paraître très court le temps du trajet. Aussitôt l'arrivée, et après quelques coups de couteaux dans les huitres, on s'est mis à table.

La grande salle de l'hôtel pouvait à peine contenir tous les convives répartis sur un grand nombre de tables somptueusement garnies.

Autant qu'il nous a été possible de recueillir les noms du grand nombre des convives présents voici la liste des personnes dont nous avons constaté la présence.

Prés., Joseph Marchand E.E.D., P. Desbois, E.E.M., L'hon. R. R. Préfontaine, Lomer Gouin, Horace Archambault, l'hon. sénateur Cloran, MM Camille Piché, Lawrence A. Wilson, Dr G. A. Lacombe, Charles Archer C.R., Eug. Lafontaine C.R., Philippe Demers M.P., Honoré Gervais C.R., Robert Rocher, Godfroy Langlois, J. A. Drouin C.R., Marc Sauvalle, Gilbert LaRue, Wilfrid Lord, Wilfrid Rouillard, Paul Beaudry, J. A. Lalonde, O. Bellemare, Albert Arsenault, Chs. Desmarais, Jos. Beaudoin, E. G. Lemieux, Louis Chabot, Henri St-Georges, Geo. L. Bélanger, L. Bellemare, Omer St-Germain, Geo. Holmes, Arth. Provost, J. O. Belisle, J. A. Grenier, W. Moisan, J. A. Mousseau, Albert Clavel, Avila de Belleval, Tel. Beaudoin, Noël Guilbault, L. Roy, Chas. St-Pierre, L. A. Charest, Arsène Godin, André Rondeau, Lucien Giroux, Arth. Gosselin, Geo. Bouvier, Aug. Desjardins, Arth. Handfield, Armand Dugas, Aimé Leblanc, Alcibiade Brosseau, Jacques Cartier, Geo. Boivin, Dominique Jabour, Dr A. K. Malouf, Romuald Laurier, Evariste Lamy, M. Henri Lambert, M. J. E. Champagne, L. O. Hébert, Eugène Landry, Louis Deneau, Isaac Vandandaigne, Arthur Falcon, F. X. Turgeon, Jules E. Lareau, Henri Dubois, L. A. Amyot Arth. Lamarche, Gustave Archambault Eug. Potvin, Charles Larocque, J. Martel, E. Corriveau, S. Poulin, R. Maillet, Arth Ecrement, G. Lanctôt, Ernest Tellier, Alfred Marcil, Joseph Cousineau, Em. Gagné, E. Labelle, A. Hébert, G. Ménard, A. Martin, A. Boivin, A. Corsin, A. Denis, W. Cartier, A. Desserre, A. Dumas, E. Auger, R. Auger, D. Handfield, L. Baril, J. A. Huot, G. Gareau, G. Chalifoux, H. Ethier, G. Marcil, J. Arpin, L. Rock, L. Rondeau, E. Chenier, P. E. Lelanne, E. Lafond, N. Archambault, F. X. Mirault, J. Houle, Chs. Drapeau, Jos. Laframboise, P. A. Payment, Geo. Lonergan, Réné LaRivière, Guillaume Vileotte, J. G. Haton, Jos. Boulanger, Oscar St-Jean, Jules Hamelin, Guillaume Latour.

Lorsque l'heure des santés est arrivée le président des étudiants en droit libéraux, M. Joseph Marchand, et M. P. Desbois, président des étudiants en médecine libéraux, présentèrent la santé de l'hon. Raymond Préfontaine, qui était l'hôte de la soirée et le remercièrent grandement de l'invitation charmante qu'il avait faite aux associations d'étudiants de l'Université Laval.

Le ministre eut la gracieuseté de joindre au toast qui lui était offert, le nom de son collègue et ami, le député provincial, M. Lomer Gouin qui fut immédiatement invité à le suivre, dans la série des santés.

Ces deux ministres ont vaguement parlé de la période électorale, mais toujours en donnant à entendre que la jeunesse devait être prête pour le jour, où l'appel aux armes inviterait les défenseurs de la cause libérale à faire leur devoir.

L'hon. sénateur Cloran, qui fut ensuite appelé fit en français, avec la verve irlandaise qui le caractérise, une harangue patriotique qui fut subitement interrompue par l'arrivée de l'hon. Procureur Général M. Archambault amené spécialement au banquet par un tramway mis à sa disposition par M. Mullarkey.

M. Archambault qui se trouvait parmi ses élèves réveillait parmi eux les anciens souvenirs d'école et profita de cette nouvelle rencontre pour leur inculquer des idées franches et convaincues de constance et de travail dans les luttes, qui se préparent dit-il à courte échéance. MM. Philippe Demers, M. P., Eugène Lafontaine G.-A. Lacombe, M.-P.-P., Honoré Gervais et Godfroy Langlois, adressèrent des paroles d'encouragement et donnèrent aux jeunes amis libéraux des conseils patriotiques que leur inspirait leur longue expérience du passé.

L'hon. M. Préfontaine, qui avait ouvert la liste des discours en présentant la santé du Roi, bue suivant toutes règles admises clôtura l'assemblée en demandant à ses amis et invités de boire à la santé des présidents des différentes facultés.

Avant que l'assemblée fut terminée, M. Lawrence Wilson eut la gracieuseté d'annoncer qu'il prenait sur lui d'offrir à l'Université Laval les fonds nécessaires pour l'ouverture d'une chaire nouvelle dont la détermination sera laissée au choix des autorités de cette institution.

Ainsi cette réunion toute de bonne camaraderie et de parfaite entente aura un résultat définitif et durable qui fera honneur à celui qui l'a convoquée et qui bénéficiera à la jeunesse y ayant pris part.

M. Préfontaine doit être largement félicité d'avoir inauguré parmi les étudiants, ses amis, un nouveau mode de relation intime et de rencontre aimable que nous devons souhaiter de voir imiter parmi tous ceux qui ont à cœur l'instruction politique, le progrès et l'avancement de la jeunesse universitaire.

TRIPOT CHINOIS VIDE

Les détectives surprennent des Chinois se livrant aux jeux de hasard dans la maison de Lee Chu, interprète Chinois

Depuis quelques temps les limiers du chef Carpenter surveillaient la résidence de Lee Chu, l'interprète chinois, rue Lagauchetière. Ils en vinrent bientôt à la conclusion que l'on jouait ferme dans cette maison. L'on prit aussitôt des procédures pour enrayer ce mal. Hier soir, le chef Carpenter, le sous-chef Charpentier, les agents Riopel, Guérin, Dan McLaughlin et autres, se rendirent au numéro 574 rue Lagauchetière, près de la rue St-Charles Borromée où demeure Lee Chu. Ils pénétrèrent à l'intérieur et surprirent une quinzaine de chinoir qui étaient en train de soulager mutuellement leur gousset au jeu. Les policiers mirent immédiatement tous les joueurs en état d'arrestation. L'on manda la voiture de la patrouille et l'on fit transporter tous ces fils du céleste empire, dans les cellules du poste central.

Rien de plus typique que d'entendre ces gens sans nerfs, qui ne gesticulaient pas, ne trépignaient pas, mais, oh ! mais qui parlaient. L'appel nominal dura une longue heure, et quels noms !

Lee Chu, l'interprète chinois, auprès les cours de justice, dut fournir un cautionnement afin de retourner librement chez lui.

UNE GROSSE FRAUDE

Michael Armalay arreté hier soir a Grand'Mère.— Le prisonnier est conduit au poste

Michael Armalay, considéré, depuis des années, comme le plus riche et le plus influent des Syriens, est arrivé à Montréal, hier soir, sous la garde du détective Riopel qui l'avait arrêté à Grand'Mère.

L'accusé était le banquier des Syriens et tenait à Québec un établissement d'importations. Une maison de gros dont il était le commanditaire, s'émut un jour d'un voyage qu'Armaley avait entrepris aux Etats-Unis. Comme il ne revenait pas, on publia des avis dans les journaux. Le délai légal expiré, et le fugitif ne revenant pas, Bagsley et Wright mirent son établissement en liquidation.

Hier, la maison Siéyes et Genin, déposait une plainte à la sûreté, contre Armalay. La plainte l'accuse d'avoir obtenu sous de fausses représentations des marchandises pour au-delà de $1,400. 00

Hier après-midi un citoyen de Grand'Mère téléphonait au chef Carpenter qu'Armalay était à l'endroit ci-haut mentionné ; le chef envoya immédiatement le détective Riopel qui trouva l'oiseau au nid. Armalay était à vendre une grande quantité de marchandises. Quand il apprit que sa présence était signalée, il téléphona à l'un de ses créanciers lui offrant de tout payer ce qu'il lui devait; mais il était trop tard. Quelques instants plus tard on l'arrêtait.

SUITES D'UN ACCIDENT

M. O. Quevillon, plombier, demeurant à Outremont, réclame $10,000 de dommages-intérêts de la Montréal St. Ry. Le 7 novembre dernier, M. Quévillon descendait la rue de la Montagne quand sa voiture fut frappée par un tramway de la compagnie, allant, dit-il, à une allure immodérée: M. Quévillon fut violemment précipité sur le sol et à la suite de cet accident, il demeura plusieurs jours entre la vie et la mort. Aujourd'hui il souffre d'une paralysie partielle qui peut l'enlever d'un moment à l'autre.

COMTE DE VERCHERES

A l'assemblée générale des membres de la Société d'Agriculture les personnes suivantes ont été élues directeurs pour l'année 1904 :

M. Alphonse Jeannotte, Belœil; M. Signard Messier, Varennes; M. Edmond Charron, Verchères; M. Gilbert Jusseaume, Contrecœur; M. Armand Savaria, Ste-Julie; M. Louis Courtemanche, St-Antoine; M. Ludger Vary, St-Marc; M. Cléophas Bienvenu, Ste-Théodosie.

L'HON. H. B. RAINVILLE

Sa candidature à l'échevinage n'est pas chose certaine

Un journal du dimanche annonçait hier que l'hon. H. B. Rainville posait officiellement sa candidature à l'échevinage dans le quartier Duvernay.

Cette nouvelle était prématurée.

L'hon. H. B. Rainville n'a encore rien décidé au sujet de cette candidature.

"Je ne suis pas candidat, nous a-t-il déclaré. Je sais qu'on fait circuler dans le quartier Duvernay, une requête à l'effet de m'offrir la candidature pour les prochaines élections municipales. Je ne puis dire maintenant si j'accepterai ou non. Je n'ai rien encore résolu à ce sujet et à vrai dire, je ne réfléchirai sérieusement à la question que si l'on m'offre réellement d'être le candidat du quartier Duvernay.

CONFRERE DANS LE DEUIL

Mme Shallow, veuve de feu Thos. Shallow de St-Jean, Québec, et mère de M. F. D. Shallow, propriétaire du "Moniteur du Commerce", et M. T. E. Shallow, gérant de l'hôtel Victoria de Québec, est décédée hier après-midi à l'âge de 72 ans. Elle demeurait au No 147, rue Mansfield.

M. L'ABBE PROULX

M. l'abbé Proulx, curé de St-Lin et ancien vice-recteur de l'Université Laval à Montréal est très gravement malade. Il souffre d'une affection du foie et des reins qu'on attribue au surmenage. Il dut s'aliter il y a une semaine. Depuis, le mal n'a fait que s'aggraver et aujourd'hui les médecins ne conservent aucun espoir de sauver le malade. On s'attend à le voir passer d'un instant à l'autre.

Le docteur Rottot appelé avant-hier auprès du mourant ne lui aurait pas caché le danger de son état.

TENTATIVE DE SUICIDE

Vers 11 heures hier soir, une jeune femme, venait au poste numéro 5 demander au lieutenant de police Baker, de lui donner asile pour la nuit.

Vers une heure comme M. Baker faisait une ronde dans les cellules, la jeune femme, qui se nomme Mary Saunders, avoua au lieutenant, avoir absorbé du poison ; On la fit immédiatement transporter à l'hôpital Général. Là, les médecins voyant que son état n'avait rien de sérieux, la renvoyèrent à la station No 5. A peine était-elle dans la cellule qu'elle sortit une bouteille et en absorba le contenu. Le docteur O'Connor fut mandé en toute hâte et constata que le poison était du laudanum, et que la malheureuse était dans un état désespéré.

LA MORT DE MALETTE

(Correspondance particulière.)

Ste-Scholastique, 18.— Le verdict dans l'affaire de Roussin et Fret, accusés d'avoir causé la mort de Mallette, a été rendu jeudi soir. Les deux prévenus ont été reconnus coupables, et seront traduit devant le magistrat. Par une entente entre le coroner, les jurés et les officiers de justice, le verdict ne fut pas divulgué, dans le but de s'assurer de la personne des deux prévenus, qui auraient peut-être tenté de s'échapper, s'ils avaient eu connaissance de la décision des jurés. Vers huit heures, jeudi soir, les deux prévenus étaient coffrés et conduit hier avant-midi à la prison de cette ville. C'est M. L. Malrie qui a fait l'arrestation. L'enquête préliminaire aura lieu la semaine prochaine.

BLESSE AU CHAMP D'HONNEUR

De bonne heure samedi matin, un incendie a causé des dommages pour plusieurs milliers de dollars à la filature de coton d'Hochelaga.

En allant à ce feu une voiture de la station No 2 a été renversée et mise en pièces en se heurtant sur un tramway, près de la rue Moreau, rue Notre-Dame. Le pompier [illegible] Lodon a été blessé à la figure et le choc lui a causé des lésions internes. Après avoir reçu les soins des médecins de l'hôpital Notre-Dame il a été transporté chez lui où il devra demeurer quelque temps pour se rétablir.

Le pompier Farnham a été blessé à la figure, mais [illegible] sérieusement. Il a été pansé à l'hôpital Général puis il est retourné chez lui.

TRES BIEN, M. BUREAU

Le banquet donné jeudi soir par l'hon. M. Raymond Préfontaine aux étudiants libéraux a eu lieu à l'hôtel Bureau. Comme d'habitude le propriétaire du populaire établissement s'est dévoué pour accommoder ses hôtes. Il a donné un service parfait et tous les convives n'ont eu qu'à se louer de l'urbanité de M. Bureau.

LE DEPOT DU GRAND TRONC

M. Chs. M. Hays, gérant général du Grand-Tronc, a quitté l'Angleterre hier pour rentrer à Montréal via New-York. Il sera de retour ici, la veille de Noël.

On pense que M. Hays declarera officiellement dès son arrivée que le dépôt de $5,000,000 exigé par le gouvernement pour la construction du Grand-Tronc-Pacifique. a été fait par la compagnie.

On a déjà annoncé dans tous les journaux que ce dépôt était effectué, mais, jusqu'ici, les directeurs de la compagnie ont refusé de confirmer la nouvelle.

Le voyage de M. Hays en Angleterre n'avait d'autre but que le règlement de cette question de dépôt et on est à peu près certain que tout est arrangé à l'heure actuelle.

On a commencé à arpenter la section ouest de la future ligne et un certain nombre d'ingénieurs de la compagnie ont déjà établi leurs quartiers généraux à Winnipeg.

A ST-CONSTANT, LAPRAIRIE

(Correspondance particulière)

St-Constant de Laprairie, 20—Voici le résultat des élections des directeurs de la Société d'Agriculture du comté Laprairie, tenue à Laprairie, le 16 du courant.

Après lecture et adoption du rapport de M. J. Brosseau, registrateur et A. Grondin, notaire, auditeurs des comptes de la société, on procéda à l'élection du bureau de direction, les personnes suivantes furent élues directeurs pour l'année 1904.

MM. Hector Moquin, Edmond Ferrier Hilaire Guérin, pour la paroisse de Laprairie ; MM. [illegible] Longtin, Sollime Cardinal, Zénon Hébert, pour la paroisse de St-Constant ; MM. Joseph Boyer, pour la paroisse de St-Isidore ; M. Joseph Lussier, pour la paroisse de St-Philippe, M. Lucien Gagnon, pour la paroisse de St-Jacques le Mineur.

L'assemblée pour la nomination du président, vice-président et l'engagement du secrétaire-trésorier, se tiendra à St-Constant, le 4 janvier prochain.

La Société d'Agriculture du comté de Laprairie existe depuis au-delà de [illegible] ans et grâce à l'initiative de ses officiers surtout durant ses dernières années elle a fait beaucoup de progrès. Nous sommes aussi heureux [illegible] d'offrir nos remerciements à M. Come Séraphin Cherrier, [illegible] du comté d'avoir obtenu du gouvernement la somme de $1,000.00 [illegible] achat du magnifique cheval [illegible] appartenant à la dite société.

Un vote de remerciement a été proposé à messieurs les officiers sortant de charge.

A ST-PASCHAL

(Correspondance particulière.)

St-Pascal, 20.—Le vent est aux mutualités. L'avenir dira si cet engouement du peuple pour les sociétés de secours, est justifiable. De tous côtés nous arrivent des agents empressés, loquaces, faisant voir les avantages précieux qu'offre leur compagnie. Ce qui peut aider un peuple à s'enrichir, c'est le principe d'assurance bien appliqué. Que chacun fasse la part du raisonnement sous le choix d'une compagnie d'assurance. Soyons prudents, et n'allons pas nous engager au-delà de nos moyens. Voulez-vous, faire une économie qui donne profit ? Placez votre argent dans une bonne Compagnie à stock... Voulez-vous être charitable, aider, secourir votre prochain? Enrôlez-vous dans les sociétés de secours mutuelles. C'est la juste démarcation qu'il y a entre les deux modes... Je vous en prie, n'allez pas trop promettre, vous assujettir à des privations gênantes toute votre vie afin de rencontrer avec honneur vos versements trop élevés, pour, vers l'époque où la mort arrive, vous promener la canne à la main... Il y a à peine trois ans, pas plus de sept à huit de nos paroissiens faisaient partie de sociétés mutuelles. Aujourd'hui l'on compte trois cours bien organisées. Les Forestiers Catholiques y tiennent la tête avec un exécutif de soixante-et-cinq membres; l'Alliance Nationale avec quarante, et l'Union St-Joseph d'Ottawa, avec vingt. L'Union Mutuelle Universelle est à l'œuvre et bientôt elle pourra compter ici de vingt-cinq à quarante affiliés. Dimanche dernier, le 13 de ce mois, une réunion des Forestiers Catholiques avait lieu. Cette séance fut très brillante. MM. Racine et Leduc de Québec, étaient présents. Les élections des officiers se firent avec dignité et la discussion sur les affaires fut intéressante au plus haut point. MM. Racine et Leduc nous ont entretenu avec éloquence des progrès de l'Ordre et du besoin pour nous de fortifier nos rangs par de nouvelles recrues. Voici la liste des officiers pour l'année 1904. Chef-Ranger: P.-E. Côté; Vice-Chef Ranger, Calixte Duval ; Ex-Chef-Ranger, T. Boucher; Secrétaire-Archiviste, P. Dancause; Secrétaire-Financier, A. Tardif; Trésorier, C. Blondeau; Médecin de cour, Dr A.-N. Caron; Député-Haut-Ch. Ranger, H. Lachance.

—Une affaire délicate est le sujet d'actualité dans tout le comté. Il s'agit de faire perdre à St-Louis de Kamouraska son titre de chef-lieu du comté, et d'en doter la paroisse de Saint-Paschal. La population de Kamouraska fait valoir ses droits à la conservation du chef-lieu. D'autre part, les intérêts généraux de tout le comté exigent ce changement. Si ce changement s'opère en faveur de St-Paschal, c'est pour les bonnes raisons de sa position centrale dans le comté, et aussi de son voisinage avec l'Intercolonial. Espérons que les choses se règleront à l'amiable pour le plus grand bien de tous. Les hommes, qui, de part et d'autres, s'intéressent à cette affaire, sont animés des meilleures intentions; et nous avons confiance qu'ils sauront être dignes d'eux, en ne créant pas d'animosités regrettables par des discours inconsidérés. C'est le vingt-trois de ce mois que la chose se règlera devant le conseil de comté.

—La mort vient d'enlever à l'affection de son épouse et de ses enfants, un brave jeune homme âgé de vingt-sept ans, M. Thomas Langelier, ouvrier ébéniste chez M. Pierre Damboise. Nous offrons à son épouse et à ses enfants nos sympathies. Perdre, ainsi, en quelques jours un être si cher, le dévoué sustenteur de toute une petite famille, est une rude épreuve. M. Langelier laisse à son épouse deux mille dollars d'assurance sur sa vie. Mille piastres dans l'Union Mutuelle de Portland, et mille piastres dans l'Alliance Nationale.

—Nos cultivateurs se sont réunis en société à capital-actions pour l'exploitation d'une beurrerie. La propriété de M. Narcisse Labrie a été achetée pour cette fin. Rien ne sera épargné pour améliorer l'outillage et établir un établissement modèle. Nos félicitations sincères pour leur esprit d'entreprise, et leur résolution de tout faire pour parvenir à donner au marché un produit supérieur. Car. c'est faire beaucoup que de bien faire ce que l'on fait. Que messieurs les cultivateurs sachent une chose: c'est que, une compagnie de ce genre une fois instituée, il faut placer à la direction des hommes compétents et surtout désintéressés, ensuite, mettez-vous en garde contre l'esprit de critique, méfiez-vous des soi-disants mécontents, qui peuvent compromettre vos intérêts, mais restez unis, sans vos chefs, et vous obtiendrez des résultats surprenants. L'industrie laitière est une source de richesses pour nos cultivateurs.

A VERCHERES

(Correspondance particulière)

Verchères, 17. — Jeudi, le dix décembre dernier eut lieu à l'endroit ordinaire, assemblée régulière de la Cour St-François Xavier, de l'Ordre des Forestiers Catholiques, qui compte un grand nombre de membres parmi nous. Ce soir là, avaient lieu aussi, les élections des officiers pour 1904.

La lutte fut très contestée et la discussion tout en étant courtoise fut assez animée.

Après plusieurs tours de scrutin, les messieurs, dont les noms suivent furent élus.

Monsieur Alfred Langlois garde sa charge de député H. C. R., monsieur Brien est élu Chef-Ranger en remplacement de M. Luc Desmarais, Monsieur F.-X. Bouvier, Vice Chef-Ranger remplaçant M. Brien élu Chef-Ranger, M. Ph. Pigeon garde ses fonctions de Secrétaire Archiviste, M. Odilon Desmarais qui occupait le poste de Secrétaire Financier est remplacé par M. Armand Larose, M. V. Chicoine est élu Trésorier, en remplacement de M. Médéric Desmarais. Elus par acclamation : MM. Alexandre Langlois, 1er syndic, Zénon St-Pierre, 2e syndic, Wilf Chicoine, 3e syndic, Polydore Dansereau. M. D., médecin examinateur, Aldéric St-Pierre, 1er conducteur, Wilfrid Chagnon, 2e conducteur, Vital Chagnon, sentinelle intérieure et J. A. Lebeau, sentinelle extérieure.

—M. Edmond Collette, qui était à [illegible] une maison pour y installer un magasin a terminé ses travaux et a ouvert ses portes à la clientèle qui nous l'espérons sera très nombreuse.

—M. I. C. Guyon & Cie ont vendu leur magasin à M. Aimé Desmarais, qui [illegible] en grande possession, vers le [illegible].

—[illegible] fleuve [illegible] de la glace à [illegible] rives et l'eau monte assez rapidement, si le froid continue à se [illegible] au même degré, le pont de glace sera [illegible].

A L'ASSOMPTION

(Correspondance particulière)

L'Assomption, 17.—Mardi, le 15, a eu lieu l'inauguration du chemin de fer de la compagnie Chateauguay & Northern. Les supérieurs et les élèves du collège de l'Assomption, figuraient dans la foule qui était venue saluer Sir Wilfrid Laurier. Nous félicitons la compagnie et M. Mullarkey de ce succès dans la construction de ce chemin de fer qui doit donner à l'Assomption et aux paroisses environnantes un regain de vie. L'existence du pont du Bout de l'Ile et de cette nouvelle voie est sans conteste l'assurance pour nous d'un avenir de réveil des choses et de progrès certain.

—La mort fait toujours des victimes Madame Angèle Barnabé, épouse de M. Victor Forget, est décédée le 8 courant à l'âge de 55 ans. Son service funèbre a été chanté en l'église paroissiale. Le deuil était conduit par MM. V. Forget, A. Forget, E. McGowan, D. Riopel, J. Barnabé, et nombre d'autres parents et amis. Nous regrettons d'avoir à apprendre cette mort, qui a été précédée que de quelques jours de maladie et qui a surpris toute la population.

Nous prions les deux familles de croire en notre vive sympathie et en nos sincères regrets.

—Le 4 courant, en la salle académique du collège, les élèves ont exécuté un joli programme littéraire, musical et dramatique. Il y avait du brio, de l'entrain et de la franche gaité. La séance était essentiellement privée, néanmoins les quelques invités qui ont pu voir et entendre se souviendront d'avoir vécu ce soir là quelques heures de la vie collégiale, et en remercient qui de droit.

—Nous avons aussi à annoncer la mort de dame veuve D. Cadot, sœur de M. David Martel, boucher. Elle était très âgée, et sa fin a été presque soudaine.

Parmi ceux qui suivaient le convoi on remarquait MM. A. Cadot, M.D., de Montréal ; D. Latour, M.D.,; H.-V. Jarry, D. Martel, P. Ethier, J.-A. Piché, et plusieurs autres. C'est M. Arthur Cadot, vicaire à St-Henri de Mascouche, qui officiait.

Nos sympathies à la famille.

A CHARLEMAGNE

(Correspondance particulière)

Charlemagne, 17.— Vers une heure mardi midi, les citoyens de Charlemagne avaient le plaisir d'entendre dans leur localité même le cri toujours impressionnant du premier train regulier qui circulera maintenant sur la ligne nouvelle Chateauguay et Northern Railway. Les passagers comptaient parmi les sommités du pays. Citons le très honorable Sir Wilfrid Laurier et Lady Laurier, qui venait nous offrir en personne le cadeau depuis si longtemps désiré; le pont qui portera le nom LAURIER.

A cette occasion une foule de personnes des environs et toute la population de Charlemagne s'étaient fait un devoir de venir remercier et acclamer ce généreux donateur à la gare de Charlemagne.

Une adresse de remerciements lui était lue en même temps par le maire de la place, M. Omer Seguin.

Le magnifique hôtel Bonenfant, près de la gare était décoré avec goût. M. Donat Bonenfant s'était chargé des fusées qui annoncèrent l'arrivée et le départ du train spécial.

M. le curé Lesage, de St-Paul l'Ermite, s'était fait un devoir de venir saluer le très honorable Sir Wilfrid Laurier.

Remarqués dans la foule:

MM.. J. Marion, N.P., Ferdinand Picotte, Ulric Lachapelle, Honoré Bonenfant, J.-R. Picard, M.D., Félix Séguin, J.-Bte. Marion, Antoine Champagne, Jos. Bonenfant, Paul Lachapelle, Adolphe Payette, Jacques Hervieux, O.-B. Séguin, C. Archambault, Z. Sincerny, Louis Juneau, Olympe Deschamps, U. Dupras, Philéas Mathieu, W. Chambers, M. Jetté, M. Bonenfant, H. Quintal, D. Gignac, etc.

Les dames étaient aussi nombreuses: Madame J.-R. Picard, épouse du Dr Picard, Madame O.-B. Seguin, Mlle E. Seguin, Madame J. Hervieux, Madame U. Dupras, Madame F. Petit, etc., etc.

A ST-CUTHBERT

(Correspondance particulière)

St-Cuthbert, 17.. — Si nous jugeons de la force du parti libéral par l'appréciation que votre journal "Le Canada" reçoit nous pouvons augurer d'un grand succès à la prochaine campagne électorale.

La prospérité règne ici grâce à la politique éclairée du gouvernement.

—Nous avons cette année une académie tenue par les Révérendes Sœurs du Sacré-Cœur. Nous sommes très satisfaits et il y a encouragement. Une maison pour les filles sur le même pied nous vaudrait beaucoup.

—Nous regrettons toujours le départ du Dr Desorcy pour Roxton Falls et nous espérons que son succès couronnera ses qualités. C'est sur lui que nous comptions pour remplacer M. Chenevert, mais le sort en a décidé autrement.

—M. H. Lafontaine fabricant de vin a fait quelques milles gallons de très bon vin cet automne. Nous constatons du progrès dans cette branche d'industrie.

A ST-JEAN-BTE DE ROUVILLE

(Correspondance particulière)

St-Jean-Baptiste de Rouville, 17. — A peine venait-on de conduire au cimetière M. Alphonse Robert, dont les funérailles ont eu lieu la semaine dernière, que la mort faisait une nouvelle victime, en la personne de M. Félix Noiseux, qui, dimanche soir, succombait à une maladie de plusieurs mois, soufferte avec la plus grande résignation. Les funérailles ont eu lieu mercredi, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis qui tenaient à témoigner à la famille éplorée leur profonde sympathie. M. Noiseux laisse pour déplorer sa perte, une veuve, deux filles et trois fils.

—Madame Boudreault, de St-Albert, N.-O., est de passage à St-Jean-Baptiste. Madame Boudreault vient visiter sa jeune sœur, Mademoiselle Alice Renaud, pensionnaire au couvent des Révérendes Sœurs de la Présentation.

—M. et Mme Rodrigue Blanchet, de Dakota, sont de retour parmi nous. M. Blanchet ne parait pas enchanté des prairies de l'Ouest Américain.

Une jeune maman donne un bonbon à manger à son petit enfant, et pour lui enseigner la politesse, elle l'interroge ainsi :

—Qu'est-ce qu'on dit quand on mange un bonbon ?

A L'ANGE GARDIEN

(Correspondance particulière)

L'Ange Gardien 17 — A la dernière réunion de la Cour No 1258 C. O. F., ont eu lieu les élections annuelles qui ont donné comme résultat :

Chapelain. Révd. M. H. Nadeau ; Chef Ranger, Philippe Houle, réélu ; Député Haut C. R., Joseph Maynard, réélu ; Vice Chef Ranger, Edgar Maynard ; Ex-chef Ranger, Joseph Maynard, réélu ; Séc.-archiviste, C. H. Godin, M.D., réélu ; Séc.-financier, G. Et. Bérard ; Trésorier, Henri Dumas réélu ; Syndics, A. Ouellette, C. Benoit et Henri Mallette ; Délégué, Ludger Gladu ; Substitut, Joseph Maynard.

—M. le Dr Godin était à Montréal mardi par affaires.

—M. Napoléon Pratte et sa famille sont partis pour aller demeurer à Holyoke, Mass., où M. Pratte a acheté une très grande propriété. M. Henri Mercure et sa famille ont immédiatement pris possession de la résidence de M. Pratte, rue Broad.

—A la dernière réunion du Cercle Agricole de L'Ange Gardien, on a procédé aux élections des officiers et directeurs ; voici le résultat

Président, Rév. J. H. Nadeau réélu ; Vice-président, Louis Barré ; Directeurs, Philippe Houle, Félix N[illegible]eux, Urbain Brien, Moïse Rouleau, Henri Messier, réélus ; Sec.-trésorier, Pierre Lajoie.

—D'après toutes les apparences, le chant et la musique de Noël font le sujet de conversation chez les jeunes, et tout fait prévoir quelque chose de grand.

—Le Conseil Municipal du village, a passé un réglement prélevant six centins dans le cent pour les taxes de 1904.

Le Conseil de la paroisse a passé un réglement concernant le poids du pain, fabriqué ou vendu dans les limites de son territoire.

—Madame [illegible] en promenade chez son père M. le maire Mercure.

A NOTRE-DAME DU LAUS

(Correspondance particulière)

Notre-Dame du Laus, 17 — Monsieur Bruneau Moncion, maire de Notre-Dame du Laus accompagné de sa dame et de son fils Georges sont partis pour Papineauville où Monsieur le maire assistera au conseil du comté. Ils se rendront ensuite à Montréal où ils seront les hôtes de M. Moncion, officier de police. Ils iront ensuite à Ottawa et ensuite à Masson, chez leur fille Madame Thomas Fournier hôtelier. Nous leur souhaitons un heureux voyage.

A leur retour Mlle Azilie Moncion leur jeune fille devra aller passer une quinzaine chez Madame Vermant, rentière, demeurant à la Ferme Rouge.

—Mlle Victoria Quesnel, institutrice de Notre-Dame du Laus ira passer la vacance de Noël à Ottawa et chez sa mère à St-André Avelin.

—Nous parlons du mariage prochain de Melle Muriza Trottier avec Dominique St-Louis, veuf.

—Monsieur Thomas Wells agent de la Cie McClaren de Buckingham, pour la rivière du Lièvre ainsi que Monsieur Patrick McCabe sont partis pour un voyage d'exploration dans le Nord, passant d'abord par Buckingham, se rendant à Cheneville, Namur, Preston et revenant par la rivière du Sourd jusqu'à Notre-Dame du Laus. Ce voyage sera fructueux peut-être et ces messieurs trouveront peut-être un moyen de faire ouvrir un chemin qui permettra de mettre les villages et tous les cantons de la rivière du Lièvre en communication.

—Notre petit village semble tout coquet depuis que monsieur John McCabe a fait construire son magnifique petit cottage et nous apprécions aussi l'habileté que les MM. Bisaillon possèdent dans leur métier...... il faut tout dire, ces ouvriers ont un goût tout-à-fait délicat, et nous regrettons beaucoup que leurs travaux n'aient duré jusqu'à Noël pour se procurer le plaisir de prolonger leur séjour parmi nous.

A ST-HUGUES

(Correspondance particulière)

St-Hughes, 17. — Un accident qui aurait pu avoir de très graves conséquences, est arrivé mardi avant-midi chez M. F. Verronneau, cultivateur de cette paroisse.

Un jeune homme du nom de Eug. Tremblay, employé au service de M. Verronneau conduisait deux chevaux attelés à une voiture chargée d'une tonne remplie d'eau.

Parvenu au pont qui conduit à la grange la voiture commença à glisser, et de son poids entraina conducteur et chevaux au fond du ruisseau, qui, à cet endroit a 20 pds de profondeur. Le jeune Tremblay en a été quitte pour la peur, mais un des chevaux s'est tué en tombant. La perte que subit en ce moment M. Verronneau est évaluée à $125.00.

—Nous apprenons avec plaisir que M. Jos. Lamothe, est complètement rétabli d'une attaque de paralysie qu'il avait eue ces jours derniers.

A CARILLON

(Correspondance particulière)

Carillon, 17.—Le cercle Carillon, No 111 de l'Alliance Nationale, a eu une assemblée spéciale dimanche le 13 dernier, à laquelle MM. les auditeurs D. Murphy et J.-A. Ethier, ont fait un rapport très satisfaisant des livres tenus par le sec.-financier et trésorier M. W.-A. Lafond, qui présenta en même temps au cercle, son rapport annuel, adopté par une motion présentée à cet effet et votée à l'unanimité. Le cercle procéda ensuite à l'élection des officiers pour l'année 1904. Les MM. suivants furent tous réélus:

MM. A. Sauriol, curé de St-André, chapelain ; H. Legault, M.D., de St-André, président et médecin examinateur ; Euclide Ladouceur, marchand de St-André, vice-président ; W.-A. Lafond, de Carillon, secrétaire-archiviste, financier et trésorier ; Magloire Campeau, jr., de St-André, Com.-ord.; Léandre Laurin, de St-André, introducteur. Daniel Murphy, de Carillon et Thomas Raymond, de St-André, auditeurs.

M. J.-A. Ethier, a été de nouveau suggéré auprès de M. le président général, pour le S.P.G. auprès du Cercle.

Le cercle a passé sur proposition de M. W.-A. Lafond, des résolutions de condoléances, au confrère J.-A. Ethier, à l'occasion de la mort de son épouse, Madame J.-A. Ethier, née Rose Després, décédée à la fin de novembre dernier.

—M. Gédéon Thibaudeau, vénérable vieillard, est retenu chez lui de ce temps-ci par une forte indisposition. Espérons qu'il sera vite de retour à la santé.

—Le paie-maître des canaux, est attendu samedi prochain. M. Pierre Girard surintendant des canaux de Carillon et Grenville, en a averti les intéressés.

POUR LES CULTIVATEURS

Semaine commerciale. -- Les prix du marché.-- Le beurre et le fromage. -- Les produits de la ferme

SEMAINE COMMERCIALE

Les affaires en général, sont bonnes chez les détaillants de la ville et s'amélioreront encore avec les fêtes.

A la campagne on se plaint du manque d'eau en maints endroits.

Le commerce de gros est généralement satisfait des affaires de cette fin d'année.

Les marchés de grains

Il y a amélioration dans la demande par câblegramme de blé du Manitoba, et comme les prix offerts sont un peu plus élevés que d'habitude, il se fait quelques transactions importantes pour expédier par Portland ou par Saint-Jean N. B.

Il n'y a pas de changement dans la condition du marché pour les grains durs. Les affaires locales sont bien tranquilles et la demande d'exportation n'est guère plus active. Quelques ventes de lots de char d'avoine blanche No 2 ont été faites pour la consommation locale à de 34c à 34 1-2c, et d'avoine No 3, à de 33c à 33 1-2c le boisseau sur rails. Les prix d'exportation, à fret bas, jusqu'au port de mer, sont les suivants : Pois, 61c à 62c ; seigle, 51 1-2c ; orge No 2, 42c ; No 3, extra, 40c ; sarrasin, 43 1-2c, et avoine No 2, 28c à 28 1-4c.

Il n'y a pas de changement dans la condition du marché à farine. La demande est encore bonne pour la saison et le commerce est très satisfaisant.

Nous cotons : Patentes de choix du Manitoba, $4.60 à $4.80 ; forte de boulangers, $4.30 à $4.50 ; Patentes d'hiver, $4.25 à $4.35 ; straight rollers, $3.80 à $3.90 ; do en poche, $1.85 à $1.90 ; extra $3.60 à $3.70 ; do en poches $1.70 à $1.75.

Le ton du marché pour les blés moulus reste encore facile, mais il n'y a pas encore de changement dans les prix.

Nous cotons : son du Manitoba, $18; moulée $20 ; son d'Ontario, $18 à $18.50 ; moulée, $20 à $20.50 la tonne.

Les affaires dans l'avoine roulée sont encore satisfaisantes et les prix ne subissent aucun changement.

Nous cotons, : $1.75 à $1.80 la poche, ou $3.70 à $3.75 le baril.

Beurre

Le beurre arrive en grande quantité On se plaint que la qualité laisse fort à désirer dans la plupart des cas. On paie 19c la marchandise rendue à Montréal, les meilleurs beurres d'hiver.

La demande locale est satisfaisante. On vend au commerce de détail : Beurre crêmerie d'automne, choix, 22c ; beurre frais, 20 à 20 1-2c ; beurre ferme choix, de 17 à 19c ; qualité moyenne de 15 à 16c et beurre en rouleaux de 17 1-2 à 18c.

Fromage

Il n'y a pas de demande du marché anglais, disent les exportateurs qui n'attendent une reprise sérieuse qu'après les fêtes.

Les fromages de fin de saison sont les seuls qui donnent lieu à quelques transactions sur place, les détenteurs les vendent à 9c.

Produits de la ferme

OEUFS.—La demande pour la consommation locale est bonne et le marché est actif pour la saison. Le ton général est fermé et comme les arrivages diminuent graduellement les prix ont une tendance à la hausse.

Nous cotons par petits lots: œufs choisis, 25 à 26c; œufs conservés No 1, 22 à 23c; œufs chaulés de Montréal, 20 à 21c; œufs chaulés de l'Ouest, 19 à 20c la douzaine.

BASSE-COUR. — Il n'y a pas de changement important dans la condition du marché. Le ton est ferme, mais il est généralement moins actif par suite de la demande, mais on croit que l'activité va renaitre de plus belle demain et les jours suivants. Les arrivages ne sont pas considérables, mais ils augmenteront graduellement avec l'approche des fêtes.

Nous cotons; dindons frais, 15 à 15 1-2c; dindons gelés, 13 à 14c; poulets, 10 à 12c; poules, 7 à 9c; canards, 13 à 14c; oies, 9 à 10c la livre.

FEVES.—Les affaires sont plutôt tranquilles aujourd'hui et les prix restent les mêmes à de $1.55 à $1.60 le boisseau par petits lots ou à de $1.45 à $1.50 par lots de char.

MIEL.—La demande est bonne, mais les marchandises en vente sont rares.

Nous cotons: miel blanc, en gâteau, 13c, coloré, 9 à 10c la livre, sarrasin, 7 à 8c.

PATATES.—Le commerce est actif et le marché est ferme, car les approvisionnements ne sont pas considérables.

Nous cotons: 75c la poche par petits lots et de 60 à 63c par lots de char.

Le foin

Notre place est faible; à la campagne on obtient, en gare d'expédition, presque les mêmes prix que ceux cotés ici par le commerce de gros; la raison en est que notre marché est approvisionné par les cultivateurs qui vendent aux particuliers.

Sur plan nous cotons: No 1, de $9 à $10.00; No 2, de $8.00 à $9.00; mêlé de trèfle, de $7.00 à $8.00 et trèfle pur, de $6.50 à $7.00.

Le marché anglais est ferme et tranquille aux anciens prix du fait que les arrivages ont diminué et que le foin en route est en quantités assez considérables pour faire baisser les prix quand il atteindra le marché.

Peaux vertes

Le marché des peaux vertes a été actif pendant la dernière huitaine. Les peaux de bœuf sont faibles malgré la dernière baisse.

Nous cotons:

Bœuf No 1, 8 1-2c et No 2, 7 1-2 c. Taureaux, 6 1-2c. Veaux No 1, 10c et No 2, 8c la livre. Peaux de moutons, 75c. Chevaux No 1, $2.00, No 2, $1.50 et No 3, $1.00 la peau.

A ST-GUILLAUME D'UPTON

(Correspondance particulière)

St-Guillaume d'Upton, 18.—L'eau se fait de plus en plus rare dans notre paroisse. La terre cependant a revêtu son blanc manteau et tout nous fait dire que le froid ne fera qu'augmenter au grand désespoir des deux tiers des cultivateurs. Les puits sont à sec depuis trois ou quatre mois et, sans une pluie abondante, l'on se verra obligé de charroyer l'eau pendant tout l'hiver. Jusqu'à présent la chose a été relativement facile vu le bon état des chemins mais comment ferons-nous pendant les grands froids et les tempêtes? Voilà la question que se posent ceux qui souffrent de la disette. Ces pauvres cultivateurs sont obligés en grande partie de faire même jusqu'à deux milles pour pouvoir puiser l'eau nécessaire pour subvenir au besoin de leurs animaux. Plusieurs se sont creusé des puits artésiens ; beaucoup d'entre eux ont réussi à avoir de l'eau, mais aussi beaucoup d'autres ont été obligés d'échouer dans cette recherche d'eau. J'ai parlé à un cultivateur au sujet des animaux, si ça faisait tort au bétail, et celui-ci m'a répondu que le tort causé aux animaux n'était pas bien grand vu que le charroyage de l'eau avait été assez facile à venir jusqu'ici mais qu'il craignait beaucoup pour son bétail à l'arrivée des grands froids et des tempêtes.

Les manufactures qui ne sont pas en grand nombre ici, n'ont pas beaucoup à se plaindre, car plusieurs ont creusé des puits artésiens entre autres le moulin de M. Nap. L'Heureux et la manufacture de presse, moulin à battre, sleigh et wagon etc. de M. Wilfrid Leclair.

—Il s'est formé une cour de Forestiers Indépendants dans notre paroisse sous l'organisation de M. A. Côté, de St-Hyacinthe.

Cette société qui a toujours eu une renommée parmi les autres sociétés, promet de faire beaucoup de progrès, vu les bons fonds et le grand nombre bénéfices, ses bons fonds, et ses immenses..., elle compte déjà au-dessus de trente cinq membres. Voici les noms des officiers qui forment cette nouvelle et florissante cour : MM. Ls Barseloux, député de cour; Victor Lusignan, chef Forestier, Israël, Nap. Lozeau, vice-chef Forestiers; Léonard Pépin, ex-chef Forestier, O. Pagé, Surintendant de cours Jubénistes, Clovis Lavallée, secrétaire-archiviste, L. A. D. Gauthier, secrétaire-financier; Jos. Cartier, trésorier; Amable Millette et Lectance Dessert, gardes Forestiers; J. E. Brossard et J. Boudreault, Sentinelles, Magloire Marcoux, orateur; Odias Cartier, organiste.

Cette société est un bienfait immense pour notre paroisse. Avec ses bons de bénéfices qu'elle renferme ; aussi ses avantages, elle saura bien s'élever parmi les autres sociétés et faire honneur à notre belle paroisse.

—M. Arthur Maher qui était allé faire un voyage aux Etats-Unis pour affaires commerciales, nous est revenu dernièrement.

—M. Arthur Gervais, comptable de la Banque Provinciale de St-Guillaume, est parti jeudi matin, pour Montréal, où il était demandé au bureau principal.

—Le chœur de chant sous la direction de MM. Alp. Mélançon, M. D., Adélard Milette et L. D. Théod. Vanasse, N. P., organiste, et l'orchestre sous l'habile direction de M. L. A. D. Gauthier, cornettiste bien connu, sont à préparer un joli programme pour Noël.

—M. L. E. Brossard, bagage-man, employé pour la compagnie du C. P. R., est actuellement en congé, pour cause de maladie.

—Nous apprenons, non sans surprise la faillite de la maison Lemire & Cie.

A ST-EPHREM

(Correspondance particulière)

St-Ephrem, 18. — A 6 heures jeudi avant-midi, le thermomètre marquait 12 degrés au-dessous de zéro.

Quelqu'un disait ce matin que le froid, la neige et le vent impétueux nous avaient pris à l'improviste.

A l'aurore ce matin la température changeait, le vent balayait la neige. Tantôt elle s'amoncelait dans les chemins, tantôt elle se massait autour des constructions. Quoiqu'il en soit, il fait froid et pour la plus grande satisfaction des bouchers, des marchands de fourrures et des charroyeurs de bois de pulpe.

A COATICOOK

(Correspondance particulière)

Coaticook, 18. — C'est avec un profond sentiment de regret que nous avons appris la mort de Madame A. Arcouette décédée mercredi après une longue et douloureuse maladie. Elle laisse pour la pleurer un époux inconsolable, trois jeunes enfants, et de nombreuses amies dont elle était très estimée. Nous prions la famille éplorée de recevoir l'assurance de notre sincère sympathie dans la perte cruelle qui la frappe.

—Dimanche, le 29 courant aura lieu une assemblée de paroissiens à l'église St-Edmond, afin de nommer un nouveau marguillier, en remplacement de M. A. Trudeau. On procédera en même temps à la reddition des comptes de la Fabrique pour l'an 1903.

—Mercredi soir, a été tenue à l'hôtel de ville de Barford, une assemblée des membres du Cercle Agricole. Le Rév. M. Séguin s'y était rendu et cette réunion a été parait-il, des plus intéressantes.

—Nous avons de magnifiques chemins d'hiver, et la neige qui est tombée en assez grande abondance cette semaine a permis à nos nombreux promeneurs-amateurs de s'en donner à cœur-joie.

La température cependant est très élevée et nous espérons bien que ce froid glacial va diminuer sous peu et céder la place à un climat plus doux et plus clément.

—Nos jeunes amateurs de "hockey" sont à organiser un patinoir dans la cour de récréation de l'Académie Commerciale. Ce patinoir existait l'an dernier et nos joyeux Canadiens s'y étaient si franchement amusés qu'ils s'attendent à un pareil succès cette année.

A PLESSISVILLE, QUE.

(Correspondance particulière)

Plessisville, 18. — Mme C. G. Dorval est partie, la semaine dernière, avec ses deux enfants, pour aller passer quelque temps dans sa famille, à St-Etienne des Grès.

—Mlle J. Poitras, de Gardner, Mass., est de retour d'une promenade de deux mois à Québec, et est encore pour quelques jours l'hôte de son oncle, M. I. Montreuil, avant de retourner dans sa famille.

—M. Eug. Larivière de Montréal, était de passage ici au commencement de la semaine.

—M. Paul Tourigny, jr., de Victoriaville, était en visite ici mercredi dernier.

—Nos jeunes amateurs de sport, ont formé un club de hockey et ont commencé cette semaine à préparer un patinoir sur la rue St-Louis. Ils espèrent le terminer pour dimanche et l'inaugurer cette journée-là. Nul doute que patineurs et patineuses s'en donneront à cœur-joie.

—Le 11 courant, Madame A. A. Blondin a donné naissance à un fils, qui a reçu au baptême les noms de Jean-Antoine-Georges-Alphonse. Le parrain et la marraine ont été M. et Madame J. B. Vallée.

A STE-ANNE DE PRESCOTT

(Correspondance particulière)

Ste-Anne de Prescott, 18. — La Cour des Forestiers Catholiques de Ste-Anne de Prescott, No 1057 a fait dimanche à la salle des réunions, les élections de ses officiers avec le résultat suivant : Chef Ranger, Jos. Laframboise, ex-chef, A. Houle, vice-chef, J. Lauzon, sec.-Arch., J. Laferrière, Sec-Fin., Jos. Binette, Trésorier, G. Roy, Conducteurs, L. Fauvette et P. Dicaire, Sentinelles Z. Pilon et F. Cholette, Syndics, James Berry, C. Tauvette et F. Binette, Médecin, Dr J. A. Bedard, Chapelain, Rév. Jos. E. Coderre, curé.

A ST-STANISLAS KOSTKA

(Correspondance particulière)

St-Stanislas de Kostka, 18. — La fête de Noël sera célébrée, cette année, avec la plus grande solennité. Le chœur de chant de cette paroisse, composé de 75 voix, a préparé pour la circonstance, un magnifique programme musical

Messe de minuit.

1.—Noël, Charles Gounod.
2.—Kyrie, J. M. d'Archambault.
3.—Gloria, J. M. D'Archambault.
4.—Credo, Stoëclin.
5.—Pastorale, Lambillotte.
6.—Sanctus, J. M. D'Archambault.
7.—Agnus, J. M. D'Archambault.
8.—Adeste, Novello.

Pour la communion :

Messe de L'aurore : Les vieux Noëls de J. Peltier.

Solistes : Soprano S. Patenaude, E. Nadon, L. Blanchette.

Alto : J. A. Patenaude, Jos. Denis, 1er Tenor : S. Sauvé, Jos. Girouard, A. Leduc, 2me Ténor : P. Laplante, notaire, Dr Ls. Legault, E. Raymond, Basse : Ad. Raymond, E. Bougie, A. Deschambault, Organiste, Dame E. Raymond, Maitre de Chapelle, Cos. Fafard.

A Alfred

(Correspondance particulière).

Alfred, 17.—Les moulins à scie, propriété de M. Alfred Shakers et loués à M. B.-C. Jordan de cette ville ont été consumés par les flammes, lundi après-midi. Le feu a dû être allumé par un poêle surchauffé dans la chambre où les employés se retirent pour manger leur goûter. Les machines détruites étaient très coûteuses. La scierie était très bien outillée et les pertes s'élèvent à environ $5,000, couvertes par les assurances.

Nouvelles de l'Ouest

La politique au Manitoba

Winnipeg, Man., 14 déc. 1904.

Mon cher rédacteur.

Je vous écris par un froid de 30 degrés au-dessous de zéro, mais c'est un froid très sec que nous supportons parfaitement bien. Il nous faut cependant faire attention de cacher ses mains et ses oreilles, parce qu'en un rien de temps elles sont gelées et comme vous pouvez en juger vous-même, il vaut mieux ne pas avoir d'oreilles d'âne. Quel beau pays que le Manitoba et sans trop nous vanter, habité par de bonnes et braves gens. La distance n'est rien pour nous et ici, on parle avec beaucoup de sans-gêne, de partir pour un voyage de 12 à 1508 milles, comme on parle chez vous d'un voyage d'agrément ou d'affaires de Montréal à Québec.

Nous avons eu des élections municipales, dans notre bonne ville de Winnipeg, la semaine dernière. Trois candidats se sont présentés pour la mairie et après une lutte homérique qui rappelle les grandes batailles des siècles passés, M. Sharpe, un homme de caractère et partant un homme d'affaires dans toute l'acception du mot, l'a remporté sur ses concurrents par une majorité d'au-delà de mille voix. Nous aurons demain des élections municipales dans toute la province et ces élections se font presque toutes par acclamation sauf quelques rares exceptions. Il serait à souhaiter que les prochaines élections fédérales se passent de même.

Le Bonhomme Santa Claus, de joyeuse mémoire pour les enfants et même pour les grandes personnes a déjé fait son apparition dans la Reine de l'Ouest Canadien ; il a orné les magasins de notre rue principale de toutes sortes de jouets et mon Dieu, que sais-je, d'une quantité de rubans, de soiries, de fourrures rares et de bric à bracs à l'usage exclusif des dames et des jeunes filles. Bref, tout prend un air de fête et le bon Dieu, qui est bon, vous savez, nous envoie tous les jours le beau soleil clair de l'hiver pour illuminer tout cela et nous rendre gais malgré nous-mêmes. Nous avons ici à l'approche des fêtes de Noël et du Jour de l'An, des marchés superbes où les plus belles viandes de l'Ouest renommées dans tout le monde entier, sont étalées à profusion. Et que dire aussi de l'activité fébrile qui règne à Winnipeg. Vraiment vous vous croiriez dans une des grandes villles de l'Union Américaine. C'est un va et vient continuel de gens affairés qui prennent à peine le temps de vous regarder sur la rue et qui parlent un langage difficile à comprendre pour ceux qui ne sont pas initiés.—valeurs d'immeubles, commerce de blé, nouveaux chemins de fer en construction ou projetés, prix des deurées et je vous fais grâce de tout le reste.

Au Manitoba, dans les Territoires du Nord-Ouest, comme dans toutes les autres provinces du Canada, l'air est à la politique. Les élections auront elles lieu le 15, le 21 ou le 30, je n'en sais rien, mon cher rédacteur, mais ce que je sais bien, c'est que ça ne se passera pas, comme le prétend notre Gros Bonhomme de Premier Ministre, l'honorable M. Roblin, qui a fait à Montréal, il y a quelques temps deux déclarations aussi fausses l'une que l'autre. D'abord le pauvre cher homme est assez généreux pour nous donner deux comtés sur les 10 dans notre province ; c'est le contraire qu'il aurait du dire. Vous pouvez assurer vos lecteurs que nous élirons certainement deux Canadiens-français, un dans le comté de Provencher et l'autre dans le comté de McDonald et que nous remporterons la victoire dans six autres divisions électorales. Ensuite il a bien voulu vous dire que le projet du Grand Tronc-Pacifique n'était pas populaire au Manitoba, mais il s'est donné bien garde de répéter cette assertion mensongère ici et croyez-moi, il a bien fait parce qu'il n'y aurait plus de Premier Ministre dans notre province. Non, mon cher ami, la population de l'Ouest est composée d'hommes intelligents, d'hommes pratiques, de travailleurs et d'hommes de progrès, et ce n'est pas seulement un chemin de fer qu'ils veulent avoir, mais c'est dix chemins de fer qu'il leur faudrait pour écouler jusqu'aux ports de mer, les immenses richesses de leur pays.

Ici, comme partout ailleurs, dans toute la Puissance, la politique de notre Chef respecté, le Très Honorable Sir Wilfrid Laurier, cet illustre Canadien, que les Anglais eux-mêmes, que l'on accusera jamais de casser l'enscensoir sous le nez des gens, ont surnommé la Langue d'Argent, qui dirige depuis tantôt huit ans les affaires publiques de ce pays, avec tant de talent, d'énergie et de bonheur, est acceptée franchement par toute la population de l'Ouest. Ici, comme partout ailleurs, Dieu-merci, son nom est dans toutes les bouches, son prestige tient de la féerie. Et, mon cher Rédacteur, vous verrez qu'aux prochaines élections générales, les électeurs de la Province du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest ne resteront pas en arrière quand il s'agira de voter pour qu'il continue de longues années encore à rester à la tête de l'administration libérale au Canada.

Il nous faudrait être des ingrats, ce que nous ne sommes pas, pour ne pas nous rappeler tout ce qu'il a fait pour nous; cette rédistribution de sièges électoraux par laquelle nous pourrons avoir maintenant deux députés Canadiens-français aux Communes, cette grande politique de progrès par laquelle il nous sera permis dans un avenir prochain d'avoir de nouveaux débouchés pour nos produits et sur l'Océan Atlantique et sur l'Océan Pacifique, plus directe et plus facile avec les grands marchés Européens et ceux de l'Extrême-Orient, de la Chine et du Japon. Et pour bien comprendre ce projet grandiose, il faut venir dans l'Ouest et voir de près toutes les immenses richesses de ce jeune pays. Enfin et plus spécialement pour nous la nomination de l'honorable juge Dubuc, comme juge en Chef de la Cour Suprême du Manitoba, cette récompense si bien méritée de vingt-cinq années de qui nous mettra en communication conduite honorable et de labeurs incessants au service de la magistrature dans cette Province. Quand ce ne serait que pour ce dernier acte de justice, le gouvernement libéral devrait avoir l'appui sincère de tous les gens de cœur. Si je ne craignais d'être trop long, je pourrais prolonger cette nomenclature presque à l'infini.

Il est sérieusement question de la candidature de notre ami M. J. Ernest Cyr, dans le comté de Provencher. Ce comté est un château-fort conservateur, mais comme nous ne voulons pas la mort du pécheur, mais sa conversion, nous espérons et nous sommes certains d'ailleurs, qu'il reviendra dans le droit chemin et qu'il élira un bon libéral aux prochaines élections. M. Cyr est un homme de talent, un bon orateur, un studieux, un lutteur. Il a fait les luttes de partis dans Manitoba depuis vingt ans et s'il est choisi comme candidat, nous sommes certains du succès. Le plus grand enthousiasme règne partout; notre organisation est complète et sans être prophète, vous pouvez dire à vos lecteurs de ma part que M. F.-Ernest Cyr sera le premier député libéral du comté de Provencher à la Chambre des Communes du Canada. —Merci beaucoup, mon cher rédacteur, et je vous promets qu'à l'avenir, je ne serai pas si long.

"UN CANAYEN DE L'OUEST."

Il y a, sur le marché, tant de remèdes pour le rhume que souvent on se demande lequel il convient d'acheter. Pour nous, si nous avions un rhume ou une affection quelconque de la gorge ou des poumons nous essayerions l'Anti Consumptive Syrup de Bickle. Ceux qui en ont fait usage une fois s'accordent à le recommander comme la meilleure de toutes les préparations. Les enfants l'aiment car il a une saveur agréable,

Nos médecins:
Le docteur. — Pourquoi m'appelez-vous si tard auprès de votre mari? Vous voyez bien qu'il n'a plus sa connaissance.
—C'est que, docteur, tant qu'il avait sa connaissance, il ne voulait pas entendre parler de vous.

BATISCAN

(Correspondance Particulière)

Batiscan, 21—Vers la mi-août dernier les membres de l'ancien chœur de l'orgue de l'église de Batiscan, se réunirent chez le Dr Alain, leur ancien directeur, pour le féliciter à l'occasion de son prochain mariage et lui souhaiter, ainsi que sa future épouse, un heureux voyage en Europe. Le docteur pris par surprise, répondit en termes appropriés aux bonnes paroles de M. J.-H. Marchildon qui avait adressé la parole au nom de tous les amis, et présentait au héros de la circonstance un magnifique sac de voyage. La gaité ne cessa de régner jusqu'à une heure avancée de la nuit.

A son retour d'Europe, le Dr voulant témoigner sa reconnaissance, convoqua chez lui, le 10 décembre dernier tous les anciens chantres. Le docteur parla de son voyage et des beautés de Paris où il avait passé trois mois. Toute la soirée se passa à faire de la musique et du chant.

Un étranger à la paroisse qui se trouvait parmi nous, demanda à votre correspondant, après la soirée, pourquoi on nous appelait les anciens chantres ? Ah ! lui répondis-je, c'est parce que nous avons donné notre démission, il y a près d'un an, par rapport à un règlement que le chœur avait adopté plusieurs mois auparavant, règlement qui paraissait odieux aux yeux de quelques personnes. Les deux dollars que nous exigions pour aller chanter aux services funèbres et aux messes de mariage faisaient mal à la bourse de ces personnes. Remarquez bien qu'on était libre de nous inviter ou de nous laisser ! Nous sommes les anciens chantres parce que nous n'avons pas voulu abolir ce règlement qui était juste aux yeux des gens qui pensent bien.

Voici les noms des anciens chantres qui étaient présents.:

Dr A.-S. Alain, J.-H. Marchildon, A. Lahaye, Ph. Cossette, H. Lahaye, J. Fugère, G. Lahaye, W. Lahaye, A. Labissonnière, H. Bouchard, A. Pothier, W. Brunelle, F. Duval, A. Duval, E. Derouin.

AUX EBOULEMENTS

Les Eboulements, 21.—La température très clémente que nous avons eue depuis le commencement de l'hiver, a bien changé ces jours derniers car il fait un froid excessif cette semaine.

—Il n'est pas probable que le vapeur "Orion" actuellement dans notre port puisse continuer sa route pour Sydney tel qu'on l'espérait il y a quelque temps, vu que les réparations à sa bouilloire ne seront pas terminées qu'à la fin du mois et que le fleuve est actuellement couvert de glace. L'équipage, cependant, est encore à bord attendant un nouvel ordre pour laisser le bâtiment.

—M. Mercier, ingénieur civil du gouvernement, était de passage ici, ces jours derniers, venant de la Malbaie.

—M. Chs. Tremblay, assistant surintendant de la Compagnie d'assurance Metropolitain, à Montréal était ici la semaine dernière ayant été appelé au chevet de sa mère qui est décédée quelques heures après son arrivée. Il est reparti le lendemain des funérailles.

—Est décédé le 9 décembre à l'âge de 55 ans Dame Delphine Tremblay épouse du capitaine Thos. Tremblay, gardien du phare Cap aux Oies. Ses funérailles ont eu lieu le 11 ducourant, parmi un grand nombre de parents et d'amis. Le deuil était conduit par M. Tremblay son époux et M. Charles, Arthur, Joseph, et Pierre, ces quatre fils.

ST-JEAN D'IBERVILLE

St-Jean, 19. — Un nommé Potvin, de cette ville, qui, entre parenthèse, n'en est pas à sa première frasque, a été arrêté, ces jours derniers, sur la plainte de M. O. Chagnon, restaurateur, pour avoir, étant ivre, commis des voies de faits sur sa personne.

L'accusé a subi son procès devant M. le juge de paix Morin qui, après avoir entendu la preuve, lui a infligé le maximum de la peine, à savoir : un mois de prison ou $20 et les frais. Potvin a choisi la prison.

—Nous avons le plaisir d'annoncer à nos concitoyens catholiques de la paroisse, que notre église va être dotée d'un magnifique orgue. La chose a été décidée à une assemblée des francs-tenanciers tenue à la sacristie dimanche dernier. On a voté à cette occasion, un montant de $9,000 qui devront être employées à payer le coût de l'orgue et aussi à d'autres travaux de moindre importance. Le contrat du nouvel instrument a été confié aux MM. Casavant, de St-Hyacinthe, dont la réputation est bien établie par tout le continent.

—M. Walter Mayrand, fils de M. le shérif Mayrand, est arrivé chez ses parents, lundi dernier. Il vient directement de Clarks, Louisiane, qu'il a quitté six jours auparavant.

Ce jeune homme de 21 ans a vu beaucoup de pays pendant ses quatre années d'absence ; d'abord il alla dans le nord du Manitoba, et ensuite dans l'ouest canadien jusqu'aux Montagnes Rocheuses, de là il alla rejoindre son frère ainé dans la Géorgie.

Comme voyageur de commerce il a parcouru en tous sens les états du sud jusqu'à la Nouvelle-Orléans.

LE NAUFRAGE DE LA FLORA

Victoria, 21.—Le pilote Owens a rendu, devant le conseil de guerre de l'Amirauté, un témoignage en faveur du capitaine Baker et de l'officier Grant, de la "Flora". Il a déclaré qu'il a, de longue date, constaté l'existence d'un fort courant se dirigeant vers le récif où la Flora a péri; ce courant n'est pas indiqué sur les cartes marines.

Cette déclaration a fortement impressionné le tribunal.

Le capitaine Baker a, dans le passé, eu le commandement de huit vaisseaux et jamais sa capacité n'a été mise en doute.

Le procès sera fini avant la fin de la semaine.

HUILE A HARNAIS
BEAVER
PRÉPARÉE PAR LA
BEAVER OIL CO.
BUREAU :
745 RUE CRAIG, Montréal.
MANUFACTURE A
OUTREMONT JONCTION.
118

BILLET DU SOIR

Si, l'autre jour, en passant, j'ai quelque peu irrévérencieusement trainé Madame l'Appendicite dans les colonnes de votre profane journal, monsieur le redacteur, c'est que j'ai considéré que, puisqu'elle se comportait elle-même comme un vulgaire fait divers en s'affichant quotidiennement dans les gazettes, il n'y avait point lieu de l'entourer de tant de respect et j'ai voulu alors la rabattre au niveau d'un accident quelconque—d'un déraillement ou d'un incendie—en la traitant avec des mots ordinaires dits d'une façon ordinaire pour le public ordinaire.

Je trouve même que mon savant confrère de Martigny lui a montré encore moins d'égards.

Il est d'avis de la traiter à coups de couteau dès sa première bêtise. Eh ! tu veux m'agaçer, tu te révoltes... je t'atteindrai bien, va ! appendice de malheur, encore plus vermiculaire que ton nom !... Et ziupp... à travers le ventre, ici que je te tranche la tête.

Je conseille plutôt d'user de douceur, de patienter si possible pendant quelques jours, de faire risette à cette maladie, de ne point la prendre si vite au sérieux, de chercher à l'amadouer avec de l'opium, de faire mine, pour l'humilier, de la regarder comme une vulgaire colique et alors, 99 fois sur 100, on la voit, attendrie par tant de mansuétude ou découragée par tant d'indifférence, rebrousser chemin tout modestement. Quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, chiffres en mains......

Oui, mon cher confrère Dieulafoy a bien dit ce que vous citiez dans votre lettre, mais il a aussi dit, dans sa carrière, tant d'autres choses qu'il lui a fallu ensuite rengainer. C'est un impulsif, un outrancier qui a toujours excédé la mesure dans ses déclarations de principes.

Vous-même, qui êtes chirurgien pourtant, je le parie sur votre appendice à vous, vous ne le croyez pas du tout, mais pas du tout, lorsqu'il affirme que "il n'y a pas de traitement médical de l'appendicite " et " qu'on ne mourrait jamais d'appendicite si l'opération était toujours faite au début." A cette déclaration, d'ailleurs, il me serait facile d'opposer celle de Dumont-Pallier qui soutient " que le traitement médical suffit dans 95 cas sur 100 " et celle de Gaston-Lyon qui dit : "Il faut en somme, dans toutes les circonstances, commencer par appliquer le traitement médical."

Mais dans les cas que Dieulafoy affirme on n'affirme pas, cela m'est bien indifférent, mais ce qui ne l'est pas c'est le dernier numéro du "Bulletin de l'Académie de Médecine, de Paris, qui contient l'étonnante et la renversante statistique que je vais citer. C'est la statistique officielle de l'armée française, c'est-à-dire la plus exacte, la plus véridique et la plus à l'abri, à mon sens, des influences de milieu, de parents, de théoriciens, etc.

Quatre-vingt-dix-neuf pour cent, "chiffres en mains," disais-je tantôt. Les voici tels que compilés par le médecin-major Alvernhe et tels que communiqués à l'Académie, le 3 novembre 1903—hier, donc—par le docteur Chauvel, un médecin qui se déclarait favorable à l'intervention chirurgicale, en 1899, mais qui est revenu grand train de son erreur, ou de son enthousiasme du moins, en face des résultats de la statistique :

" En 1901, il y eut 493 patients, 327 ont été traités "médicalement;" 166, ou 35,7, p. 100, soit plus du tiers, ont dû subir une intervention chirurgicale. Nous avons vu plus haut que ces 166 opérations avaient entrainé 21 décès. Le nombre total de ceux-ci n'ayant été que de 26, il n'y aurait donc eu que 5 morts, soit environ 1.5 p. 100 à la suite de la thérapeutique expectante ou exclusivement médicale."

" En 1902, nos hôpitaux militaires de France et d'Algérie ont reçu 668 malades atteints d'appendicite. De ces patients, 188 ou 26,6 p. 100, soit un peu plus du quart, ont dû subir une intervention chirurgicale et ont donné 23 décès. Le nombre total de ceux-ci n'ayant été que de 28, il n'y a eu que "5 morts sur 470 cas traités médicalement, soit à peine 1 p. 100." Ces résultats, on le voit, confirment et même surpassent ceux que nous avons relevés pour l'année précédente."

Il suffit d'examiner ces chiffres pour se rendre compte de l'inanité absolue de la théorie de Dieulafoy : "Il n'y a pas de traitement médical de l'appendicite."

Condensons cette statistique : Sur 800 soldats pris d'appendicite et traités médicalement, il en meurt 10, soit 1 sur 80 ; sur 354, opérés, il en meurt 44, soit 1 sur 8.

Et, cependant, avec Dieulafoy, il aurait fallu tous les opérer ? Ces chiffres sont peut-être gênants pour quelques chirurgiens, mais ils ne sont certes pas indifférents pour le public et même pour nous médecins.

Maintenant, je ne voudrais point mettre mes confrères sous l'impression que je suis systématiquement opposé à l'intervention chirurgicale. Je la crois au contraire absolument efficace en certains cas, tout comme je la considère absolument inutile et dangereuse dans une foule d'autres. Il n'y a pas plus de raison dans l'appendicite de pratiquer toujours et immédiatement l'opération, qu'il y en a dans la pleurésie de pratiquer la ponction sans attendre l'apparition de l'épanchement. C'est cette intervention hâtive et systématique qui me répugne souverainement.

Je ne veux, ni n'ai voulu, discuter scientifiquement cette question dans un journal politique; elle s'est présentée tout-à-fait fortuitement, l'autre jour, sous ma plume, mais je me demande, par exemple, si ce n'est pas le bon endroit, si ce n'est même pas le bon moment, pour placer ces faits devant le public.

Il me semble qu'il existe au sujet de l'appendicite une complicité inconsciente et illogique, passive plutôt qu'active et portant, il est vrai, le cachet de la plus entière bonne foi, entre le chirurgien, le médecin et même le patient.

Je voudrais, à ce propos, voir les responsabilités se répartir nettement. Je voudrais, par conséquent, que les médecins qui ne croient point à la nécessité immédiate et constante de l'intervention chirurgicale — et il y en a 95 sur 100 — je voudrais que les médecins qui préféreraient d'abord épuiser tous les moyens médicaux — et il y en a 80 sur 100 ....primassent ouvertement leur avis, à l'occasion, et ne se soumissent point docilement à ce qui peut ressembler à un caprice passager de la mode.

Voulez-vous maintenant me permettre mon cher confrère, de reproduire ici quelques extraits d'une lettre que je recevais, justement à propos de cette question, d'un des médecins les plus distingués de Montréal, professeur à l'université, élève des hôpitaux de Paris... presque votre voisin peut-être ?... ...."L'appendicite est donc le plus souvent curable par le traitement médical.

A la Société médicale des hôpitaux, M. Flovand (17 mars 1899) a combattu l'assertion de M. Dieulafoy, qui avait soutenu qu'on ne devait plus mourir d'appendicite. Il a rapporté des cas où le diagnostic fut fait de bonne heure, où on en vint à une intervention hâtive, et où pourtant le malade est mort."

........"J'ai vu que vous aviez pris la défense du terrain médical contre l'invasion de chirurgiens qui ont besoin d'opérer "quand même", et, qui lorsque l'opération ne réussit pas se défendent toujours en disant qu'ils ont été appelés "trop tard" par le médecin.

La majorité des médecins éclairés de Montréal, pensent comme vous. Ils adoptent sur la question du traitement de l'appendicite une ligne de conduite éclectique qui est la seule en rapport avec la clinique".

........"Voilà le résultat de mon expérience et de mes lectures que j'ai pensé vous communiquer parce que je crois qu'il appuie la position que vous avez prise sur la question"........

Je suis heureux de faire cette citation, car elle vient à propos nous démontrer, à nous, médecins, que nous sommes intérieurement bien plus d'accord que nous ne le croyons au sujet de l'inopportunité de l'intervention chirurgicale trop prompte dans l'appendicite.

Elle fait voir de plus qu'il importe que nous prenions conscience du rôle que nous devons jouer ainsi que de l'énorme responsabilité que nous assumons en nous prêtant avec insouciance à des modes de traitement qui nous répugnent et que les statistiques combattent aussi résolument.

Dr CHOQUETTE.

NOEL

COUTUMES ET TRADITIONS

(Pour "Le Canada")

Voici revenu Noël, la fête des bébés roses et par corollaire celle des mamans, Noël avec son cadre de sapins poudrés à blanc comme les boucles d'une douairière, ou scintillants de mille lumières, son avalanche de jouets et de bonbons dont l'enfant Jésus ou le bon vieux St-Nicolas emplissent les soulier, et son réveillon qui réunit à la table familiale les petits et les grands de la maison — Les fêtes tout intimes se ressentent mieux lorsqu'elles vous manquent et nous ne souhaitons à aucun de nos lecteurs d'être seul à Noël ou au Nouvel An. Au temps jadis le foyer de la famille était, bien plus qu'à présent, le centre de toutes les réjouissances, tout se concentrait à l'intérieur et ma foi les choses n'allaient pas plus mal.

Et quelles joies naïves ! Voisins et parents vivaient dans la plus proche intimité ; on se réunissait souvent pour mieux se divertir et la simplicité des mœurs autorisait une liberté dont on aurait lieu de s'effaroucher au temps présent. La plus grande partie de ces réjouissances traditionnelles se rattachent à une solennité chrétienne. Et entre toutes Noël est la première de ces fêtes, c'est la fête de la famille comme celle du Nouvel An.

La fête de Noël au Canada est une solennité bien sociale. Les joyeuses veillées de Noël et les voyageurs de la messe de minuit dans nos campagnes vous ont une gaité exhubérante sans égale.

En ville, à Montréal cette fête à un cachet bi-caractéristique qui lui est essentiellement propre.

La foi vive et robuste de l'élément français, la vieille gaieté gauloise que nos pères ont transplantées ici donnent à la fête de Noël toute sa douce et riante poésie.

La vénération de l'élément anglais pour sa Christmas déborde et rutile sur les faces satisfaites et quasi riantes des fils et des filles d'Albion ; ils sont hilares.

Les cloches digdonnent en cadence, les enfants ont le rire plus perlé et les mamans le sourire plus doux.

Dans un même sentiment de quiétude et de bonheur les deux races ont mis pour quelques heures, les idées de "business" et les pensers moroses "sur le ravalement".

Tout à la joie ! tel est l'axiome du Noël Montréalais.

Parmi les traditions de Noël il en est qui sont pleines de poésie ou d'originalité :

"Dans certaines régions, beaucoup de " paysans ont coutume de parer leur " maison à l'occasion de Noël. Quel" ques jours auparavant ils ont blan" chi les murs à la chaux et nettoyé le " sol ; puis, le matin venu, ils accro" chent du gui dans la salle où se fera " le réveillon.

"En Normandie, surtout, cette tra" dition du gui est des plus vivaces, " On y attribue à ces branchages les "vertus les plus précieuses. Il préser" ve, notamment, de l'incendie, éloi" gne les maladies, rend le cidre meil" leur et fait marier les jeunes filles."

On voit qu'il a des influences aussi diverses qu'étendues.

Mais ce n'est rien en comparaison du culte qu'on a pour le gui en Angleterre. Pour en donner une idée il suffira d'indiquer qu'on exporte de France un million de kilos de cette branche symbolique.

Sans gui pas de joyeux "Christmas" et Dieu sait si la fête est célébrée en Angleterre.

Notons à ce propos une petite superstition anglaise :

" Au réveillon, quand, à minuit pré" cis, le punch flambant apparait, il " est d'usage de le distribuer aux jeu" nes filles, tout brûlant, dans des ver" res fragiles. Celle dont le verre se " brise ne peut que s'en réjouir, car "elle sera mariée dans l'année."

Un autre heureux 'cest le marchand de verrerie, et, nous serions bien surpris s'il n'existait pas un verre spécial le verre pré-matrimonial à l'usage des Miss : les Anglais sont si pratiques !

En Alsace et aussi dans une partie de l'Allemagne il y a des foires célèbres nommées "Chris Kindel market" consacrées exclusivement à la vente des jouets.

Pour finir par deux coutumes de la vieille France nous rappelerons ce qui se passe en Picardie et en Artois :

"Les bergers apportent à la messe de Minuit un petit agneau enrubané présenté sur un coussin au prêtre qui le bénit.

Ils sont couverts de leur grand manteau et des rubans ornent leurs chapeau. Quelques-uns jouent de la flute, du flageolet, de la cornemuse. Le lendemain les bergers vont de maison en maison donnant une aubade et recevant une offrande.

Dans les provinces de l'ouest de la France la soirée de la veille de Noël commence la cérémonie de la Casse de Mo," c'est-à-dire la mise au feu et la bénédiction de la buche de Noël.

Une tradition qui est la même partout c'est celle des cadeaux de Noël. Nous souhaitons à tous, petits et grands, de recevoir l'objet qui est depuis longtemps le sujet de leurs désirs. Que Noël soit joyeux pour toutes et tous !

C. LAMBERT de RHOODE.

18 Déc. 1903.

Le Bon Factionnaire récompensé

CONTE POUR LE REVEILLON

Noël ! Noël ! Nom d'un chien, qu'il fait froid !

Les hommes de garde se tassent autour du poêle qui ronfle comme un sourd.

Tous les hommes sont contents, car la nuit qui vient, c'est la nuit de Noël, et l'on va manger du boudin grillé et boire du bon vin blanc.

Le joyeux soldat de deuxième classe, vicomte Guy de la Hurlotte, a déclaré :

—Puisque je suis de garde cette nuit, ce réveillon-là, c'est ma tournée.

Les yeux luisants, tout le poste a répondu :

—Vive la Hurlotte !

Ce n'est pas pour dire, mais n'empêche tout de même qu'il fait bigrement froid.

—Voilà la neige qu'elle tombe ! annonce Labroche qui vient du dehors.

Oui, elle tombe, la neige. Elle tombe comme s'il en pleuvait. Elle tombe, elle tombe, elle tombe. Et les hommes se tassent encore davantage autour du poêle qu'on charge de houille.

—⊹—

Dix heures.

C'est le moment d'aller relever les factionnaires.

Le caporal de pose, frileux et flemmard, se demande pourquoi il irait se geler. Bah ! les nouveaux iront bien relever leurs camarades tout seuls. La nuit de Noël, est-ce qu'on fait des rondes !

Le pauvre soldat Baju se dirige mélancoliquement vers la Poudrière, où l'appelle son tour de faction.

Brrr ! il ne va pas faire, bon à la poudrière, de dix heures à minuit.

Pourvu que les autres, au poste, n'aillent pas manger tout le boudin et boire tout le vin blanc, pendant ce temps-là !

Faction frigide et triste.

La neige s'est mise à tomber en rafale.

Baju s'enveloppe et s'abrite du mieux qu'il peut.

L'une après l'autre, chaque horloge de la ville déroche, avec des lenteurs à en mourir, les quarts, les demies, les heures.

Les paroisses sonnent leur messe de minuit.

Et, comme la neige abolit tous les bruits, du ras de la terre, voilà qu'on entend, de très loin, les cloches des églises de campagne.

Le pauvre Baju a les yeux pleins de larmes : une des cloches du lointain a tout à fait le même son que la cloche de son église, à lui, là-bas, au pays.

Et c'est, pour Baju, la brusque et nette évocation de la maman et des deux petites sœurs, à genoux dans l'église du village, priant le bon Dieu pour que le pauvre gars ne soit pas trop malheureux et, surtout, pour qu'il revienne bientôt.

—⊹—

Minuit !

Et même plus de minuit !

Baju commence à trouver qu'on ne vient pas le relever souvent.

Restera-t-il du boudin ? Restera-t-il du vin blanc ? Cruelle énigme !

Partout autour de lui, Baju voit s'étaler, sur ce quartier perdu de la Poudrière, le grand manteau blanc de la neige épaisse.

Sans compter que ça tombe toujours.

Ah ! ... quelqu'un, là-bas !...Ce n'est pas un soldat... c'est un vieux.

Un pauvre vieux qui ne doit pas en mener large, par ce temps-là.

Son grand manteau gris n'a pas l'air fossu, et ses beaux cheveux d'argent ne valent pas un bon capuchon.

Encore tout attendri par la vision du pays, le clocher, la mère, les petites sœurs, Baju sent son cœur inondé de tendresse et de pitié.

—Entrez là-dedans, mon vieux bonhomme, vous serez mieux que sous la neige.

Et, se dépouillant de son manteau de guérite, il en couvre l'homme âgé, qui le remercie d'une voix grave et douce.

Baju, lui, piétine dans la neige froide heureux de rendre service au pauvre vieillard.

Une accalmie.

—Merci bien, mon ami, fait le vieux s'en allant, votre bonne action vous portera bonheur.

Et les quarts et les demies continuent à se décrocher, comme à désespoir, des beffrois de la ville.

—⊹—

Enfin ! C'est pas malheureux !

Si ça n'est pas honteux de relever un homme à une heure moins cinq, au lieu de minuit !

Labroche, qui relève Baju, est abominablement gris, circonstance qui ravive chez Baju les inquiétudes relatives au boudin et au vin blanc.

Ils ont dû en faire, une noce !

Juste ! Ah ! les cochons !

Tout le poste, depuis le tambour jusqu'au sergent, gris comme un poste polonais, vautré, pêle-mêle, sur le lit de camp.

Le boudin n'existe plus qu'à l'état d'arome un peu fort.

Les bouteilles de vin sont sèches à croire qu'on les a passées à l'étuve.

Ah ! oui, les cochons ! On n'est pas cochon comme ça !

Et ils ronflent tous comme des toupies hollandaises, un lendemain de kermesse.

—⊹—

Baju ranime le feu près de s'éteindre et se déchausse pour chauffer ses pauvres pieds gelés.

C'est bon, un bon feu !

La chaleur engourdit Baju, et Baju s'assoupit.

Et quand Baju, réveillé, veut se chausser, il s'aperçoit qu'on a mis quelque chose dans ses godillots. Quoi?

Baju s'empare du godillot droit et constate la présence d'objets métalliques et ronds qui brillent.

Un louis, deux louis, trois louis, quatre louis, cinq louis !

Cinq louis d'or tout battant neufs !

Baju, beaucoup trop honnête pour placer cette somme dans son portemonnaie, la dépose dans sa cartouchière, provisoirement.

Le godillot gauche recèle trois paquets enveloppés de papier : un gros et deux petits.

Le gros, c'est un couteau de trente-deux lames, infiniment plus superbe que ceux qu'il admire, tous les jours, à la devanture du coutelier de la Grand'Rue.

Les deux petits paquets, ce sont deux paires de boucles d'oreilles, mignonnes comme tout, pour ses petites sœurs, parbleu !

Et puis, enfin Baju trouve une carte de visite portant ces mots :

LE BONHOMME NOEL

Remercie bien vivement M. Baju de sa gracieuse hospitalité

VILLA DES FLOCONS
Le Ciel.

ALPHONSE ALLAIS.

NOEL

Bourdons et des clairons sonnaient la diane. Essaimés hors des baraquements, des soldats de toutes armes: artilleurs, moblots, mobilisés aux capotes vertes, s'éparpillaient sur la berge. Quelques-uns faisaient leurs ablutions aux endroits où la glace était cassée; d'autres emplissaient des bidons destinés à la confection du café matinal. Il y avait dans l'atmosphère diaphane un poudroiement diamantin, une légèreté, une sonorité qui mettait l'âme en joie. Pour un peu, on eût été tenté de chanter, comme les anges de Bethléem: "Gloire au plus haut des cieux et paix aux hommes de bonne volonté!... Tout à coup, une détonation éclata dans le fort de Bicêtre et un obus déchira l'air bleu de son sifflement sinistre. C'était la guerre qui recommençait son œuvre.—Vers neuf heures, la compagnie reçut l'ordre de rentrer dans son cantonnement et nous regagnâmes le vieux logis délabré de Vitry, où le café du cuisinier de l'escouade nous fit oublier les déconvenues de la nuit de Noël.

Oh! cette escouade de la deuxième du 19e bataillon, combien elle était amusante! Elle offrait un curieux assemblage d'échantillons de toutes les classes de la société parisienne, et, en dépit des disparates d'éducation et d'humeur, on y vivait en une cordiale camaraderie.—Le clairon, à la face glabre, ridée et falote, était un ancien grime du théâtre Montparnasse; le cuisinier professait les opinions socialistes les plus avancées, et, chaque matin, en écrasant les plus avancées, et, chaque matin, en écrasant à coups de crosse de fusil le café en grain, il démolissait de fond en comble l'édifice social. Un normalien, qui depuis est mort doyen d'une Faculté de province, se nourrissait de la philosophie de Hegel et se montrait, dans l'ordre des idées morales, presque aussi subversif que le cuisinier. Chaque soir, il discutait âprement sur "l'éternel devenir" avec un pieux libraire du quartier Saint-Sulpice, que ses théories plongeaient en une consternation profonde. Un jeune attaché à je ne sais plus quel ministère avait conservé ses goûts de "gandin" et reparlait, avec une tendresse mélancolique, du temps où il soupait au café Riche et où il se lavait avec de l'eau de Lubin. Il avait une aversion naïve pour le métier militaire, et quand on le commandait pour une corvée malpropre, il ne manquait pas de s'écrier avec indignation:

—Non, décidément, je regrette le tyran!

Par contre, son voisin de chambrée était un pauvre diable de commis du Bon Marché, nommé Jacob, qui avait laissé sa vieille mère dans Paris et qui en rêvait chaque nuit. Débile et nerveux, le dur service de la tranchée provoquait chez lui des crises de désespoir, pendant lesquelles il maudissait violemment " ce misérable empereur qui avait causé tout le mal!" Le type le plus original de l'escouade était un peintre du nom de Lecadre;— maigre, sec et raide dans sa capote flottante, la figure en lame de couteau, le teint pâle, la peau couturée de petite vérole, les yeux d'un gris farouche, il avait l'humeur quinteuse et ne dérageait pas. Il bougonnait tout le jour contre le gouvernement, contre le colonel, les services commandés, l'ordinaire de la cuisine, contre le chaud et le froid. Avec cela, le meilleur homme du monde loyal, rigide dans l'accomplissement du devoir et chevaleresque à ses heures. L'injustice l'exaspérait; il défendait le pauvre Jacob contre les brimades de la compagnie et prenait pour son compte les trop rudes corvées imposées au camarade. Sous son enveloppe rugueuse, il y avait un cœur exquis, et pendant notre séjour aux avant-postes, nous nous étions liés de bonne amitié.

Après la capitulation, et surtout après le 18 mars, chacun tira de son côté et nous ne nous revîmes plus. Lorsque la Commune eut disparu, et que la vie parisienne reprit son train-train habituel, un jour, en traversant le pont des Saints-Pères, je crus reconnaître Lecadre sur le trottoir opposé. Sous les habits civils, c'étaient bien la même raideur, les mêmes yeux gris farouches, le même visage couturé de petite vérole. Je courus à lui, la main tendue:

—Bonjour, m'écriai-je, enchanté de vous revoir!...

Et brusquement, je m'arrêtai. Ce n'était pas Lecadre; j'avais été trompé par une fausse ressemblance.

Le monsieur que j'abordais ainsi familièrement avait néanmoins accepté ma poignée de main, tout en me dévisageant. Pendant le siège, on s'était frotté à tant de monde que, lui aussi crut m'avoir connu quelque part. Pendant quelques secondes nous demeurâmes immobiles, en face l'un de l'autre; après cette poignée de mains échangée; nous nous sentîmes mutuellement obligés d'échanger aussi un bout de conversation:

—Vous allez bien! demandai-je avec embarras.

—Mais oui, comme vous voyez, et vous!

—Pas mal... Et, repris-je en esquissant un geste vague, vous êtes toujours là-bas?...

—Toujours.

—Allons, au revoir!...

Nous nous quittâmes, un peu interloqués tous les deux. Le pis, c'est que le lendemain nous nous rencontrâmes au même endroit, à la même heure, et que nous nous saluâmes familièrement. Cela dura pendant plusieurs années. Chaque fois que nous nous croisions dans la rue, nous nous envoyions un aimable coup de chapeau, avec parfois un amical bonjour.

Et nous n'avions jamais su qui nous étions, pas plus que je n'ai jamais revu le vrai Lecadre.

ANDRE THEURIET,
de l'Académie française.

La Nuit Tragique

CONTE POUR NOEL

I

Les petits rideaux blancs ont remué, les draps s'agitent, la couverture rouge a glissé, lentement d'abord, puis rapidement jusqu'à terre, et, à la lueur de la lampe, entre les blancheurs, apparaît le brun visage de la fillette, où les beaux yeux, agrandis par la curiosité, mettent deux trous d'ombre.

Il se passe quelque chose dans la maison. Sans doute se réalise le mystère attendu de ce Noël dont elle avait seulement l'idée confuse, d'un enfant Jésus entouré de très fines toiles blanches, environné de lumières, adoré par une multitude de gens agenouillés autour d'un berceau de papier doré.

Elle s'éveillait au bon moment. La nuit durait encore, et, cependant, elle entendait une rumeur confuse de pieds glissant avec précaution, de voix étouffées et un peu étranges, arrivant à ses oreilles comme des lamentations contenues, mais qui devaient être autre chose. Qui pourrait pleurer lorsque naît l'enfant-Dieu ?

C'était un tableau ravissant que celui de cette petite figure brune, plus brune encore dans les rideaux si blancs, regardant avec ses grands yeux dilatés, de cette petite tête penchée, l'oreille tendue et les lèvres entr'ouvertes par un sourire enchanteur et malicieux de femme curieuse, d'Eve mordant à pleine bouche au fruit défendu.

Le mystère allait sans doute se réaliser devant elle.

Là-bas, en face de son lit, elle découvrait le petit rocher de carton auquel sa mère avait travaillé si longtemps, mettant des taches de brun rouge sur la terre de sienne jaunâtre et le noir de fumée, ce qui avait produit une bigarrure sans couleur définie, véritable volcan en plein Bethléem, avec des prairies invraisemblables dans leur abondance de blé vert, des cascades brillantes et immobiles de fer-blanc, des moulins dont les ailes immenses gesticulaient sur la montagne, le tout vu, à la lumière indécise de la petite lampe, par des yeux encore sous l'empire du grossissement fantastique des songes.

Tout là-haut, très loin, venant de l'Orient (qui devait être quelque chose de plus éloigné que la côte d'Afrique), elle voyait confusément les trois Mages, ces trois personnages qui lui causaient tant d'admiration, ces trois rois qui venaient adorer un pauvre enfant et le courtiser en lui offrant des joujoux, perchés sur des monstres qui tenaient du cheval, du chameau, du serpent et même du boudin.

En bas, au centre de la grotte obscure, encore vide, où, cette nuit, avait dit le père, viendraient la sainte Vierge et saint Joseph menant par une corde la vache et la mule, où, parmi la douce sonnerie des cloches — et ici commençait l'inexplicable — naîtrait l'enfant, avec un bruit assourdissant de tambours, de tambourins, de castagnettes, de chants d'oiseaux, de cris des bergers de carillons, dans des torrents de lumière.

Il n'était pas encore minuit, car la grotte demeurait toujours vide et obscure : sa ténébreuse profondeur inspirait presque l'épouvante.

Quel dommage que son petit frère Augustin, qui se traînait à peine à quatre pattes, fût malade ! Il ne pourrait pas jouir du sublime spectacle ; il lui faudrait attendre à l'année prochaine.

Pauvre petit ! où était-il ?

On l'avait séparé d'elle parce que la maladie se gagnait... quelque chose dans la gorge...une vilaine chose qu'on appelait le croup... Allait-il mieux ?

Et dans les corridors continuait le même murmure de voix étouffées, de pieds glissant doucement, quelque chose d'extraordinaire, d'incompréhensible à cette heure qui, sans doute, préparait l'instant mystérieux du Noël.

Il fallait savoir !

II

Elle sortit une petite jambe, puis l'autre, glissa doucement et posa ses petits pieds sur le sol. Et, enveloppée dans la blanche et longue chemise, souriante, les yeux grands ouverts, elle passa dans la chambre à coucher de ses parents.

Là aussi elle trouvait de grandes ombres, accrues par les hautes tentures du lit et les rideaux lourds et sombres des fenêtres ; mais, à travers les vitres de la porte qui donnait sur le salon, entrait une large nappe de lumière tremblante qui se reflétait dans la glace.

Là était le Noël...par là venait le mystère !

Il fallait voir !

Et, se haussant sur la pointe de ses petons, elle demeura en extase dans l'admiration du spectacle qu'elle entrevoyait, les yeux dilatés, la bouche ouverte, le petit nez aplati contre la vitre.

Au centre du salon, elle apercevait un blanc trône de dentelles, et, sur le trône, quelque chose comme un berceau, mais un berceau comme elle n'en avait jamais vu, blanc aussi, très blanc, orné de brillants galons d'or et d'argent, entouré de fleurs blanches, très blanches aussi, et puis des lumières, l'inondation d'une aurore immense, comme si le ciel se fût ouvert, écartant les nuages et dévoilant les étoiles, et tout autour, à genoux comme les bergers, beaucoup de personnes, et d'autres en groupes, près du balcon.

Chose étrange, elle les reconnaissait... ses grands-parents, ses oncles, ses tantes...et là, assise les yeux fixés sur le berceau, sa mère.... et près du trône, courbé comme en signe de respect ou d'adoration...son père.

Chose plus étrange encore : un enfant était couché dans le berceau... à peine en voyait-on la tête et les bras croisés sur la poitrine ; mais cette tête pâle reposée, révélant une tranquillité, un calme qu'elle ne connaissait pas, était celle de son frère, du petit Augustin qu'elle croyait malade, luttant avec la malpropreté des sirops et des cataplasmes.

Était-ce cela, le Noël ?

Involontairement, sans conscience de ce qu'elle faisait, elle poussa la porte, et avec ses petits pieds nus, sa chemise blanche, ses yeux malins, sa bouche rieuse, elle se trouva au milieu du salon, criant dans le silence plein de tristesse :

—J'ai vu le Noël ! qu'il est joli !

Et, tandis que le père courait à elle, la prenait dans ses bras et l'emportait jusqu'à sa chambre, que la mère, en la suivant, se jetait dans le rocher de carton, renversait les Mages et les immobiles cascades de fer-blanc, que tout le monde dans le salon commentait l'événement, que le petit Augustin restait indifférent, plongé dans la paix du l'éternel sommeil, la grand'mère, avec sa foi inébranlable, murmurait :

—Le Noël !...la Nativité !...la naissance... qui sait ? !...

CAMILLE SAINT-SAENS,
de l'Institut.

(Traduit de Louis et Augustin Millarès).

Tandis que les cloches tintent

Pendant que les limpides sonneries de la messe de minuit s'égrènent au clair de lune, je me surprends quasi à regretter les angoisses de cette nuit de Noël de 1870, passée en grand'garde au bord de la Seine, de l'autre côté de cette colline que je vois, de ma fenêtre, se détacher toute blanche sous la clarté lunaire.

Le 19e bataillon de la garde nationale mobilisée était alors cantonné à Vitry-sur-Seine, à deux kilomètres des avant-postes allemands. Le village avait été abandonné par ses habitants et nous l'occupions tout entier, en compagnie d'une autre régiment de mobilisés et d'un bataillon de " mobiots" d'Ille-et-Vilaine. Je vois encore la maison où on nous avait logés, dans un carrefour, non loin d'une fontaine dont nous cassions la glace pour procéder à notre toilette matinale. Ce logis, vide de meubles et déjà passablement endommagé par nos prédécesseurs, laissait pénétrer la neige et la bise par ses fenêtres éborgnées et sa toiture béante. On avait assigné à notre escouade deux chambres carrelées, sur la brique desquelles nous couchions tout habillés, quand ce n'était pas notre tour de "tranchée". Il y régnait un froid sibérien. Nous le combattions en brûlant d'énormes troncs de bois vert, que nous allions chercher dans un parc voisin, dont on avait coupé à blanc les vieilles futaies. Comme, de ces deux pièces, une seule, celle du fond, possédait une cheminée, nous nous étions avisés, à l'aide d'une vigoureuse poussée, de supprimer la cloison séparatrice et, dans ce grand "hall" improvisé, nous nous trouvions relativement confortables et suffisamment au chaud.

Nos soirées de liberté s'y passaient même assez gaiement, à la lueur des bougies fichées dans le goulot des bouteilles, tandis que les troncs d'arbres flambaient dans l'âtre, en lançant des fusées de vapeur. Le soir de Noël, nous avions médité d'y réveillonner en dégustant des crêpes sautées dans la poêle avec des la graisse de cheval. Déjà, le cuisinier de l'escouade agitait dans un bidon la pâte liquide et, agenouillés autour de la cheminée, nous attisions la braise et nous graissions la poêle, lorsque le sergent-major entra brusquement, et cria d'une voix brève:

—Tous les hommes sac au dos!... La 2e compagnie est commandée pour aller en grand'garde.

Les figures s'allongèrent... Pas de chance! Adieu le réveillon devant une flambée bien clairante! Il fallait renverser la marmite... On s'équipa en ronchonnant, et, un quart d'heure après, la compagnie filait dans la nuit, le long d'un chemin bordé d'ormeaux, dont les fûts s'enlevaient en noir sur la plaine blanche de neige.

A un coin de la Seine, où une cannonière dormait, immobilisée par les glaçons, la tranchée courait en zigzag dans le terrain nu, et, non loin de la berge, s'élevait un baraquement destiné à abriter les hommes qui n'étaient pas commandés pour le service. Les factions duraient deux heures. J'eus la malechance d'être désigné pour celle de minuit et le caporal me planta au delà de la tranchée, dans un trou, avec la consigne d'ouvrir l'œil et de m'abstenir de fumer.

Il gelait à dix degrés au-dessous de zéro; le ciel fourmillait d'étoiles, et, autour de moi, s'étendait une vague blancheur silencieuse. Pas une lueur ne trouait cette ombre laiteuse; il était défendu d'allumer des feux dans la tranchée, et le baraquement lui-même, où dormaient les camarades, était enseveli dans l'obscurité. Tout d'un coup, dans la nuit muette, un chant monta—une sorte de complainte rustique fredonnée par un des marins de la canonnière, un Breton sans doute, qui songeait à son pays et charmait les ennuis du "quart" en célébrant, à sa façon, la veillée de Noël. Cette chanson perdue dans la plaine enténébrée me prit le cœur. J'en suivais, avec une attention émue, les modulations traînantes, et je songeais à mon tour à ma petite villa envahie, où les carillons de Noël chantaient jadis si mélodieusement et où, à cette heure, l'étranger seul festoyait. Quand le marin cessa de chanter, j'eus une sensation de détresse, comme si mon meilleur compagnon m'abandonnait. Il me sembla que la solitude environnante se peuplait d'invisibles ennemis et je commençai à trouver les minutes interminables. Je n'avais pas peur du voisinage des Prussiens, car je les supposais trop occupés à fêter le "Christkind" pour que l'idée leur prit d'attaquer nos avant-postes, mais j'étais la proie d'un indéfinissable malaise, et quand, au bout de deux mortelles heures, le caporal vint me relever, j'éprouvai un soulagement non pareil en m'étendant sur les planches raboteuses de la baraque, et en essayant de m'y endormir...

Au réveil, j'eus une agréable compensation: dans un ciel couleur de perle, le soleil se levait au-dessus des collines vaporeuses de Villeneuve-Saint-Georges. Sa lumière attendrie jetait de fines taches roses sur l'eau glacée du fleuve; elle donnait à la plaine de neige les nuances irisées d'une opale. Au fond des casernes des forts de Bicêtre et d'Ivry, des tambours et des clairons sonnaient la diane. Essaimés hors des baraquements, des soldats de toutes armes: artilleurs, moblots, mobilisés aux capotes vertes, s'éparpillaient sur la berge. Quelques-uns faisaient leurs ablutions aux endroits où la glace était cassée; d'autres emplissaient des bidons destinés à la confection du café matinal. Il y avait dans l'atmosphère diaphane un poudroiement diamantin, une légèreté, une sonorité qui mettait l'âme en joie. Pour un peu, on eût été tenté de chanter, comme les anges de Bethléem: "Gloire au plus haut des cieux et paix aux hommes de bonne volonté!... Tout à coup, une détonation éclata dans le fort de Bicêtre et un obus déchira l'air bleu de son sifflement sinistre. C'était la guerre qui recommençait son œuvre.—Vers neuf heures, la compagnie reçut l'ordre de rentrer dans son cantonnement et nous regagnâmes le vieux logis délabré de Vitry, où le café du cuisinier de l'escouade nous fit oublier les déconvenues de la nuit de Noël.

LE NOEL DES DISPARUS

Très claire, comme un hyménée,
La nuit couvre d'un semis d'or.
Toute la ville prosternée
Devant la crèche où Jésus dort.

Les bonnes voix des vieilles cloches,
Bercent, berceuses, les berceaux,
Et les sabots et les galoches,
Dans l'âtre, attendent les cadeaux ;

C'est la nuit des douces légendes,
Qu'aux petits racontent les vieux,
Où les anges s'en vont par bandes,
Dans un essor mystérieux,

Frôler de leurs ailes de neige,
Les toits des maisons de Paris,
Et leur vol bienfaisant allège
Les pauvres cœurs endoloris.

C'est la nuit joyeuse entre toutes,
La nuit où l'étoile, autrefois,
Accompagnait, le long des routes
Les pas des bergers et des rois.

Mais, au milieu de cette joie,
La Sainte Vierge entend, ce soir,
Un triple et long sanglot qu'envoie,
Jusqu'au ciel, un jardin tout noir.

La plus douloureuse des mères,
Ouvrant l'oreille à cet appel,
Ne veut pas que les cimetières
Soient sombres la nuit de Noël.

Elle songe aux petits squelettes
De bébés oubliés là-bas,
Crispant leurs lèvres violettes,
Sans leurs mamans, sans leurs papas ;

A ces petits jadis superbes,
Maintenant glacés et muets,
Avec, sous la pierre et les herbes,
De petites croix pour jouets.

Et, se souvenant du Calvaire,
De la mort du Fils bien-aimé,
Veut que chaque tombeau s'éclaire,
Par tous les anges allumé.

Et voilà que, comme des ombres,
Les séraphins au vol léger
Mettent du givre aux arbres sombres,
Et sur les sapins font neiger.

Leurs cheveux, en guise d'écharpes,
S'accrochent à tous les rameaux.
Leurs voix, aux murmures de harpes,
Chantent le Noël des tombeaux.

Avec l'or des feuilles d'automne,
Ils dorent les pommes de pins,
Et du jais de chaque couronne
Font des colliers pour les bambins.

Couvrant les tombes d'immortelles
Comme d'un tapis du Levant,
Ils font des plumes de leurs ailes,
Des ailes de moulin à vent.

Le crêpe prend des teintes blanches,
Et voilà que, tombant des cieux,
Les étoiles, en avalanches,
Font les arbres tout radieux.

Pendant que, dessous chaque pierre,
Dessous les marbres étouffants,
Dans la nuit pleine de lumières,
On entend des rires d'enfants,

Et vous, les mamans éplorées,
Calmez-vous, bénissez le ciel ;
Vos chéris aux têtes dorées
Ont eu leurs arbres de Noël.

JACQUES REDELSPERGER.

Les Bottes de Postillon

CONTE DE NOEL PAR CHARLES FOLEY

C'est le soir de Noël. La bise souffle et des rafales de neige s'engouffrent dans les ruelles du village. En sa masure isolée, debout près du foyer où flambe la dernière bûche, Garine la grand'mère, frisonne en sa pauvre robe de deuil et contemple, à la lueur fumeuse de la chandelle, son petit-fils Garinet, qui grelotte assis sur le carreau.

La vieille et le petiot, voici tout ce qui reste de la famille Garin.

La veuve pleure et l'enfant ne demande pas la cause de ces larmes, car il la sait : il n'y a plus ni miche ni piquette au logis.

Garine, le mois dernier, trouvait encore quelques journées de couture; Garinet menait paître les vaches et les chèvres des voisins. Ainsi la grand'mère et le petit gagnaient de quoi vivoter. Mais le nouvel an approchant, chaque ménagère économise en vue des étrennes : plus d'ouvrage pour Garine! Mais la neige tombant, chaque fermier garde ses bêtes à l'étable : plus de travail pour Garinet !

Et c'est la misère.

—Ah ! petiot,—soupire la vieille femme,—qui eût dit que nous tomberions jamais en cette détresse quand ton bisaïeul,—mon père,—vivait et tenait la belle auberge du Soleil d'Or, le plus important relais de poste de toute la contrée ? Ah ! si tu avais vu les carrioles, les diligences et les berlines qui remplissaient la cour, les chevaux hennissant et piaffant.

A ce souvenir le visage de la vieille femme s'illuminait d'orgueil, Garinet connaissait l'histoire; toutefois il laissait dire sa grand'mère et feignait de l'écouter avec un vif intérêt, parce que cette gloire du passé faisait momentanément oublier à Garine les humiliations du présent. Mais l'oubli fut de courte durée.

—On inventa le chemin de fer,—reprit presque aussitôt la veuve avec amertume,—et mon père du coup, perdit sa clientèle. Il acheta cette maisonnette et s'y retira. Elle était alors neuve et entourée de jardins. Bien qu'il se fut montré économe, même lésineur, en sa prospérité, Garin, de son vivant même, dut vendre sa terre et manger le meilleur de son bien. Lui mort, nous découvrîmes, en furetant ici et là, des petites sommes d'argent que, par manie d'avare, il cachait dans les coins du grenier. Ces trouvailles ne nous menèrent pas loin.

La gêne vint. Je pris l'aiguille. Et de tout ce que possédait mon père je n'ai plus là-haut, dans ce même grenier, juchées comme en trophée sur la poutre de traverse, que ses bottes de postillon. Hélas ! quelle ruine ! La veille de Noël, sans une bolée de cidre, sans un morceau de boudin à jeter dans la poêle, nous en voici réduits, faute d'un fagot pour le raviver, à regarder tristement le feu mourir dans l'âtre !...

La Garine achevait dans un sanglot quand trois coups furent frappés à la porte.

—⊹—

La vieille femme tressaillit, puis se rappela tout à coup :

—C'est Moser, le brocanteur,—dit-elle.—J'ai passé chez lui cet après-midi pour lui demander de venir acheter les misérables débris de ménage que nous n'avons pas encore vendus. Je n'osais pas espérer qu'il se dérangerait. Si peu qu'il nous donne...

Des coups plus impatients l'interrompirent. Elle courut ouvrir et Moser entra, coiffé de loutre jusqu'au oreilles, engoncé dans une bonne pelisse. Il ne daigna pas regarder les escabeaux boiteux; il alla au grabat, l'ébranla d'un coup de pied méprisant, souleva la paillasse mince avec dégoût, et grommela :

—C'est bon à jeter au feu ! Est-ce pour si peu que vous avez eu le front de me faire sortir un soir de Noël et par un temps pareil ?

La Garine, accablée, ne répondant rien, Garinet s'arma de courage et riposta bravement :

—Il y a d'autres débris au grenier, M'sieur Moser, et le tout réuni pourra, comme vous dites, faire du bois à brûler. Or, le bois, ça vaut cher par le froid rigoureux !

L'enfant a déjà saisi la chandelle et, précédant le brocanteur, il monte au grenier. Dès le seuil, à la vue d'une échelle cassée et de quelques échalas, Moser s'arrête et s'exclame avec colère :

—Tout cela ne vaut seulement pas le transport. Ah ! ça, vous moquez-vous de moi, toi et ta mère-grand ?

Moser criait encore lorsqu'il aperçut, juchées comme un trophée sur la poutre de traverse, les grosses bottes de postillon du père Garin.

—Descends cela,—dit-il, d'une voix moins rude,—je connais un maniaque qui collectionne des chaussures de tout temps et s'en fait une sorte de musée historique. Il m'offrira bien sept ou huit francs de ce vieux cuir. Je t'en donne cinq. Essuie et nettoie-moi ces bottes ce postillon. Je repasserai les prendre demain matin.

—Ne repassez les prendre ni demain, ni plus tard,—dit Garinet sans hésiter, —car ce sont les bottes de postillons du grand'père Garin qui, fut la gloire de la famille. Nous n'avons du passé que ce souvenir-là et nous ne le vendrons pour rien au monde !

—Crevez donc de faim si vous le préférez !—grogna Moser en redescendant l'escalier.

Et, furieux de s'être dérangé pour rien, il claqua la porte avec rage.

—Tu comprends, bonne maman, — expliqua naïvement le petit, — je ne pouvais pas vendre les bottes de postillon : c'est l'honneur de notre famille !

Il ajouta, consolant et câlin :

—Ne t'inquiète pas et ne pleure plus. Je vais mettre mon soulier dans la cheminée et prier l'enfant Jésus de me venir en aide. C'est le soir de Noël, c'est sa fête : il m'exaucera !

Dolente, la grand'mère alla vers son grabat, mais en hochant la tête d'un air de doute : il y avait longtemps qu'elle ne croyait plus à rien, pas même au petit Noël !

—⊹—

La bonne maman dormait, le feu était mort, la chandelle éteinte, et Garinet veillait encore.

—Est-ce que nous allons vraiment périr de faim et de froid, se demandait l'enfant.... Oh ! non. Le petit Noël ne permettra pas cela la nuit de sa naissance : ce serait trop triste ! Prions-le...

Et Garinet, à genoux, doigts joints, pria longtemps et de toute la ferveur de sa bonne petite âme. Puis il se releva plein de confiance et ôta ses souliers pour les placer devant la cheminée. Mais, à contempler ses misérables galoches roussies, éculées et percées partout, il soupira :

—Mes souliers sont trop sales et trop petits ; même si cela ne dégoûte pas trop le petit Noël de mettre du pain ou des gâteaux là-dedans, il n'en pourra jamais faire tenir assez pour apaiser la faim de grand'mère et la mienne ! De plus, si par bonheur, il lui prend fantaisie d'y mettre aussi quelque menue monnaie, les sous qui n'aiment pas à rester dans les logis des pauvres, fileront par tous les trous de mes galoches, rouleront sur le carreau et s'esquiveront par-dessous la porte qui joint si mal ! Il faudra donc une chaussure très grande afin que Noël nous la remplisse de provisions pour plusieurs jours, puis aussi une chaussure solide, à semelle pleine et bien cousue, afin que les sous,—s'il y en a, —ne puissent s'en échapper !

Et tout à coup, le bon petit homme pensa aux bottes de postillon du grand-papa Garin, juchées, comme en trophée, sur la poutre de traverse: C'est cela qui ferait bien l'affaire ! Tout aussitôt, sans bruit, par crainte d'éveiller sa bonne maman, Garinet remonta au grenier à tâtons, appuya l'échelle cassée contre la poutre, grimpa dans le noir au risque de se tuer et redescendit tenant respectueusement entre ses bras les deux grandes grosses bottes.

Elles lui parurent bien lourdes; puis, tout au fond, il y entendit un drôle de petit bruit, comme si des gravats du toit y étaient tombés ou qu'on y eût oublié des poignées de noisettes.

Garinet regarda dans les bottes mais ne vit rien, car la chandelle était éteinte et le feu mort. Il allait y plonger la main. Une pensée superstitieuse l'en empêcha : L'enfant Jésus n'aimait pas à être épié...Si, devinant son intention, le bon Noël avait commencé de remplir les bottes, la curiosité prématurée, intempestive de Garinet ne le froisserait-elle pas, ne le ferait-elle pas fuir avant qu'il n'eût achevé son bienfait ?

Cette idée terrifia le petiot. Plein de candeur et de foi, il courut se blottir dans son lit, et, la face contre le mur, ferma résolument les yeux. Toutefois, en dépit de son espoir dans le lendemain, au souvenir de toutes les tristesses du jour même, bien malgré lui de grosses larmes lui rouvraient les paupières....

—⊹—

Cependant, Garinet finit par s'endormir, mais se réveilla dès l'aube. La bonne maman, brisée de fatigue et d'émotion, sommeillait encore. Le bon petit gars sauta pieds nus sur le carreau, courut au foyer, plongea chacun de ses bras dans chaque botte et alors son cri—non pas de joie mais de surprise—éveilla la Garine en sursaut.

—Ah ! bonne maman,—s'exclama l'enfant, ingénument déconcerté,—le petit Noël Noël n'a mis dans les bottes ni grand'chose, ni pain ni friandises, ni sous.... mais des petites choses rondes qui brillent comme du soleil et que je n'ai jamais vues !

La vieille femme, dressée sur son séant, vit les deux mains du petiot pleines des petites choses rondes qu'il n'avait jamais vues, et une émotion, éblouie, n'en pouvant croire ses yeux :

—Des louis d'or ! Des poignées de louis d'or ! Ah ! malheureux enfant, où as-tu pris cela ?

A l'accusation, Garinet s'écria :

—Mais ce n'est pas moi, grand'mère, c'est le petit Noël !

Et, tout prêt à pleurer, il expliquait son idée de la veille.

Au récit, de grosses larmes d'attendrissement coulaient sur les joues pâles et ridées de la vieille femme. Elle se rappelait le grand-papa Garin furetant dans les coins du grenier pour y cacher son or ; elle se rappelait, le bonhomme une fois mort, avoir avec sa mère déniché et vidé toutes les cachettes . . . oui, toutes, sauf les grandes bottes de postillon, juchées, en vrai trophée, sur la poutre de traverse. Qui se serait avisé d'aller chercher là-haut, si Garinet n'y avait pensé ?

Et comme le petit bonhomme, inquiet du silence de la grand'mère, se croyant soupçonné, répétait fièvreusement :

—Je te promets, je te jure, bonne maman que c'est le petit Noël !

La grand'mère comprit combien il serait mal de retirer à son petit-fils la douce illusion qui l'avait si providentiellement inspiré. N'aurait-il pas assez de tout le reste de sa vie pour apprendre le doute ?

Aussi, taisant les souvenances qui expliquaient si simplement et si naturellement la présence du trésor dans les bottes de postillon du grand-papa Garin, et, joignant instinctivement les mains dans un grand élan de grâce, elle répondit d'une voix de gratitude fervente :

—Oui, mon petit Garinet, je le vois je le sens, je le crois à présent : c'est vraiment le cadeau du Petit Noël !

CHARLES FOLEY.

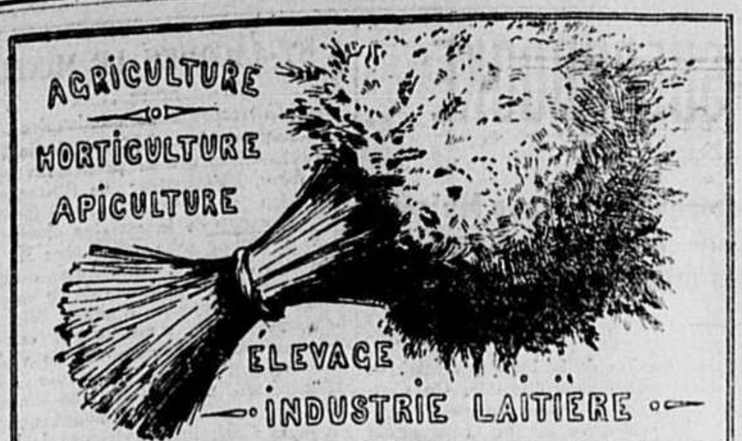

LA GERBE de PETITS CONSEILS

POUR LE CULTIVATEUR

1o Des bergeries.—2o Avoine et blé pour chevaux.—3o Engrais chimiques pour les prairies tourbeuses.—4o De la valeur des tourteaux comme aliments engraissifs.—5o La chaux.—6o Excellent moyen de détruire les vers blancs.—7o Les terrains marécageux.

1o Il est reconnu que le mouton rapporte sur la ferme d'assez jolis bénéfices, cependant n'est-il pas vrai que c'est l'animal le plus mal logé? Parce qu'il possède une toison on le croit capable de résister à tous les temps, au froid, à la pluie. On le logera dans un trou noir croyant que la lumière ne lui est pas nécessaire, on ne lui donnera pas d'eau croyant que la neige suffira pour le désaltérer, on ne lui donnera jamais de sel, croyant qu'il n'a pas besoin de cela pour aiguiser son appétit et faciliter sa digestion. L'élévage du mouton ne sera profitable qu'en autant qu'on se soumettra aux règles suivantes :

Il faut d'abord donner plusieurs portes aux bergeries, pourquoi ? parce que les moutons, en troupe, sont stupides, voulant tous entrer en même temps à la bergerie ou en sortir de même, ce qui occasionne souvent des accidents. Les portes doivent être à deux battants et s'ouvrir dedans en dehors,pour ne pas déranger ou blesser, en les ouvrant les animaux couchés près d'elles.

La lumière étant aussi nécessaire au mouton qu'aux autres animaux il faut beaucoup de fenêtres, lesquelles seront grandes, larges et placées haut.

S'il y a un plafond, il doit être aussi élevé que possible, mais ce plafond n'est pas indispensable. Il doit y avoir assez d'espace pour permettre aux moutons de circuler librement autour des mageoires et râteliers.

Les râteliers avec les mangeoires,peuvent être fixés sur des soubassements en maçonnerie. On les dispose encore de telle sorte qu'il soit possible de les élever ou de les baisser selon les besoins. Il est avantageux d'avoir des râteliers mobiles, doubles et transportables. Ils facilitent la division de la bergerie en travées, ou compartiments dont le nombre variera avec l'importance du troupeau. Avec ce système, il est facile d'affourager les rateliers,sans déranger les animaux et sans être incommodé par les moutons.

La nécessité de la division de la bergerie en compartiments s'impose d'autant plus que les mères pleines ou nourrices, les agneaux et les antenais ne peuvent être alimentés comme les moutons par exemple.

Il est toujours profitable de tenir du sel en pierre et de l'eau à la disposition du troupeau.

2o Il ne faut pas donner au cheval l'avoine et le blé à volumes égaux, mais à poids égaux. Vous donnez trop de blé et pas assez d'avoine en donnant à la mesure. Pesez, cela vaudra mieux.

3o. Les scories de déphosphoration donneront à coup sûr de très bons résultats sur les prairies tourbeuses si on a le soin d'égoutter celles-ci. On répand à la volée 500 à 600 livres à l'arpent. Le succès sera plus complet si l'on ajoute 250 à 300 livres de kainite.

Pour les prairies en terres granitiques plus ou moins tourbeuses, sur sont les scories de déphosphoration qui donneront les meilleurs résultats, surtout si, au printemps, on sème en couverture du nitrate de soude a une dose variant de 100 à 150 livres par arpent.

Les tourteaux de coton non décortiqués, les tourteaux de faine, de navette ou de lin ont pour effets de hâter l'engraissement, mais les deux derniers sont les meilleurs. Ces tourteaux ne doivent pas dépasser une limite raisonnable si on ne veut pas provoquer des diarrhées et par suite, l'amaigrissement. Pour un bœuf, il ne faut pas aller au delà de quatre ou six livres par jour en commençant par deux livres environ. Pour un porc, quelle que soit sa taille il ne faut pas dépasser une livre en commençant par quatre onces.

4o—La chaux n'est pas un engrais à proprement parler, son action est manifeste sur tous les sols qui manquent de calcaire, tels que les sols argileux et tourbeux ; mais son emploi ne dispense pas de l'emploi des autres engrais, bien au contraire, sur les prairies tourbeuses les scories de déphosphoration viendraient mieux. Sur les prairies artificielles la chaux ne remplace nullement le plâtre. Partout où le sol manque de calcaire, la chaux est à conseiller, quelle que soit la culture.

6o—Il existe plusieurs moyens de détruire les larves de hannetons. Les uns établissent des poulaillers roulants qui font de bonne besogne à la suite de la charrue, eou bien à defaut de poulailler roulant, un homme suit la charrue et ramasse les vers blancs. Mais il existe un moyen plus pratique que ceux-là, c'est l'arrosage au purin.

Il arrive assez souvent que l'on remarque des morceaux de pâturage se dessécher parce que toutes les racines des herbes sont dévorées par des vers blancs. Si ce morceau de pâturage ou de prairies eût été arrosé de purin tous les ans, nous n'aurions pas à constater ces dégats par les vers.

Au lieu d'enfouir notre fumier, contentons-nous de le mettre en couverture comme le conseille P. Joigneaux.

Cette litière pailleuse une fois lavée par les pluies et l'eau d'arrosage n'aura pas il est vrai la coquetterie du terreau et du paillis et ne flattera pas autant l'œil du passant, mais nous aurons au moins l'avantage, tout en fumant énergiquement le terrain, de nous épargner les frais d'arrosage et nous n'aurons pas à nous plaindre des vers blancs qu'on surprend si souvent en flagrant delit au pied des légumes, des fraisiers, ou des racines des arbres fruitiers.

7o—Les terrains marécageux, dit J.-E. Pouliot, se reconnaissent à l'odeur de vase qui en sort ; ils sont couverts de jones ou de quenouilles ; et, au cœur de l'été, de grandes herbes ; les bois qui y poussent sont généralement de petites épinettes rouges ou noirs, des saules, des bourdaines, des pembrias, des cèdres et quelques fois des ormes, des peupliers ou des frênes. Quelques-uns de ces terrains valent de l'or si on peut les mettre en culture et les assécher convenablement : d'autres ne sont bons qu'à donner de la tourbe à brûler ou à faire sécher pour absorber l'urine des animaux dans les étables ou à faire des composts.

L'humus produit par les plantes décomposées sous l'eau, prend le nom de "tourbe" ou "terre de savane".

On pourrait classer dans la catégorie des terrains marécageux ces terrains bas qui consistent en matières noirâtres décomposées, provenant de la pourriture de racines, de plantes,d'herbes, de foins, de fumiers d'animaux,enfin, de détritus accumulés dans le sol ou dessus et auxquels on donne généralement le nom de terreau. La couche des feuilles pourries des forêts est un bon exemple de ce qu'est l'humus ou terreau. Tout le monde connait la valeur d'une cèdrière ; c'est une des meilleures terres quand on peut parfaitement l'égoutter.

"GLANEUR".

SOMMAIRE

La gerbe de petits conseils.
L'élevage des moutons.
Amélioration des prairies.
Culture maraichère.
Beurre et fromage.
Fumier de ferme.
Glanures.

Elevage des moutons

Chances de réussite de cette industrie dans notre province

On admettra facilement que le Canada offre toutes les conditions voulues pour permettre un développement immense de l'élevage des moutons. Les maladies qui causent tant de pertes aux éleveurs des autres pays nous sont presque inconnues. Nous produisons en abondance presque tous les aliments qui conviennent le mieux pour les moutons. L'été nous avons d'excellents paturages ; l'automne et l'hiver, la navette et les navets nous fournissent une nourriture succulente. Quand le foin de trèfle et la paille de pois font défaut; nous pouvons aisément trouver des fourrages aussi convenables. En fait de grains, tous nos cultivateurs peuvent aisément se procurer de l'avoine et du son, et les pois et les fèves sont aussi produits dans beaucoup d'endroits. Enfin, il est bon de noter que l'entretien de grands troupeaux de moutons nous aidera beaucoup à tenir en échec les mauvaises herbes, malheureusement tant répandues sur nos terres. On sait que les moutons mangent 85 p.c. de nos mauvaises herbes, c'est pourquoi une terre où l'on garde des moutons est généralement une terre propre.

But de l'éleveur

Comme tous les éleveurs de bétail,le cultivateur qui veut se livrer à l'élevage des moutons devrait avoir en vue un but bien déterminé. Ce but, dans notre pays, sera sans doute la production de viande pour la consommation locale, et pour l'exportation, la production de laine ne venant qu'en second lieu. La race choisie devra donc avoir des aptitudes spéciales pour ce but, et, de plus, être bien adaptée aux conditions du sol et du climat de la localité. Règle générale, les races pesantes réussissent mieux sur une terre planche ou basse tandis que les races légères préfèrent les contrées montagneuses et accidentées. Ces caractéristiques sont dûs en grande partie à la nature du sol dans le district où chaque race a été formée, ainsi que M. Primrose McConnel l'a démontré dans son excellent ouvrage sur la Géologie agricole. Si le cultivateur veut se former un troupeau de race pure, il devrait choisir une race populaire afin d'être sûr d'une demande pour ses animaux. Que le troupeau soit de race pure ou non, le propriétaire devra avoir des connaissances approfondies sur l'anatomie du mouton ainsi que sur les méthodes de traiter les maladies communes de cet animal.

Formation du troupeau

En formant un troupeau, on ne devra choisir que des brebis saines et robustes, toutes du même type. Le mâle choisi devra être du meilleur choix, du même type que les brebis et de la même race, à moins que le cultivateur ne fasse un croisement dans quelque but spécial, sans avoir l'intention de garder la progéniture pour fins d'élevage. Chaque année, les brebis devront être soigneusement triées, les meilleures seulement étant conservées. Trop de cultivateurs Canadiens ont jusqu'ici suivi une ligne de conduite absolument opposée, permettant aux acheteurs de choisir les meilleures spécimens, et ne conservant pour l'élevage que les femelles de qualité inférieure. Chaque cultivateur sait que la présence de quelques types inférieurs dans un troupeau d'animaux est toujours un obstacle à la vente à un prix rémunérateur, c'est pourquoi on devra s'efforcer de ne conserver dans un troupeau que des animaux de bonne qualité.

Bergeries

Des abris bien construits, confortables et spacieux sont nécessaires pour le temps froids et la tempête. Il n'est pas nécessaire de faire des abris très coûteux, mais il est important qu'ils soient situés sur un terrain sec et bien ventilés, tout en étant à l'abri des courants d'air. Contigue à la bergerie devrait se trouver une grande cour ouverte, séparée de celle occupée par les autres animaux de la ferme pour permettre aux moutons de prendre de l'exercice. Un long séjour dans les étables chaudes, mal ventilées, ou exposées aux courants d'air est fatal à la santé des moutons. D'un autre côté, un logement confortable, une nourriture régulière et libérale, de l'eau pure en abondance, et une quantité suffisante de sel assureront un bon hivernement, et des agneaux bien venus et forts au printemps. Il faudra donner beaucoup d'attention aux brebis au moment de la mise bas, mais à tout autre moment, le troupeau ne requerra que peu de soins. De fait, les moutons demandent un capital moins considérable, et moins de soins que toute autre classe de bétail.

Malheureusement, il y a deux causes qui tendent à décourager ceux qui veulent se livrer à l'industrie de l'élevage des moutons au Canada ; la falsification des lainages importés et les ravages des chiens et des loups.

La première de ces causes rend la production de la laine non rémunératrice ; la seconde empêche le cultivateur d'élever les moutons dans beaucoup d'endroits où cette industrie aurait bonne chance de réussir. Il nous faut des lois pour protéger l'éleveur contre ces deux fléaux.

W. A. CLEMONS,
Rédacteur du
Ministère de l'Agriculture.

Amélioration des prairies

Dans un article sur l'amélioration des prairies de la Campine et de l'Ardenne, le Bulletin de l'Agriculture de Belgique, douzième année, livraison 4, donne d'intéressants renseignements sur le traitement des prairies.

Non seulement il importe de fumer les prairies largement et avec discernement pour obtenir la sélection naturelle des plantes, mais il est encore très avantageux d'améliorer la qualité des herbages par la sélection artificielle, c'est-à-dire, par le choix des semences.

Le temps et l'argent dépensés dans ce but rapportent un intérêt plus sûr et plus considérable peut-être que toute autre opération culturale.

AZOTE.—La quantité d'azote que le sol des prairies renfermait au moment de la formation du gazon ne diminue pas au fur et à mesure que les récoltes successives sont enlevées. Les terres soumises à n'importe quelle culture herbagère permanente sont inépuisables en azote: au lieu de diminuer, la teneur du sol en cet élément fertilisant augmente d'année en année.

Cet azote ne se trouve dans le sol ni sous une forme soluble dans l'eau, ni sous une forme directement assimilable par les plantes. S'il en était autrement, il serait rapidement enlevé par les eaux pluviales, les eaux d'irrigation ou les eaux de drainage.

Le cultivateur doit, de toutes les façons possibles, provoquer la nitrification et l'humification des matières organiques complexes qui se rencontrent dans le sol, parce que toutes les opérations qui tendent vers ce but favorisent directement ou indirectement la croissance des plantes.

Parmi les moyens dont on peut disposer, nous citerons principalement le drainage, le chaulage, le terrage, l'emploi des engrais, le hersage, etc.

Il est rarement nécessaire de restituer des quantités notables d'engrais azotés commerciaux dans les anciennes prairies acides, d'autant plus riches en matières organiques azotées que leur durée est plus grande.

CHAUX.—Si cet élément fertilisant servait uniquement comme aliment, un chaulage ordinaire devrait suffire pour une longue série d'années.

Mais il n'en est point ainsi.

Les matières calcaires remplissent dans le sol des prairies des rôles multiples et des plus importants. Non seulement la chaux est absorbée par les plantes comme aliment,mais elle contribue encore à modifier heureusement la composition physique et chimique du sol. L'emploi des engrais calcaires s'impose presque partout dans les anciennes prairies et même dans la plupart des prairies de création relativement récente.

Elle neutralise les acides organiques, notamment les acides humiques, et favorise l'humification des matières organiques.

En Belgique, on répand la chaux au semoir, au moment où l'herbe cesse de pousser. Si l'on n'a pas de semoir, il faut mélanger la chaux à deux ou trois fois son poids de terre et répandre le tout le plus également possible. Pour faciliter l'égale répartition de la chaux à la surface du sol, il est bon, après son épandage, de faire passer une herse légère.

Le plâtre ne doit pas être employé en de trop fortes proportions, ni trop souvent sur le même sol. L'action du plâtre est surtout inditecte et il en résulte que les effets qu'il provoque sont peu constants et très variables d'une prairie à l'autre. Généralement, il favorise la végétation des légumineuses.

POTASSE.—Dans les sols argileux, la quantité de potasse est plus grande que la somme totale de tous les autres éléments fertilisants réunis.

Malgré cette richesse en potasse totale, la restitution de cet élément fertilisants sous l'une ou l'autre forme s'impose dans beaucoup de circonstances, parce qu'en général la quantité directement assimilable est relativement faible.

ACIDE PHOSPHORIQUE.— C'est l'élément fertilisant dont le manque se fait le plus ressentir et dont l'emploi est, par conséquent, la plus indispensable, le plus utile, le plus favorable, le plus avantageux pour améliorer rapidement les prairies tourbeuses et acides.

Dans les prairies où l'on fait usage de composts à base de chaux, où l'on pratique de temps en temps un bon terrage, c'est souvent l'unique élément fertilisant que le cultivateur doit restituer au sol sous forme d'engrais commercial.

L'action des phosphates de scories et des phosphates minéraux est plus durable que celle du superphosphate, dans les anciennes prairies tourbeuses et acides.

Si on utilise le superphosphate dans ces prairies, on doit le faire annuellement, à doses relativement faibles.

Plus on met d'acide phosphorique à la disposition des plantes, plus la valeur alimentaire du foin sera élevée.

L'amélioration du bétail ne peut guère s'obtenir économiquement qu'à ce prix. D'ailleurs, l'acide phosphorique assimilé par les graminées et les légumineuses des prairies retourne en grande partie aux terres arables, sous forme de fumier de ferme.
de fumier de ferme.

Employer cet engrais dans les prairies, c'est l'employer indirectement dans les terres arables.

Culture maraichère

Les abris

Pour garantir les plantes contre la chaleur, contre les rayons solaires et contre le froid on a recours à des moyens plus ou moins efficaces. Ces moyens sont les abris. Parmi les abris les uns sont à demeure, ce sont les murs clôturés en planches et les haies; les autres, mobiles sont certains brise-vent et les paillassons.

"1o Murs.—Si les murs construits en brique ou en pierre sont plus coûteux, ce sont aussi les plus durables et les plus efficaces ; ils constituent en même temps les meilleurs clôtures. Leur influence varie suivant leur hauteur et leur direction, comme aussi d'après leur couleur. Rarement l'élévation dépasse 9 à 10 pieds et elle est suffisante pour un jardin maraicher dont l'étendue excéderait même trois arpents Pour lors le milieu du terrain est bien découvert et les alentours sont assez régulièrement préservés du froid au Nord, et des rayons solaires au midi. Les murs du reste rapporte encore à un autre point de vue, puisqu'ils sont utilisés pour la culture des arbres fruitiers et même de la vigne. Quant à la couleur, il est utile de faire remarquer que les murs blancs renvoient les rayons caloriques et lumineux, tandis que les murs noirs et de couleur sombre les absorbent. L'expérience semble démontrer que le blanc jaunâtre ou verdâtre convient pour servir de moyen terme entre ces propriétés contraires.

"2o Haies.—A défaut de murs, il est indispensable de planter des haies, du côté du Nord, soit de l'Est à l'Ouest, pour garantir les cultures d'un excès de froid, et au sud du jardin, afin de les prémunir contre la chaleur ou de ménager les espaces ombragés et plus frais demandés par certains végétaux. Les meilleures haies, du côté du Nord surtout, seront formées par la plantation serrée d'arbres ou d'arbustes à feuillage épais, susceptible de la tonte et ayant la propriété de conserver leurs feuilles l'hiver ou en partie,de se maintenir rigides et garnis du collet de la racine à l'extrémité des rameaux.

"3o Brise-vent.—Les brise-vent que nous avons en vue ici consistent d'ordinaire en un alignament serré de rameaux et branchages maintenus entre des lattes horizontales attachées à des pieux verticaux.

Les branches de sapin, etc., conviennent à cet usage. A l'école d'horticulture de l'Etat Belge, fondée dans l'établissement de M. L. Van Houtte, à Gand, on utilise comme brise-vent les panneaux en planches qui, durant l'hiver, servent à recouvrir les chassis des bâches et des couches ; ils ont l'avantage d'être d'un maniement très facile et en même temps leur aspect n'a rien de désagréable.

"4o Paillassons.—Si l'on ne possède ni murs ni haies placés dans une direction convenable, on peut y rsuppléer au moyen de paillassons maintenus droits par des pieux auxquels on les attache verticalement. Ces abris qu'il est facile de dresser à une hauteur convenable en vue des cultures, se placent, pour les primeurs, de l'Est à l'Ouest, de sorte qu'aucun rayon du soleil ne soit perdu. Grâce à ce surcroît de chaleur, les plantes donnent leurs produits "plusieurs jours avant" celles des cultures à champ découvert.

Les maraichers de Paris ont une grande quantité de ces paillassons qu'ils font eux-mêmes, en roseaux secs ou en paille de seigle : leur hauteur varie de 3 1-2 à 6 pieds.

Ces abris consistent simplement en une couche mince de paille maintenue entre deux tringles de bois qui se fixent à des pieux placés de distance en distance. Les paillassons sont nécessaires non-seulement pour protéger les plantes et les légumes délicats contre les froids ; Il en faut aussi pour couvrir les serres, bâches, couches et cloches durant les nuits et les jours froids,ainsi que pour garantir du soleil les plantes que l'on vient de repiquer.

Voici comment les jardiniers belges et allemands ont l'habitude de faire les paillassons, dont la construction est leur occupation favorite durant les mauvais jours de l'hiver.

"Le cadre ou métier" du paillasson consiste en quatre fortes lattes de bois solidement attachées entre elles, de manière à former un rectangle ayant environ 6 1-2 pieds de hauteur sur 1 1-2 pieds de large. (Le même cadre sert tous les ans.

La partie supérieure s'appuie contre un mur et est inclinée autant qu'il est nécessaire pour travailler aisément. Après avoir divisé en quatre ou cinq parties égales, selon la largeur des paillassons, les deux lattes horizontales, on tend entre les pointes de division, marqués par de légères entailles, les ficelles ou cordes destinées à porter la paillasson, en ayant soin de laisser à celles-ci la longueur que doit avoir ce dernier. Cette longueur est indépendante de la longueur du métier ; car il est facile de baisser en dessous la partie achevée et de la rouler, sous le métier, tout en renouant les cordes par les bouts. Quant à la ficelle employée pour "coudre" le paillasson,elle peut être plus mince que les cordes tendues : elle se trouve embobinée sur de petits fuseaux de 6 à 8 pouces.

Cela fait, on prend les bottes de paille de seigle ou de roseaux secs, on en fait rapidement un triage, choisissant ce qu'il y a de plus long et on l'étend à droite et à gauche du métier, telle qu'elle doit y être appliquée, c'est-à-dire à la "couture". De la main gaudire la tête vers l'intérieur. Puis on procède à la "couture".

Un jardinier habile fait de cette manière plusieurs paillassons par jour.

Des composts

C'est à la formation des compots bien conditionnés qu'on reconnait le jardinier intelligent et prévoyant. On peut considérablement accroître la fumure, en étant assez soigneux pour ramasser les résidus des légumes et des fleurs, les herbes qui proviennent des sarclages, les feuilles qui tombent des arbres, les plantes qui naissent aux abords des eaux, les gazons, les mousses, les fougères, etc. Tout cela, mêlé à des substances animales, forme d'excellents composts.

Les compots devant nécessairement varier suivant la nature du terrain et l'espèce de culture à laquelle on les destine,nous ne pouvons ici en indiquer la formation. Nous aurons soin d'en faire connaître les principaux dans les cultures qui les demandent. C'est à ces sortes de compots, dans lesquels les engrais végétaux entrent pour une large part, qu'on peut attribuer dans le vaste établissement de M. L. Van Houtte, à Gendbrugge, près Gand, (Belgique), la beauté extraordinaire des cultures qu'on y admire.

Voici cependant un compost qui mérite une mention spéciale, tant à cause des éléments qui le constituent que du peu de temps exigé pour sa préparation.

"Des lits épais de matières végétales alternant avec des matières fécales, de la chaux, des cendres non lessivées, sont déposés sur un sol imperméable et arrosés avec du "levain" d'engrais. Celui-ci se compose d'eau croupie mêlée avec du purin ou une substance semblable, à laquelle on ajoute du sel et du salpêtre. Ce levain donne lieu au bout d'une semaine à une fermentation tellement puissante qu'après "trois semaines," l'engrais peut être employé.

Pomme de terre

La pomme de terre n'est du domaine de la culture potagère que comme produit de "primeur." C'est donc à ce seul point de vue que nous en parlons.

Il est un fait bien connu en horticulture, c'est que les plantes trop longtemps multipliées de boutures (1) finissent par devenir atoniques ou d'une grande faiblesse. C'est le cas général ici au Canada, et il serait très avantageux pour le jardinier, et même pour la grande culture, "de renouveler la souche par le "semis" de bonnes variétés "étrangères" pour en obtenir de meilleures encore. Par la fécondation artificielle, on parviendrait à réunir en une seule variété les qualités les plus méritantes de deux autres. Pour obtenir de bonnes graines, on fait bien d' "annualiser" la plante, c'est-à-dire de lui enlever ce qui la rend vivace, ses tubercules : dès lors, les fleurs nouent, les graines se produisent plus abondantes et elles sont mieux formées. Plus sûrement que d'autres, elles donneront des sujets propres à fournir de bons tubercules. Comme porte-graines on choisit les pieds les plus précoces à fleurir, aux tubercules les plus abondants et les plus riches en fécule. Pour les terrains secs et légers on recherchera un feuillage très velu; pour les autres sols au contraire, les feuilles les plus lisses. Les baies charnues, renfermant les graines, sont recueillies, quand elles ont acquis une demi-transparence, puis écrasées dans l'eau. Des lotions successives dégagent la pulpe des graines, on fait sécher celles-ci au soleil, et le printemps venu, on les sème en ligne dans une planche de bonne terre légère. Vers la fin de juin, on repique le jeune plant, par un temps couvert, à 15 à 20 pouces de distance en tous sens et dans un sol plus substantiel. On arrache en automne à mesure que les fanes jaunissent. La seconde année, on les traite comme les autres pommes de terres.

Beurre et fromage

Lors d'une des dernières assemblées, à Montréal, de l'Association du beurre et du fromage, le comité chargé d'étudier la question de la présure pour le fromage et des boites pour le beurre a présenté un rapport dont nous extrayons ce qui suit :

Plusieurs fabricants se sont servis de présure de mauvaise qualité qui leur a été fournie par une manufacture de présure. La cause étant connue il est facile d'y remédier en s'adressant ailleurs pour n'accepter qu'une présure de toute première qualité. Heureusement le fromage fait à l'automne ne parait pas avoir été fabriqué avec cette mauvaise présure. Mais il importe que les fabricants prennent toutes les précautions possibles au sujet de la présure ; celle-ci doit être conservée au froid (35o à 45o) et dans l'obscurité; la chaleur et l'air altèrent ses qualités. Ne jamais employer de présure de l'année précédente, ni de présure qui ne soit pas douce de goût et d'odeur.

Au sujet des boîtes à beurre, et du papier parchemin employé dans l'emballage, le comité fait les recommandations suivantes : N'employer que le meilleur bois de pin (spruce) parfaitement sec (séché à l'étuve) pour les boites ou les tinettes. Le bois vert présente le grave inconvénient de provoquer la moisissure du beurre et de détruire son arôme.

Les planches doivent être préalablement assemblées en queue d'aronde, afin d'éviter l'emploi des clous qui se rouillent aisément et diminuent la belle apparence des boites. On ne devrait employer que des clous de broche (pointe de Paris), même dans le couvercle et encore en petit nombre, ou des vis, ou tout autre système convenable, permettant d'enlever le couvercle sans abimer l'empaquetage.

L'emploi de la parafine est encore une amélioration, mais la parafine doit être de première qualité.

Il est très important que les boites soient parfaitement nettes et propres. On devra donc expédier ces boites dans des sacs, ou de la paille, etc.

La facilité dans l'ouverture des boites, le style et l'apparence de l'empaquetage aident puissamment à la vente tandis que la malpropreté, ou les boites mal sciées et mal clouées nuisent considérablement à la vente du beurre."

Fumier de ferme

Dans la Gazette des Campagnes (de Paris) nous trouvons un article du chimiste P.P. Dehérain sur la fabrication du fumier de ferme. Nous en faisons les extraits suivants:

"Le fumier diffère essentiellement de tous les engrais de commerce; il apporte un élément indispensable pour maintenir la fertilité: il apporte de l'humus. Une grande partie de son azote est engagée dans cette combinaison complexe désignée sous le nom d'humus.

La fabrication doit donc être conduite de façon à favoriser la transformation de la paille des litières en humus. Cette transformation est l'œuvre des ferments dont l'origine et le mode de travail sont aujourd'hui connus.

Faire du fumier, c'est détruire, par fermentation la gomme de paille et la cellulose pour mettre en liberté la vasculose mélangée de matières azotées. C'est l'association de ces deux matières qui constitue le "beurre noir" des fumiers consommés.

Les déjections solides des animaux apportent les ferments qui tapissent une grande partie de l'intestin des animaux et sont entraînés sur les litières.

La décomposition de la paille est d'autant plus profonde que la fermentation a été plus active.

Il arrive parfois qu'au lieu de favoriser ces fermentations, on les retarde, ou même, on les arrête en ajoutant au tas de fumier du sulfate de fer ou du plâtre. Cette addition est nuisible et inutile. On dit qu'elle a pour but d'empêcher la déperdition de l'ammoniaque. Il existe des tas de fumier qui répandent des odeurs ammoniacales. A cela une seule raison; ils sont trop secs, ils ne sont pas arrosés assez fréquemment.

Les arrosages à l'aide du purin suffisent absolument à empêcher les déperditions d'ammoniaques; ils ont encore une autre utilité très grande; ils favorisent la pénétration de l'air atmosphérique dans le fumier, ils font enfin passer les spores des ferments à la forme active.

La fabrication d'un fumier de bonne qualité ne comporte qu'une seule condition, mais elle est nécessaire: construction d'une fosse à purin, pour que, remontant ce purin à l'aide d'une pompe, on arrose le fumier. Il vaudrait mille fois mieux par les temps secs arroser avec de l'eau, si le purin fait défaut, que de ne pas arroser du tout. Quand les arrosages sont copieux, on réussit son fumier, mais il faut bien se garder d'y ajouter quoique ce soit.

Glanures

En labourant deux fois le sous-sol avec une charrue fouilleuse, la seconde fois sur le travers, le sol peut-être ameubli à une profondeur de 20 pouces. Il pourra contenir ainsi une grande provision d'eau qui sera utilisée en temps de sécheresse au lieu de s'écouler dans les ruisseaux.

Lorsque ce travail doit être répété, il devient beaucoup plus facile et moins coûteux.

Le système de culture n'a pas besoin d'être modifié par ce genre de travail, et le rendement des récoltes est beaucoup augmenté.

o—o

Nous trouverions plus facilement de bons ouvriers de ferme si nous savions leur donner un emploi sérieux pendant toute l'année. Un bon travailleur désire occuper ses bras tous les jours et n'aime pas à rester inoccupé le tiers ou la moitié de son temps.

Organisez les travaux d'exploitation de la ferme d'une manière raisonnée et votre homme ne sera pas obligé de vous quitter à l'automne.

o—o

Ayez un plan de votre ferme sur lequel se trouvent indiquées chaque pièce de terre, sa grandeur, la qualité de son sol etc. Cela vous aidera à tenir vos comptes, à trouver le prix de revient de chaque récolte, et à connaitre quelle est la partie de votre exploitation qui vous paie le mieux.

o—o

Il y a tout autant de profits, à retirer de l'amélioration et de l'entretien de nos prairies en vue d'obtenir de plus fortes récoltes de foin que des soins que nous savons donner à nos grains ou à nos patates.

Malheureusement, en général, les prairies continuent à être négligées, et il n'y a pas de culture ou de récolte plus mal faites. Cette négligence disparaîtra si nous nous donnons la peine de réfléchir et...... d'agir.

o—o

L'empressement que l'on met à faire les récoltes n'excuse pas la négligence de ceux qui laissent les instruments aratoires trainer sur le champ. Il est certainement plus économique de prendre un peu plus de temps pour conserver les machines agricoles en bon état.

Il faut espérer que ce ne sont pas les dernières récoltes que nous ferons, et que nous aurons encore besoin de nos machines agricoles une autre année.

N'oublions pas que la chaleur de l'été détériore plus le bois que les gelées de l'hiver.

Pour retirer du profit de la culture du sol il faut travailler avec vigueur, intelligence et persévérance. Aide-toi, et le ciel t'aidera sera toujours la devise du succès, surtout en agriculture.

o—o

Le sol destiné aux patates doit être enrichi par les fumures abondantes données aux récoltes précédentes, et il n'y a rien de mieux pour cette culture, qu'une prairie de trèfle. Fauchez la récolte de foin et appliquez immédiatement des cendres de bois, là où vous avez l'intention de cultiver les patates l'année suivante. Vous aurez ainsi une belle récolte de graine de trèfle avant de retourner la prairie, et votre prochaine culture de patates sera un succès.

o—o

Prenez tous les moyens à votre disposition pour vivre en bons termes avec vos voisins, et cherchez à leur être utile. Si vous connaissez une nouvelle méthode ou une nouvelle culture payante, n'ayez pas d'égoïsme de les garder pour vous seuls.

C'est par l'échange mutuel de votre expérience et de vos connaissances que vous vous aiderez mutuellement.

o—o

Il y a peu de saisons où l'on ne peut obtenir de bonnes récoltes si les eaux de pluie naturelles sont absorbées et retenues par le labour profond ou labour du sous-sol. On peut ne labourer ainsi que quelques arpents à la fois, chaque année, jusqu'à ce qu'on ait fait ce travail dans toute l'étendue de la terre. Ce travail n'exige pas d'instruments coûteux. Trois forts chevaux peuvent tirer une charrue sous-soleuse de 16 pouces de profondeur dans un sol ne contenant pas de pierres.

o—o

La faiblesse des attelages est une cause d'insuccès en culture; avec des chevaux de trait ordinaires, le cultivateur hésite à entreprendre certains travaux nécessaires, tels que l'ameublissement du sol avec la charrue sous-soleuse etc. Ayons des chevaux de gros trait, bien membrés et nous ne craindrons plus d'aborder de grands travaux d'amélioration; nos terres seront mieux cultivées, et nos récoltes plus abondantes.

CONCOURS DE VACHES LAITIERES.—Il y a encore dans nos étables un trop grand nombre de vaches qui paient à peine la nourriture et les soins qu'on leur donne ; ce n'est pas avec ces animaux que l'on parviendra à diminuer le prix de revient du lait. La vache, constituant le moyen de transformer les fourrages en produits laitiers, doit posséder des qualités laitières bien évidentes,et c'est dans un concours public que l'on pourra constater le rendement et la richesse du lait et récompenser les propriétaires des meilleurs animaux. Ce n'est pas une exposition de vaches qu'il nous faut,c'est un concours de vaches ; ce dernier système est beaucoup plus pratique et efficace.

Cultures sarclées en général. — Voilà la base de toute culture améliorante et de toute culture vraiment profitable. C'est la clef du succès en agriculture, car c'est par leur introduction dans la rotation des récoltes que nous arrivons à une bonne préparation du sol, à son nettoyage, à son approfondissement par les labeurs profonds nécessaires, à son enrichissement par les engrais employés généreusement, à son ameublissement complet par les binages et à la destruction des mauvaises herbes par les sarclages répétés. Enfin, grâce à ces cultures, on obtient dans tout le reste de la rotation dont elles forment la base, et sans travaux ni dépenses supplémentaires, des récoltes subséquentes plus abondantes, plus propres, et par conséquent plus rémunératrices.

Les principales plantes sarclées dont la culture doit être recommandée sont le blé-d'Inde, les fèves, les féveroles, les choux et les diverses plantes-racines (pommes de terre, betteraves, carottes, navets, choux de Siam, etc.)!

CULTURE DU TREFLE.—Les ensemencements de trèfles sont devenus beaucoup plus abondants depuis quelques années, mais il y a encore beaucoup à faire en ce sens. Il faut du trèfle non seulement dans les prairies et les nouveaux pâturages, mais il faut aussi en ressemer (surtout du trèfle blanc) dans les vieux pâturages.

Il faut en semer avec les grains, non-seulement là où l'on veut avoir une prairie de trèfle, mais aussi comme engrais vert à enfouir la même année, après la récolte du grain, en automne.

Enfin, il faut ne pas perdre de vue que le trèfle n'est pas seulement une nourriture excellente et économique pour le bétail, mais qu'il est aussi un engrais excellent et économique pour le sol, car il y apporte de l'azote et de l'humus.

Puisque les ensemencements de trèfle ont tant d'importance, il importe de faire produire sur la ferme toute la graine de trèfle nécessaire, et l'on favorisera cette production par des primes accordées à la suite de concours ouverts dans ce but.

Pour pouvoir juger des résultats pendant toute la durée de l'expérience et surtout à la fin, il faut toujours réserver une partie du terrain, qu'on appelle parcelle témoin, et qui ne reçoit des améliorations données aux autres parcelles; la comparaison entre les effets produits par les engrais, méthodes de culture etc, sera ainsi très facile.

Le Journal, dans le numéro de juillet dernier, page 5, a publié toute une série de concours de champs de démonstration recommandés par le département de l'Agriculture. Les associations agricoles y trouveront les indications et renseignements nécessaires pour l'organisation de ces concours.

CHOIX DES GRAINES.—De quelque manière qu'on se procure les graines, soit qu'on les achète, soit qu'on les fasse soi-même, il y a trois points qu'il ne faut jamais perdre de vue en les choisissant. Les voici: Il faut que la graine soit de bonne provenance, puis qu'elle germe bien, et enfin qu'elle soit scrupuleusement nette. Un mot sur chacun de ces points. La graine est de bonne provenance lorsqu'elle vient de plantes cultivées sur des terres neuves, ou sur des terres franches, riches, qui donnent une récolte abondante de fourrage bien poussé. En cela, le principe d'Horace: "Fortes creantur fortibus et bonis", les forts sont produits par les forts et les bons, est vraie comme en toute autre chose. La graine germe bien lorsqu'elle est fraiche et a été récoltée en bonne condition. Il arrive souvent que la graine est vieille. Pour la graine de trèfle, la chose serait facile à découvrir, car la vieille graine, est terne; dans le commerce on sait la rajeunir en la huilant, ce qui lui rend son vernis. On découvre cette fraude en mettant un peu de la graine dans de l'eau bouillante et en la laissant un peu dans l'eau; si elle a été huilée, on voit un léger filet gras s'élever à la surface de l'eau. Il arrive encore que la graine de trèfle a été récoltée sans être tout à fait mûre, ce qui lui ôte beaucoup de force de germination. On ne peut découvrir ce défaut qu'à la loupe. La graine apparait alors avec une surface ridée comme celle d'un pois récolté trop vert. Enfin on s'assure du percentage de germination en faisant germer cent graines entre deux flanelles qu'on tient humides et à la chaleur. On a vu plus haut quel doit être le percentage de germination pour chaque variété de graines de première classe. Pour ce qui est de la graine nette, on comprend l'importance qu'il y a pour le cultivateur de ne pas semer de graines de mauvaises herbes dans son champ. Que de paroisses ont été empestées de mauvaises herbes par le fait d'un cultivateur négligent ou préférant, par mauvaise économie, acheter de la graine sale, pour payer meilleur marché.

Tout ce que je viens de dire sur le soin qu'on doit apporter au choix des graines démontre combien est mauvaise, la pratique de certains cultivateurs qui prennent les fonds de fenil pour ensemencer leurs prairies. Ils sont certains de semer beaucoup de graines de mauvaises herbes en semant de ces graines qu'on appelle communément, "fleur de foin."

SOIN A DONNER AU PATURAGE.—Outre les soins mentionnés plus haut pour la prairie, et qui s'appliquent également au pâturage, moins le fumier en couverture, il faut diviser le pâturage en plusieurs petits champs que l'on fait raser successivement par les animaux. Chaque fois qu'on retire, au bout d'une quinzaine de jours, les animaux de l'une des parties du pâturage, il faut avoir soin de briser et d'étendre les bouses de vaches et les crottins des chevaux. Il y a double intérêt à faire cela. D'abord, ce fumier étendu engraisse le terrain, au lieu de brûler l'herbe à l'endroit où il est tombé,puis, en brisant les bouses, on empêche l'éclosion de milliers d'œufs de mouche des cornes qui sont déposés dans ces bouses.

La femme de l'un de nos députés les plus en vue entre en coup de vent dans la cuisine, et trouve Monsieur lutinant sa bonne.

—Comment ! s'indigne-t-elle, vous n'avez pas honte ?... une fille qui n'a pas encore vingt ans !...

—Que veux-tu, chère amie, explique l'honnorable, à la Chambre, nous n'avons pas le respect des minorités !...

A propos de l'enquête:

—Beaucoup de gens ont failli perdre leur place pour être allés chasser chez Mme Humbert.

—C'est la justification du proverbe : Qui va à la chasse...

CHOSES FÉMININES

Une aimable artiste, chez qui l'étude, l'expérience et les voyages ont admirablement formé le talent musical et affiné le goût esthétique, me disait l'an dernier, encore un peu émue d'une critique désobligeante :

"Les écrivains de notre pays devraient bien apprendre un peu notre art, avant de faire de la critique musicale ! Si vous saviez ce que nous nous amusons de leurs bévues ! C'est que leur louange comme leur blâme étant absurdes, leur présomption est ridicule. L'un d'eux veut nous faire harmoniser le plain-chant sur des airs de Noël"; l'autre nous reproche avec aigreur de mettre à Noël les grands classiques à contribution, c'est-à-dire de réhausser l'éclat de la fête par le concours du génie. Non satisfaits du nombre de vieux cantiques dont on remplit toujours les messes de l'aube et de l'aurore, ils en voudraient encore durant la messe de minuit.

—Entre nous, fis-je, c'est peut-être pour ne pas rester plus d'une heure à l'église...

—Alors reprit-elle, pourquoi ceux-là vont-ils à la grand'messe, la nuit de Noël, et non aux messes basses ? Beethoven les agace ? Mon Dieu ! ce n'est pourtant pas une raison pour en priver ceux qui le comprennent !"

Je laissais dire notre artiste, me gardant bien de protester, car elle me semblait avoir raison.

Cependant, les écrivais en question—qui chaque année, reviennent à la charge—ont-ils vraiment tout-à-fait tort ? Non. Ce qui les justifie ou du moins les excuse, c'est leur attachement sincère aux pieuses émotions de leur passé, leur sens artistique trop peu cultivé—ce dont ils ne sont responsables qu'à demi— ; enfin leur saine raison, qui se révolte contre ce supplice de ne pas comprendre l'œuvre que l'oreille écoute et que l'esprit, en vain tendu, voudrait suivre et apprécier.

Alors, si nous demandions aux artistes d'en rabattre un peu ?... Mais ils nous répondraient justement : Ce n'est pas à nous de descendre au niveau de la foule : c'est à la foule à s'élever jusqu'à nous. A quoi serviraient les arts, si ce n'était à élever le goût et l'âme du public ? S'il ne sait pas assez pour nous suivre, qu'il s'instruise! Et s'il n'en a pas le temps, eh ! qu'il ne nous écoute point, ou bien qu'il se taise ! En tout cas, où donc a-t-il pris le droit de juger sévèrement de ce qu'il ne connait mie ?

Que répondre à cela ? Il ne reste plus qu'à organiser par toute la presse, une critique d'art sérieuse : voilà ce qui nous manque. Ce serait offrir à notre patrie un fière cadeau de Noël !

Dans son numéro du 11 le "Canada" publiait le fait-divers suivant :

"Un arrêté pris par le gouverneur, de Madrid, interdissant aux femmes de porter des chapeaux dans les théâtres de la ville, a provoqué une levée de boucliers dans le camp féminin. En guise de protestation, les dames de Madrid se sont rendues à la première représentation de l'Opéra avec des chapeaux gigantesques. De leur côté, les hommes organisent une contre-manifestation ; ils ont l'intention d'aller au théâtre avec des chapeaux hauts, et de fumer. Les femmes ne demandent ni plus ni moins que la démission du préfet, qui est soutenu par la presse.

Allons, allons ! comment des femmes peuvent-elles s'entêter ainsi ? Je m'étonne qu'elles aient provoqué l'intervention de l'autorité dans une question que leur délicatesse et leur bon goût auraient dû résoudre tout d'abord. Il faut que ces madrilènes aient la tête bien près du bonnet ! Eh ! quel mauvais miroir sans tain leur a donc conseillé de cacher sous d'immenses couvre-chef leur chevelure—cet élément de beauté—sous de prosaïques éteignoirs, l'éclat de leurs admirables yeux ?

Et puis sont-elles raisonnables, de se condamner les unes les autres à ne rien voir, de toute une soirée, par l'organisation de leur ligue vengeresse, qui multiplie à l'infinie ces vastes abat-jour ?

D'ailleurs, pour parler comme au Palais, sont-elles justifiables de priver du spectacle leurs voisins, qui y ont comme elles un droit chèrement acquis ?

Non, non ! les bonnes causes ne se défendent pas ainsi. L'impertinence de celui qui a eu un tort lui en donne deux, voilà tout. C'est même pour cela que les messieurs de Madrid se font à leur tour, du mal dans mon opinion en gardant à l'Opéra leur haut-de-forme.

Que dire de leur intention de fumer en présence des femmes—je ne dis même pas "des dames"— Cela, c'est inhumain, et j'espère que le comité de la Santé y verra.

Mais est-ce bien dans la chevaleresque Espagne, que cela se passe ? J'incline plutôt à penser que ce Madrid est l'américain et non l'espagnol. Dans les vieilles sociétés policées, on ne battait autrefois son adversaire qu'en se montrant plus poli, plus fin, plus distingué que lui. Le Nouveau-Monde primerait donc aujourd'hui l'ancien ! car nos élégantes à nous sortent le soir, tête nue, de crainte d'oublier d'enlever leur coiffure. Les médecins en crieront peut-être, mais non les gouverneurs !

HELENE DUMONT.

MODES

Chaque semaine, chaque jour pour ainsi dire, apportent des fantaisies nouvelles qui se trouvent être souvent être en contradiction flagrante avec les formules de la veille.

On vous a dit que les jupes, cet hiver, se faisaient, dans le haut, absolument plates et collantes, et s'évasaient dans le bas en forme de calice. Eh bien, voici que, tout à coup, sans que rien l'ait fait pressentir, on vient de voir apparaitre, à côté de ces jupes étroitement gainées, les robes "bonnes-femmes", à peine biaisées dans le haut et, à l'exception du tablier, froncées ou plissées tout autour de la taille. Rien de plus opposé que ces deux formes, et cependant la mode les préconise simultanément.

Il en est de même pour les corsages. Ils se font tout blousés, on le croyait, du moins ; or on parle, en ce moment, d'un retour au corsage amazone avec petits côtés et devants ajustés par une pince.

Les corsages blousés avec haute ceinture sont ceux qui se portent le plus. Ici encore nous avons une modification très importante à signaler ; les emmanchures sont maintenant complètement effacées ; on ne doit plus les voir, et l'on emploie tous les subterfuges pour les faire disparaitre. Ces diverses combinaisons ont toutes pour résultat d'élargir le haut du buste et de faire paraitre les épaules très tombantes.

Les cols-pèlerines accentuent encore ce mouvement, on les attache maintenant à la couture de l'épaule ; souvent ils se découpent sur l'épaule en une longue patte qui se fixe visiblement sur la manche par un bouton. beaucoup sont faits avec une couture de chaque côté, qui permet de les ajuster davantage. On voit aussi quantité de cols entièrement composés de biais coupés, très légèrement ondulés, et retombant les uns sur les autres, comme de petits volants ; les pèlerines complètent les boléros, aussi bien que les corsages blousés ou ajustés. On les garnit de lisérés, de franges nouées (nœuds chinois) très basses, de Tomboules ou de hautes franges de soie ou de chenille grillagées. Les petits grelots de soie sont toujours très employés pour les garnitures ; leur légèreté permet de les semer à profusion sur les cols, les revers, les dentelles, et l'effet en est toujours charmant.

Sait-on que la peinture et la pyrogravure ont maintenant leur petit bout de rôle à jouer dans la garniture ? On en fait soi-même, pour plus d'originalité, sur velours ivoire, des combinaisons charmantes.

Une revue féminine de Paris avait organisé, depuis quelques semaines un tournoi entre le pinceau et l'aiguille. "Le jury a terminé ses travaux : les concurrentes avaient déposé les armes et s'en étaient remises aux arbitres pour décider qui devait l'emporter dans cette charmante "guerre en dentelles."

Les œuvres envoyées avaient été classées par ordre de mérite en trois catégories : les ouvrages les plus remarquables désignés par un carton rouge ; la seconde série portant un carton vert, et la troisième un carton jaune ; puis les objets de chaque catégorie avaient été groupés pour faciliter la comparaison.

M. Payret-Dortait, le peintre de talent, était chargé de lire les notes qui accompagnent les envois, puis le Jury délibérait.

Un point très important : à côté du goût et de la pensée artistique de l'œuvre discutée, que les membres du Jury reconnaissaient bien vite, il y avait aussi à se rendre compte des moyens employés pour la composition de l'objet et de la somme de travail dépensée par l'exécutante : c'était la mission délicate de la commission consultative, composée de spécialistes éminentes, pour lesquelles les ouvrages féminins n'ont pas de secrets.

Les prix étaient ensuite décernés à la majorité des voix. Presque tous l'ont été à l'unanimité. La grande difficulté pour les jurés n'a pas été de décerner les récompenses, mais de se borner dans la distribution de ces récompenses. Car lorsque la série des prix et accessits était épuisée, on trouvait encore des œuvres qui méritaient de figurer sur le palmarès.

Des prix supplémentaires ont été demandés au président du Jury, qui les a immédiatement accordés.

La revue en a donné quatre pour sa part.

Le niveau artistique de ce concours fait le plus grand honneur à ces dames : il est véritablement étonnant dit-on, de voir de pareils résultats, quand on pense que les exécutantes ne sont pas des artistes professionnelles et que, par leur seule intelligence, l'habileté de leurs doigts, elles peuvent produire des objets du plus haut intérêt qui montrent que la femme ne se contente pas en art d'être inspiratrice, mais aussi qu'elle est creatrice : ce concours en est une preuve évidente.

Un déjeuner a été donné, après la dernière réunion, par la revue et c'est à l'hôtel des Saints-Pères que tous ceux qui avaient pris part aux travaux du jury se sont réunis.

Nous relevons parmi les toasts qui ont été portés celui de Mme Jip qui a élevé son verre :

"Aux Arts qui créent une auréole aux femmes qui s'y adonnent."

Je vous dirai bientôt qui, du pinceau ou de l'aiguille a remporté la palme.

LES ROMANS

Les livres, voilà bien leur saison, la saison où les soirées sont longues, où l'on est souvent retenu au coin du feu, où l'on s'y trouve bien, à condition de n'y pas rester seul. Naturellement on songe à ces compagnons faciles et fidèles, que le mauvais temps n'arrête pas, qui viennent à notre gre, demeurent autant qu'il nous convient, qui ne nous encombrent jamais, et qui ont en même temps le pouvoir de peupler en un instant notre solitude, de remuer plus d'idées, d'évoquer plus d'images, de nous arracher à nous-mêmes plus complètement que ne saurait le faire un aimable visiteur. Ces avantages généraux qu'offre la société des livres ne sauraient cependant suffire. Ils pénètrent trop avant dans notre intimité pour que nous n'ayons pas à exiger d'eux des garanties particulières. Nous leur demandons d'abord d'être de bonne compagnie et de bon conseil, d'être, ensuite, sympathiques, réconfortants, sérieux sans ennui, ou gais sans vulgarité ; et, si innombrables que soient les livres, bien peu satisferont à ces conditions. Dans cette foule qui assiège notre porte, nous aurons peine à recruter un cercle de choix, plus de peine encore à trouver de ces amis de toute la vie que certains livres ont été pour nos devanciers.

Le monde des livres—je suis d'accord là-dessus avec les plaintes de nombre de mes correspondantes—a subi la même dégénérescence dont est atteinte ce qu'on appelle aujourd'hui "la société" tout court, faute d'oser dire: "la bonne société". Toutes, nous avons pu connaitre, dans notre jeunesse, de vieilles gens et veuilleter de vieux livres. Les uns et les autres différaient essentiellement des contemporains, par l'esprit, l'allure, par une tenue, même extérieure, que l'on ne retrouve plus dans les bibliothèques d'aujourd'hui que dans les salons nouveau siècle.

Il n'y a même plus aujourd'hui le livre du jour. Chaque jour voit naitre plusieurs livres, et cette surproduction est une des causes du discredit où est tombé le roman. Les quelques talents qui l'honoreraient encore sont ensevelis sous l'amas effrayant des médiocrités. Bien peu ont le loisir de les chercher ; bien peu du reste auraient assez de discernement pour les reconnaitre, en ces temps où tout est affaire de coterie, de réclame et de snobisme. L'indifférence ou le mauvais goût du lecteur achève de refroidir chez l'écrivain l'imagination, déjà en baisse partout, un effet de cette anémie morale qui, peu à peu, mine toutes les forces vives.

De plus, la tâche du romancier devient singulièrement ardue à notre époque. Plus d'événements extérieurs fournissant à l'intrigue un cadre et des péripéties ; plus de ces caractères originaux d'après lesquels on crée des types. Passés de mode le sentiment et le beau langage, et la psychologie, par laquelle on a prétendu tout remplacer, semble aussi avoit fait son temps.

Confinés dans un domaine qu'on restreint de plus en plus, beaucoup d'écrivains de talent se sont découragés ; beaucoup se sont aventurés sur des terrains dangereux où les honnêtes lecteurs ne veulent pas les suivre. Il est juste de leur tenir compte de ces difficultés que n'ont pas connues George Sand, Alexandre Dumas, ni Balzac. A plus forte raison, doit-on une estime toute spéciale aux romanciers qui ne se sont pas laissé séduire par les succès faciles à rencontrer dans la mauvaise voie, qui ont continué à poursuivre, à travers les obstacles grandissants, un but presque inaccessible ; à ceux qui y gardent un idéal, qui essaient de le réaliser, qui y parviennent dignement.

Ceux-là sont rares, nous l'avons dit; cependant il en est encore, nous le reconnaitrons aussi, et "la mode Illustrée" se fait honneur d'en compter bon nombre parmi ses collaborateurs.

A. R.

RECETTES, CUISINE FRANCAISE

Tournedos à la Rossini

Sur la queue d'un filet de bœuf, découper des tranches que l'on pare en rondelles ; les assaisonner de sel et poivre moulu, les arroser d'un peu d'huile et de vin de Madère. D'autre part, parer un petit foie gras, l'assaisonner, l'envelopper d'une barde de lard ; le déposer dans une casserole foncée de carottes, oignons et échalotes émincées ; y ajouter quelques grains de poivre et un petit bouquet garni ; le mouiller avec une cuillérée de madère, et du blond de veau. Faire partir en ébullition, couvrir la casserole et y faire braiser le foie gras pendant trente minutes, sans ébullition.

Préparer une sauce Périgueux en apprêtant un fumet de jambon à l'essence de truffes au madère, auquel on ajoute trois cuillérées d'espagnole, la cuission du foie gras, et celle des truffes ; passer à l'étamine, puis faire réduire cette sauce en la dépouillant. Découper en six escalopes de foie gras poché; les ranger dans un sautoir; les recouvrir de sauce Périgueux, dans laquelle on les fait bien chauffer,pendant une dizaine de minutes. Dans un autre sautoir placé sur le feu, mettre trois cuillerées à bouche d'huile et du beurre clarifié ; lorsqu'ils sont bien chauds, y ranger dedans les tournedos que l'on fait sauter au beurre, trois minutes de chaque côté. Pour dresser ; ranger sur un plat les escalopes de foie gras, sur chacune poser un tournedos, sur le milieu duquel on pose une rondelle de truffes ; les napper de sauce Périgueux, à laquelle on ajoute une julienne de truffes. Verser la sauce dans une saucière et servir chaud.

CUISINE CANADIENNE

Calla Lilies

Employez la même pâte que pour un bon gâteau de Savoie. Placez une cuillerée de pâte dans une assiette en ferblanc ; lorsqu'elle sera cuite, roulez encore chaude en forme de corne d'abondance et attachez avec un cure-dents. Remplissez, après avoir laissé refroidir avec de la crême douce et parfumée selon le goût. Servez sur un plat avec des feuilles de lys ("Calla Lillies").

Gateau de Noel

Une livre de beurre, une livre de raisin, une livre de corinthe, une livre de sucre brun, un demiard de melasse, une livre d'amandes, un quarteron de citron, dix œufs, une pinte de farine filtrée, une cuillerée de chaque épice. Enlevez les graines des raisins et faites pâlir les amandes, que vous mêlerez bien ensemble ; faites cuire pendant une heure et quart dans un four chauffé modérément.

La cure au céleri :

On a fait chaque jour de nouvelles découvertes sur les propriétés bienfaisantes et salutaires des plantes.

Une des plus récentes est la guérison complète des rhumatismes, obtenue en mangeant du "céléri" en abondance, L'habitude de manger ce légume cru a empêché jusqu'ici d'en expérimenter les qualités thérapeutiques.

Il faut le couper en morceaux, le faire bouillir jusqu'à ce qu'il soit devenu mou, et boire alors l'eau dans laquelle il a bouilli. — Il faut prendre en outre, du lait, avec un peu de farine et de la noix muscade, mettre le tout dans une casserolle avec le céleri bouilli et des tranches de pain, et le manger, si l'on veut, avec des pommes de terre. Toute affection rhumatismale disparaitra par l'usage de ces mets.

Telle est la déclaration d'un médecin anglais, qui a renouvelé plusieurs fois l'expérience, et toutours avec d'excellents résultats. (The New-York Times.)

Hygiène : Poudre dentritice.

Prenez de la cendre de bois, tamisez-la dans un tamis fin ou un passe-bouillon ; divisez-la en deux parties égales ; faites peser une de ces parties; achetez la même quantité de poudre de racine d'iris et mélangez les trois parties ensemble à l'aide d'un coupe-papier ou d'un couteau.

Vous aurez une poudre excellente pour la propreté de la bouche et la fraicheur des gencives.

Une méprise fâcheuse.

Mme V... est une jolie blonde, élégante et vaporeuse, qui n'a qu'un seul chagrin dans sa vie : elle est d'origine espagnole, et a dans la voix la tonalité fortement masculine.

Un jour, elle passe à pied, près du Ministère de la guerre, et, apercevant un aveugle, retire les mains de son manchon, trouve à grand'peine sa poche à travers ses fourrures, ouvre son porte-monnaie avec des doigts qui commencent à geler, et glisse au malheureux une pièce de monnaie blanche avec des paroles qu'elle essaie de rendre les plus douces :

L'aveugle palpe, écoute et répond avec émotion :

—Merci ! mon colonel.

Joli mot d'enfant :

Une mère à sa petite fille, qu'elle caresse sur ses genoux :

—M'aimes-tu, mon enfant ?

—Ah ! chère maman ! Je t'aime comme si tu étais ma seule et unique petite fille.

Pensee :

Quand les femmes sont des démons, les hommes ne leur rognent pas les griffes ; quand les femmes sont des anges, les hommes n'ont rien de plus pressé que de leur couper les ailes.

RECETTES

Contre les gerçures

Profondes ou superficielles, les gerçures disparaissent souvent avec la plus grande facilité, au moyen d'un peu d'huile d'olives ou d'amandes, de beurre, de cacao, de moelle de bœuf ou de pommade de concombre ; d'autres fois, quelle que soit leur profondeur, leur curation nécessite l'usage des médicaments astringents, des substances toxiques, et même du fer rouge. On combat avec le plus grand succès une de ces affections rebelles, par applications réitérées de collodion élastique ; nous recommandons cette pratique facile à nos lecteurs et à nos confrères. Le premier contact du liquide éthéré est assez douloureux, mais les applications suivantes sont supportées sans murmures ; on les fera accepter même aux enfants.

Moyens de prévenir les engelures

Se laver tous les jours les mains et les pieds dans de l'eau salée, dans laquelle on aura mis de la poudre de camphre.

Se frictionner légèrement les pieds et les mains, en les humectant de temps en temps avec de l'eau-de-vie camphrée.

Tous les soirs, en se couchant, envelopper les mains ou les pieds dans des linges mouillés et saupoudrés de camphre.

Se frictionner avec de l'eau de Cologne pure ou une forte décoction de plantes aromatiques dans du vin. Pour avoir cette décoction, prendre des menthes, de la sauge, du thym, du romarin, faire bouillir des feuilles de ces plantes dans du vin et s'en servir à froid.

Cuisine—Chartreuse de riz de veau

Taillez des carottes et navets avec un emporte-pièce, faites-les cuire séparément, beurrez grassement un moule à bordure un peu haut, rangez au fond une couronne de ronds de carottes superposés à moitié les uns sur les autres jusqu'au bord du moule ; pour soutenir les légumes, appliquez une couche de farce et finissez d'emplir le moule avec des laitues braisées et bien égouttées, ou bien une purée de pommes de terre, dans laquelle vous additionnerez quelques jaunes d'œufs ; une demi-heure avant de servir, vous placerez le moule au bain-marie, vous piquez quelques ris de veau, puis vous les braisez au moment de les servir ; démoulez la chartreuse, dressez les six ris de veau sur la bordure, en laissant une distance égale entre chaque ris de veau ; le ris doit être coupé en plusieurs parties ; entre chaque ris une crête imitée en langue à l'écarlate ; piquez une hatelette de légume sur le milieu ; sauce veloutée à part. C'est la recette la plus facile et la plus pratique que l'on puisse employer, à mon avis.

NOTRE DOUCE COMPAGNE

Ce qu'elle est

La femme est née pour l'amour et la maternité ; elle est le charme et le dévouement.

Sœur de charité ou fée de foyer, aïeule qui groupe autour d'elle la maisonnée attendrie ou gardienne austère de l'honneur du nom, elle est admirable dans les fonctions pour lesquelles elle est créée. Sa silhouette met du rayon dans les paysages les plus sombres, son souvenir illumine les intérieurs des plus modestes, ses caresses ont des consolations sans fin.

Les hommes lui doivent les bonnes heures de leur vie, les enfants la foi aux nobles croyances, les vieillards les consolations douces. Les femmes sont le bonheur et la joie, la câlinerie du rêve et la griserie de la réalité. Mais elles raisonnent comme des chaufferettes.

Les savants prétendent que le cerveau féminin cesse de se développer à partir de la dix-huitième année, il continue à se former jusqu'à vingt-neuf ans. Cela expliquerait cette absence de logique qui est la caractéristique du bavardage de nos compagnes. Demeurées enfant, elles ne peuvent suivre les explications compliquées semblables en cela aux jeunes gens, même les plus intelligents et les plus précoces, qui apprennent, retiennent, pressentent, mais ne voient jamais les choses de haut et de loin, avec cette ampleur de coup d'œil que donne seule l'expérience.

—Te souviens-tu de cette magnifique montre que j'ai perdue il y a cinq ans ?

—Parfaitement.

—Tu te rappelles que je l'ai cherchée dans tous les coins et que je n'ai jamais pu la retrouver ?

—Oui, eh bien ?

—Eh bien, hier, en passant un vieux gilet mis par moi au rancart, sais-tu ce que je découvre dans l'une des deux pochettes ?

—Ta montre, perbleu !

—Non, mon vieux... je trouve... Ah ! je te le donne en cent; tu n'y arriveras jamais !

—Voyons, parle.

—Eh bien ! je découvre au fond de ma pochette, le trou par où j'ai dû perdre ma montre !— C'est la faute à ma femme

NOUVELLES DE SHERBROOKE

L'affaire Bélanger vs. Mura-Larocque.— Le juge Mulvena dans la boite aux témoins.— Frappé par une locomotive.— Potins municipaux

(Correspondance particulière).

Sherbrooke, 17. — Mercredi matin, sous la présidence du juge Lemieux, est commencé le procès devant les jurés de L. C. Bélanger vs Murat Larocque.

M. Bélanger poursuit M. Murat Larocque pour un montant de $5000 de dommages pour fausse arrestation. M. Bélanger et George David arrêtés sous la plainte de M. Larocque qui les accusait de fraude furent honorablement acquittés, et de là la poursuite en dommages.

Mr Bélanger, le demandeur, agit comme avocat dans sa propre cause. On a commencé l'audition des témoignages. Le juge Mulvena a été le premier entendu.

Le témoin a reconnu l'authenticité du document que la cour lui soumet comme celui fait par Murat Larocque, quand ce dernier se présentait pour obtenis un mandat d'arrestation contre L. C. Bélanger et George David. C'est le témoin qui a averti L. C. Bélanger par lettre d'avoir à comparaitre pour répondre à une accusation de fraude Les deux parties ont comparu devant le juge qui est actuellement le témoin, et il les a acquittées. L'avocat de la défense transquestionne le témoin et celui-ci déclare qu'il ignorait quelle était la réputation publique du plaignant.

—Mardi soir un accident est arrivé dans la cour du Pacifique Canadien. Frédérick Richard, qui demeure sur la rue Gillespie, revenait des usines Rand Rrill, où il est employé, et comme à l'ordinaire s'engagea sur la voie ferrée pour s'épargner un long détour. Il marchait le long de la voie et quelque peu atteint de surdité, il n'entendit pas l'approche d'une locomotive. Il fut frappé à la tête, et renversé sur le sol. Plusieurs de ses compagnons de travail le ramassèrent et le conduisirent à sa demeure. Outre la blessure à la tête, l'homme souffre d'écorchures au côté droit et aux jambes. Son état, sans être désespéré, inspire des craintes. Aux dernières nouvelles, il prenait un mieux sensible.

Le Dr W. Lamy est l'heureux père d'un fils depuis dimanche dernier.

—Les élections municipales font le sujet de toutes les conversations. On dit que MM. Olivier et Lanctôt, échevins sortant de charge, seront de nouveau élus par acclamation dans leurs quartiers respectifs. Il est certain que si on leur fait de l'opposition, elle ne sera pas sérieuse. Voilà pour les quartiers centre et sud.

Quant au quartier nord, rien n'est encore décidé. On s'attend à une lutte cependant. Comme c'est dans ce quartier où se trouve la masse des actionnaires de la compagnie électrique, il est plus que probable qu'un candidat de leur choix sera élu. On le leur concède bien volontiers.

Les élections municipales se feront sur la question de la lumière électrique et toute autre sera élucidée. On s'attend à plusieurs passes-d'armes.

Les propriétaires de la compagnie électrique actuelle se préparent, nous dit-on, à faire une opposition vigoureuse à l'amendement à la charte de la cité dont la Gazette Officielle de samedi dernier publiait l'avis. Cet amendement, comme on le sait, permettrait à tout électeur, qu'il soit propriétaire ou non de voter l'emprunt considérable que nécessiterait l'achat ou l'établissement d'un système d'éclairage à l'électricité. Le but serait donc de noyer ainsi les efforts de la compagnie qui possède, ici, un grand nombre de propriétés de grande valeur et beaucoup d'amis sympathiques à sa cause. Cet amendement aurait donc, de l'avis de nos échevins, une importance capitale. Se sentant acculée au pied du mur, la compagnie électrique, deviendrait ainsi plus traitable et se déciderait à accepter l'arbitrage que la municipalité lui a proposé. Les échevins, nous en sommes certains, n'ont qu'un but, c'est de faire leur devoir honorablement. Ils travaillent dans les intérêts de la cité sans intention de frustrer les citoyens de leurs droits et privilèges.

De part et d'autres, on fait valoir ses meilleurs arguments. D'aucuns disent : "Mais, c'est absurde que de vouloir faire passer une loi qui permettrait au locataire d'imposer bon gré, mal gré, une hypothèque quelconque sur la propriété immobilière du locateur !" C'est bien aussi notre opinion comme règle générale, disent d'autres ; mais, dans ce cas-ci, ce n'est plus la règle générale qu'il faut considérer, c'est une exception à cette règle. Est-il plausible de permettre à une compagnie puissante, une compagnie qui s'est enrichie et s'est payé de très forts dividendes de se rire des efforts que font les petits propriétaires pour se protéger contre elle ? Serait-ce empiéter sur les droits légitimes des gros propriétaires que de vouloir les forcer d'accepter des propositions honorables ? D'ailleurs, paraît-il, cette difficulté se résumerait à celle-ci : "Donnez-nous une somme de tant, (quelque 250 mille piastres), et nous vous vendrons notre propriété si non, nous tuerons votre projet si nous le pouvons", auraient dit les actionnaires de cette compagnie. De leur côté, les échevins diraient : Acceptez une somme de tant, ou mieux encore, soumettons la question à des arbitres et acceptons de part et d'autre leur décision ; si non, nous nous adresserons ailleurs." Qu'adviendra-t-il de tout cela ? C'est ce que nous verrons bientôt.

Pour ce qui est de l'élection du maire, il n'y a rien d'officiel encore. Les noms de plusieurs citoyens, assurément bien dignes, ont été mentionnés. D'ici à quelques jours tout sera décidé.

Un procès retentissant.— La cause de M. L. C. Bélanger contre Murat Larocque.— De forts témoignages en faveur de M. L. C. Bélanger

(Correspondance particulière)

Sherbrooke 18 — La cause de L. C. Bélanger contre Murat Larocque s'est continuée jeudi après-midi. M. J. D. Gauthier, huissier, chargé de l'exécution des mandats émis contre David et Bélanger raconte à la Cour comment il a exécuté les instructions qu'il avait reçues.

Entre ensuite dans la boite M. L. E. Panneton, C.R., qui déclare connaitre M. Bélanger depuis 1865, l'ayant vu siéger comme échevin au Conseil de Ville, occuper la charge de Commissaire d'école et trôner sur le fauteuil du maire à l'hôtel de ville, durant deux termes, la dernière fois ayant été élu par acclamation. M. Bélanger fut aussi, en une certaine circonstance choisi comme délégué du barreau de Sherbrooke à la convention de Montréal. Le témoin fut l'avocat du demandeur dans la cause de fraude pour laquelle juge Mulvena. L'accusation très sérieuse était, selon le témoin, de nature à faire un tort préjudiciable à l'accusé. Dans son témoignage M. William Murray déclare qu'il a connu M. Bélanger qui fut membre de la Commission scolaire durant 26 ans, et élu du peuple au conseil de Ville durant plusieurs années. Il a entendu parler de l'accusation de conspiration dans l'intention de fraude portée contre MM. Bélanger et David. Tout d'abord, il n'y a prêté nulle intention, convaincu que ce n'était qu'un motif de vengeance contre M. Bélanger ou un cas d'inimitié politique. L'accusation, parmi ceux qui ne voyaient pas le dessous de l'affaire était de nature à ternir la réputation du demandeur dans la cause actuelle. Chez ceux qui savaient que penser de toute cette affaire, le tort était moins accentué.

M. G. L. DeLottinville, greffier de la couronne, donne des détails sur le déroulement du procès et du verdict rendu par une autre cour.

C'est ensuite M. V. E. Morrill, du journal "Daily Record", qui déclare que la nouvelle publiée dans son journal au sujet de l'action prise contre Bélanger et David pour conspiration dans l'intention de fraude avait été obtenue par un de ses reporters au Palais de justice, par une copie de la plainte déposée par M. Cabana, avocat de Larocque.

M. L. Brodeur de Lavigne, commis au bureau du demandeur, est à l'emploi de ce dernier depuis vingt ans. Son patron est avantageusement connu. A l'époque de la transaction de terrain dans l'affaire de Larocque, transaction signée à l'hôpital du Sacré Cœur, M. Brodeur de Lavigne était là comme témoin, vu la maladie de M. Bélanger. Selon l'opinion du témoin, cette affaire a causé une peine profonde à sa famille et un tort considérable au prévenu. Plusieurs clients ont déserté le bureau, mais il ne peut dire si cela est le résultat du premier procès devant la cour du Banc du Roi ou par cause de la dernière accusation pour conspiration.

Jamais il n'a entendu dénigrer M. ception de M. Cabana. Les affaires ont été bonnes au bureau de M. Bélanger depuis le mois de septembre.

M. J.-E. Genest, protonotaire, produit les documents relatifs à la cause. Selon M. B.-A.-E. Lefebvre, collecteur des douanes, M. Bélanger jouit d'une bonne réputation, et l'accusation portée contre lui était de nature à lui faire tort.

M. Henry Veilleux, rend ensuite un témoignage favorable sur l'honnêteté de M. Bélanger, et la cour s'ajourne jusqu'à 10 heures vendredi matin.

Avant l'ajournement mercredi après-midi, M. Bélanger souleva un point de droit en faisant remarquer qu'un juré dont le nom se trouvait sur la liste n'avait pas été appelé par la cour. Jeudi matin, la discussion s'éleva à ce sujet, et son Honneur le juge Lemieux prit la question en délibération jusqu'à la séance de l'après-midi. Si l'objection est maintenue, c'est le renvoi du jury actuel et la formation d'un autre, à moins toutefois que le demandeur retire son objection. Le nom du juré qui est cause de tout ce litige est celui de Louis Olivier. M. Bélanger prétend que ce nom a été placé au bas de la liste, au lieu d'être mis en première place.

Dans leurs témoignages, MM. J.-S. Broderick, C.R., et J.-A. Camirand, avocats rendent un fort témoignage en faveur de M. Bélanger. Tout homme qui occupe une position publique a des amis et des ennemis.

Tous les témoins du demandeur ont été entendus, et c'est maintenant au tour de la défense de produire ses témoins. La cause se continuera encore durant quelques jours.

—Les magasins de Sherbrooke seront ouverts jusqu'à une heure avancée durant la soirée jusqu'au jour de l'an. C'est depuis mercredi soir que la fermeture à bonne heure a cessé, dans le but de faciliter les clients qui ont à faire leurs achats de Noël. Tout un étalage splendide d'objets de Noël réjouit l'œil dans les vitrines des magasins.

—Les membres du club de raquette "Tuque Rouge" ont eu une joyeuse réunion jeudi soir à la maison de leur club. Il y avait foule, et la soirée se passa agréablement. Un nouveau membre a été admis.

A ST-LEONARD D'ASTON

(Correspondance particulière)

St-Léonard, 16. — Les trois enfants de M. Joseph Dufresne, notre agent, se rétablissent tranquillement. Ils ont été atteints de la rougeole et depuis quatre semaines ils sont entre la vie et la mort.

—L'eau est très rare dans St-Léonard et dans les paroisses environnantes ; les cultivateurs sont obligés de l'aller puiser à la rivière. Si cela continue, ils vont être obligés de diminuer le nombre de leurs bêtes.

Il fait bien froid ; on se croirait en Sibérie.

A SHEFFORD VALE

(Correspondance particulière)

Shefford, 16. —Samedi, l'inspecteur Ruel a fait des conférences à l'école modèle de Roxton Pond.

—La dernière neige qui est tombée va retarder les courses de chevaux sur le lac.

—Par ici, la coqueluche fait du ravage parmi les jeunes enfants.

—M. Goderre a fait agrandir son hôtel pour donner plus de satisfaction aux voyageurs.

A ST-JACQUES LE MINEUR

(Correspondance particulière)

St-Jacques, 16. — Mademoiselle Victoire Lefebvre est en promenade chez son frère, l'instituteur de St-Jacques. Elle sera de retour dans sa famille dans le cours de la semaine prochaine. Il y a eu une jolie soirée chez M. Alfred Pinsonneault, dimanche dernier. M. le curé Moreau honorait de sa présence cette réunion d'amis. Madame Lefebvre et M. Laroche ont exécuté des morceaux de piano et de violon parfaitement rendus. La picote vient de faire son apparition dans plusieurs familles ; espérons cependant qu'avec de bons soins nous éviterons la propagation.

A L'AVENIR

(Correspondance particulière)

L'Avenir, 16. — A sa dernière assemblée, la cour St-Pierre de Durham, de l'Ordre des Forestiers Catholiques, No 751, a fait l'élection de ses principaux officiers pour l'année 1904. Ont été élus : Chapelain, Rév. E. Gravel, chef ranger, Herman Côté ; vice-chef ranger, Alfred Blanchette ; ex-chef ranger, J. C. St-Amant, N. P. ; secrétaire-archiviste, Hormisdas Hervieux ; sec. des finances, Pierre Charpentier ; trésorier, S. Charland ; Dr J. Garon, médecin-examinateur. Les autres officiers seront élus à la prochaine assemblée.

Quoique très jeune, la cour St-Pierre de Durham est dans un état de prospérité remarquable, ce qui fait honneur à ses nombreux membres et en particulier à ses officiers.

—Ce matin, est décédé à sa résidence M. Paul Boisvert. Il était septuagénaire et malade depuis plusieurs jours.

La paroisse perd en la personne de M. Boisvert un de ses plus anciens citoyens.

Honnête et loyal, ce vieillard était estimé de tous ses amis et ils étaient nombreux.

M. Boisvert était un fervent chrétien et sa mort fut édifiante comme sa vie.

Lui survivent une épouse inconsolable et huit enfants.

A CACOUNA

(Correspondance particulière)

Cacouna, 15. — Les directeurs et actionnaires de la beurrerie se sont réunis lundi. L'élection de leurs officiers a été fixée au 22 décembre. Les actionnaires sont contents du résultat de l'année ; les bénéfices leur ont rapporté au moins 7 p. c. Pour une première année, c'est magnifique. Les affaires ne peuvent manquer que de progesser.

—Séance du conseil lundi. M. le Dr Tardif, élu conseiller l'année dernière, après une chaude lutte qui dura deux jours, s'est démis de ses fonctions. Il veut se consacrer exclusivement aux soins des malades. Il a été remplacé par M. Nap. Larouche.

—M. George Lebel est retenu chez lui par une attaque de jaunisse.

—Il nous fait plaisir d'apprendre le rétablissement de M. Joseph Lebel, neveu de M. le chanoine Bolduc.

—Il est fortement rumeur de la reconstruction du St-Lawrence Hall. On dit que les travaux commenceront en mars, et que l'édifice sera prêt pour recevoir les touristes dès le commencement de la belle saison.

A CARLETON

(Correspondance particulière)

Carleton, 16. — Nous avons eu un peu de neige ce matin, mais la température s'est radoucie, et cet après-midi c'est de la pluie que nous avons; cette semaine aussi nous avons eu de la pluie, ce qui a eu pour effet de faire fondre la neige et de rendre les chemins impraticables et dangereux à cause de la glace.

Les grands météorologistes d'ici nous prédisent de fortes tempêtes apant longtemps, et aussi un hiver rigoureux. Puissent leurs prévisions ne pas se réaliser.

—M. Philippe Comeau est retenu à la maison par un panaris au doigt et un abcès sur le cou, ce qui le fait beaucoup souffrir ; M. le Dr Martin lui a prodigué ses soins professionnels.

—M. Ferdinand Landry, marchand, de cette paroisse, a acheté des patates cette semaine, pour en charger un char, Il a payé 85c le quart.

—M. Louis Cyr, barbier, de Campbelton, ainsi que Mme Cyr étaient en promenade ici cette semaine ; et Mme Antoine Cyr, aussi de Campbelton, est ici depuis lundi en promenade chez des parents.

—M. George Gauthier, cordonnier, de Matapédia, est ici depuis jeudi, en visite chez des amis ; il doit se rendre à Maria, chez ses parents qui demeurent là.

—M. Norbert Couillard est parti jeudi pour un voyage à Montréal.

—M. et Mme Théophile Johnson sont arrivés ici cette semaine, ils venaient de Dalhousie.

—Nous avons eu aussi cette semaine la visite de deux voyageurs inattendus ils ne s'étaient pas fait annoncer, ainsi, ils ont pris tout le monde par surprise ; ce sont de rares voyageurs qui ne nous visitent pas souvent, et qui n'arrivent jamais par les chars, mais toujours à pied, et, dans la condition où ils se trouvent ne voyagent jamais seuls. Ils sont peu communicatifs et ne racontent à personne leurs impressions de voyage. Ils ne disent pas leurs noms mais au premier coup-d'œil on voit que ce sont deux anciens habitants de la forêt ayant perdu leur liberté et qu'ils s'appellent ours. Ils sont bien domptés et dociles à exécuter les ordres de leur maitre qui les fait danser, se battre, etc., ils sont conduits par quatre hommes qui parcourent les paroisses du comté.

A ST-STANISLAS, CHAMPLA

(Correspondance particulière)

St-Stanislas 16 — Un grave accident qui a coûté la vie à un jeune enfant de 4 ans, fils de M. Hercule Bordeleau est arrivé ces jours derniers. L'enfant était resté seul à la maison tandis que sa grande sœur était allée à l'écurie. Aux cris qu'il fit entendre, cette dernière se porta à son secours et essaya d'éteindre les flammes qui l'enveloppaient en le roulant sur la neige et fut elle-même assez grièvement brûlée.

Nous offrons nos sympathies à la famille éplorée.

—Il y a eu hier séance spéciale du conseil municipal, pour discuter la question de l'Aqueduc, laquelle ne donne pas satisfaction. La sécheresse en étant la principale cause, l'aqueduc manque d'eau. Après de vives discussions de part et d'autre, il n'y a en rien de décidé définitivement, quant aux moyens à prendre pour rétablir l'accord.

FEUILLETON DU "CANADA" No 10

ROCHENOIRE

Par CHARLES MEROUVEL.

La figure de Rochenoire s'illumina.

—C'est parfait... dit-il. Frescheux, Vernède et Chauvet... Ça me suffit. Si vous les voyez avant moi, vous leur direz que je les retiens à souper... onze heures... chez Durand.

—Bien, monsieur le comte. Monsieur le comte est là pour longtemps.

—Nenni point... J'ai affaire. Je refile demain ou dans deux jours... Ça dépendra. La partie va, Benoit.

—Pas fort...

—Elle va tout de même ?...

—A peu près.

—Vous êtes Normand, Benoit, c'est terrible. On ne peut pas vous arracher une parole nette !

—Ce qu'il y a de sûr, repartit l'huissier avec son flegme d'une politesse irréprochable, c'est qu'elle va marcher supérieurement, maintenant que monsieur le comte est là.!

—C'est bon, c'est bon. Je cours chez moi et je reviens... A bientôt !

Il descendit aussi vite qu'il était monté.

—Rue de Courcelles, dit-il à son cocher.

Le cheval repartit de son train, de course, avec une aisance de trotteur de premier ordre.

Le comte s'arrêta à la porte d'un ravissant petit hôtel Louis XV, situé un peu au-dessous du parc Monceau, une de ces retraites devant lesquelles le passant s'arrête et qu'il admire avec un soupir d'envie en se disant :

—Mon Dieu ! qu'on doit être bien dedans !

Presque tous les hôtels voisins étaient fermés.

Leurs propriétaires s'étaient envolés vers les villes d'eaux, les plages ou quelques châteaux de province.

Rochenoire sonna.

Les persiennes étaient toutes grandes ouvertes, les fenêtres aussi. On voyait qu'on dormait de l'air et que le maître était attendu.

La maitresse plutôt.

Tout indiquait dans ce petit hôtel la présence d'une femme, mille détails qui les trahissent, la dentelle des rideaux et jusqu'aux transparents de soie jaune auxquels on pouvait préjuger que la propriétaire était brune.

Une femme vint ouvrir au coup de sonnette du comte.

—Madame arrive ?... demanda-t-il.

—Elle sera là dans une heure.

—Elle a télégraphié ?...

—Oui, monsieur le comte.

—Vous lui direz que je viendrai la prendre à onze heures, exactement.

—Bien, monsieur le comte.

—Qu'elle soit superbe, vous entendez, Berthe ? Toutes voiles dehors !

—Bien, monsieur le comte.

—A tantôt.

A six heures précises, Rochenoire entrait enfin chez lui, rue Fortuny, dans son "home" particulier, une des plus grandes maisons de cette rue, où elles sont généralement petites.

Le maître entendait mieux que personne le confortable de la vie.

Le valet de chambre avait préparé le bain, les habits, tout ce qui était nécessaire pour la transformation de ce voyageur en Parisien du boulevard, à l'heure du diner.

En quelques instants, cette métamorphose fut accomplie.

Rochenoire hésita un moment en se demandant s'il devait écrire à sa future, car Mlle de Monthélin était bien sa promise maintenant, mais il songea que les fleurs qu'elle recevrait le lendemain, à son réveil, — car il avait laissé des instructions à son excellent ami Fontanès — parleraient assez pour trempé dans son bain de la rue Fortuny.

La victoria fila comme un trait par l'avenue Hoche, l'Arc de l'Etoile et lui et il conclut en se disant :

Ce n'était pas qu'il dût y rencontrer beaucoup de connaissances.

—Attendons... pas de zèle !

Et pour se remettre dans le train, comme on dit, avant de rentrer au cercle, il sortit remonta dans sa voiture et dit à son cocher :

—Au Bois, vite !

Paris était à peu près désert par cette température d'été déjà adoucie et presque tempérée, mais en vrai boulevardier pour qui, à l'exception des casinos célèbres, Monte-Carlo, Luchon, Aix-les-Bains, Trouville, Dieppe ou Vichy, le reste du monde n'existe pas, Rochenoire éprouvait le besoin de se retremper dans un bain de cet air qui se respire de la Cascade au boulevard Montmartre, et du parc Monceau au pont Royal, comme il s'était re- l'avenue du Bois-de-Boulogne.

Moins de vingt minutes après, elle opérait son entrée triomphale à la Cascade.

La première figure que le comte aperçut fut celle d'un gentleman entre deux âges, aux cheveux rares adroitement ramenés en avant, au visage très pâle, exsangue, à la moustache d'un blond incertain, aux yeux bleu clair, à demi éteints et languissants, très distingué, mais usé, anémique, fini, n'ayant plus que le souffle.

—Tiens ! Rochenoire ! dit-il en tendant une main débile au comte.

—Frescheux !

—Tu es ici ?

—J'arrive...

—De l'Anjou ?

—Par le dernier train.

Frescheux.

—Toi, si tu veux.

—Avec plaisir.

—Quand ?

—Tantôt... Je suis pressé... Je ne pose pas à Paris.

—Qui auras-tu?

—Je suis passé au cercle en arrivant Nous prendrons Vernède et Paul Chauvet. Ils sont là... Je les ai fait prévenir... Tu n'oublieras pas?... Chez Durand.

Il glissa un coup d'œil d'intelligence à son ami Frescheux.

Ce coup d'œil voulait dire:

—Soigne leur entrée!... Pas d'impair!

Et pour compléter sa recommandation, il ajouta:

—Margai y sera.

C'était tout dire.

Margaï, c'était la dame de ses pensées, la locataire du petit hôtel de la rue de Courcelles.

—Où allons-nous?

—Tailler une banque... pour passer le temps.

—Tu es en fonds ?

—Assez.

—Je ne te quitte plus.

Le baron et Rochenoire remontèrent dans la victoria.

—Et ton ami, qu'estce qu'il devient? dit le baron.

—Fontanès ?

—Oui, ton Marseillais.

—Toujours le même homme, obligeant... facile...

—Jusqu'au moment où il te réclamera son argent...

—Tu as quelqu'un ce soir? demanda Rochenoire dit négligemment :

—Quand il me le demandera, je le lui rendrai.

—Bah !

—C'est la seule chose que j'aie à faire, à ce qu'il me semble...

—Sans doute, mais...

—J'entends... Tu veux dire qu'il faut le pouvoir.

—Naturellement.

—Je le pourrai.

—En vérité ?

—C'est comme je te dis.

—Alors tu vendras ton hôtel... ce qui te reste de terres...

—Peut-être.

—Ce sera une liquidation !

Frescheux comprenait parfaitement, que son ami lui cachait quelque chose, mais il était discret. Il attendait les confidences et ne les provoquait pas.

—C'est admirable de pouvoir payer ses dettes, déclara-t-il. Moi je suis très heureux de n'en plus faire, et pour cause. Ma tante de Gonneville a eu une triomphante idée de me léguer une rente. Tout ce qu'il y a de plus difficile en ce temps-ci, c'est de garder son bien quand on a. Moi, je n'ai jamais su !

De temps en temps quelque connaissance qui passait auprès des deux amis leur adressait un petit salut.

Mais c'était assez rare.

—C'est étonnant ce qu'il y a peu de gens à Paris maintenant, dit Frescheux On ne voit que des figures qui sortent on ne sait d'où.

Ils sont deux ou trois mille sur les boulevards, dans les salons ou les clubs qui composent le monde, à leur avis.

Le reste, pour eux, c'est la multitude, la foule, l'inconnu.

Ça ne compte pas.

Le cheval cependant descendait les Champs-Elysées d'une allure souple et cadencée qui faisait l'admiration de la vile multitude.

Bientôt il arriva rue Z Royale.

Rochenoire renvoya sa voiture et monta l'escalier du cercle en compagnie de Frescheux, qui lui glissa tout à coup cette requête:

—As-tu vingt-cinq louis de trop ?

—Toujours pour toi, cher ami.

Il prit une liasse de billets qui provoqua l'admiration du baron.

—Combien as-tu là? demanda-t-il.

—Trente mille.

—Bigre! Tu es allé chez le père Baruch!...

—Précisément.

—Tu as pris tout ça ?

—Et quelque chose de plus, mais j'ai mis le reste de côté. J'en aurai besoin.

—Et le père Baruch n'a pas fait de difficultés ?

—Aucune. C'est hypothéqué sur la dot, dit Rochenoire en posant un doigt sur ses lèvres.

—Tu te maries ?

—Chut !

—Alors tout s'explique. Aussi j'étais étonné de te voir si tranquille. Tu ne l'es pas tant que ça d'ordinaire... Dans notre monde on a toujours une petite fièvre !... Mes compliments !... Jolie ?

—Admirable !

—Jeune ?

—Vingt ans à peine.

—Bien élevée.

—Aux Oiseaux !

—Après tout, qu'est-ce que ça fait ! observa Frescheux, très philosophe. L'important, c'est qu'elle ait un gros sac.

—Elle l'a !

—Veinard !

Rochenoire réitéra son geste et posa de nouveau un doigt sur ses lèvres.

—Tu dis veinard ? répéta-t-il. Enormément ! Je te conterai ça tout à l'heure. Mais pas un mot... Entrons.

Les valets de pied s'empressèrent autour d'eux, prirent les chapeaux, les pardessus, et se rangèrent pour laisser passer les deux amis !

Ils traversèrent un hall splendide et se trouvèrent dans une vaste salle d'aspect théâtral et vraiment superbe.

C'est la salle de baccara.

Ailleurs, dans les salons du cercle, c'était la conversation, la lecture, les journaux , la table opulente, grasse, truffée, royale, qui trônaient.

Là, c'était le dieu du jour qui siégeait, le jeu dévorant avec sa cagnotte toujours ouverte comme une goule affamée, le jeu âpre, vorace, absorbant les fortunes, n'en faisant pas ou ne les élevant que pour les détruire, vrais châteaux de cartes qu'un souffle abat.

Et autour du tapis vert, les fidèles du dieu, les pontes — nom bizarre — l'œil allumé sur la carte qui va sortir et doubler leur mise ou l'enlever d'un coup de râteau.

Nous avons dit le dieu !

C'est le vrai, le triomphant, le seul peut-être de l'époque, celui qui fait prime et recette.

Il a des milliers de dévots ; tous les naïfs qui courent après le gain des valeurs à lots et qui consultent avidement la liste des heureux dont ils ne sont jamais ; les fanatiques des courses qui jettent dans les gouffres du Pari mutuel le salaire durement gagné pendant la semaine et que les fallacieux "tuyaux" égarent ou que des filous escroquent ; les oisifs, libres de leur temps, qui vont à Monte-Carlo essayer à la roulette ou au trente-et-quarante des systèmes dont le meilleur ne vaut rien, pour rentrer chez eux,aux quatre coins du monde, nettoyés, décavés, sans le sou, et prêts avec une nouvelle "montante" ou d'autres martinhales aussi décevantes que les premières.

C'est lui qui rafle tout du haut en bas de l'échelle sociale, de la Bourse, le premier et le plus infernal tripot du monde, au dernier des claqde-dents ou des hippodromes urbains et suburbains.

Là du moins tout se passait correctement et entre gens du monde dont le portefeuille est garni de billets de mille.

L'entrée de Rochenoire fut saluée hourrah.

Rochenoire, c'était le lion du baccara, l'oseur intrépide, le lutteur sans crainte qui taillait à banque ouverte, en tenant ce qu'on voulait, le joueur impeccable, cuirassé contre la perte,impassible dans le gain, modèle en un mot, mais forcéné.

Dès qu'il parut, le croupier, un joli garçon d'une trentaine d'années plus adroit qu'un prestidigitateur et plus vif qu'un clown, mit une nouvelle taille aux enchères en criant :

—Messieurs, à combien la banque ?

Personne ne répondit.

On comptait sur Rochenoire.

Il ne se fit pas prier :

—Cinq cents louis, dit-il froidement.

Il n'entre pas dans nos intentions de reproduire ici les péripéties de la bataille qui se livra ni de faire un cours de baccara aux âmes simples et favorisées du ciel qui ignorent les règles de cette partie où les plus heureux laissent finalement des plumes.

Ce fut une lutte épique entre les pontes et la banquier, une succession d'avantages et de revers qui atteignirent ou favorisèrent tour à tour les deux camps.

Il y eu d'héroïques abatages de huit et de neuf de la part du banquier et de non moins héroïques ripostes de la part de ses adversaires.

Pendant deux heures, Rochenoire tint à lui seul le combat contre tous.

Les fonds du père Baruch subirent des fortunes variées.

Une minute le comte eut devant lui, à la place d'honneur qu'il occupait au centre de la salle et de la table de jeu, une pyramide d'or, de jetons et de billets bleus qui, au dire de son ami Frescheux, ne devait pas être inférieur à cent cinquante mille francs.

On a de ces chances !

Un homme prudent se serait évadé en emportant son gain.

Le vrai joueur ne connait pas de limite à ses appétits.

A onze heures moins vingt, le comte Georges de Rochenoire qui avait tout pris, avait tout rendu, Des trente mille francs du père Baruch avec lesquels il avait entamé la lutte, il ne lui restait qu'une demi-douzaine de louis, et il avait un souper de huit couverts à solder quelques instants plus tard.

On a de ses misères!

Heureusement, l'ami Frescheux veillait.

Avec la loyauté d'un parfait gentleman, il glissa dans la main du décavé deux beaux billets de mille francs qu'il avait adroitement distraits du tas,sans que, dans le coup de feu de la lutte, Rochenoire s'en fut aperçu.

Les habits noirs les mieux nés s'expriment quelquefois comme de simples rôdeurs de barrières.

—Tu es un frère ! déclara le comte au baron. Allons souper !

Dans un cabinet tendu de vieilles tapisseries, où, sur le plafond des nymphes peu vêtues et des Amours aux chairs roses prenaient leurs ébats sous la lumière dorée des lampes à incandescence, la table était servie.

C'était une partie carrée.

Les quatre bouquets de corsage commandés par Rochenoire étaient au rendez-vous.

Des invités aucun ne manquait, ni Frescheux, ni le comte de Vernède, un célibataire aimable et sceptique qui, riche de cent cinquante mille francs de rentes, les consacre uniquement aux jouissances de sa personne, en parfait égoïste qu'il est ! ni Paul Chauvet,un jeune viveur de trente-quatre ans, déjà épuisé par toutes sortes d'excès et qui tâche de mettre en pratique sa devise : Courte et bonne.

Tous libres comme l'air.

Vernède seul avait été marié, mais après deux ans d'existence commune avec une femme d'un caractère difficile, il s'était empressé de profiter des bénéfices du divorce.

Il est rares que les dames ne se fassent pas attendre.

Elles arrivèrent cependant bientôt toutes les quatre.

—Tout le monde est là... Que la fête commence, ordonna George.

Il aurait mieux fait de dire l'orgie.

Le tableau de Couture qu'on voit au Louvre, "les Romains de la décadence", l'a décrite avant nous.

L'ivresse, qu'elle provienne du champagne ou du vin bleu, engendre les mêmes licences.

Qu'elle ait pour cadre le salon doré d'un restaurant de la haute vie ou la salle enfumée d'un cabaret de banlieue; que les convives soient vêtus d'habits noirs, de robes de Doucet ou de Redfern, ou de bourgerons et de jupes à douze sous le mètre; qu'elle soit éclairée par des lampes fumeuses, infectant le pétrole ou par les feux adoucis de la lumière électrique, l'orgie est aussi dégradante, et, plus haut sont placés les acteurs, plus elle les avilit.

Seulement, dans le cabinet retenu par Rochenoire, les portières de soie et les murs capitonnés étouffaient le scandale.

Mais le secret était bien gardé.

Rentré chez lui, le comte écrivit à Mlle de Monthélin:

"Mademoiselle,

"Je ne suis que depuis vingt-quatre heures loin de vous et il me semble que cette journée sans fin a duré un siècle.

"Comment vous dire de quelle joie mon âme est inondée lorsque je songe que vous m'avez permis de vous consacrer ma vie ?

"Les mots me manquent pour vous dire mes espérances et ma joie.

"Du reste, je ne sais plus prononcer que ceux-ci :

"Je vous aime, je vous aime !

"Et pour toujours !

"A vos pieds,

"GEORGES DE ROCHENOIRE.

"P. S. Il me semble que je délire et que le bonheur m'a rendu fou.

"Heureusement je quitte Paris et je vais retrouver, je l'espère, sous vos magnifiques ombrages de l'Anjou, le calme et la raison.

"A bientôt. "G."

Quel mensonge !

Non, il ne l'aimait pas ! Elle avait beau être pure, belle, généreuse, il ne voyait en elle que le salut qu'elle lui apportait et avec sa dot le moyen de continuer l'existence de désordres, de fièvre, de fêtes incessantes, àlaquelle il était habitué et dont il ne pouvait se passer.

Le soir même, il reprit le train pour l'Anjou et le lendemain matin il arrivait à la Coudre où son excellent ami Norbert Fontanès, l'attendait.

XI

RETOUR

Trois semaines plus tard, par une fraîche soirée de septembre, M. le baron Alain de Kérauzern—car pour être presque misérable, M. de Kérauzern,celui que les domestiques de l'hôtel d'Ebreuil appelait jadis le père Alain, n'en était pas moins baron et de bonne souche—M. le baron de Kérauzern, était assis mélancoliquement dans son manoir, devant un feu de genêts et d'ajoncs qui flambait joyeusement dans une immense cheminée en forme de hotte renversée sous laquellem trois ou quatre chevaliers du temps passé et une demi-douzaine de valets auraient pu trouver un abri et griller leurs chausses.

Le manoir de Kérauzern, qui ne ressemble pas aux chateaux des baron de la finance, est situé sur la lisière de la lande de Lanvaux, au Morbihan,à cinq ou six lieues au sud-ouest de Ploërmel, sur la commune de Trémeur, un des endroits les plus sauvages, les plus pauvres et les plus désolés de cette noble Bretagne où la cotte trouée de plus d'un miséreux cache quelque descendant des braves qui bataillaient aux côtés de du Guesclin et de Clisson, en ne songeant qu'à la gloire, et point du tout à l'argent.

De nos jours on a renversé les rôles.

L'argent est tout, la gloire peu de chose.

Le père Alain, après la mort de Mathilde d'Ebreuil, n'avait pas tardé à comprendre que sa présence cessait de plaire au marquis de Monthélin et surtout à la nouvelle marquise lorsque le mariage de M. de Monthélin fut un fait accompli.

Dignement, il se retira sous sa tente, c'est-à-dire dans son manoir de Bretagne.

Son grand chagrin fut de laisser l'enfant de sa chère Mathilde à des mains étrangères.

Jamais depuis il était retourné au château de Monthélin.

Seulement de temps en temps, nous l'avons dit, le facteur lui apportait quelque lettre courte et tendre de Valentine ; ou c'était sa photographie qu'il recevait avec des mots sortis du cœur de l'enfant ; et quand elle fut au couvent d'Angers, plus d'une fois il fit le voyage pour l'embrasser et la voir à son aise.

Aussi l'adorait-il et, dans sa solitude, une de ses chères distractions était de songer à elle et de relire ses lettres.

Il ignorait comme tout le monde, le mystère de sa naissance.

Il pouvait le soupçonner peut-être.

Personne ne lui en avait confié le secret.

Ce soir là, le père Alain, —et maintenant ses soixante dix ans justifiaient ce nom qu'on lui donnait jadis— était plus morose et plus renfrogé qu'à l'ordinaire.

Plus il avançait en âge, plus il regrettait avec une mauvaise humeur chagrine d'être éloigné de cette pauvre Valentine, le seul être auquel il fût profondément attaché.

Mais qde quitter Kérauzern il n'y fallait pas songer.

La santé du vieillard était chancelante ; des rhumatismes à l'état aigu le clouaient à son fauteuil.

Il vivait seul dans sa masure mal close, avec quelques serviteurs dévoués mais remplacent-ils jamais une famille?

Or, toute la famille du pauvre Breton, c'était Mathilde jadis, et Mathilde n'était plus.

Valentine la remplaçait, mais il y pensait sans cesse et ne la voyait jamais.

Ses cheveux gris en désordre, la barbe longue, le front creusé de rides sous son large chapeau breton, sa longue redingote de drap roux déteint sur ses courtes jambes, le dos voûté, les pieds dans des sabots allongés sur l'âtre, il regardait d'un œil soucieux flamber ses ajoncs en tisonnant et en remuant les cendres pour se distraire, lorsqu'un de ses domestiques entra et lui dit en breton :

—Unelettre pour vous, le maître !

—Une lettre à cette heure ? grommela le bonhomme.

—C'est le facteur qui l'a remise dans le bois de Trédion à Caden, qui venait par là. Le pauvre diable voulait s'épargner une course. Seulement, Caden s'est arrêté au Cheval Noir, chez son cousin Piriac.

—Et il s'est enivré, hein ! Jean-Marie ?

—Comme vous dites ; Caden qui n'a pas la tête solide a bu un coup de trop et il a passé deux heures dans un fossé de la lande, ce qui l'a mis en retard et votre lettre aussi.

—Oh ! le drôle !... Enfin, il ne l'a pas perdue, c'est heureux. Donne, et garde-le à souper. S'il veut dormir, il trouvera toujours une bonne botte de paille dans les étables.

Le père Alain se tourna, prit la lettre que Jean-Marie lui offrait, son bonnet à la main, et le valet s'en alla dans la cour du manoir à la recherche de son ami Caden qui s'était étendu sur le fumier et ronflait comme un orgue.

Le manoir deKérauzern est une forte bâtisse en granit dont on ne connait point l'âge.

Elle est entourée de douves croupissantes couvertes de lentilles d'eau et de grandes herbes molles parmi lesquelles circulent des carpes et des tanches qu'on pêche les jours de famine, quand les vivres se font rares au château.

Il y a des gens qui disent le "château" en parlant de Kérauzern.

Tout est relatif.

Ceux-là résident sous des abris dont un bon éleveur de la Brie ne voudrait pas pour ses veaux de lait ou ses porcs, sauf votre respect.

Faites un tour au Morbihan sur une bicyclette ou sur vos deux jambes dans les quartiers où le chemin de fer n'arrive pas et vous vous en convaincrez par vos yeux.

Au fait, le manoir du père Alain a de quoi faire illusion, surtout aux touristes qui viennent de traverser la lande d'Elven qui est grande douze ou quinze fois comme le département de la Seine.

Il y a deux tourelles, s'il vous plait, qui sont coiffées de côté comme les Bretons qui ont bu un petit verre de cet affreux alcool qui les empoisonne ; ses murs ont trois pieds d'épaisseur ; ses fenêtres sont à meneaux et ses toitures moussues ont pour le moins la hauteur de deux étages et forment à son centre un corps de logis respectable.

Il possède même deux petites ailes courtes, comme un poulet qui vient de sortir de l'œuf.

L'ensemble atteste que les barons de Kérauzern ont dû tenir un certain état au temps de sa construction.

Aujourd'hui, il ne leur reste pas quinze cents écus de rente.

Le père Alain passait cependant encore pour le plus opulent des richards de sa commune.

Jugez des autres.

Jean-Marie cumulait chez lui les fonctions de cocher, de jardinier, de valet de chambre,de factotum et d'intendant, et au besoin il mettait la main à la cuisine.

C'était un petit homme alerte, nerveux, vêtu d'une veste rousse, d'un gilet à broderies, de chausses bouffanres et de fortes bottes.

Il avait fait un congé dans la ligne et gardait les habitudes de propriété et de discipline contractées au régiment.

Le régiment est l'école du Breton pauvreet à peu près la seule qui le forme.

Outre Jean-Marie, le père Alain avait à son service une demi-douzaine de Bretonnes.

Leurs gages ne le ruinaient point.

Leur nourriture non plus.

Avec un sac de pommes de terre, de la bouillie d'avoine et quelques boisseaux de sarrasin, il y en avait pour un bout de temps, et l'eau ne manque pas dans les mares.

Le père Alain tenait à la main sa lettre dont il ne pouvait déchiffrer l'adresse à cause de l'obscurité qui commençait à s'épaissir.

Il la tourna du côté de la flamme du foyer et poussa un cri de joie:

—Eh ! c'est de Valentine. Une lumière, Jeannie, Françoise, faites vite!

Une petite servante accourut.

Elle posa une lampe près du maitre et dit :

—Vous n'avez rien à me commander ?

—Rien, fit distraitement le vieillard, absorbé par sa lecture. Va-t-en.

Ce n'etait pas dans un salon que cette scène se passait.

C'était dans la cuisine du manoir.

Des casseroles de cuivre garnissaient les murs ; on voyait sur les dressoirs des assiettes à fleurs et des pots d'étain, avec des petits brocs à cidre cerclés de fer ; une sorte d'office avec une longue table pour les domestiques s'ouvrait en arrière de la cuisine.

Une porte lourde et enfumée comme les solives du plafond, le manteau de la cheminée et jusqu'au bois des sièges, formait dans un coin ce qu'on appelle à la campagne une laverie.

Du côté opposé, c'était au delà d'un large corridor la salle à manger et le salon meublés à l'antique et donnant sur un immense potager plein de fruits et de légumes.

En somme, ce logis resté ce qu'il devait être un siècle ou deux plus tôt ne manque pas d'un certain caractère.

Des communs, véritables bâtiments de ferme, l'accompagnent, trop serrés auprès de lui, et une futaie d'arbres noueux et rabougris l'entoure avec une douzaine d'arpents de taillis qui forment un parc rustique et sauvage comme la lande dont il est bordé d'un côté.

De l'autre, trois ou quatre petites fermes en dépendent, et c'est à peu près tout ce qui reste aux Kérauzern d'un patrimoine autrefois considérable.

Au-dessous de ces maigres métairies, le terrain change, devient fertile et se couvre d'une plantureuse végétation forestière.

C'est dans cette partie vraiment belle et bonne que se trouvent le domaine de la comtesse de Ranville et la maison où Jean de Guer avait passé son enfance.

Mais depuis bien des années, la maison de Jean de Guer était fermée et personne n'avait entendu parler de lui.

Son ami, le père Alain lui-même, ne lui accordait plus que de lointains souvenirs et le croyait mort.

Autrement, pourquoi n'eût-il pas donné de ses nouvelles ?

Pourquoi s'obstiner dans un silence inexplicable.

Que sont les distances aujourd'hui et avec quelle aisance ne les franchit-on pas ?

La poste à des ailes, le télégraphe la rapidité de la foudre.

Rien n'était venu à Kérauzern, ni lettre ni télégramme.

Où donc pouvait être Jean de Guer s'il vivait encore ?

Ce n'était pas à lui que le père Alain songeait ce soir-là.

C'était à sa chère Valentine,sa seule parente, son affection unique, l'héritière de cette pauvre terre où le vieillard végétait en attendant sa fin.

Aussi dévorait-il avidement sa lettre.

Voici ce qu'elle contenait:

"Cher et bon ami,

"J'ai une grande nouvelle à vous apprendre.

"Est-elle heureuse ou non ? Qui pourrait le dire ?

"Je vais me marier.

"Je suis bien un peu émue en vous écrivant ces mots pour vous dire que ma destinée va changer.

"Ce n'est pas sans inquiétude que j'envisage l'avenir et cependant il me sembli que j'ai plus de raisons d'espérance que de crainte.

"Mon futur s'appelle le comte Georges de Rochenoire.

"Je ne saurais vous dire s'il est beau mais je sais qu'il me plaît et que je suis disposée à l'aimer de toutes mes forces et de toute mon âme.

"Je le connais depuis un mois à peine, mais est-il besoin d'aussi longtemps pour l'apprécier et comprendre ce que son cœur contient de délicatesse et de tendres sentiments.

"M.de Rochenoire a trente-quatre ans, c'est-à-dire l'âge de raison qui permet de se diriger autant par le jugement que par le cœur.

"Il a fait courageusement son devoir pendant notre malheureuse guerre et il a reçu la croix de la Légion d'honneur pour ses services, bien qu'il fût très jeune encore.

"Ensuite, il est entré dans la diplomatie et il a été successivement attaché aux ambassades de Bruxelles, de Londres et de Constantinople.

"Divers incidents l'ont amené à donner sa démission et à vivre à Paris.

"Libre et indépendant, sans fonctions il aura plus de temps à me consacrer et trouvera aisément autour de lui assez de bien à faire pour ne pas regretter ses anciennes occupations.

"Je n'oserais vous affirmer, cher ami que mon futur soit sans défaut.

"Vous ne me croiriez pas et vous auriez raison. ?

"La perfection n'est pas de ce monde.

"M. de Rochenoire m'a loyalement avoué ses fautes de jeunesse en me jurant d'être sage à l'avenir.

"Pourquoi ne le croirais-je pas ?

"Quand il parle, la conviction pénètre dans l'âme et je n'ai jamais entendu de voix plus sympathique que la sienne.

"Peut-être est-ce parce que je l'aime !

"Il a su me gagner par sa franchise et ses autres qualités d'esprit et de cœur.

"Enfin il n'y a plus à revenir sur un consentement donné.

"Notre mariage est convenu.

"Il aura lieu le trente septembre à Monthélin.

"Nous nous sommes trouvés d'accord pour désirer que la cérémonie ait lieu sans éclat, dans la petite église du village, en présence de quelques intimes seulement.

"Le contrat sera signé le matin même au château.

"Que sera-t-il ?

"Je l'ignore et peu m'importe. !

"Ce sont là des détails qui ne me regardent pas.

"Si vous étiez près de nous, cher et bon ami, c'est vous qui en auriez le soin.

"J'espère que vous allez nous arriver. Vous serez reçu à bras ouverts. Je suis chargée de vous transmettre les invitations de M. de Monthélin et de la marquise.

"Pour moi, ai-je besoin de vous dire que quelque chose manquerait à cette fête si je ne vous y voyais pas ? Ce serait de mauvais augure pour mon avenir et vous ne voudriez pas me causer ce chagrin.

M. de Rochenoire est depuis un mois à la Coudre chez un de ses amis, M. Fontanès, dont je vous ai parlé plus d'une fois et qui est bien le plus aimable des hommes.

"Presque chaque soir il accompagne le comte à Monthélin et nous charme avec son aimable talent sur le piano, qui dépasse tout ce que vous pouvez imaginer. Mon futur est plein de prévenances pour moi et je suis obligée de le gronder pour ses prodigalités.

"Chaque matin je reçois de Paris un splendide bouquet de fleurs tel qu'on n'en sait faire que là.

"Et quand M. de Rochenoire ne me l'apporte pas lui-même, ce bouquet est toujours accompagné d'un billet où il me répète mille serments dont je suis touchée, comme vous devez le penser.

"Lorsqu'il est ici, ce sont des projets sans fin pour l'avenir.

"Aussitôt après le mariage, nous partirons pour Nice, avec deux ou trois domestiques seulement, et nous irons passer notre lune de miel aux bords des ondes bleues de la Méditerranée que je n'ai jamais vue.

"Mon Dieu ! comment se fait-il que je connaisse si peu de chose ?

"M. de Rochenoire me raille à propos de mes ignorances.

"Lui, il a beaucoup voyagé ; il sait tout ; il est fort instruit et le monde n'a pas de secrets pour lui.

"Je veux que vous veniez à Monthélin, que vous soyez son ami comme vous êtes le mien et cela vous sera facile, je vous assure.

"Dès lors, à quoi bon tant parler de lui ?

"Voici en tous cas son portrait en quelques mots : il est aimable, riche, spirituel et distingué.

"Mais ce qui domine tout pour moi, c'est que je le crois bon et généreux jusqu'à l'excès.

"Il est prodigue peut-être et [illegible]cuse en souriant, mais j'aime mieux qu'il en soit ainsi qu'autrement.

"N'en parlons plus.

"Aussi bien ai-je autre chose à vous apprendre et de ce côté encore je ne me sens pas de joie.

"Ce qui me coûtait surtout en pensant qu'un jour ou l'autre je pourrais me marier, c'était de me séparer de ma pauvre Suzanne et de la laisser isolée dans ce grand et triste château de Monthélin.

"Ce qui me contrariait aussi, et là je m'accuse d'une pointe d'égoïsme, c'était de m'en aller seule de mon côté en quittant ma bonne Marie Brignon, ma mère nourricière, à laquelle je suis si profondément attachée.

"Eh bien, mon ami, tout s'arrange à merveille !

"J'ai si bien fait que j'ai trouvé un mari pour ma Suzanne en même temps que j'en ai trouvé un pour moi.

"Est-ce assez heureux !

"Or, qui épouse-t-elle ? Vous allez juger de son bonheur !... Bernard Jarry.

"A vous je peux bien faire un aveu, en confidence !

"Je serais presque jalouse de Suzanne si je n'aimais autant le comte Georges de Rochenoire.

"Oui, j'estime à ce point Bernard Jarry, j'ai pour lui une si vive amitié que s'il se fût avisé de m'aimer et de me le dire, j'aurais été bien embarrassée pour lui répondre.

"Il m'en eût coûté horriblement de le savoir malheureux à cause de moi.

"Je n'ai pas été soumise à cette épreuve.

"Il a pour moi une affection de frère et je la lui rends avec usure.

"Je n'oubliera jamais combien ses parents ont été bons pour moi depuis ma plus tendre enfance.

"Sans eux et ma bonne Marie, et aussi le commandant Potel et l'abbé d'Herblin, qui m'eût aimée à Monthélin.

"Je ne saurais dire quelle fatalité pesait sur moi, mais n'étais-je pas comme une étrangère dans cette grande maison où je me trouvais si petite?

"Si encore vous eussiez été là, vous mon seul parent et l'ami de ma pauvre mère !

"Mais le mauvais vent qui soufflait sur nous vous en a éloigné à mon grand chagrin.

"Laissons ces tristesses !

"Je vous ai dit que j'ai conclu le mariage de Suzanne et de Bernard Jarry.

"Voici comment les choses se sont passées.

"C'était, il y a quinze jours.

"Suzanne et Bernard s'aimaient.

"J'en étais sûre.

"Pourquoi ne se le disaient-ils pas ?

"Timidité sans doute du côté de Suzanne ! Fierté de la part de Bernard qui savait que Suzanne doit recevoir de M. de Monthélin une dot assez importante.

"Le marquis a beaucoup d'amitié pour elle, et comme il a raison !

"Suzanne est sans contredit sa favorite !

"Cependant cette libéralité était probable, mais non certaine.

"Je suis allée le trouver.

"Comment ai-je eu cette audace ?

"J'en suis encore à me le demander.

"Une après-midi, je le vis se diriger du côté de l'étang des Aulnes que vous connaissez bien.

"Il était environ trois heures.

"Il y avait grand diner le soir au château et Bernard Jarry devait y assister avec son père.

"Je suivis M. de Monthélin en me glissant sous la futaie comme une chevrette.

"J'avais laissé Suzanne au salon où elle jouait tristement des passages d'opéras, les plus lugubres qu'elle pouvait trouver dans son répertoire et le mien.

"Depuis quelques jours j'observais en elle une mélancolie croissante et j'en éprouvais beaucoup de peine.

"J'arrivai à quelque distance de l'étang et j'aperçus M. de Monthélin — pourquoi n'ai-je jamais osé l'appeler mon père ? — appuyé au tronc d'un arbre et laissant errer ses regards sur les eaux dormantes.

"Je m'approchai avec précaution.

"J'étais toute tremblante.

"Au moment où je posais le pied dans l'allée, une branche sèche se froissa et M. de Monthélin se retourna brusquement.

"Je crus qu'il allait me foudroyer de son regard avec sa sévérité ordinaire.

"Mais au contraire je remarquai dans ses yeux une douceur à laquelle je n'étais pas accoutumée.

"Ce fut une illusion peut-être, mais elle me donna du cœur.

"—C'est vous, Valentine ? me dit-il.

"Je devais être très rouge, et ce qu'il y a de sûr c'est que le cœur me battait avec violence.

"Je surmontai mon émotion et je balbutiai :

"—Oui, c'est moi.

"—Que venez-vous faire de ce côté ?

"—Je vous ai vu vous diriger vers l'étang et je vous cherchais.

"—Moi, fit-il étonné.

"—Je voudrais vous parler.

"—Un sourire où il y avait de l'amertume passa sur ses lèvres, et il dit :

"—C'est un désir que vous avez bien rarement !

"J'eus la hardiesse de répondre :

"—Ce n'est pas le désir qui me manque, je vous supplie de le croire, c'est le courage.

"—Est-ce à dire que je vous effraie ?

"Je soupirai longuement ; je me mordis les lèvres et il dut voir des larmes emplir mes yeux.

"Je me tenais droite devant lui, à deux pas de son arbre.

"Il vint à moi, me prit une main et me dit avec une voix que je ne lui connaissais pas :

"—Ma pauvre enfant, je sais bien que je ne suis pas encourageant. Si vous êtes si timide, c'est sans doute par ma faute. Il ne faut pas m'en vouloir... J'ai eu de grands chagrins... Voyons, remettez-vous et dites-moi ce que vous désirez.

"Sa main tremblait dans la mienne.

"C'était sa première caresse.

"Je crus que j'allais défaillir, mais il me soutint et me faisant asseoir sur une sorte de banc rustique, il s'assit lui-même.

"Je crois qu'il était presque aussi troublé que moi.

"Jamais je ne l'avais vu ainsi.

"—Voilà, commençai-je en reprenant courage. Puisque je dois me marier...

"Il m'interrompit :

"—Parlez-moi sincèrement. En êtes-vous heureuse ?

"Je le regardai avec une audace que je n'avais jamais eue.

"—J'aspire depuis longtemps au bonheur d'être aimée, lui dis-je, que ce soit par un père ou par un mari...

"—Et vous l'avez été si peu jusqu'à là ! murmura-t-il.

"Je l'entendis soupirer à son tour et je le vis mordre sa longue moustache blanche.

"Continuez, reprit-il.

"—Je vous disais donc que puisque je dois m'en aller, il m'en coûte de laisser seule cette pauvre Suzanne que vous avez eu la bonté d'élever avec moi... Alors... je voudrais qu'elle pût se marier en même temps que moi!...

"Il conservait ma main entre les siennes. Il la pressa dans un mouvement peut-être involontaire et il me dit avec une vraie tendresse:

"C'est d'un bon cœur et je n'en suis pas étonné ; mais pour un mariage il faut un mari...

"—Oh ! je l'ai— ou du moins je crois l'avoir sous la main.

"—Qui donc?...

"—Un jeune homme très digne d'estime et d'affection, un mari tel que j'en désirais un pour moi-même, il n'y a pas longtemps encore.

"—Son nom?...

"—Bernard Jarry.

"—Vous avez raison, me dit-il gravement. Bernard Jarry est un garçon distingué, instruit, sérieux, qui peut inspirer toute confiance... Vous l'avez bien jugé...

"—Je le connais depuis si longtemps !

"J'ajoutai avec un peu de malice, car je commençais par me sentir presque à l'aise

"—Bernard Jarry ne tient pas à l'argent et je suis sûr qu'il épouserait Suzanne sans dot, mais je serais bien heureuse si vous consentiez à lui en donner une...

"Il sourit de nouveau avec une grâce qui le transformait.:

"—Une forte ? demanda-t-il.

"—Oui, la plus grosse possible.

"—Mais enfin, combien?

"Je ne connais guère la valeur de l'argent.

"Je suis, comme tous ceux qui n'ont pas eu besoin d'en gagner, très ignorante en cette matière.

"Je répondis un peu au hasard:

"—Mais je ne saurais que vous dire... Je ne m'entends pas beaucoup à ces affaires... Trois cent mille francs par exemple.

"Il poussa une exclamation:

"—Oh ! oh !

"Il souriait toujours.

"—Si vous trouvez que c'est trop... murmurai-je un peu honteuse.

"—Oui. Il me semble qu'avec cent cinquante ou deux cent mille francs... par exemple... l'affaire pourrait s'arranger...

"—Si vous croyez ?

"—Oui, je le crois. Je donnerai ces deux cents mille francs de bon cœur... Vous pouvez le dire à Suzanne... C'est une bonne fille... Elle a toujours été la joie de cette maison... bien triste parfois, n'est-ce pas ?

"J'eus une inspiration qui me venait du cœur.

"—En vous voyant ainsi, lui dis-je, je ne me souviens plus du passé.

"Et un flot de larmes s'échappa de mes yeux.

"Que vous dire, mon bon ami?

"M. de Monthélin eut une véritable explosion de tendresse.

"Il m'attira sur son cœur et me serra avec force contre sa poitrine.

"Je sentis deux larmes tomber sur mon front.

"Mais presque aussitôt il se sépara de moi.

"—Va, me dit-il à voix basse, et tâche de trouver Suzanne. Tu lui expliqueras ce que je viens de te proposer pour elle...

"Et comme s'il eut éprouvé une certaine honte de cette émotion qu'il n'avait pas essayé de me cacher, il se leva, fit quelques pas dans l'allée et reprit avec sa brusquerie habituelle:

"—Allez, ce qui est convenu est convenu, mais que ceci reste entre nous ! C'est notre secret !

"Avant d'obéir, je lui pris la main; je la portai à mes lèvres et je m'enfuis vers le château.

"Lorsque j'y arrivai, je n'entendis plus le piano.

"Suzanne était sortie à son tour.

"Je ne devais la retrouver que le soir, quelques instants avant le diner, alors que les invités étaient déjà arrivés, pour la plupart.

"En la cherchant, j'aperçus Bernard Jarry.

"Il se promenait seul dans la grande avenue qui conduit à la route.

"J'allai le rejoindre et je lui dis :

"—J'ai parlé à M. de Monthélin tantôt... Il serait bien content si vous vous décidiez à épouser Suzanne.

"Je ne sais pas si je me trompai, mais il me parut que le visage de Bernard se contractait légèrement.

"Il me demanda d'une voix étouffée :

"—Et vous, Valentine ?

"Je répondis :

"—Vous savez que c'est mon rêve... Vous seriez bien heureux ensemble ... Nous pourrions nous marier le même jour et nous voir ensuite comme des frères et sœurs... Je vous le jure que c'est mon vœu le plus cher. Je ne voudrais pas vous parler d'argent, mais on en a si grand besoin, à ce qu'il parait, qu'il faut toujours en venir là. M. de Monthélin donnera deux cent mille francs à Suzanne.

"—Laissez l'argent de côté, reprit-il vivement. Ce n'est pas là ce qui me déciderait... Ainsi vous épousez M. de Rochenoire ?

"—Mais...

"—C'est bien décidé ?

"—J'ai donné ma qarole.

"Il hésita une seconde et, brusquement, avec un visible effort :

"—Faites donc ce que vous voudrez, dit-il.

"Justement Suzanne se trouva près de nous. Elle n'avait pas dû nous voir et entrait dans l'avenue au sortir d'un sentier détourné.

"Je la saisis par le bras.

"—Suzanne, lui dis-je, Bernard t'aime comme je voudrais être aimée moi-même. Il demande ta main... N'est-ce pas que tu consens à devenir sa femme ?

"Elle hésita de son côté comme l'avait fait Bernard, mais une seconde

(Feuilleton—Suite)

à peine, et ne me répondit qu'avec un regard de ses jolis yeux humides.

"Certaines larmes sont des larmes de joie.

"Je mis les deux mains que je tenais l'une dans l'autre.

"J'avais le cœur étranglé moi-même par je ne sais quelle émotion.

"Le soir, au dîner, le vieux Jarry annonça à tout le monde le mariage prochain de son fils avec Mlle Suzanne Brignon.

"Et voilà comment, mon cher ami, la petite église de Monthélin verra deux mariages le même jour, ce qui ne lui est peut-être pas arrivé depuis longtemps, à cause du peu d'habitants que nous avons dans la commune.

"Je termine cette trop longue lettre et je compte que vous allez vous mettre en route et nous arriver le plus tôt possible, sans vous faire prier.

"Ne me refusez pas, cher et bon ami, je vous en supplie à genoux. Votre absence m'attristerait et jetterait un voile sur toute cette joie.

"Je vous attends donc et ce ne sera pas en vain, n'est-ce pas ?

"Vous ne pouvez pas refuser cette satisfaction à votre petite Valentine.

"Pas adieu, à bientôt. Vous avez plus de temps qu'il n'en faut pour faire vos préparatifs.

"Il n'y aurait qu'une seule excuse que je puisse admettre celle de votre santé, et j'espère qu'elle est bonne.

"Je passe mes bras autour de votre cou, et je vous embrasse tendrement bien des fois.

"VALENTINE".

Le père Alain ou plutôt M. Alain, baron de Kérauzern, relut cette longue lettre à deux reprises avec un attendrissement croissant.

—Pauvre fille ! murmura-t-il en remettant pieusement le papier dans son enveloppe, c'est tout le cœur de sa mère.

Il demeura pensif, le front appuyé sur sa main, la tête baissée vers le sol dallé de grandes pierres brunes, comme un pirate ou un batailleur des glorieux temps d'autrefois !

Evidemment entre le marquis Richard de Monthélin et cette charmante Mathilde d'Ebreuil, un drame intime s'était passé.

Le vieillard n'en avait jamais douté.

Tout le lui indiquait, mille détails auxquels il n'avait pas attaché d'importance d'abord et qui depuis sa retraite au fond du Morbihan lui revenaient à l'esprit.

Mais quel drame ?

Il en était réduit aux conjectures.

Le marquis demeurait impénétrable. Mathilde s'était renfermée dans un silence absolu, jusqu'à l'heure de sa mort.

Alors seulement elle lui avait remis en secret le pli mystérieux destiné à Jean de Guer, mais cette mission il n'avait pu la remplir.

Où était Jean de Guer ? Pourquoi s'était-il expatrié ? Etait-il mort ou vivant ?

Le paquet scellé du cachet de la marquise de Monthélin était toujours là, tenu sous clef au fond d'un vieux secrétaire de chêne à demi vermoulu, installé depuis un temps immémoral dans ce qui servait de salon au manoir de Kérauzern, une vénérable pièce moisie dont la vieille Anne Yvonne, une des servantes du baron, sa femme de confiance, renouvelait l'air une ou deux fois par mois, les jours de beau soleil.

Or, ils sont rares au pays de Bretagne.

Le brouillard venant de la mer, une brume intense comme celle des côtes anglaises, y règne les deux tiers de l'année.

Bien souvent le père Alain avait eu la tentation d'ouvrir ce mystérieux paquet.

Il flairait là une révélation qui l'eût tiré de peine.

Il imaginait tout un roman d'amour entre ces deux jeunes gens, Mathilde, si jeune, sans expérience, aimante jusqu'à la faiblesse, bonne jusqu'à l'abandon et au sacrifice ; Jean de Guer, son protégé à lui, son compatriote, son parent, hardi, fougueux, entreprenant comme un pirate ou un batailleur des glorieux temps d'autrefois !

Cette lecture aurait calmé sa fièvre de curiosité.

Et quel mal après tout y avait-il à briser le cachet protecteur d'un si poignant secret ?

Selon toute apparence, Jean de Guer avait péri dans ses tentatives lointaines, succombé à la peine ou abandonné sans esprit de retour une patrie où il ne trouvait que déceptions et misère.

Un sentiment d'honneur s'était interposé entre la main du vieux gentilhomme et le dépôt qui lui était confié.

La lettre demeurait intacte et inviolée.

Elle attendait celui auquel Mathilde mourante l'avait destinée,

Cependant peu à peu les dernières lueurs du jour s'étaient éteintes ; les fenêtres à vitraux de la cuisine devinrent obscures.

La nuit tomba.

Le vieillard somnolait en attendant l'heure du souper, seul devant la cheminée dont l'âtre s'obstruait de cendres rouges, lorsque tout à coup un épagneul, étendu près de son fauteuil de paille, comme un sphinx, tourna la tête vers la porte et aboya.

Des pas s'approchaient et trois coups secs furent frappés du dehors.

Le vieillard, éveillé en sursaut, cria:

—Ouvrez !

Et en même temps, passant la main sur la tête de son chien, il lui dit :

—Paix, Miraud.

La porte s'ouvrit.

Un homme vêtu d'un costume gris fer, un feutre sur ses cheveux noirs, la peau basanée, les traits énergiques, avec une barbe sombre taillée à l'américaine, apparut sur le seuil et y demeura un instant immobile.

Le vieillard se souleva à demi sur son siège, se fit un abat-jour de sa main gauche tout en retenant de la droite Miraud qui grondait sourdement

Et tout à coup il s'écria :

—Jean !... Est-ce possible ?

—Vous m'avez reconnu, dit l'homme qui s'approcha. Vous êtes le seul du pays jusque-là.

—Mais oui, c'est toi, c'est bien toi, reprit le baron en s'assurant que ses yeux ne le trompaient pas. Tu vis donc ?

—Sans doute, puisque je suis là. Vous êtes seul ?

—Pour le moment.

—Votre santé ?

—Mauvaise... très mauvaise...Je m'en vais.

—Allons donc !

—Et la tienne ?

—Excellente !

Le père Alain tendait les mains à son ancien protégé.

Jean de Guer l'embrassa cordialement.

—Si vous saviez comme ça fait du bien de revenir revoir un ami, dit-il ; car vous étiez le mien, le seul peut-être ! Comme c'est bon de respirer l'air du pays quand on a cru ne jamais le revoir !

Après les premiers épanchements ce furent des questions sans fin.

—Où étais-tu ? D'où viens-tu ? demandait le vieillard. Pourquoi ne nous donnais-tu pas de nouvelles ? Depuis combien de jours es-tu de retour ?

En même temps il toisait le voyageur des pieds à la tête, essayant de deviner à son aspect ce qui avait pu lui arriver d'heureux ou de malheureux.

Jean de Guer était très changé, à peine reconnaissable.

Il était toujours robuste et solide, mais il avait fallu l'amitié du pauvre baron de Kérauzern, sa liaison intime avec son voisin du Morbihan, pour mettre le nom de Jean de Guer sur ce visage fatigué, creusé par les soucis, brûlé par le soleil du Cap.

—D'abord, dit le voyageur, je reviens d'Afrique, mais d'une Afrique lointaine que vous ne connaissez guère; ensuite je ne vous donnais pas de nouvelles parce que, tant que je suis resté misérable, je voulais passer pour mort, me faire oublier...

—Même de tes amis ?

—Est-ce que j'en avais, excepté vous ? Et vous étiez trop près de gens qui devaient me supposer — et je le désirais — perdu à jamais, enfoui sous les sables de quelque désert ou disséqué par les crabes dans un trou d'eau salée. Enfin, je suis débarqué depuis quarante-huit heures...

—Où ça ?

—Au Havre.

Le baron s'empressait autour de son hôte ; il l'installait devant le feu et ne se lassait pas de le regarder.

—Voyons... de bonne foi... demanda-t-il, pourquoi es-tu parti ?...

—Pour faire fortune ; parce que j'enrageais de voir que l'argent est tout ; qu'avec lui on a ce qu'on veut, liberté, puissance...

Il allait dire amour. Il s'arrêta et dit brièvement :

—Sans lui, rien !

—As-tu réussi au moins ?

—Oui et non.

—Tu n'es pas clair.

—Oui, à la fin ; non, pendant de longues années.

—Si la fin est bonne, observa le vieillard dont le visage s'éclaira, tu n'as pas à te plaindre. Que d'autres ne prospèrent jamais ! Veux-tu voir quelqu'un qui n'a pas de chance, regarde-moi !...

Jean de Guer haussa les épaules.

—Si j'avais eu seulement ce que vous possédez, je ne serais jamais parti. Une maison au pays, de quoi ne pas mourir de faim, des terres à cultiver qui nous donnent du pain, nous fatiguent le jour et nous font les nuits pleines de sommeil sous le toit des vieux parents, n'est-ce pas tout ce qu'il faut ?

—Peut-être.

—Mais cela même, je ne l'avais pas. La maison seule me restait et en quel état !... Rien de bon autour... Une lande où rien ne pousse... C'était trop peu... J'étais condamné à la misère, c'est-à-dire à la servitude forcée...

Il s'écria en s'animant :

— Ah ! on blâme l'esclavage chez vous ! On ne tarit pas en théories humanitaires ! On vante les bienfaits de la civilisation et de la liberté ! Où sont-ils pour les pauvres diables dont j'étais ? Où sont-ils pour les miséreux sans le sou qui crèvent de faim dans ce Paris où j'étouffais ?... Après tout, c'est leur faute... Que ne vont-ils au loin chercher l'espace et le grand air sous un ciel qui leur donne ce qu'ils ne peuvent trouver dans la cohue où ils s'écrasent les uns les autres !

— Tu étais ambitieux !

— C'est vrai...

Il allait dire :

— Mais pas pour moi seul !

Le baron l'interrompit :

— Nous passons la soirée ensemble ?

— Je ne suis pas venu dans une autre intention.

— Je n'ai pas grand chose à t'offrir, une soupe aux choux, des pommes de terre au lard et une couple de perdreaux que Jean-Marie a canardés dans le voisinage.

— C'est plus qu'il n'en faut.

— On découvrira bien encore quelque bouteille dans un coin de la cave.

— Alors ce sera complet.

— Enfin tu choisiras la chambre qui te plaira...

— C'est entendu. Elle sera toujours assez bonne pour un particulier qui a passé plus d'une nuit à la belle étoile.

Le bonhomme se frotta les mains.

— Quel bon moment pour moi, dit-il. Je songeais à toi il n'y a pas une heure.

— Et vous vous disiez : — Le gaillard est allé s'échouer sur quelque plage inconnue comme une carcasse de baleine qui a perdu le Nord. Il s'en est fallu de bien peu, allez !

— Tu vas me conter ton histoire...

Auparavant le vieillard se leva.

Il se campa sur le seuil de la maison et appela d'une voix cassée :

— Anne-Yvonne ! Jean-Marie ! Françoise ! Arrivez !

Il donna ses ordres avec une vivacité de jeune homme.

Une demi-heure plus tard, le baron et son hôte étaient installés devant un grand feu, dans ce qu'on appelait le salon du manoir.

C'est une vaste pièce lambrissée à hauteur d'homme de boiseries vermoulues au-dessus desquelles des lambeaux d'étoffe grise couvrent à demi les murs, en pendant lamentablement par places.

Deux ou trois bahuts, des tables noirâtres, à pieds bizarres, de grands fauteuils antiques, en composaient l'ameublement avec le vieux secrétaire dont nous avons parlé.

Le plafond était formé de poutres couleur de suie entre lesquelles, sur un crépi de mortier mal uni, un barbouilleur avait appliqué une couche d'ocre jaune.

Ce n'était pas luxueux.

Et cependant le local avait encore un certain air, à cause de ses dimensions, de la propreté qui régnait partout et de la table couverte d'une nappe de toile bise sur laquelle, à la lueur de deux bougies agitées par un vent qui soufflait on ne savait d'où, le couvert était mis devant la cheminée.

Une petite bretonne d'une vingtaine d'années, les cheveux cachés à demi par sa coiffe blanche, venait de déposer sur la table les deux perdreaux annoncés, lorsque son maître dit, en lui caressant le menton.:

— Laisse-nous, mon enfant. Si on a besoin, on t'appellera.

Et, s'adressant à Jean de Guer :

—"Nous disions ?...

— Que je suis parti désespéré.

— Ainsi tu étais fou pour t'éprendre de cette pauvre Mathilde ?

— Je l'aimais avec fureur. J'aurais donné dix fois ma vie pour elle, si un homme pouvait mourir dix fois. La nouvelle de son mariage m'avait bouleversé... Celle de sa mort m'atterra.

— Comment l'as-tu apprise ?

— J'avais un camarade au ministère — où nous végétions tous deux — et qui m'est resté sincèrement attaché.

C'est un loyal garçon. Il n'est pas beaucoup plus riche aujourd'hui qu'alors. Je lui avais donné mon adresse avec prière de ne la communiquer à personne. Ce fut par lui que je connus cette fin navrante. Elle m'enleva ce qui me restait de courage. A cette époque j'étais déjà abattu par des revers que je vous expliquerai tout à l'heure, mais dans la folie de mon amour, je me disais que la chance pourrait tourner, la fortune me sourire comme à tant d'autres et que je reviendrais en France, riche à mon tour en prouvant à la marquise de Monthélin que mes rêves n'étaient pas des chimères et que mon énergie était à la hauteur de mon amour.

—Où étais-tu ?

—Toujours au Transwaal, dans ce coin de l'Afrique qui est devenu depuis une source de fortunes fabuleuses. En quittant la France avec les quarante mille francs que la comtesse de Ranville avait eu la générosité de me prêter — et c'était presque un don, car il y avait cent chances contre une de ne pas les revoir — j'allai droit au Cap, plein d'enthousiasme et, il faut le dire, d'espérance et de courage. Au Cap et dans toute la colonie anglaise, il n'y avait rien à faire. Tout ce qui peut être avantageux est pris, classé, exploité. Il fallait s'avancer plus avant dans les terres, remonter vers le nord, c'est-à-dire vers des pays de sauvages et de bêtes féroces où la vie n'est rien moins que sûre. Les Anglais, au Sud Africain, possède toute la côte. Ils se sont emparés peu à peu de ce que les autres ont fondé. C'est leur méthode. L'intérieur seul, à cette époque restait ouvert, in connu, presque inaccessible. Là, cependant, au delà de montagnes qu'on appelle la chaîne du Dragon, il existe un pays presque paisible, prospère, avant la zone dangereuse, et ce pays est habité par des patriarches à la fois chasseurs, guerriers et cultivateurs. Ce sont les Boers, originaires de Hollande, de braves gens. Ils passent pour les premiers tireurs du monde. Ils sont guerriers et chasseurs pour se défendre des Cafres, des Zoulous, des tigres et des lions, et aussi de l'Anglais, cet envahisseur qui ne respecte rien ; ils sont cultivateurs pour vivre. Ils possèdent d'immenses fermes peuplées de troupeaux sans nombre. Aves mes quarante mille francs j'aurais pu faire comme eux, acheter des terres, élever des troupeaux, mais toute ma vie n'eût pas suffi à amasser une somme en rapport avec mes ambitions. Eux, ils sont là, de père en fils, depuis plus d'un siècle. Moi je voulais m'enrichir au galop et revenir en France, pour me rapprocher d'elle... Elle vivait à cette époque. C'était elle, elle seule qui m'avait soufflé au cœur mon ambition et mon amour.

Qu'espérais-tu donc ?

—Eh ! le sait-on jamais ! Sans doute elle était mariée... mais les hasards de la vie sont si grands... Elle avait aliéné sa liberté... Dieu pouvait la lui rendre ! N'avez-vous pas dit tout à l'heure que j'étais fou ! C'était vrai,, mille fois vrai !

En parlant, Jean de Guer semblait transfiguré ; sa jeunesse lui revenait aves ses souvenirs ; ses yeux lançaient des éclairs.

—Oui, je l'aimais, reprit-il, d'un amour entier, exclusif, inextinguible ! Elle est morte et depuis vingt ans je n'ai pas quitté son image une seconde.

Il porta la main à sa poitrine.

—Elle est là, dit-il. Jamais aucune autre femme n'a existé pour moi ! Le jour où j'ai appris sa mort, j'aurais voulu descendre dans la tombe avec elle ! Lorsque la triste nouvelle me parvint, je m'étais fait mineur. Une fièvre s'était emparée de tous les habitants du Cap, de la Pointe du Sud à Port-Natal et plus loin. Un chasseur d'autruches passant dans la ferme d'un Boër, au Transwaall, avait vu un enfant jouer avec un caillou brillant. Il le lui demanda et l'enfant le lui donna en affirmant qu'ils nétaient pas rares et que ce caillou n'avait pas la moindre valeur. C'était un diamant. Arrivé à George-Town, le chasseur d'autruches le vendit douze mille cinq cents francs au gouverneur. Ce n'était pas le quart de son prix. Puis il retourna chez le Boër, en obtint d'autres de la même façon et, en quelques jours, se vit à la tête d'une fortune considérable qui ne lui coûtait rien. L'éveil était donné. On courut au Transwaall.

On explora les rivières ; on remua la surface du sol d'abord et ensuite on fouilla plus avant. Les diamants abondaient. Un Cafre trouva près du Waal, le fleuve qui a donné son nom au pays, la célèbre pierre appelée l'Etoile du Sud. Elle fut payée, par les joailliers de la couronne à Londres, près de trois cent mille francs. Alors ce fut du délire et bientôt le délire devint de la fureur. Des avanturiers affluèrent de tous les points du globe. Les Boërs vendirent quelques parcelles de terre aux endroits qui semblaient plus propres que les autres à ces recherches. Des villes de baraquements immondes se fondèrent. On acheta à prix d'or ce qu'on appelait des "claims" c'est-à-dire de petites mines dans lesquelles on espérait trouver des diamants en creusant profondément le sol. Je fis comme les autres. J'achetai un terrain fort cher, et, tandis que certains de mes compagnons réalisaient en quelques mois de véritables fortunes, je n'eus pas cette chance. Je trouvai des diamants, mais en trop petit nombre pour m'enrichir. Au bout de quatre ans, j'étais épuisé par une vie de privations, de fatigue et de fièvre sous un climat intolérable, dans des trous qui sont de véritables fournaises, où l'on ne respire qu'un air infecté d'une poussière impalpable qui vous étouffe. Je compris qu'un hasard seul pouvait me favoriser et que ce hasard ne me donnerait pas le trésor que je cherchais j'eus la chance de vendre mon claim le prix qu'il m'avait coûté et je songeais à m'enfoncer plus avant encore dans l'intérieur, en quête d'un domaine où je pourrais planter enfin ma tente.

Mais déjà le découragement s'était emparé de moi. Ce n'était plus l'opulence que je voulais. J'aspirais à vivre indépendant et ne demandais rien de plus.

J'avais conservé, grâce à un travail acharné et à mon économie, mes quarante mille francs intacts ; j'étais même parvenu à y ajouter une trentaine de mille autres ; mais qu'était-ce que cette misère en regard de mes ambitions anciennes.?

J'eus l'idée de rentrer en France, mais la guerre fatale était terminée; je ne l'avais apprise que trop tard pour me joindre aux autres et la nouvelle de nos revers m'avait plongé dans une sorte de désespoir et presque de honte ou du moins de misanthropie.

D'ailleur Mathilde n'était plus.

Que serais-je revenu faire au pays ?

En restituant à la comtesse de Ranville ce qu'elle m'avait si généreusement avancé, il ne me serait rien resté et je me serais trouvé presque aussi pauvre qu'au moment de mon départ.

Je me résignai donc à persévérer encore et à attendre de meilleurs jours.

Un accident me contraignit à m'éloigner des mines au moment où j'hésitais sur le meilleur parti à prendre.

Insulté en ma qualité de Français par deux mineurs allemands, nous allâmes sur le terrain et je les blessai grièvement l'un et l'autre.

Nous nous trouvions alors sur un territoire soumis à la juridiction anglaise.

Je n'étais pas le provocateur et j'appris que le juge lui-même me donnait raison, mais la loi est formelle.

Je fus invité—et c'était presque une faveur—à quitter le pays au plus vite sous peine d'arrestation.

J'avais réalisé mon argent.

Je remontai de plus en plus vers le Nord ; je quittai les districts miniers pour n'y plus revenir et j'arrivai au confluent d'une petite rivière et du Vaal, dans une vallée d'une fertilité extrême.

Là j'appris qu'une grande ferme de trois mille acres environ était à vendre.

Elle appartenait à une veuve qui ne se sentait plus la force de la diriger, et qui, déjà riche, voulait se retirer à Port-Natal ou regagner le pays d'où ses ancêtres étaient venus, la Hollande.

J'eus la chance de lui faire agréer mes offres, bien qu'en général on paie ses acquisitions comptant.

J'achetai la ferme et les troupeaux pour cent vingt-cinq mille francs, sur lesquels je versai mes soixante-dix mille.

Les troupeaux seuls valaient largement ce prix.

Il est vrai que cette ferme, tout merveilleusement située qu'elle fût, se trouvait à peu près à la lisière de ce qu'on peut appeler là-bas le pays civilisé.

Pour la conserver, il fallait être, comme les premiers occupants de la contrée, à la fois laboureur, pasteur, chasseur et guerrier.

Cela convenait à ma nature de Breton.

Et de plus, pourquoi aurai-je tenu à la vie ?

Me voilà donc installé dans ma propriété, ou plutôt dans mon domaine, servi par des Cafres, des Zoulous pillards et deux ou trois braves serviteurs d'origine hollandaise qui sont bien les plus laborieux et les plus vaillants hommes que j'aie connus.

Que vous dirai-je de la vie que j'ai menée là pendant quinze ans, cultivant d'énormes espaces, les peuplant de bœufs et de moutons, bâtissant des abris, les défendant la carabine au bras contre les lions, les tigres, les sauvages et les Anglais, dans cette guerre de 1880 où ils ont perdu des régiments entiers d'highlanders et de ligne, anéantis par ces vaillants Boers qui luttaient pour leur indépendance et ont su la garder !

Vous vous figurez ce que pouvait être cette existence.

Là-bas je vivais seul au milieu de mon désert, ayant à deux ou trois lieues seulement des voisins isolés comme moi, avec cette différence qu'ils avaient leurs familles auprès d'eux !

J'étais aimé, estimé de tous, j'ose le dire.

Plus d'une fois on me fit des ouvertures pour quelque mariage.

Je les repoussai en alléguant un grand chagrin et ce n'était pas un vain prétexte.

Dans les dernières années, j'étais riche, mais pas autant que je l'avais désiré jadis.

Il m'eût été facile de réaliser quatre ou cinq cent mille francs.

A quoi bon ?

Ce n'était pas là mon rêve !

Et puis je m'étais habitué à ma vie libre, dans ces montagnes si fertiles, avec ses incidents de chaque jour, ses luttes, ses jouissances de conquérant.

Je l'aimais, je peux le dire.

Ma dette seule envers Mme de Ranville me préoccupait, mais le paiement du capital et des intérêts étaient assuré.

Souvent je pensais à la France, à ma Bretagne, à vous.

Mais j'attendais toujours.

Quoi ? J'aurais été bien en peine de le dire.

Et chaque année la rumeur des mines du sud se rapprochait de nous.

C'était comme une grande voix qui arrivait jusqu'à nos limites. Parfois des agents étrangers au pays passaient et nous demandaient l'hospitalité qu'on accorde au Transwaal avec une générosité qui n'a pas de bornes et souvent un plaisir réel, à cause de l'intelligence de ceux qui la réclament et des nouvelles qu'ils nous apportent.

Le baron de Kérauzern écoutait avidement le récit de son ancien protégé.

Le dîner se termina et Jean de Guer parlait encore.

Souvent il s'était interrompu.

Il continuait, encouragé par un mot ou un regard du baron suspendu à ses lèvres.

—Mais cette fortune, elle t'est venue enfin ? demanda le vieillard.

—Oui.

—Comment ?

—Eh ! mon Dieu, par hasard. N'est-ce pas souvent en dormant que le bien nous arrive ? Vous allez voir.

Jean de Guer avala d'un trait un verre de bordeaux oublié dans la cave de Kérauzern, et reprit :

—C'était il y a cinq mois environ. J'étais seul, un soir, dans ma salle à manger.

Ne vous imaginez pas un palais !

C'était une vaste pièce avec des sièges en paille, des tables de bois brut et des murs blanchis à la chaux, dont le principal ornement consistait en une série complète de rifles et de carabines parfaitement entretenus. Il y avait là de quoi armer une trentaine de serviteurs et à ce moment j'en avais le double. L'étendue de ma terre était quadruplée et j'avais fait comme les Etats qui s'annexent des provinces ; j'en avais pris autant que j'en avais acheté. La coutume du Transwaall me le permettait d'ailleurs sous certaines formalités. Outre ma légion de serviteurs, j'avais une douzaine de dogues menaçants qui étaient de solides gardiens avec lesquels il fallait compter. Vers dix heures j'entendis un vacarme abominable, des aboiements furieux dans la cour où ils étaient enfermés et je sortis, accompagné de mon serviteur de confiance, un brave garçon qui ne me quittera jamais, pour m'informer des causes de ce tapage et reconnaître l'ennemi. J'aperçus quatre cavaliers arrêtés devant le mur de clôture qui servait de rempart à mon habitation. Leur chef me demanda l'hospitalité en anglais très pur et d'une façon qui me rassura tout de suite sur ses intentions. L'anglais est la langue des gentlemen en excursion dans ce pays. Pas besoin de dire que je reçus de mon mieux ces étrangers qui se présentèrent d'ailleurs très civilement en m'affirmant qu'ils venaient traiter avec moi une affaire dont je tirerais avantage.

Dès qu'ils furent attablés devant un certain nombre de bouteilles et un rôti de bœuf qui rappelait ceux des héros d'Homère, le chef de ces quatre cavaliers m'apprit qu'il s'appelait Sampson de New-York, et qu'il se proposait d'acquérir mon domaine.

—Combien l'estimez-vous ? me demanda-t-il.

C'était un type d'Américain très caractéristique.

Sa barbe était un poème et eût à elle seule attesté son origine.

Son menton carré, sa forte mâchoire, sa chevelure épaisse et courte, ses yeux bleus d'une extrême vivacité, son nez court et gros, son front élevé et découvert, sa carrure et sa corpulence indiquaient une énergie de premier ordre et une volonté obstinée et tenace.

—Ma foi, lui dis-je, vous me prenez au dépourvu et je n'ai jamais songé à ce que vous me demandez.

—Je veux m'établir dans ce pays et l'endroit me convient.

—Mais j'y suis bien aussi, dis-je à tout hasard, et je n'ai point l'intention de m'en aller ailleurs.

Il ne parut pas désappointé et répondit seulement :

—C'est bon. Je chercherai autre part.

Et il se mit à dévorer avec l'appétit d'un homme auquel une course de vingt-cinq ou trente lieues, par de mauvais chemins, a donné un appétit féroce.

Tout en lui versant force rasades ainsi qu'à ses compagnons, je me disais que cette demande à l'impromptu cachait quelque spéculation.

Je vous ai expliqué que les mineurs à la recherche des diamants et de la poudre d'or se rapprochaient peu à peu de nos contrées.

Certaines mines mises en exploitation par de grandes compagnies n'étaient pas à plus de quinze lieues de mes terres.

Depuis quelque temps des inconnus étaient venus à certains endroits pratiquer des fouilles chez moi en évitant d'être vus.

Mes bouviers m'en avaient averti.

Je me tins sur mes gardes.

Le dîner se passa sans encombre.

Mes quatre visiteurs mangèrent comme des ogres et burent comme la Pologne tout entière, mais c'étaient des gaillards qui avaient de solides têtes.

Ils ne perdaient pas de vue leur affaire.

Au dernier verre de champagne —car on sable du champagne à tout propos au Transwaal — mon Américain me dit :

—Décidément vous ne voulez pas me vendre vos terres ?

—Si elles sont bonnes pour vous, elles sont bonnes pour moi.

—Pas de la même façon.

—Qu'en voulez-vous faire ?

Il vida son verre et dit :

—Nous sommes carrés, nous autres. Vous exploitez le dessus... J'exploiterai le dessous.

J'avais compris.

C'étaient les mineurs qui s'apprêtaient à faire irruption de nos côtés.

—Combien avez-vous d'acres ? reprit-il.

—Je ne sais pas au juste. Dix mille je crois.

—A cinq cents francs l'un, ce qui serait énorme, cela ferait cinq millions... Jamais vous n'en trouverez tant.

Je ne me laissai pas éblouir.

—Ça dépend de ce qu'il y a dedans, répliquai-je. D'ailleurs je suis aussi carré que vous, je n'ai pas l'intention de m'en défaire.

—Vous ne dites pas ce que vous pensez. Tout Français a le désir de rentrer dans son pays au plus vite. Avec cinq millions, votre fortune serait faite.

—Me les offririez-vous?

—Je vous les apporte.

Il étala devant moi un carnet de chèques sur la banque Count et Co, de Port-Natal.

—Vous avez du papier et des plumes, reprit-il. Si vous voulez, en deux temps le marché sera conclu.

Je revis la Bretagne dans un mirage, la lande de Lanvaux, la vieille masure branlante des de Guer et un frisson me courut dans les veines.

Néanmoins je résistai à la tentation.

— On ne vend son bien qu'une fois, dis-je. Je ne suis pas pressé... Je réfléchirai...

Ce n'était pas son affaire.

Il laissa échapper un geste d'impatience.

—Quel homme êtes-vous donc! dit-il. J'avais cru vous éblouir. Cinq millions! Où les trouverez-vous? Vous végéteriez cinquante ans dans ce désert que vous ne les récolteriez pas.

Je persistai dans mon refus.

—Si vous me les offrez, répliquai-je, c'est que vous comptez les prendre là-dessous.

Je frappai le sol du pied.

—Il y a de l'or et des diamants en masse dans cette terre, lui dis-je. Je le sais depuis longtemps.

—S'ils y sont, que ne les prenez-vous!

—Je n'en ai pas besoin.

J'étais si calme qu'il me crut de bonne foi.

Il se leva.

J'avais vu des gouttes de sueur lui rouler sur le front.

Il appela ses compagnons dans un coin de la salle et se concerta avec eux.

La conférence dura plus de dix minutes.

Ils gesticulaient avec vivacité et ne paraissaient pas d'accord.

J'ai rarement vu des figures plus énergiques

Ils étaient vêtus tous les quatre de la même manière, de vestons de gros velours à côtes et chaussés de grandes bottes à la mexicaine.

Deux d'entre eux étaient armés de carabines superbes qu'ils avaient accrochées à mes râteliers et de revolvers passés dans leur ceinture.

Les deux autres qui devaient être les chefs n'avaient ni carabines ni revolvers.

A la fin ils prirent une décision et revinrent à moi.

—Ecoutez, me dit le maître, je cherche un établissement ici ou aux environs. Vos terres me conviennent. Je les veux, mais il y en a d'autres! Si vous me laissez sortir, vous ne me reverrez pas et vous en aurez du regret. Je vous donnerai six millions.

Je secouai la tête.

—Sept.

—Non.

—Huit.

—Je n'en veux pas.

—Neuf.

—Je refuse.

—Il fit un geste de désespoir et s'essuya le front avec son mouchoir.

—Dix, prononça-t-il enfin, mais ce sera mon dernier mot.

Je fus étourdi à mon tour.

C'était inespéré, fabuleux, fantastique.

—Ce serait assez pour la terre, lui dis-je, mais il y a les troupeaux...

—Gardez-les, s'écria-t-il, ou plutôt non... Je les prends; il me faut tout...

—Alors payez-les...

—Combien en voulez-vous?

—Un million.

—C'est trois fois plus qu'ils ne valent.

Ce Sampson avait raison.

J'étais trop dur.

—Je le sais bien, lui dis-je, mais je ne peux pas renvoyer mes compagnons sans leur donner une somme qui les fassent participer à cette aubaine. Je ne suis pas de ceux qui prennent tout pour eux et ne laissent rien aux autres. Breton ... Les Bretons passent pour têtus... Si je dis non, c'est non!

Il consulta ses compagnons d'un dernier regard et me dit, avec un grondement désespéré:

—Allons, c'est entendu !

Nous passâmes deux heures à rédiger tres. Si vous m'offrez dix millions, c'est que ma terre les vaut pour vous. Donnez-moi ce que je vous demande et c'est fait. Autrement, non ! Je suis nos conventions.

Après la signature, M. Sampson, dont la bonne humeur était revenue, m'expliqua qu'il s'agissait d'une immense affaire, que des analyses secrètes avaient constaté chez moi des gisements aurifères de premier ordre ; qu'en outre une grande Compagnie déjà fondée était certaine de réaliser d'énormes bénéfices, rien qu'avec les diamants à recueillir ; qu'enfin l'argent était déposé à la banque Count et Cie, à Port-Natal, où je n'aurais qu'à le prendre.

Il me laissa entendre qu'il aurait peut-être dépassé le chiffre de onze millions si je m'étais montré plus tenace.

Que m'importait cette espérance désormais vaine?

La fortune que j'avais si longtemps attendue me tombait des nues au moment où j'y pensais le moins.

Elle dépassait mes désirs.

Que vous dirai-je ?

Le contrat fut loyalement exécuté.

Je distribuai cinq cent mille francs à mes domestiques qui restèrent pour la plupart aux gages de mes acquéreurs, et je m'embarquai à Port-Natal avec un seul de mes hommes, le meilleur, le plus énergique et le plus dévoué. C'est un Hollandais qui s'appelle Pickley.

J'emportais ma fortune en bons de toute sécurité sur la banque d'Angleterre.

Pour dire la vérité, quelle que fut ma joie de revoir la France, je ne quittai pas sans verser une larme de regret, la terre hospitalière où j'ai vécu vingt années au milieu de braves et honnêtes gens, de ces Boers tranquilles, généreux, vaillants et doux, qui ont fondé dans l'Afrique Australe un Etat modèle de patriarches et de laboureurs tel qu'on n'en trouve dans aucune autre partie du monde. J'y étais estimé, respecté, et qui sait ! j'y retournerai peut-être, car, sans vous, mon ami, qu'aurai-je à faire ici, puisque tout ce que j'ai aimé n'y est plus !

Jean de Guer se leva en proie à une violente émotion qu'il essaya de cacher en ouvrant une fenêtre et en regardant au dehors.

—C'est pourtant bon, l'air du pays, reprit-il. Là-bas, à pareille heure, dans les nuits étoilées, on est parfois troublé par le grondement de tonnerre de la voix des lions ou le rugissement des tigres... Il faut se tenir sur ses gardes.

—Ici, dit le père Allain, on n'entend que la musique des grenouilles.

En effet, des fossés pleins d'eau stagnantes, un concert s'élevait, célébrant le beau temps et l'annonçant pour le lendemain.

Jean de Guer revint près de son hôte:

—Je n'ose vous parler de ceux auxquels je m'intéresse, dit-il timidement. Mathilde n'a-t-elle pas laissé un enfant?

—Oui, une fille...

—Elle vit?

—Elle est grande et belle... Elle ressemble à sa mère.

—Vous l'avez vue?

—Rarement... du moins depuis le mariage du marquis de Monthélin avec la comtesse de Ranville...

—Ah! cette femme a épousé le marquis?

—Dix-huit mois après la mort de Mathilde..."

—Il vit toujours?

—Toujours, mais très sombre, taciturne, très vieilli aussi... On lui donnerait dix ans de plus que son âge...

—Parlez-moi de sa fille... Elle s'appelle!

—Valentine.

—Elle aura vingt ans?...

—Dans quelques mois.

—Quand est-elle née?

—Le seize mars mil huit cent soixante-six.

—Si elle ressemble à sa mère, Mlle de Monthélin doit être bonne?

—Aussi bonne que belle. Elle va se marier...

—Quand?...

—Dans trois jours.

—Déjà?

—Ne t'ai-je pas dit qu'elle a bientôt vingt ans?

—Qui épouse-t-elle?

—Un jeune homme de bonne famille...

—Il s'appelle?...

—Le comte Georges de Rochenoire.

—Ah!

Le père Alain s'était levé à son tour.

—Il est tard, dit-il. Tu seras sans doute bien aise de te reposer.

—Comme il vous plaira.

Le vieillard se trouvait près du secrétaire vermoulu, il l'ouvrit.

—J'allais oublier... dit-il.

—Quoi donc?

—Un dépôt qui m'a été confié...

—Pour moi?

—Pour toi en effet.

—Par qui donc?

—Par celle dont tu parlais tout à l'heure, dit le vieillard avec une sorte de solennité... par la mère de Mlle de Monthélin.

Le voyageur était devenu pâle comme un mort.

Le baron prit dans un tiroir fermé à vieillesse, scellée d'un cachet noir, et l'aide d'un naïf "secret" d'autrefois, une large enveloppe jaunie à force de la remit à son compagnon.

Elle portait pour souscription: "A Monsieur Jean de Guer".

Le voyageur y jeta les yeux.

Il reconnut aussitôt l'écriture de Mathilde.

Le cachet était aux armes de Monthélin.

XII

REVELATION

Dans la grande chambre aux murs nus, au plafond garni de planches de châtaignier larges et semblables à celles du parquet, au lit à colonnes tendu d'une vieille étoffe pareille à celle des chapes d'église, à la cheminée antique aux piliers de granit sans chapiteau, aux chenets de fer supportant trois bûches énormes, Jean de Guer était assis près d'une table, à la lueur d'une lampe qui éclairait mal ce logis demeuré tel qu'il devait être un ou deux siècles plus tôt.

Une lueur d'étoiles passait à travers les vitraux grossiers d'une fenêtre basse et carrée.

Le voyageur était seul.

Il venait de briser le cachet et n'osait jeter les yeux sur la lettre qu'il tenait à la main.

Quel secret contenait-elle?

L'écriture était tremblée, presque défaillante comme la main qui l'avait tracée.

Elle émanait d'une condamnée qui ne conservait plus d'espoir.

C'était visible.

Le cachet funèbre qu'elle avait eu le courage d'y apposer elle-même ne l'attestait-il pas ! Il se décida enfin et ce fut avidement, le cœur serré par l'émotion la plus poignante qu'un homme puisse ressentir, qu'il lut ce qui suit :

"Mon cher Jean.

"Vous avez causé mon malheur et j'ai sans doute fait le vôtre.

"Je ne vous accuse ni ne m'excuse.

"Après notre faute commune, l'honneur me commandait de vous suivre et de m'abandonner à mon sort.

"Qui m'en a empêchée ? Quelle force m'a contrainte à l'exécution de l'engagement pris envers mon mari.

"Que sais-je ?

"Parvenue au bord de la tombe, je n'ai plus le courage de regarder en arrière.

"Je me confie à Dieu et j'espère qu'il me pardonnera ma faiblesse à cause de ce que j'ai souffert depuis neuf mois que je porte le nom de M. de Monthélin.

"En vous voyant, le jour de mon mariage, accablé par une douleur qui devait être sincère, mon cœur s'est brisé.

"J'ai prié Dieu de vous donner, comme à moi, la force d'oublier.

"Je me suis dit que vous aviez la jeunesse, l'énergie et l'audace ; que le temps effacerait le deuil de votre âme et qu'au loin vous trouveriez une destinée digne de vous et qui comblerait les vœux que je faisais pour votre bonheur.

"Pour moi, mon ami, j'étais décidée à remplir de mon mieux des devoirs acceptés librement.

"Plus je me sentais coupable envers l'homme généreux qui me donnait son nom, plus j'étais disposée à tous les sacrifices, résignée à tous les dévouements.

"Hélas ! je ne me doutais alors ni de l'étendue de mon malheur ni des conséquences de notre faute.

"Lorsque, le soir, j'arrivai à Monthélin, dans ce château où je sens que je n'ai plus que quelques jours, quelques heures à vivre, une scène terrible m'attendait.

"M. de Monthélin savait tout.

"Une lettre reçue par lui au sortir de Sainte-Clothilde, lui avait appris mon indignité.

"Dans cette chambre qui devait être notre chambre nuptiale, ce n'était pas un mari que j'avais devant moi, c'était un juge.

"Il me questionna.

"Je ne sais pas mentir.

"J'avouai tout, mon amour pour vous, ma lâcheté si amèrement pleurée, ma honte enfin.

"Je lui dis que j'étais prête pour l'expier ; que ma vie lui appartenait ; qu'il pouvait en disposer à son gré, me garder ou me chasser ; que j'acceptais d'avance ce qu'il voudrait m'imposer.

"Jean, cet homme est un grand caractère.

"Il ne s'emporta pas ; il n'eut pas de ces colères que l'indignation pouvait excuser.

"Il me quitta en me disant qu'il réfléchirait, qu'il déciderait de son sort et du mien.

"Je demeurai atterrée.

"Qui nous avait trahis ? D'où venait le coup qui me frappait ?

"Je ne me le demandai même pas.

"Je comprenais seulement que le mal était irréparable et que ma vie était perdue.

"Le lendemain, M. de Monthélin m'écrivit que pour le monde nous resterions unis ; qu'il voulait à tout prix éviter un scandale dont son nom eût été terni, mais que nous étions séparés pour la vie et qu'un mur infranchissable nous diviserait à jamais.

"Cet arrêt s'est exécuté.

"M. de Monthélin m'aimait, j'en suis certaine.

"Aucun reproche d'ailleurs n'est sorti de ses lèvres.

"C'est à peine s'il m'adressait la parole.

"J'ai vu ses souffrances; je n'en ai pas été la confidente.

"Ces mois se sont passés.

"A mesure que le temps s'écoulait, M. de Monthélin changeait à vue d'œil. Il devint sombre, morne, et vieillit de vingt ans en quelques mois.

"Peut-être aurait-il enfin pardonné !

"Vaincu par mon repentir, il le désirait sans doute.

"Jean, ce pardon était impossible.

"Ai-je besoin de vous en dire la cause ?

"A dater du jour où j'acquis cette certitude, vous ne sauriez croire au milieu de quelles angoisses nous avons vécu, M. de Monthélin et moi.

"Ma santé s'altéra.

"De jour en jour, je devins plus faible, plus languissante.

"Bientôt je compris que c'en était fait et que je n'avais plus qu'à mourir.

"Quelle autre issue pouvait avoir une telle situation ?

"Jean ! que Dieu me pardonne cette horrible pensée !

"J'aurais voulu entraîner avec moi dans la tombe l'enfant dont j'allais être mère.

"Chacune de ses palpitations était une douleur pour moi !

"Je l'attends !

"Il va naître, je le sens, par une nuit sinistre, une nuit d'hiver, une nuit de tempête, le laisser aux mains étrangers.

"Aux yeux de la loi cet enfant appartient à M. de Monthélin ! Il aura la générosité ou l'orgueil de l'adopter.

"Qu'en fera-t-il ?

"Dieu seul le sait !

"J'ai voulu tout vous dire, mon ami.

"Malgré ma faiblesse, j'ai profité d'une heure où je suis seule pour vous apprendre que vous aurez un enfant, un enfant dont la vie sera malheureuse, j'en emporte avec moi le pressentiment et qui n'aura pas d'autre protecteur que vous.

"Je suis obligée de m'arrêter !

"Mes yeux se troublent ; ma vue s'obscurcit ; ma faiblesse s'accroît ; l'effort auquel je viens de me livrer a épuisé mes dernières forces.

"C'est pour ainsi dire de ma fosse entr'ouverte que je vous écris.

"On me dit d'espérer !

"Je n'espère plus !

"Adieu, mon ami !

"Toutes les fautes se payent. J'ai payé la mienne par neuf mois de tortures et de supplices.

"Par neuf mois de remords aussi.

"Je ne me plains pas cependant.

"Je ne plains que l'enfant innocent et faible qui restera après moi.

"Jean, les autres le haïront ; comment en serait-il autrement ?

"Aimez-le du moins, vous, mon ami! C'est le vôtre !

"Les autres le voudront malheureux.

"Défendez-le.

"Je vous le confie !

"Puisse ma voix parvenir jusqu'à vous !

"Je ne peux plus continuer...

"Je suis prête à m'évanouir.

"Dans quelques heures je serai morte ou Dieu ferait un miracle pour moi.

"Et je ne l'espère pas !

"Adieu encore, adieu pour toujours!

"MATHILDE."

Jean de Guer était un homme d'une énergie peu commune.

La vie qu'il menait depuis vingt ans l'avait endurci, bronzé.

Quand il eut terminé cette lecture, ses yeux étaient rouges et des larmes roulaient sur ses joues brûlées par le soleil d'Afrique.

—Valentine, ma fille ! murmura-t-il. J'aurai donc quelqu'un à aimer désormais !

Il appuya ses lèvres sur le papier où le temps avait laissé quelques traces des larmes tombées des yeux de cette Mathilde demeurée sa seule passion, son unique amour.

(A suivre)

HABORICULTEURS FRUITIERS

(Correspondance particulière)

Hemmingford 20 — La "Pomological Society" s'est occupée samedi de l'élection de ses officiers. En voici le résultat : membres honoraires : Hon. S. Fisher, hon. A. Turgeon, R. Hamilton, N. Jack, Châteauguay Bassin. Président, W. W. Duniop ; vice-président, J. M. Fisk ; directeurs, A. Dupuis, J. C. Chapais, G. Reynaud ; secrétaire-trésorier, R. W. Wood.

Le Dr Fisk a parlé de la culture des fruits, à la réunion de l'après-midi.

M. W. Craig jr., a raconté son voyage à Boston, où des produits de son verger ont été médaillés.

M. C. P. Newman a parlé de la culture des fraises.

A une réunion des directeurs, il a été décidé qu'une réunion de la société aurait lieu l'été prochain à Saint-Jérôme.

TROIS-PISTOLES

(Correspondance Particulière)

Trois Pistoles, 21.—Un concert ayant lieu simultanément en plusieurs endroits avec des auditeurs placés à plusieurs lieues de distance les uns des autres ; c'est une chose possible et même facile si l'on prend pour local le fil téléphonique.

Ce moyen expéditif de communication si utile aux gens d'affaires a permis à plusieurs amateurs artistiques de passer une très agréable soirée.

Le programme publié ci-après, donne quelque peu l'idée de ce concert qui a duré au delà d'une heure.

Avant d'en donner le compte rendu, disons de suite que ce nouveau genre d'amusement est dû à l'imagination de notre charmante opératrice qui, en un instant a mis en communication les amis de Rimouski, Trois Pistoles, St-Clément et Rivière du Loup, un circuit d'une coupie de cent milles.

Et avec le concours de M. le notaire Rousseau, les rôles ont été distribués comme suit:

I.—Discours d'introduction, M. A. Lebrasseur, Trois Pistoles.
II.—Grand Polka de concert. Piano. Mlle D'Amours, Trois Pistoles
III.—Solo de Cornet avec accompagnement de piano par M. le notaire Rousseau, Trois Pistoles
IV.—Laisse-moi contempler ton visage, "Chanson" M. le Dr Ricard, St-Clément.
V.—Solo de Bipiophone. Un amateur de la Rivière du Loup.
VI.—Plusieurs morceaux de phonographe, M. le Dr Ricard de St-Clément.
VII.—Récitation, "Le Baiser" Mlle A. M. D'Amours, de Trois Pistoles.
VIII.—Solo de Baryton, Un artiste de Rimouski.
IX.—Solo de Clarinette, M. A. Rioux de Trois Pistoles.
X.—Chansons, M. le notaire Rousseau, de Trois Pistoles.
"Sauve le Roi"
"Vive la Canadienne"

Applaudissements prolongés.

Un coup de sonnette et la connection se ferme.

A OKA

(Correspondance particulière)

Oka, 19.—C'est M. Hermidas Laberge, qui a succédé à madame Vve Eugène Ouellette, comme maître de poste dans notre paroisse.

La nominationq de M. Laberge est bien vue du public en général. Les amis et les proches de l'ancienne titulaire se plaignent naturellement. Depuis près de deux ans, madame Ouellette a occupé la charge de maître de poste sous le nom de feu son mari, et avec cela grâce à la tolérance de notre député et du public. "La Patrie", inspiré par certain reporter bien connu, cherche à faire croire à ses lecteurs que la destitution de madame Ouellette est le résultat d'intrigues politiques et qu'un marchand des environs, influent, paraît-il, auprès de notre député au fédéral, aurait contribué à la nomination de M. Laberge. Mensonge que tout cela. Le marchand auquel on veut faire allusion ne serait autre que M. Zéphirin Raymond, de St-Placide, qui n'a eu rien à faire avec la nomination de M. Laberge.

Les autorités postales ont agi librement et à bon escient.

Ceux qui ne sont pas satisfaits de la nomination d'un nouveau maître de poste n'ont qu'à demander une enquête et ils l'auront.

—Nous venons d'apprendre avec peine le décès de madame V. Forget, de l'Assomption, deuxième femme de V. Forget, père de notre ami le Dr Ulric Forget, ancien médecin d'Oka, maintenant à Ste-Scholastique.

A notre ami et à la famille, nous présentons nos sympathies.

ST-HUGHES

(Correspondance particulière)

St-Hughes 21 — Cette semaine encore nous avons eu un peu de pluie, pas assez cependant pour améliorer la situation présente. Le cri de détresse est lancé de tous côtés. "De l'eau, de l'eau" ! Cependant le ciel paraît condescendre à nos supplications. Cette disette est d'autant plus difficile à supporter que nous y étions peu habitués.

Combien de cultivateurs sont dans une position critique ? On ne les compte plus aujourd'hui, nos voisins de St-Guillaume se voient aussi aux abois. Un jeune homme (je suppose !) de cette paroisse a lancé le cri de détresse. "L'eau disait-il, se fait de plus en plus rare dans notre paroisse. La terre cependant a revêtu son blanc manteau, etc.," et dans une tirade pressante éloquente, il nous peignait les misères et les ennuis de ces pauvres cultivateurs, réduits à charroyer l'eau pour abreuver leurs animaux.

—M. Ern. Rousseau a le plaisir d'annoncer à ses amis la naissance d'une fille. L'enfant a eu pour parrain et marraine, Monsieur et Madame Ed. Méançon de St-Guillaume. L'enfant a reçu au baptême les noms de Edouardina et Lucie.

—La semaine dernière, s'éteignait entourée de ses proches, Mademoiselle Marie-Rose Désautel, enfant bien-aimée de M. André Désautel.

Nous offrons nos plus sincères sympathies à la famille qui vient d'être plongée dans un si grand malheur.

—Dimanche dernier eut lieu, dans notre paroisse, l'élection d'un nouveau marguillier. M. Ed. Gauthier devant se retirer, on a choisi pour le remplacer M. A. Cardin.

Tous, nous nous réjouissons d'un tel choix.

Pas d'hésitation

Entre tous les remèdes contre les affections de la gorge et des poumons, le seul vraiment efficace est le BAUME RHUMAL. 221-2

SIROP DE PIN DE NORVEGE

DU Dr WOOD

Guérit Toux, Rhumes, Bronchite, Enrouement, Croup, Asthme, Douleur ou Serrement dans la Poitrine, Etc.

Il arrête ce piquant dans la gorge, est agréable à prendre, adoucit et guérit les poumons. M. E. Bishop Brand, le jardinier bien connu de Galt, écrit : J'eus une attaque très grave de mal de gorge et un serrement dans la poitrine. Quelques fois lorsque je voulais tousser et que je ne le pouvais pas, j'étouffais à en mourir. Ma femme me procura une bouteille du "Sirop de Pin de Norvège" du Dr Wood, et à ma surprise, je trouvai une guérison rapide. Je ne m'en passerais pas alors même qu'il coûterait $1.00 la bouteille et je puis le recommander à toute personne ennuyée par une toux ou un rhume.

PRIX 25 CENTS 221-1

MONTMARTRE, ASSA.

(Correspondance Particulière)

Montmartre, 20.—Nous venons de subir un froid rigoureux. Le thermomètre est descendu à 30o. Cette période de froid a débuté par une tempête des plus violentes. Heureusement il n'y a pas eu de suite néfaste.

Dans nos immenses prairies où il n'y a pas de forêts ni montagnes pour diminuer la force du vent, ces tempêtes d'hiver sont toujours très dangereuses pour les voyageurs : car les tourbillons de neige sont très aveuglants, et il est presqu'impossible de se diriger même en plein jour.

ST-HERMENEGILDE

(Correspondance Particulière)

Ste-Herménégilde, 18.—Mercredi matin, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis, ont eu lieu les funérailles de Léoville Dupuis, enfant de M. Philippe Dupuis, teneur de livres chez M. Tobin, M.P., de Brompton-ville.

A cette occasion, une messe solennelle et harmonisée fut chantée. Le Rev. M. Tremblay officiait ; Mlle Louise Tremblay, tenait l'orgue. Les solistes furent Mlles Alma Mongeau et Régina Dupuis, de Ste-Herménégilde ; Mme E. P. Chouinard, Gustave Chouinard, de Québec et Dr Nap. Marin, de St-Herménégilde.

Trois ans !...C'est tout le temps que lui donna la Providence pour se faire aimer.

A STE-SCHOLASTIQUE

(Spécial au " Canada ")

Ste-Scholastique, 21.—M. le magistrat Achille Carrier était aujourd'hui à Ste-Scholastique.

Les deux prisonniers de Oka, Roussin et Fret ont comparu et l'enquête préliminaire a été fixée au 29, mardi prochain.

Les accusés étaient représentés par le bureau Smith, Markey et Montgomery.

ST-PHILIPPE D'ARGENTEUIL

(Correspondance particulière)

St-Philippe 21 — Le programme suivant sera exécuté à la messe de minuit :

Minuit chrétiens ; —A. Adam.
Soliste : Mlle Dorina Laramboise.
Kyrie, Credo, Sanctus de Battman ; Gloria et Agnus de Mullot.
Solistes : Delles Yvonne Paquin et Fidélia Laframboise.
Offertoire :
Adeste Fideles : Tenor : Mlle Yvonne Paquin ; Soprano, Mlle Anna Leclair ; Alto, Mlles Alphonsine Leclair et Fidélia Laframboise.

La messe et les cantiques de Noël sont chantés par un chœur de jeunes filles dirigées par Mlle Dorina Laramboise l'organiste.

Les Vêpres et la Bénédiction du S. Sacrement seront rendus par les Messieurs du chœur de chant.

Messieurs L. Proulx, A. Carrière, T. Hamel, J. W. Lewis, docteur etc.

Messe du jour, répétition de la messe de minuit.

ST DAMASE

(Correspondance particulière)

St-Damase 21 — La fromagerie du pont de St-Damase fut dirigée cette année par Adélard Carignan et Arthur Vigeant, deux fromagers de longue expérience. Ils ont fabriqué une grande quantité de fromage, toute la saison s'écoulant sans qu'ils eussent à subir de "coupe". Ils furent félicités de leur succès. Tous deux sont retournés à St-Pie pour y passer l'hiver en attendant la prochaine saison.

ST-BRUNO

(Correspondance particulière)

St-Bruno 21 — M. Vital Deslières a été élu marguillier en remplacement de M. Louis Benard, sortant de charge.

—Notre digne pasteur s'est réellement surpassé dimanche dernier, dans un appel chaleureux qu'il fit en faveur de l'œuvre de la crèche des Sœurs de la Miséricorde. Le distingué prédicateur a rappelé à ses ouailles la sympathie qu'ils doivent témoigner en faveur de ces pauvres délaissés, que la fatalité a lancé de par le monde pour un avenir problématique ; et dans un superbe mouvement, qui révèle son grand esprit de charité, il a invité les jeunes enfants de venir au secours de ces pauvres petits abandonnés. Nul doute que la voix de notre bien-aimé pasteur trouvera un écho dans le cœur de nos petits enfants en amenant une forte contribution à une œuvre pour laquelle notre curé semble si intéressé.

—En raison du nombre insuffisant de chantres pour exécuter une messe spéciale en musique comme la coutume a toujours existée, bon nombre de citoyens, se rendront à Montréal, pour assister aux offices religieux de la nuit de Noël, afin de goûter au programme artistique et musical de cette grande solennité.

—M. le curé a annoncé que, aux messes de Noël il ferait lui-même la collecte dans l'église afin de s'assurer le montant nécessaire au paiement des ornements qui ont été cachetés ces années passées.

Nous sommes convaincus que le succès va couronner cette démarche de notre bien-aimé pasteur et que les paroissiens vont se montrer très généreux.

Comparez et jugez

EN 1896, APRES DIX-HUIT ANS DE REGIME CONSERVATEUR, BILLETS DE BANQUE ÉMIS.. $35,955,150.

EN 1903, APRÈS SEPT ANS DE REGIME LIBÉRAL, BILLETS DE BANQUE ÉMIS.... $70,480,611.

DERAILLEMENT AU KANSAS

La négligence d'un aiguilleur cause une catastrophe. Dix morts, de nombreux blessés

Kansas, City, 21.—Le "Meteor" train express de la ligne de St-Louis à San Francisco a déraillé à Godfrey, 15 milles au Sud de Fort Scott (Kansas). Neuf personnes ont été tuées et plus de vingt grièvement blessées.

La catastrophe est due à une négligence d'aiguillage. Un train de fret avait précédé de quelques minutes le "Meteor" et après son passage l'aiguille est restée ouverte. Le "Meteor" arrivait à toute vapeur. A l'embranchement la machine sauta hors des rails entrainant tous les wagons en bas d'un remblai.

Le train se composait de deux wagons à bagage, un wagon poste, deux wagons de voyageurs et un sleeping car.

Ce dernier wagon resta seul intact et aucun de ceux qui l'occupaient n'a été blessé.

Cinq voyageurs ont été tués sur le coup dans le wagon fumoir, un sixième a succombé sur le train de secours. le mécanicien, le chauffeur et le conducteur ont aussi été tués au premier choc.

La plupart des passagers ont reçu des blessures plus ou moins graves.

Kansas City, 21.—Le messager de l'express qui vient de succomber à ses blessures porte actuellement à dix le nombre des morts.

Les victimes sont tous des hommes de l'Ouest. Un homme dont le corps n'a pas été identifié avait été projeté à soixante pieds du théâtre de l'accident. Deux hommes dont l'un d'Oklahoma et l'autre de l'Arkansas sont blessés mortellement. Seize personnes sont en danger de mort et cinquante autres ont des blessures plus ou moins graves. Quelques-unes des victimes sont cruellement brûlées par suite de l'explosion de la locomotive.

La responsabilité de ce déraillement incombe à l'aiguilleur de la ligne des marchandises. Le malheureux avait omis de faire les signaux d'usage.

LES FETES DU CENTENAIRE

La Nouvelle-Orléans en liesse.— Les drapeaux Espagnols, Américains et Français claquent sous le ciel bleu

Nouvelle-Orléans, 20.—C'est sous un ciel bleu plein de soleil que furent célébrées, aujourd'hui les fêtes du centenaire. Au faite du grand mât de la place d'Armes flottait joyeusement l'immense bannière étoilée et les réjouissances ont pris l'allure d'une splendide démonstration patriotique.

Les cérémonies d'aujourd'hui furent réellement impressionnantes et grandioses. Elles commencèrent par la célébration solennelle d'une messe pontificale dans la vieille cathédrale Saint-Louis, qui fut bâtie sous le régime de l'Espagne. C'est à Saint-Louis que le général Jackson se rendit après la bataille de la Nouvelle-Orléans pour y entendre la messe d'actions de grâces célébrée en l'honneur de la victoire des armes américaines.

La cérémonie de la cathédrale fut réellement inoubliable.

L'édifice était décoré des drapeaux des Etats-Unis d'Espagne et de France.

L'immense nef était comble. L'archevêque Chapelle officiait. Le père Lamorinière un distingué prédicateur jésuite a donné le sermon.

Après la messe, il eut au Cabildo une manifestation historique où furent rappelés les événements principaux de la cession de la Louisiane.

La vieille chambre de l'ancien conseil espagnol était remplie d'un auditoire distingué.

Les gardes en anciens uniformes européens escortaient l'ancien député Wilkinson et M. Charles F. Claiborne, petits fils des commissaires américains envoyés en France à l'occasion de la cession de la Louisiane.

Le traité de cession, les lettres de créance des commissaires et la déclaration du gouvernement français aux commissaires américains furent lues successivement.

Le gouverneur Heard, représentant l'ancien gouverneur Claiborne et le maire Capdeville, représentant Etienne Bore, le premier maire américain de la Nouvelle-Orléans, lurent alors des adresses.

Le croiseur espagnol, "Rio de la Plata", qui avait été envoyé par le gouvernement espagnol pour les fêtes du centenaire, a été retardé par le gros temps et n'a pu arriver que ce matin. La ville et les citoyens ont fait aux officiers et à l'équipage une cordiale réception.

A SHERBROOKE

L'Hon. Sydney Fisher en conférence politique

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Philippe Pothier, représentant de la maison "Vermont Farm Machine Co, de Bellows Falls, se rétablit de la grave maladie dont il souffrait depuis quelques jours. Il peut maintenant vaquer à ses occupations ordinaires.

—L'hon. Sydney Fisher sera à Sherbrooke aujourd'hui pour discuter la situation politique avec quelques amis de Sherbrooke et des environs. Il partira demain après-midi.

—L'eau baisse dans la rivière Magog. Les usines ne peuvent fonctionner vu le peu de hauteur de l'eau, et la plupart ont diminué leurs opérations. Un grand nombre des employés des fabriques de laine ont quitté Sherbrooke pour tenter d'obtenir un emploi dans d'autres villes. Aux manufactures de coton, la situation est moins sombre.

—Le capitaine A.-D. Boucher, de Magog, est décédé mardi dernier après quelques jours de maladie. C'était un citoyen très estimé, et un ancien résident de Sherbrooke.

Les enfants pâles et maladifs devraient se servir de l'exterminateur des vers de la Mère Grave. Les vers sont une des causes principales des maladies chez les enfants, et on DEVRAIT LES EXPULSER du système.

A ST-EUSTACHE, MANITOBA

(Correspondance particulière)

St-Eustache, 20.—Monsieur J. F. Letourneau vient d'être élu conseiller par acclamation pour la division No 3 de la municipalité de St-François-Xavier. Nous prions M. Letourneau d'accepter nos félicitations pour ce succès qui fait honneur à son talent et à sa jeunesse.

—Il a été décidé à Winnipeg, que le C. P. R. bâtira une traverse au-dessus de la rue Mance. Cette amélioration dont le besoin se faisait sentir aura pour effet entre autres, de faciliter les relations entre le Nord et le Sud de la ville.

—Les fermiers de Gilbert Plains, se plaignent de ce qu'ils ne peuvent pas expédier leur grain, étant gênés la rareté des chars pour le transporter.

—Le bazar organisé par le Rev. M. Campeau, pour le bénéfice de l'église d'ici s'est terminé jeudi. Les profits ont atteint la jolie somme de près de $3,500. Ce résultat fait grandement honneur à l'organisation et à la paroisse ensuite. Les protestants présents n'ont pu s'empêcher d'admirer le dévouement des catholiques; même j'ai entendu une protestante me dire que de toutes les religions c'étaient les catholiques qui savaient faire le plus de sacrifices pour leur temple. C'est mademoiselle Lavallée, l'une des concurrentes qui a remporté le prix, une superbe montre en or, pour avoir ramassé le plus haut montant d'argent.

LACHINE

(Correspondance particulière)

Lachine, 21.—Les Forestiers Catholiques, Cour Immaculée Conception, No 219, de Lachine ont eu vendredi soir, leurs élections avec le résultat suivant: Dr B. C. Champagne, P. C. R., Dr J. B. Martin, C. R., H. J. Picard, V. C. R., A. V. Robert, sec.-arch., Alb. St-Denis, sec.-fin., Oct. St-Germain, trésorier, Chs. LePailleur, Alp. Emard, Adolphe Robert, syndics. La prochaine assemblée aura lieu au Nouvel An, avec installation des nouveaux officiers.

—Les élections municipales vont leur chemin. Les meneurs veulent que le conseiller Martin soit le candidat d'un groupe Anglais du quartier ouest, en opposition à notre ami M. Adolphe Gauthier, pour le quartier Centre. Nous attendons M. Martin et les siens.

—Les amis se sont réunis jeudi soir chez le conseiller Allard, le priant de se porter de nouveau candidat pour le siège No 1. M. Allard a accepté et sera sans doute élu sans opposition.

Ce soir les amis de M. O. St-Germain se rendront chez lui le priant de faire la lutte de nouveau pour le quartier Est. Les amis de M. Albert St-Onge, l'adversaire probable de M. St-Germain, se rendront chez lui cette semaine le priant de faire la lutte à M. St-Germain. Aucun des deux candidats n'a encore accepté, mais dame rumeur veut que les deux entrent en lice.

—M. Louis Gareau n'a pas encore trouvé d'opposition à notre ami M. Alex. Laplante au siège No 2 du quartier Centre. Nous attendons M. Gareau et sa victime.

—Lachine aura cette année le plaisir d'entendre la plus belle messe qui ait déjà été chantée à Lachine à la solennité de Minuit, sous l'habile direction du Rév. Frère Orestus, directeur du collège commercial de Lachine. Le chœur exécutera le Kyrie et l'Agnus de la 12ème messe de Mozart, le Gloria de l'abbé Perreault, le Credo et Sanctus de Gounod. A la messe de l'aurore les vieux cantiques seront chantés. L'orgue sera tenu par le professeur H. E. Ouellette.

—Les élections pour un marguiller en remplacement de M. Jos. Allard, auront lieu le Jour de Noël, après la grand'messe. M. Alex. Carignan épicier et M. H. Robert, sec-trésorier de la ville de Lachine, sont les deux candidats qui sont sur les rangs.

COURRIER D'OTTAWA

(Service spécial du " Canada ")

Ottawa, 21.—Répondant à l'invitation de Mgr Duhamel, quatre-vingts prêtres du diocèse d'Ottawa se sont réunis aujourd'hui à l'archevêché pour deviser des moyens à prendre pour reconstruire le séminaire de théologie détruit lors de l'incendie de l'Université. La réunion eut lieu après un dîner auquel Mgr Sbaretti, le délégué apostolique, assistait. Comme résultat des délibérations, il a été convenu de rebâtir le séminaire sur l'ancien site. L'édifice coûterait $40,000 et appartiendrait à la corporation archiépiscopale au lieu de la corporation de l'Université.

—M. Foster a prononcé un discours ce soir, au "Canadian Club" sur la politique de Chamberlain d'après les grandes lignes de son discours de Montréal. Le colonel Sherwood, président du club, lui a offert un déjeûné, aujourd'hui.

NE SOUFFREZ PLUS.—Des milliers de gens mènent une existence morose parce que la dyspepsie assombrit leur caractère et jette sur leur existence l'obscure nuage de la souffrance. Qu'il est facile pourtant de dissiper cette mélancolie en faisant disparaître le malaise qui la cause, sous l'influence bienfaisante des Parmelee Vegetable Pills. Ce sont les meilleures qu'on connaisse à l'heure actuelle. Elles sont agréables à prendre et d'une efficacité prouvée. Un essai vous convaincra.

Au bal!

—Votre coiffure est d'un goût exquis, mademoiselle. Elle doit vous réclamer beaucoup de soins, sans doute?

—J'avoue, monsieur, que ma tête exige de ma part une attention capitale.

ILS SERONT RENVOYES

Quatre constables surpris en état d'ivresse. Deux seront renvoyés par le comité de police.

Hier matin, le chef Legault a dû exercer avec rigueur, l'autorité qui lui est dévolue. Les inspecteurs dans leurs rapports disaient que quatre constables avaient été surpris en état d'ivresse pendant leur service.

Deux, Patrick Wolf et Wilfrid Choquette, qui étant ivres, s'étaient chamaillés, coin Ontario et Papineau, seront renvoyés de la force constabulaire. Au cours de leur querelle, le constable Pelodeau qui voulut séparer les énergumènes reçut à la figure un coup de poing d'une telle violence qu'il devra s'abstenir du service pendant quelques jours.

Le chef Legault, ayant appelé ces constables devant lui, les avertit qu'à dater de ce jour ils étaient suspendus de leurs fonctions, et que leur conduite était cause que le comité, sur la demande du chef, devra les destituer.

Wolf n'était dans le corps de la police que depuis octobre dernier, et Choquette célébrait dimanche l'anniversaire de sa troisième année de service.

Le chef Legault s'est fait un plaisir de nous donner ces renseignements, et il a même ajouté qu'il était décidé à épurer autant que possible la force municipale.

A TERREBONNE

La manufacture de MM. Limoges & Cie

Nous annoncions, samedi dernier que la grande manufacture de MM. Limoges et Cie, de Terrebonne venait d'être complètement détruite par un incendie.

Cette nouvelle que notre corte pondant nous télégraphiait au moment où les flammes faisaient rage est, fort heureusement inexacte.

La manufacture et le clos de bois adjacent, sont intacts. Les dommages se bornent à $200 environ, la chaufferie seule ayant été détruite par le feu.

Les clients et amis de MM. Limoges et Cie sont donc priés de prendre bonne note que les affaires de la manufacture se continuent comme par le passé.

MORT DE M. P. C. CHATEL

M. Pierre C. Chatel, bien connu dans les ateliers des journaux, tant du Canada que des Etats-Unis, est décédé dimanche soir, à Northampton, où il demeurait depuis 1900. Né à Saint-Hyacinthe en 1853, à l'âge de 21 ans, il se rendait à Amherst pour apprendre le métier de typographe. Il fut chef d'atelier au journal "Amherst Records", durant cinq ans. Plus tard, il prit la charge de l'atelier de la Hampshire Gazette à Northampton.

Ce fut M. Chatel qui fonda le journal "Le Jean-Baptiste", qu'il dirigea plusieurs années durant pour ensuite le céder à des particuliers de Worcester. De Northampton, il se rendit à Manchester où il publia le journal humoristique "Le Râteau", que le "Courrier du New-Hampshire" remplaça. Il revint quelques années après à Northampton, où il jeta les bases du journal "Le Rudement", dont il suspendit la publication pour retourner à Montréal, où il occupa durant 14 ans une position importante dans les ateliers de la "Presse".

Il y a trois ans, M. Chatel revenait à Northampton pour prendre charge du département des ouvrages de ville à l'atelier du "Herald", continuant en outre à publier sa feuille humoristique "Le Râteau".

Le défunt avait épousé en 1852, Mlle Marie Guertin, de St-Hyacinthe. De ce mariage treize enfants naquirent, dont trois résident actuellement à Montréal. Il était populaire parmi les Franco-américains de la Nouvelle-Angleterre, et respecté de tous les citoyens de Northampton.

VIN SAINT LEHON

Fort et Sain a l'age de quatre-vingts ans

Pourquoi un homme ne serait-il pas fort et sain à l'âge de quatre-vingts ans ? Souvent la nature a besoin d'un peu d'aide—afin de stimuler doucement la digestion—et de donner une nouvelle énergie à l'organisme. C'est la raison pour laquelle elle nous donne du VIN SAINT-LEHON (Vin Français). C'est le tonique naturel pour les vieillards pour ceux qui sont frêles et faibles, pour les invalides et les convalescents. C'est un vin pur, généreux et naturel—tel qu'exprimé de la grappe en France, et d'un âge raisonnable.

Faites-en l'essai, en en prenant un verre à vin avant chaque repas.

EN VENTE CHEZ LES PHARMACIENS ET EPICIERS, AINSI QUE DANS LES HOTELS ET RESTAURANTS.

F.X. ST-CHARLES & CIE,

Epiciers en Gros et Importateurs de Vins et Liqueurs

Seuls Agents pour le Canada

257 rue Saint-Laurent, MONTREAL.

DANS LES CENTRES FRANCO-AMERICAINS

LE PETROLE MEURTRIER

Une fillette de quatre ans met le feu à ses vetements en voulant raviver les flammes

(Dépêche spéciale au "Canada")

Lowell, 16. — Ces jours derniers, M. et Mme Dosithée Boisclair, domiciliés au No 104 de la rue Prince, sont allés faire une courte visite, dans la veillée, chez des amis demeurant rue Middlesex.

Ils laissaient au domicile cinq enfants auxquels ils recommandèrent d'être sages et prudents pendant leur absence.

La petite Medora, une fillette de 4 ans, probablement saisie par le froid, décida de raviver le feu qui s'en allait mourant.

Dans ce but elle saisit un bidon rempli d'huile de pétrole et imprudemment en versa le contenu sur les tisons. Il se produisit une explosion et les flammes projetées au dehors du poêle se communiquèrent aux vêtements de la pauvre petite.

Ses cris, ses appels désespérés attirèrent bientôt l'attention de son jeune frère, A. Boisclair, qui courut vers elle et réussit à éteindre les flammes, mais le feu avait déjà fait son œuvre: le cou, la tête et le corps de l'enfant étaient affreusement rôtis.

Le médecin appelé en toute hâte ne peut encore se prononcer sur la gravité des brûlures.

M. et Mme Boisclair sont réellement inconsolables, à cause de ce grand malheur. Depuis trois ans, c'est la première fois qu'ils sortent ensemble. Leurs enfants sont jeunes, et ils craignaient toujours de les laisser seuls. Leurs pressentiments se sont malheureusement réalisés.

LA GARE DE WORCESTER EN FEU

On réussit cependant à maitriser les flammes et à sauver une partie de l'édifice

(Correspondance particulière)

Worcester, 18.—Un émoi considérable a régné durant quelques instants, mercredi après-midi, aux environs de la gare Union. Ce vaste édifice bâti en pierre a failli devenir la proie des flammes, et ce ne fut qu'après quelques minutes d'un travail ardu que l'incendie fut maitrisé.

Le feu s'est déclaré au sous-sol, dans la cuisine du restaurant de M. G. W. Armstrong. Les flammes gagnèrent la cage de l'élévateur et toute une spirale de feu s'élança dans le trou béant jusqu'au sommet de l'édifice, c'est à dire à une hauteur de 115 pieds. Toutes les boiseries ont été consumées à l'intérieur, et les bureaux, à l'exception de ceux de la compagnie du Boston & Maine et des messageries, ont été fortement endommagés. Les pertes s'élèvent à environ $30,000 en partie couvertes par les assurances. La compagnie Boston & Albany a éprouvé des dommages pour un montant de $25,000, et M. G. W. Armstrong pour $5,000.

Grand fut l'émoi parmi la population de Worcester quand cette nouvelle se répandit par la ville.

IL FAIT FEU SUR SON CHEF

(Service spécial du "Canada")

North-Adams, 18.—Voici les détails de l'attentat commis, hier soir après six heures, sur le chef de police W. F. Dinneen, par un de ses subalternes, le policier Gardner Northrup. Ce dernier a fait feu durant quatre fois consécutives sur son chef.

Une balle a déchiré l'abdomen, une autre a traversé la main droite, et la troisième entrant par la bouche s'est logé dans les muscles du cou. Le chef Dinneen a été transporté à l'hôpital, et les médecins espèrent de le sauver.

Northrup en arrivant au poste hier soir pour prendre charge du quartier qui lui est assigné était en état d'ivresse. Son chef lui fit quelques reproches. Northrup monta à l'étage supérieur. C'est alors que le chef lui intima l'ordre de retourner à son domicile. Quelques mots vifs s'échangèrent, et c'est à ce moment que les officiers Whipple et Walsh qui se trouvaient au rez-de-chaussé entendirent les détonations d'une arme à feu. Whipple grimpa l'escalier suivi de près par Walsh. A leur arrivée dans la grande salle, ils aperçurent le chef qui se trouvait en face de Northrup dont le bras levé tenait l'arme. L'officier Whipple se précipita sur Northrup. Celui-ci dirigea alors le canon de son arme vers sa poitrine, mais la balle ne lui fit qu'une légère écorchure. Whipple parvint à lui enlever son revolver, et le renferma dans une cellule. Les docteurs Stafford et Mignault accoururent au poste mandés par téléphone.

Un moment, on crut le chef en danger de mort, et le procureur de la ville M. C.-P. Niles vint prendre sa déposition. Le chef déclara que Northrup l'avait tiré. Ce dernier avait été suspendu de ses fonctions depuis quelque temps, et il revint pour demander d'être réinstallé, sur le refus du chef qui jugea que l'homme n'était pas en état convenable pour patrouiller par les rues, Northrup tira un revolver et fit feu. Cuand l'officier Whipple lui enleva l'arme, toutes les chambres étaient vides, à l'exception d'une.

Transporté ensuite à l'hôpital, le chef Dinneen fut soumis à l'examen médical. La balle à l'abdomen, n'avait pas perforé la cavité abdominale, et la blessure n'offrait aucune gravité. Quant aux autres blessures, elles sont peu dangereuses.

DANS LE MASSACHUSETTS

A Gilbertville, Mass

(Correspondance particulière).

Gilbertville, Mass. 16.—M. Napoléon Beauregard a repris son ouvrage après 8 semaines de maladie. Le docteur Hair de Gilbertville lui a prodigué ses soins.

Le Révérend Père Grace est revenu dans son ancienne paroisse où il passera 2 ou 3 jours. Il est venu pour faire ses derniers adieux à tous ceux que la santé a empêché de se rendre au presbytère.

—M. Ovila Laperle est retenu à sa chambre par cause de la maladie de la grippe. Ses amis espèrent qu'il sera bientôt rétabli.

Centre.

A Ware

(Correspondance particulière)

Ware, Mass., 16. — William Green de la rue Pine a comparu devant le juge H. C. Davis pour avoir fait la chasse au lièvre dimanche avec un furet. Maitre Stoore l'a condamné à $20.60 dollars d'amende.

—Les échevins ont remis entre les mains du bureau d'hygiène le bill que George Wesson leur a présenté pour avoir transporté un cheval mort appartenant à un nommé Dubé de Ware Town. L'agent du bureau d'hygiène soutient que ce bill doit être payé par les échevins.

—Il est bon d'être gros bonnet. Une des plus belles rues de Ware sera de nouveau élargie. Déjà plusieurs centaines de piastres ont été dépensées, mais les messieurs qui habitent cette localité disent que la rue Plesent est trop étroite pour leurs personnages. Un regard vers les rues du "Petit Canada" principalement vers la rue Vigent prouveraient aux échevins que les trottoirs n'ont que 2 1-4 pieds en largeur.

William Fitzpatrick Warwick est tombé à bas de sa voiture lundi après-midi sur le pavé d'une des rues de Ware, et s'est infligé une sérieuse blessure au crâne. L'accident est arrivé à quelque distance de la maison de M. J. Breckenridge. Le cheval prit le mors aux dents, et c'est alors que M. Fitzpatrick perdit l'équilibre et roula sur la chaussée, la voiture a été presque toute démolie.

Le juge Davis a rendu sa décision dans les circonstances qui ont amené la mort d'André Côté, tué par un tramway sur la voie de la compagnie Springfield & Eastern durant la nuit du 2 octobre. L'accident est arrivé sur le chemin de Palmer, vis-à-vis la maison des pauvres de Ware. Le juge a exonéré la compagnie de tout blâme déclarant que Côté avait été victime de sa propre imprudence.

A Holyoke

(Correspondance particulière).

Holyoke, Mass., 16.—La décision finale dans l'affaire des fabriques Glasgow vient d'être rendue, et maintenant l'affaire n'est plus du ressort des cours, mais confie aux actionnaires.

Les travaux de réparations aux bâtiments avancent rapidement, et les opérations commenceront sous peu. Le nouveau gérant, M. C.-W. Dennett prendra possession de sa nouvelle résidence dans quelques jours.

—La société de secours mutuel St-Jean-Baptiste a tenu une réunion lundi soir à la salle du Précieux Sang. Plus de 150 membres assistaient. Des discours furent prononcés sur les fins et avantages de la société. Le rév. C.-G. Crevier, MM. O.-O. Lamontagne et Edouard Cadieux adressèrent la parole. Un magnifique programme musical fut exécuté. Des soli furent rendus par Mlle Georgiana Tessier.

Un quatuor de violon fut rendu par MM. Fréchette, Bourassa, Davignon et Lépine.

Les commissaires du département de l'eau se sont réunis lundi soir pour entendre les explications des deux représentants de compagnie qui fabrique les compteurs à l'eau, destinés à s'adopter sur les larges tuyaux. Le bureau peut dans quelque temps acheter quelques-uns de ces compteurs pour placer dans les établissements Fower et autres places. On n'a pris aucune décision définitive.

—Les joueurs craignent depuis quelques jours de fréquenter les établissements louches où les gens se réunissent pour se livrer aux jeux de hazard ou de cartes. L'arrestation de Graham a suffi à faire fermer nombre d'établissements.

—Les policiers ont opéré l'arrestation de plusieurs voleurs de charbon, à la demande des autorités des deux compagnies de chemins de fer, New-Haven et Boston & Maine. Cinq de ces rôdeurs qui vont par les cours de la compagnie faire cette moisson nouveau genre ont été arrêtés et condamnés à $3 d'amende et à $5.

—Daniel Hannifin, pour vol d'une paire de chaussures en cuir jaune, dont il avait changé la couleur en leur appliquant une couche de vernis noir, a été arrêté et condamné à $10 d'amende, et à trois mois de prison pour ivresse.

—Les candidats pour les différentes charges de la ville sont à faire une cabale très active auprès des échevins qui, le mois de janvier prochain répartiront leurs faveurs.

—Mme Mary Healey, épouse de Michaël J. Graham, est morte lundi matin. Elle était bien connue à Holyoke dans les cercles religieux.

A Holyoke

(Correspondance particulière)

Holyoke, 17. — Il y eu une réunion des commissaires de licence, à l'hôtel de ville hier après-midi. Les résultats de cette réunion n'étaient pas prêts pour la publication hier soir. On dit que les commissaires ont été appelés par le maire à s'occuper d'un peu plus près des affaires dont ils ont charge, Maintenant, les commissaires des licences s'occuperont de ceux qui vendent de la boisson le dimanche ou de ceux qui en vendent aux heures indues.

—Le procès de Frank Pliska, accusé de vol, s'est continué hier matin en cour de police. Lawrence Doucey a été condamné à $3 pour vol de bois à la "American Writing paper Co."

—Daniel O'Connel, a été interviewé par un comité de citoyens bien connus, qui lui ont demandé de se porter candidat au commissariat de l'eau. On dit que M. O'Connell a pris la chose en considérations.

—Le Cercle Saint-Césaire doit représenter la pièce intitulée: "The Dagger", à l'Opéra de Holyoke, le 6 janvier.

A Chicopee

(Correspondance particulière)

Chicopee, 17. — Une réunion du comité républicain a été tenue hier à 7.30 hrs dans la salle de la cour de police. Cette réunion est probablement la dernière de la saison.

—Melle Alice Lezelle, de l'école Alvord, a dû se rendre auprès de son père qui est dangereusement malade, dans le Vermont.

—Les travaux du pont de Chicopee Falls avancent rapidement. Les pilliers seront bientôt terminés.

—Les funérailles de George Couture, de Broadway, ont eu lieu hier à l'église St-Joachim.

—M. Moïse Tétreault a abandonné sa position de foreman à la manufacture d'armes et d'outils de Stevens, après une maladie de deux mois.

A Ware

(Correspondance particulière)

Ware, 17. — Les amis de M. Louis S. Charbonneau se sont rendus chez lui pour lui offrir la candidature aux prochaines élections, comme officier du département des pauvres. M. Charbonneau n'a pas voulu donner aucune réponse pour le présent, disant qu'il voulait connaître l'avis de certain de ses amis en politique, avant de répondre à leur demande. M. Charbonneau est un de nos canadiens qui, comme on le sait, a beaucoup d'expérience dans ce département et a toujours combattu pour que les Canadiens qui sont dans l'indigence soient bien secourus par le département. Espérons qu'il acceptera car c'est celui qui nous représenterait le mieux.

—Mercredi matin, à 9 heures, les funérailles de M. Denis Hurley avaient lieu à l'église de Tous les Saints. Le service funèbre a été célébré par le Rev. père Murphy. Le chant fut des mieux rendus. Une foule nombreuse accompagnait le défunt jusqu'à l'église. Les Chevaliers de Colomb ont assisté en corps jusqu'au cimetière. Il laisse pour pleurer sa perte deux filles et trois garçons.

—Un nommé Broulot, de Palmer, a comparu pour ivresse devant le juge Davis et a du payer dix piastres.

—M. J.-Bte. Labossière doit ouvrir une boulangerie dans l'ancienne boulangerie occupée par un Polonais qui a déménagé dernièrement. M. Labossière est bien connu du public, et il espère se créer une bonne pratique.

—Le juge Davis a donné pour cadeau de Noël à un nommé Sulivan, quatre mois à l'hôtel du père Clark, de Northampton; il a été conduit à sa pension nouvelle par le chef de police Fitzgerald, aux dépens de l'etat.

—Les échevins se sont réunis hier pour choisir au sort ceux qui doivent servir comme jurés au prochain terme de la cour criminelle.

—H. O. Packard a déclaré à ses amis qu'il était candidat comme échevin aux prochaines élections. Il dit qu'il n'attendra pas la dernière heure cette année.

A Gilbertville

(Correspondance particulière.)

Gilbertville, 17.—Le Dr Charette de Holyoke, Mass., est arrivé au milieu de nous. Il aura son office tous près de A. F. Gendreau; il est le bienvenu, car il n'y a pas de médecin canadien ici.

—M. J. Ostiguay nous est revenu du Canada; il a fait le voyage dans ses propres intérêts.

—M. et Mme Joseph Beauregard font part à leurs amis qu'ils ont une grosse fille. La mère et l'enfant se portent bien.

—M. et Mme Gilbert Rainville, sont les heureux parents d'une jolie petite fille.

A Fall River

(Correspondance particulière).

Fall-River, 19.—M. F.-S. Lachance, est revenu hier d'une visite de deux mois à Ste-Flavie, Rimouski, où il est propriétaire d'un aqueduc.

—M. Eugène Tremblay, un ex-journaliste de cette ville a obtenu une position dans la compagnie "Yankee Consul", comme premier ténor. Il quittera Nashua vendredi pour une tournée à travers les Etats-Unis.

—Vendredi s'est déroulé en cour du district la cause de George C. Paradis vs. William-H. Brierley. Le jugement a été rendu en faveur du plaignant.

—Gédéon Godreau, du village Flent, à l'emploi de M. Victor Bouchard, de Hickville, comme délivreur de lait, est tombé du siège de son wagon hier matin, pris d'une faiblesse mondaine alors qu'il retournait au domicile de son patron. Le cheval continua sa route jusqu'à l'écurie, et c'est là qu'on remarqua l'absence de M. Godreau, et des taches de sang dans la voiture. Une enquête fut commencée, mais vendredi matin l'homme revenait au domicile d'une de ses sœurs sur la rue Narrows. Il ne se rappelle pas ce qui lui est arrivé.

—Des voleurs se sont introduits jeudi soir dans la résidence occupée par M. D.-R. Smith et du Dr Sheppard. On a commencé une enquête.

—Michael Carpenter, le concierge de l'hôtel de ville, victime d'une chute au bas de l'escalier de sa résidence, No 49, rue Fundin, est mort hier matin, succombant à la rupture de l'épine dorsale. Le défunt était âgé de 55 ans.

—Le cercle dramatique "Club Papineau" donnera demain à New Bedford une représentation au bénéfice de l'église du Sacré-Cœur. On y jouera Simon le voleur.

—Henri Renard, capitaine de la Garde Napoléon, accompagné de son épouse est parti pour une promenade de 2 mois à Rimouski, P.Q.

A Adams

(Correspondance particulière)

Adams, 19.—M. E. Ménard, 63 ans, est décédé jeudi dernier, après quelques jours de maladie. Né au Canada, M. Ménard demeurait ici depuis 40 ans. Il travaillait à la fabrique de papier. C'était un citoyen très respecté. Deux filles lui survivent. Les funérailles ont lieu lundi.

—Plusieurs enfants qui fréquentent l'école publique manquent de paletots d'hiver. F. A. Bagnall, surintendant fait appel au public pour vêtir ces pauvres bambins.

—Les barbiers ont élus leurs officiers, M. Murphy, président, M. Fred. Anderson, vice-président, Joseph Lucier, secrétaire-correspondant et financier, secrétaire archiviste, G. Baker, trésorier, Martin Stuer, garde, F. Murritt, délégués à l'union centrale du travail, M. Murphy, G. Baker, S. Richard, Peter Cassidy, Joseph Lucier.

—Anna la petite fille de M. et Mme Joseph Pelletier, brûlée sérieusement jeudi dernier, est morte vendredi matin.

A Chester

(Correspondance particulière.)

Shester, 19.—Un petit garçon de 12 ans du nom de Milford Mercier a comparu vendredi matin sous l'accusation de vagabondage. Son père demeure à Worcester. L'enfant a été renvoyé dans cette ville.

A Westerfield

(Correspondance particulière.)

Westfield, 19.—Andrew Fish, 90 ans, est tombé sur le trottoir hier matin, vis-à-vis l'épicerie de M. O. B. Parks & Cie et s'est infligé une profonde entaille au cuir chevelu. Il resta inconscient et quelques minutes plus tard il expirait. Il a succombé à une fracture du crâne. Il demeurait à Westfield depuis une vingtaine d'années. M. Fish est Canadien-français, né en Canada. Il laisse sept enfants, dont M. Adolphe Dupureault, de Montréal.

A Ware

(Correspondance particulière)

Ware, 19.—La cause de Blake pour avoir voulu faire feu sur le chef de police, Fitzgerald, et l'officier Charbonneau voilà deux mois, est appelé devant les jurés, pour lundi ou mardi prochain.

—Nous avons un froid du nord ici à Ware, mais il n'y a pas de neige. Les coupeurs de glace en profite pour en faire provision, elle mesure 15 pouces d'épaisseur.

—Mlle Cheval, de St-Hilaire, P.-Q., est en visite chez M. Louis Berthiaume, de la rue North.

—Garner Lincolm, commis à la cour a été admis à la profession du notariat, jeudi dernier à Boston.

—Philippe Descoteau, de Ware a obtenu le contrat pour la peinture du Windsor Hôtel de Gilbertville et tous les bâtiments du Lake Side Park, il y posera aussi un enseigne de 12 pieds de long.

—M. Léonidas Demers, agent du "Canada", visitera Trois-Rivières et West-Warren, la semaine prochaine.

—M. Gélas Desragon, est à son ancien emploi, au service de Louis Geoffrion, barbier de la rue Parker.

—M. E. Thibeault, épicier de la rue West a été victime d'un pénible accident vendredi matin. En ouvrant un baril, il perdit pied, et voulant se retenir pour ne pas tomber, il se fit une large entaille sur un cercle en cuivre entourant le baril. Le Dr Dorval lui a prodigué les soins nécessaires.

—Plusieurs personnes se préparent à faire une promenade au Canada, profitant du bas tarif.

—Cinq nouveaux membres ont été initiés, hier soir, chez les Royal Arcanum, conseil Agapae; la cérémonie s'est faite d'après les règles du rituel. Cette société de bienfaisance recrute de nombreux adeptes dernièrement.

—La salle d'audience de la cour de district subira des améliorations considérables d'ici à quelques jours. Son honneur le juge Davis a dit à votre correspondant, hier, que les détails des changements seraient arrêtés ces jours-ci.

—William Green, qui n'avait pas été très satisfait de la décision du juge Davis, qui l'a condamné à $20 d'amende pour avoir fait la chasse avec un furet, contrairement aux lois, a changé d'idée mardi dans le courant de l'après-midi et a payé la somme spécifiée par la cour. Son expérience lui coûté $50. N'est-ce pas que ces furets amènent de solides désagréments!

—Le chef de police, M. Fitzgerald, a arrêté, mardi soir, un pauvre malheureux qui a dû venir payer un tribut de respect au nouveau président du tribunal, le juge Davis; il lui en a coûté $10 pour faire connaissance. Cet étranger avait été en ville juste assez longtemps pour oublier sa nationalité. Lors de son arrestation il s'est dit allemand et, hier matin, il s'est retrouvé Canadien. Il a trouvé que ça coûtait cher à Ware pour faire la fête.

A Spencer

(Correspondance particulière.)

Spencer, 19.—Arthur Plante, un commis au bureau de poste a été arrêté vendredi matin par le député shérif H. P. Draper sous l'accusation de vol. Il a comparu devant le juge Curtis, magistrat de la cour de police de East Brookfield et a dû fournir un cautionnement de $300. Durant l'après-midi l'inspecteur des postes est arrivé et Plante a été amené à Worcester pour comparaître devant le commissaire des Etats-Unis. Il a plaidé non coupable. Plante jouit d'une bonne réputation. Il était employé au bureau de poste depuis nombre d'années. Il est marié. On le soupçonne d'avoir escamoté des lettres contenant de l'argent. La famille a les sympathies du public.

—L'Union Saint-Jean-Baptiste a fait à M. le curé A. A. Lamy l'honneur de nommer son conseil d'après son nom. Un comité de trois, composé de MM. Etienne Dufault, J. Ulric Dufault et Henri Aucoin, a été nommé, dimanche après-midi, pour se rendre auprès de M. le curé Lamy et obtenir la permission de se servir de son nom. M. le curé a acquiescé de bonne grâce et le conseil de l'Union St-Jean-Baptiste de Spencer passera à la postérité sous le nom du conseil Lamy.

—L'inspecteur Roach, de Worcester, était à Spencer, hier, voir si quelqu'un avait loué une voiture aux écuries de Spencer le soir du vol chez M. S. R. Roy, de Worcester. M. Roach a aussi visité le magasin d'occasion de M. Moïse Lamoureux, et d'autres. M. Roach est d'avis que les voleurs ont dû louer une voiture en campagne et retourner là avec leur butin, soit $1,500, en argenterie.

A Ware

(Correspondance particulière)

Ware, 21. — Maintenant que la Ware Electric Co. a élargi ses usines et augmenté son capital à $40,000, il est à espérer que nous aurons la lumière toute la nuit. Si le projet se réalise, plusieurs auront la lumière à leur domicile.

—M. Roch Marchand, de Manchaug, est en visite chez ses enfants à Ware.

—Maintenant qu'on est à faire la toilette de l'hôtel de ville, il serait bon qu'une visite soit faite au dortoir des malheureux qui se font coffrer. Ces cellules sont des plus malsaines, et si quelque malheureux dans le délire ou atteint d'aliénation mentale, est placé dans une de ces cellules, il a la chance de s'assommer, car il n'y a pas de cellule capitonnée pour ce cas.

—John Moriarty a été arrêté pour ivresse par le constable Bucclay. Il a demandé la clémence de la cour. Sa sentence a été suspendue, le prévenu ayant promis de ne plus boire que de l'eau froide.

—Un autre cas de fièvre scarlatine s'est déclaré. C'est l'enfant de M. et madame David Rohan, sur la rue Barns, qui en est la victime.

—M. Edouard Thibeau, de la rue West, s'est blessé grièvement à la main, le docteur Gendron a été appelé pour lui donner les soins nécessaires.

—M. Joseph Dumas, fils, vend toujours du bois de première qualité à très bas prix.

A Fall River

(Correspondance particulière)

Fall River, 21. — Mary Chouinard alias Lacroix, arrêtée sous l'accusation d'ivresse a obtenu sa liberté, à condition de déguerpir au plus vite. La femme, au moment de son arrestation, retournait au Canada.

—Louis Charrette, sous l'accusation de s'être introduit avec effraction dans la boutique de M. John W. Franklin & Cie, et d'y avoir volé une certaine quantité de cigares et quelques bouteilles de boisson, a comparu samedi matin devant le magistrat de police. Ce vol avait été commis, il y a quelques mois, et Charette avait pris la poudre d'escampette. Vendredi soir, pris de nostalgie, il entrait dans la ville, et quelques heures plus tard, les officiers l'arrêtaient. Sa cause s'instruira dans quelques jours.

—Henri R. Rioux, de Pensacola, Floride, venu ici pour visiter sa mère malade, durant quelques jours à sa résidence de la rue Ste-Marie, est parti pour retourner en Floride.

—Albert Perron, qui suit les cours de médecine à l'école de Baltimore, est arrivé dans sa famille pour y passer les vacances.

—Un bazar est commencé depuis samedi soir à l'église Notre-Dame et se continuera durant plusieurs semaines. Un concert sacré a eu lieu dimanche dans la salle St-Joseph.

—Les funérailles de Melle Claudia Ouellette ont eu lieu vendredi matin à l'église St-Roch. Le Rév. Père Giguère officiait, assisté des révérends MM. Desjardins et Chagnon. La défunte appartenait à l'association des enfants de Marie.

—La picote vient encore nous visiter. La victime est Melle Gertrude C. Jenney, âgée de 20 ans, demeurant avec Melle Susan Wixon, 413 rue High. La jeune fille est élève à l'école Training, de la rue Osborn. Elle suivit les classes jusqu'à mardi dernier, alors qu'elle tomba malade. Le Dr Eddy, qui fut mandé auprès de la malade, conçut des soupçons et finalement avertit le Bureau de Santé.

Le Dr Fecteau se rendit tout d'abord auprès de la malade, mais ne put découvrir aucune trace de la terrible maladie, et ce n'est que dans l'après-midi qu'il constata l'apparition des boutons. On ne sait où la malade a contracté la maladie. Le Dr Fecteau visite quotidiennement les élèves qui fréquentent l'école avec la jeune Gertrude C. Jenney.

Charles A. Mercure de St-Thomas de Pierreville, P. Q., est en visite chez son frère, Milton Mercure, 293, rue Washington.

—Les membres de la société Fleur de Lys ont tenu leur assemblée vendredi dernier dans la salle canado-américaine, à North Tiverton. La société compte 112 membres, et à l'assemblée, les officiers suivants ont été élus: Ex-présidente, Mme Adelaide Lord, présidente, Mme Eloide Nadeau, vice-présidente, Mlle Annie Levesque. L'installation aura lieu le 1er janvier.

—Les funérailles de Mme Elise Desaulins ont eu lieu samedi matin, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

Mme Joséphine Poirier, épouse de M. Joseph Poirier est décédée samedi matin à sa résidence 66 avenue Melbourne. Elle était âgée de 41 ans et laisse un époux et six enfants.

—M. J. Victor Blanchet, de cette ville étudiant de l'université d'Harward a rendu vendredi le rôle de Bartholo dans "le Barbier de Séville" de Beaumarchais, pièce jouée par le cercle dramatique français de Harward. Les acteurs ont l'intention de venir à Fall River donner une représentation à l'Académie de Musique.

DANS LE NEW-HAMPSHIRE

A Manchester

(Correspondance particulière).

Manchester, 17.—M. Thomas Bergeron, 43 rue Manchester, est parti à New-York, pour fixer les conditions de la rencontre de Hector Prince et de Tromis.

Cette rencontre doit être un tournoi athlétique. Tromis s'institule le champion des hommes forts de l'Amérique, et il est sous le patronage de la Police Gazette de New-York, et Hector Prince, lui a lancé un défi.

Qui est-ce que cet Hector Prince, à peine connu du public de Manchester, et dont le nom se trouve dans toutes les bouches depuis quelques jours?

Hector Prince, est une jeune Canadien-français âgé de 20 ans, pas très grand, ni très gras; il pèse 134 lbs. Dans ses moments perdus, il s'amuse à mettre des haltères de 225 livres à bras tendu. Le reporter du "Canada" à Manchester l'a vu lui-même au club, sans être entrainé, lever ce respectable poids.

Une fois bien entrainé, ce jeune homme peut être un fier rival pour les hercules de l'oncle Sam. Cette rencontre vaudra la peine d'être vue par les Canadiens de Manchester.

A Manchester

(Correspondance particulière)

Manchester, 18.—Albert Eastman, président de la banque Nationale à Berlin, a été arrêté sous l'accusation de faux. Il est accusé d'avoir fait de fausses entrées dans les livres de la Banque pour induire l'examinateur en erreur; il a été arrêté à Woodsville, N.H.

—Un ivrogne du nom de James Bowler, a pris sa dernière cuite avant-hier. On l'a trouvé hier matin dans la cour du chemin de fer Boston & Maine. Transporté au poste de police, il y est mort entre les mains du docteur De Gross. Il a succombé à des blessures internes, paraît-il.

—James Caldwell a dû payer $9.00 pour ivrognerie. Mary E. Dowd et Pat. Crowley, ont été condamnés à trente jours pour la même offense.

—Les funérailles de Mgr Bradley ont été célébrées avec une grande solennité. Pour la circonstance, tout le commerce de Manchester, a été suspendu, toutes les filatures, les usines, les banques et tous les magasins ont suspendu leurs opérations pendant la durée de la cérémonie. C'est un magnifique hommage rendu à la mémoire de notre évêque. Les écoles avaient fermé leurs portes.

Les autels et l'église étaient ornés de banderolles noires et violettes. Un chœur de vingt-cinq prêtres a rendu le chant pendant la cérémonie. Quatre-vingt soldats sous les ordres du colonel Sullivan, maintenaient l'ordre à la cathédrale qui, dans un clin d'œil fut remplie de monde. Il y avait vingt soldats de la garde Emmett, vingt de la garde Lafayette, et quarante de la garde Sheridan.

Le Rvd P. O'Callaghan, administrateur de l'évêché depuis le décès, a célébré l'office des morts, assisté du Rvd Laplante de Berlin et du Rvd Finnigan de Portsmouth. Tous les prêtres du diocèse étaient présents à la cérémonie, les congrégations religieuses étaient toutes représentées par deux membres de chacune d'elles.

C'est Mgr Beaven qui a célébré la messe, après laquelle Mgr Harkins de Providence, a prononcé l'oraison funèbre. Cinq absoutes ont été données par les cinq évêques de la Nouvelle-Angleterre, les exercices se sont terminés par le chant dd "Libera me Domine."

Mgr James Williams, archevêque de Boston, qui avait sacré Mgr Bradley évêque de Manchester, le 11 juin 1884, paraissait très affecté, ainsi du reste que tous les prêtres présents, qui avaient une grande vénération pour leur evêque défunt.

A Ware

(Spécial au "Canada")

Ware, 18.—M. Henri Lamoureux, commis chez E.-E. Barbier, reçoit beaucoup de félicitations, pour sa vitrine qui est décorée artistiquement pour Noël. C'est une des plus belles de la rue Main.

—Madame Hormisdas Deslauriers, de la rue Parker, a reçu la triste nouvelle de la mort de sa sœur, Madame Joseph Lantagne, de St-Ours, P.Q. Nous offrons nos plus sincères condoléances à M. et Mme Deslauriers.

—J.-B. Sullivan, un de ces oiseaux, qui n'aiment à boire rien de froid, a été condamné à $10.00 pour ivresse. Il est de Barre.

—Nous allons enfin avoir ce que les marchands désirent depuis longtemps: un office de la Union Télégraph Co, va être installée sur la rue Main, pour la nuit seulement.

—Les messieurs dont les noms suivent, serviront comme jurés pour le terme de la cour criminelle à Northampton: Frederic Boisseau, Sett R. Tucker, F.-A. Rugg, David Wolley.

—Léandre Frappier, de Indian Orchard, a fait une courte visite chez ses parents de la rue North.

—La compagnie W.-H., pour le temps des fêtes, fera circuler ses chars de Ware à West Brockfield toutes les 45 minutes, et de Ware à Gilbertville toutes les demi-heures.

majorité des industries dans ce pays

DANS LE MAINE

A Augusta

(Correspondance particulière)

Augusta, 16.—La cour, mercredi dernier a accordé un nouveau procès aux nommés Jérémie Dionne et Joseph Albert LeFèvre, convaincus, lors du dernier terme de la Cour Supérieure du comté de Kenebec de vol de 9747 sur la personne de Michel Burns. Ce vol aurait été commis au mois de mars dernier à l'hôtel London, dont Dionne est le propriétaire. Dionne fut arrêté le lendemain du prét[illegible] Lefèvre il fut coffré à Montréal, après quelques semaines de recherches de la part du major T. E. Harnett, chargé de faire l'enquête dans cette affaire.

Les avocats des prévenus ont présenté devant la cour une motion tendant à prouver nombre d'exceptions.

La cour a maintenu la validité de la requête présentée par les avocats de la défense et les deux prévenus auront leur procès au terme de la cour Criminelle du mois de janvier.

A Lewiston

(Correspondance particulière)

Lewiston, 16.—Notre hôtel de ville est décoré avec goût de drapeaux et oriflammes, à l'occasion du grand concert promenade que les amateurs doivent y donner au profit de l'église St-Pierre.

Le concert est commencé mercredi soir et s'est terminé jeudi soir. Les amateurs de whist ont eu l'occasion de déployer leurs talents. Mlle Morneau et M. T. Morin ont été les vainqueurs. L'orchestre Ste-Cécile a rendu un magnifique programme musical. Des soli de cornet furent habilement exécutés par le professeur Gendreau et M. Monette, le tout couronné par un grand chœur exécuté par les élèves de l'école paroissiale qui ont aussi fait de l'exercice militaire.

Jeudi, la fanfare Ste-Monique a donné le programme musical. Des soli ont été rendus par MM. Cloutier, Chs. Morneau et G.-A. Martin. Bref ce furent deux agréables soirées.

—Peter Millette et Gustave Laplante, les défenseurs dans la fameuse cause des vendeurs de cidre d'Auburn ont comparu lundi devant le magistrat de la cour municipale et demandent à subir leur procès en cour supérieure.

Voilà neuf fois que les défenseurs fournissent des cautionnements en attendant que leur affaire en vienne à une conclusion.

Laplante était sous le coup d'une accusation de vente de cidre, en une seule circonstance. La cour, d'après la preuve, l'avait condamné, il y a trois semaines, à payer une amende de $50 Il porta la cause devant une cour supérieure, et en attendant la décision, fournit un cautionnement de $200.

Quant à Millette, il a été condamné par le juge Mauser sous le chef d'accusation de vente, à une amende de $30 et à 30 jours d'emprisonnement avec travaux forcés, dans la prison du comté. Une sentence additionnelle de 30 jours lui était imposée s'il ne payait pas l'amende. Pour la seconde offense, c'est-à-dire celle d'avoir été trouvé en possession de liqueurs, il fut trouvé coupable et condamné à $100 d'amende avec 60 jours de prison, et 60 autres jours additionnels, à défaut de paiement de l'amende.

Millette en appelle à la juridiction d'une cour supérieure et il a fourni des cautionnements au montant de $900 pour répondre de sa comparution en cour au terme de la cour supérieure au mois de janvier.

A Lewiston

(Correspondance particulière).

Lewiston, 17.—Harold McNeil, un garçon de 16 ans, a été arrêté comme le complice du nègre Victor Gonzalès, dans la tentative d'assaut sur Mme A.-H. Conant, d'Auburn, assaut qui a eu lieu samedi durant la soirée, sur la rue High, à Auburn.

McNeil a avoué sa culpabilité, et a raconté comment le nègre Gonzalès lui avait suggéré de faire un coup hasardeux pour se procurer quelque argent.

Le jeune homme vient de Portland et son père est un homme très influent dans le monde des affaires. McNeil comparaîtra devant les grands jurés, et pour recouvrer sa liberté temporaire, il devra fournir des cautionnements ce qu'il n'a pu faire.

—Alfred Couture, 110, rue Lincoln-Alley, s'est fait voler d'un complet, d'une culotte, d'un paletot et d'un chapeau par un individu qui avait sollicité la faveur de passer la nuit sous le toit de la pauvre victime. Les objets volés valent environ $35, et la police les a retrouvés chez le regrattier Berman, sur la rue Main. Le voleur est connu de la police.

—Victor Gonzalès, le nègre accusé d'assaut sur Mme Conant, proteste toujours de son innocence.

—La chasse aux chevreuils dans l'Etat du Maine sera close ce soir pour la présente saison. Jusqu'à 7 hrs hier soir on savait à Bangor—point central où presque tous les gros gibiers sont enregistrés—qu'environ 4,500 chevreuils ont été tués cett automne. L'automne précédent on en avait enregistré 5,121.

La loi des licences est considérée comme un véritable succès bien qu'elle ait empêché plusieurs étrangers de venir chasser dans nos forêts. Les permis, vendus aux chasseurs étrangers à raison de $15 pièce, ont rapporté à l'Etat la somme de $27,000. Cet argent sera employé à améliorer le service des garde-chasse.

Le nombre des chasseurs a été moindre, il est vrai, mais c'est justement ce que le gouvernement veut afin de ne pas exterminer le gibier trop vite.

—Voici le résultat des élections qui ont eu lieu vendredi à l'Association St-Dominique:

Président, Albert Morneau.
Vice-prés., Joseph René.
Porte drapeau, Emilien Marcotte.
Sec. des archives, Er. Lajeunesse.
Sec. des finances, W. Fournier.
Trésorier, Nap. Despins.
Com. Ord., Théo. Malenfant.
Curateur, Ferd. Labresque.
Bibliothécaire, Jos. Poulin.
Visiteur des malades, H. Marois.

Comme on le sait, c'est le R. P. Bacon qui est le directeur de cette société.

—Malgré la température sibérienne qu'il faisait hier soir, un certain nombre de personnes se recrutant parmi les différentes nationalités prenaient place dans deux tramways spéciaux pour aller fêter M. J. H. Voyer le surintendant de la ferme de la ville et Mme Voyer. Arrivés au premier pont de l'électrique où des voitures les attendaient, ils ne prirent pas de temps à se rendre au lieu de leur destination, et à partir de ce moment ce ne fut qu'une suite non interrompue de bons mots, réparties joyeuses, chants et amusements de toute sorte, etc.

Dans la première partie de la soirée vient la présentation à M. Voyer d'un splendide capot en raton et à Mme Voyer d'un superbe tour de cou en martre. La présentation fut faite par l'avocat Chabot qui l'accompagna de quelques remarques très sensées et très spirituelles.

M. Voyer n'est jamais pris à l'improviste et après avoir fait honneur à l'art oratoire il passa à l'art culinaire en invitant ses hôtes à un banquet des plus appétissants et auquel tous ne manquèrent pas de faire honneur. Il était minuit quand les convives après avoir passé une veillée des plus agréables reprirent le chemin de la ville en faisant l'éloge de l'excellent administration de M. et Mme Voyer, ainsi que de leur généreuse hospitalité.

A Biddeford

(Correspondance particulière)

Biddeford, 21.—Le jeune enfant de M. Philéas Lantague, tisserand de la fabrique Pepperell, Biddeford, est atteint de la variole. L'enfant était malade depuis quelques semaines et ce n'est que vendredi que les médecins ont découvert le cas. La maison a été mise en quarantaine. La famille de M. Lantague compte sept membres.

A Lewiston

(Correspondance particulière)

Lewiston, 21.—Harry Spikes, le nègre recherché par la police de Providence, R. I., a été identifié samedi dans les cellules du poste de cette ville par l'officier de police Nickerson, de cette dernière ville. Cette capture est regardée comme très importante, vu que l'une des victimes de Spikes est en danger de mort à l'hôpital.

L'assaut dont Spikes est accusé a eu lieu dans une salle de pool, au rez de chaussée d'un hôtel. Spikes jouait de la mandoline pour charmer les loisirs des flâneurs qui fréquentent cette salle. Quelques-uns commencèrent à critiquer son jeu, et de là la colère de Spikes qui armé d'un rasoir s'attaqua à Thomas H. Cooper, qu'il blessa à l'épaule gauche, lui entaillant les chairs jusqu'à l'os. Se retournant, il se précipita sur John Norman, et toujours armé de son rasoir, il lui trancha une partie de l'oreille droite, lui ouvrit une blessure sur la joue et acheva son œuvre en lui taillardant le cou. Norman est en danger de mort. Spikes ne nie pas sa culpabilité.

—Près de 100 gallons de whiskey, consignés à certains établissements de l'Etat voisin, ont été par mégarde expédiés à Lewiston. James Hurley, un député shérif, en patrouillant samedi matin dans la cour du Grand-Tronc, a découvert la marchandise, et muni d'un mandat il a opéré la saisie.

Les officiers sont convaincus que l'adresse apposée sur les barils de la liqueur saisie n'est qu'un truc pour tromper les officiers de police. Les barils étaient placés dans des sacs qui servent au transport du café.

—Les remises de la compagnie des tramways Lewiston, Brunswick & Bath, sont devenues la proie des flammes samedi matin. Les dommages s'élèvent à environ $50,000. Ces remises s'élevaient sur la rue Lisboro, près de l'établissement de la "Lewiston Bleachery & Dye Works". Vingt minutes après l'éclosion de l'incendie, toute la batisse n'était plus qu'un monceau de flammes. Des 28 voitures pour le service qui se trouvaient à l'intérieur, on n'en a pu sauver que trois. Les autres ont été réduites en cendres. Le feu s'est déclaré à 5.30 heures p. m. et ce n'est qu'à 9 heures que les pompiers ont pu quitter le théâtre de l'incendie. On a pu protéger l'usine du pouvoir et les hangars à glace qui se trouvaient aux côtés des remises. Le feu a dû être allumé par les fils électriques.

Une chance

S'il est facile de s'enrhumer, il est aussi facile de guérir son rhume avec le BAUME RHUMAL. 219-2

LES EVENEMENTS A ST-HYACINTHE

Mort d'un vétéran de 1837. — Une nouvelle invention. Cause déboutée

(Correspondance particulière).

St-Hyacinthe, 21.—M. Louis Lussier, kevin pour le quartier No 5 de cette ville, vient de recevoir un excellent certificat de ses électeurs. En effet, ils sont allés, en grand nombre, lui demander de vouloir bien les représenter encore au conseil, pour un autre terme. M. Lussier a dû céder au désir général et il a donné une réponse affirmative.

—Un des plus anciens citoyens de St-Hyacinthe, vient de mourir, dans la personne de M. E.-B. Dufort. En effet, M. Dufort aurait atteint sa quatre-vingt-dixième année, dans quelques semaines. Il est né, le 20 février 1814, à Boucherville. Il était un des patriotes de 1837 qui faillit payer de sa vie, son dévouement à la cause des fils de la liberté.

Après avoir fait des affaires considérables, à Montréal, en société avec Dieudonné Perrin, puis avec M. Biron, et, plus tard avec MM. Pierre Jodoin, Adolphe Roy et F.-X. Langelier, il vint s'établir à St-Hyacinthe, en 1863, pour y demeurer jusqu'à sa mort.

Il s'était marié, en premières noces, avec Mlle Héloïse Dugas. De cette union sont nés: Octave Dufort, ancien marchand, de St-Hyacinthe, et Madame Pierre Bachand, épouse de l'hon. Pierre Bachand, ex-ministre dans le cabinet provincial.

En secondes noces, il convolait avec Dame Rosalie Birtz, veuve de M. Charles Bourdon, de Montréal, laquelle lui survit. De ce second mariage sont nés: Charles Emile Dufort, pharmacien, à Manchester, N.-H., Mme Chs. E. Gagnon, de Montréal, Mme Gaspard Turcot, de St-Hyacinthe, et le Dr J. Eucher Dufort, de Buckman, Minnesota.

Le défunt laisse 23 petits-enfants, et deux arrières petits-enfants.

Son service et sa sépulture ont eu lieu lundi.

—Nos félicitations à M. J.-G. Trahan, qui vient d'être élu à l'unanimité, chef de la Cour St-Hyacinthe, de l'Ordre Indépendant des Forestiers.

—Siméon Papillon et Joseph Berthiaume, les acquéreurs de l'Hôtel du Canada, viennent d'enrégistrer leur société, sous le nom de "Papillon et Berthiaume".

—Une autre société vient aussi de se former, entre M. Eustache Brodeur, ferblantier, et Joseph-George Bouchard, de l'Ecole de Laiterie pour fabriquer, exploiter, réparer, vendre, en gros et en détail, une machine servant à chauffer et refroidir les liquides, et spécialement le lait et la crème. Les affaires se feront sous le nom de "La Cie de Ref. Idéal."

—Jugement a été rendu par l'hon. juge Madore, le 16 décembre courant, dans la cause de Pierre Morissette, tailleur de pierre, de St-Pie, contre Arthur Gauthier, du même lieu. Voici les faits qui ont donné naissance au procès. Un des fils du demandeur, avait loué pour une journée, du défendeur, un cheval et une voiture. Deux ou trois jours se sont passés, sans que ce fils donnât de ses nouvelles. Gauthier inquiet, s'est présenté au domicile du demandeur, la nuit, alors que ce dernier n'y était pas. Il était un peu de mauvaise humeur contre le fils, aussi dit-il à Madame Morissette, que s'il n'était payé de $15, il allait faire arrêter le garçon. Là-dessus, la femme aurait dit, je n'ai que $11.00 ici, à la maison, je suis prête à vous les donner, si vous voulez attendre, pour la balance. Gauthier a accepté. Maintenant, le demandeur dit: les les $11.00 que ma femme vous a payées, étaient de l'argent de la communauté qui existe entre ma femme et moi. Vous vous êtes fait payer sans droit, et vous allez me remettre ces $11.00. En outre, vous allez me payer $20 de dommages pour le trouble causé dans ma famille et $5 pour pas et démarches, faisant en tout, la somme de $36.00.

Le défendeur plaide qu'il n'a rien fait de répréhensible, en allant, la nuit, chez le demandeur, s'informer si le fils était revenu, avec son cheval et sa voiture; qu'il a bien reçu $11.00, des mains du fils du demandeur, mais qu'il ignore où ce fils les avait obtenues.

Le juge a trouvé que le grand retard du fils à remettre au défendeur son cheval et sa voiture, justifiait ce dernier d'aller, à n'importe quelle heure au domicile du demandeur pour avoir des nouvelles. Quant aux $11.00 si la mère les a payées, c'est un prêt qu'elle a fait à son fils, et, si elle n'avait pas le droit de faire telle avance, c'est une question à débattre entre la femme et le mari. L'action a donc été déboutée.

—L'hon. juge Desmarais, de Trois-Rivières, est venu passer le dimanche à St-Hyacinthe. Ses nombreux amis ont été heureux de le revoir, et surtout de le revoir en aussi bonne santé.

COURRIER DE SOREL

Mort d'un respectable citoyen

(Correspondance particulière)

Sorel, 21.

M. Anthime Desrosiers, gardien aux chantiers du gouvernement est mort samedi midi après huit jours de maladie. Agé de 43 ans, il laisse quatre enfants, deux garçons et deux filles. Né à Lanoraie, il fut d'abord navigateur, mais alla demeurer à Southbridge, Mass., en 1889, où il fut jusqu'en 1900 contremaître dans une fabrique de lunettes. Il était le cousin germain de l'hon. J.-I. Tarte qui le plaça aux chantiers de St-Joseph. Je puis dire que le défunt n'eut jamais un ennemi. C'était un excellent cœur et à Sorel comme à Southbridge il n'a laissé que de bons amis. Il sera inhumé à Lanoraie.

NOUVELLES DES TROIS-RIVIERES

A la recherche du gaz naturel. — Une nomination. — La requete de la Chambre de Commerce au Grand Tronc

Trois-Rivières, 21. — Le professeur français, Door Leblanc, donnera, demain, dans les salles de l'hôtel-de-ville, une seconde représentation comprenant prestidigitation, hypnotisme, transmission de la pensée etc. Les billets restent en vente à la pharmacie Peltier, aux prix de 15, 25 et 35 cts.

—La Bell Telephone Cie vient de terminer d'importants travaux sur les ponts du St-Maurice. M. Rayside assistant-surintendant des travaux, avait la direction du travail à exécuter.

—Plusieurs citoyens de notre ville sont à faire des creusages dans le sol pour tâcher de trouver du gaz naturel, mais aucun n'a encore pu obtenir de résultat satisfaisant.

—A la séance tenue samedi soir au patinoir Laviolette, les membres du Three Rivers Ladies Hockey Club, ont nommé Melle Anny Ritchie, comme capitaine, et ont décidé d'avoir un exercice ce soir.

—Les exercices de l'union musicale auront lieu désormais le lundi et le jeudi au lieu du lundi et du mercredi.

—Les cours de solfège sont commencés depuis quelques jours sous la direction du professeur Henri Lavigne.

—M. Sheyne, autrefois employé aux travaux publics vient d'être nommé inspecteur des édifices du gouvernement pour la région comprise au nord du St-Laurent entre Montréal et Québec. M. Sheyne gardera son bureau aux Trois-Rivières.

—La Three Rivers Gaz Heat and Power Co., doit faire de grandes améliorations dans son mode de production du gaz. Le gérant, M. L. H. Bargne, est à procéder à l'installation d'épurateurs à goudron et de coudenseurs qui auront pour but de débarrasser le gaz de toutes ses impuretés.

—Une assemblée spéciale de la chambre de commerce fut tenue samedi après-midi.

M. T. Malone présidait, étaient présents: J. Bellefeuille, A. P. Ritchie, P. A. Gouin, A. Langlois, F. Bournival, L. Badeaux, L. N. Denoncourt, Brunelle, James Fubbuth, Geo. Hargo, R. S. Williams, J. A. Pelletier, P. Lassonde, F. E. Turcotte, Drolet, etc.

Il s'agissait d'intercéder auprès de la Cie du Grand Tronc représentée par M. James Edwards pour la prier d'améliorer son service journalier entre Ste-Angèle de Laval (Doucet's Landing) et Arthabaska.

Après une discussion au cours de laquelle chaque membre s'efforça de démontrer au représentant du Grand Tronc l'avantage que donnerait à la compagnie un meilleur service sur le tronçon de ligne ci-haut mentionnée, l'ordre du jour suivant reste adopté:

La Chambre de Commerce des Trois-Rivières reste d'avis qu'un meilleur service entre Doucet's Landing et Arthabaska est nécessaire dans l'intérêt de notre ville; qu'un seul train par jour est insuffisant pour permettre à la population des paroisses du sud de venir à Trois-Rivières; qu'avec un tel service la route la plus rapide entre Sherbrooke et Trois-Rivières est de passer par Montréal. Pour ces raisons la Chambre de Commerce engage fortement la compagnie du Grand Tronc à donner un service quotidien de trois trains "mixtes" dans chaque sens; convaincue qu'un tel service correspondrait mieux aux besoins de tous et elle promet à la compagnie de lui donner le meilleur patronage possible.

A GRANBY

(Correspondance particulière)

Granby, 21.—Dimanche, le 20 du courant, à l'issue de la grand'messe, avait lieu à Granby, dans la salle St-Jean-Baptiste, une assemblée des membres de l'Union Saint-Pierre, sous la présidence de M. Hector Paré, marchand de l'endroit.

M. J.-A. Perrault, de Montréal, substitut du président général, a ouvert l'assemblée par une très intéressante conférence sur la mutualité, s'attachant spécialement à faire voir les avantages qu'il y avait à faire partie de l'Union Saint-Pierre. Après lui, M. le Dr Huot ainsi que MM. Edgar Duhamel, marchand; P.-A. Lecuyer, notaire; et M. le Dr Mathieu, prirent tour à tour la parole et démontrèrent que la société méritait l'encouragement de tous les gens sérieux s'occupant de mutualité.

Les citoyens en général avaient été invités à cette assemblée qui était fort nombreuse, et à laquelle on remarquait, outre les personnes ci-haut nommées, M. Alfred Lamkert, P.-A. Pelletier, Henri Hébert, R. Collins, Joseph Noiseux, Z. Fournier, Alphonse Martel, Louis Paré, S. Casavant et une foule d'autres.

L'Union St-Pierre n'a fait son apparition à Granby que depuis quelques mois et déjà elle compte dans cette localité, un grand nombre de membres.

Il nous fait plaisir de constater que cette vieille société mutuelle canadienne-française, depuis quelques mois surtout, fait des progrès rapides au point de vue du recrutement.

NE TARDEZ PAS.—Ne laissez pas s'aggraver un rhume par votre négligence. L'Huile Eclectrique du Dr Thomas peut faire disparaître ce rhume en quelques heures. On devrait y avoir recours dès l'apparition des premiers symptômes. On peut la prendre dans n'importe quel breuvage de sorte que la saveur légèrement désagréable qu'elle peut avoir devient imperceptible pour le palais le plus délicat. Un essai vous convaincra.

LES DEUX NOELS DE PAULETTE

Episode de la guerre de 1870

Veille de Noël, 1869.

Je vois bien maintenant que ceux qui disent qu'on n'est pas toujours heureux en ce monde ont raison; jusqu'à présent j'avais cru que c'étaient des méchants ou des grincheux qui disaient cela.

Et pourtant il me semble que ce serait bien facile d'être toujours contents. Nous étions si joyeux hier: pourquoi grand-papa, si bon, quoique vif comme la poudre, a-t-il tout gâté? Qu'est-ce que ça peut lui faire que ce cher Lüdwig, mon futur grand frère, soit Allemand, puisqu'il l'aime bien ma sœur Laure, et que ma sœur Laure, l'aime bien? Pourquoi les Français doivent-ils détester les Allemands?... Monsieur le vicaire dit que nous sommes tous frères... Pourquoi?... pourquoi?...

Je n'arriverai pas à comprendre si à me répondre, bien sûr... Et je suis dépitée... Et j'ai le cœur gros... Et tout le monde est triste ici.

Méchant grand-papa! S'il avait voulu embrasser Lüdwig, l'appeler son petit-fils, nous serions si contents, si contents!

Comme il m'a fait peur, quand il criait, tout rouge, les yeux brillants comme du feu:

—Elever des enfants pour les donner aux Allemands! Il n'y a plus de sang français! Les rejetons du vieux colonel Brülfert ont du sang de grenouille dans les veines... pas un seul grain de salpêtre... En quel temps vivons-nous?

Et du gros jurons que je n'oserais pas écrire!

Pourquoi avons-nous connu Lüdwig, si bon, si gentil, si aimable?

Allons, bon, encore des pourquoi!

C'est la musique qui en est la cause. Il est si bon musicien, Lüdwig; il adore Wagner; papa et Laure l'adorent aussi. Papa l'a rencontré dans plusieurs soirées, l'a invité...; il a donné des conseils à Laure, puis des leçons... Je voyais bien, moi, qu'il avait de l'amitié pour elle. Un jour il a dit à papa qu'il allait partir, qu'il ne reviendrait que si on l'y invitait... Et il est parti, en effet, seulement tout le monde, sauf Laure, voulait qu'il revint. Mais Laure, au fond, ne demandait pas mieux. Alors, papa lui a écrit de revenir; ils arrivent ce soir, veille de Noël, son père et lui. Ce serait une soirée de fiançailles. Comme c'eût été gentil! Et grand-père qui brouille tout! On ne l'avait pas prévenu, grand-père; on savait bien qu'il n'aime pas les Allemands. Il a fallu lui dire... Que va-t-on faire?

Laure vient de traverser la salle d'études, je n'ai pas osé lui parler, elle pleurait. Comme nous sommes malheureux!

Bon! grand-père qui se fâche encore; dans le salon sa voix retentit.

—Malheur à moi, j'ai trop vécu! Les vieilles gloires se perdent dans la honte.

Et le voilà qui commence à raconter le vieil épisode que nous savons par cœur; mais qu'on lui laisse toujours redire sans l'interrompre, car ça lui fait tant plaisir.

"C'était à Iéna, l'Empereur demanda "au moment de la bataille:

—Les trois Brülfert sont avec nous?

—Oui, sire.

—Très bien! si nous avons les trois Brülfert nous aurons la victoire."

Papa lui glisse bien doucement:

—Pardon, cher père: vous parlez de plus d'un demi-siècle; en remontant ainsi, toutes les nations européennes seraient nos ennemies.

—L'Allemagne l'est et le sera! l'Allemagne nous guette... Vous êtes de la race actuelle, de ces aveugles volontaires qui ferment les yeux pour ne point voir. Quant à moi, je proteste contre ces accommodements de chiens et chats, qui feraient de ma petite-fille la "femme d'un ennemi"... Je m'en vais, je n'en serai pas témoin.

Il est arrivé jusqu'en la salle d'études, frappant le parquet de sa canne: Laure l'a suivi, s'est jetée à son cou, en sanglotant.

—Bon papa, restez, je vous en supplie... nous sommes d'une nouvelle génération, non responsable; restez, bénissez-nous.

Comme grand-père me gâte, et que j'étais désolée du chagrin de Laure, j'ai eu l'audace de m'en mêler:

—Bon papa, nous aimons tant Lüdwig!

—Elle aussi, ma petite Paulette! a-t-il fait d'un ton lugubre. Les cœurs n'ont pas de patrie. Cœurs dégénérés, tous! Puissé-je mourir avant que mon nom ne soit atteint de cette tache!

Il nous a échappé... il est allé s'enfermer chez lui... Lüdwig et son père vont venir; qu'allons-nous faire.

Ah! oui, comme on est malheureux, parfois, dans la vie!

"Jour de Noël, 1869."

Eh bien! non, tout peu s'arranger, tout s'est arrangé à peu près.

Oh! la belle soirée de Noël!

Maman a intercédé; papa ne demandait qu'à trouver un moyen de tout concilier: à eux deux ils l'ont trouvé.

Laure et Lüdwig seront fiancés, mais on mettra en avant des prétextes d'affaires à régler, de propriétés à vendre, et on fixera le mariage à six ou sept mois, en juillet 1870, par exemple, avant de partir pour les eaux. D'ici là, on causera doucement avec grand-père, on l'habituera à ce projet; peut-être obtiendra-t-on de Lüdwig qu'il se fasse naturaliser Français...

Oui, c'est cela; tout ira bien.

Accompagné de son père, Lüdwig est arrivé; il avait l'air si heureux! Comme il m'a embrassée!

Un moment il a paru tout triste de l'absence de grand-père. Je crois qu'il a deviné que grand-père ne l'aime pas. Mais on lui a raconté que le grand âge de Monsieur Brülfert le force à mille précautions, qu'il était fatigué et a dû se coucher de bonne heure; alors, il a bien vite repris sa gaité.

Et la veillée s'est délicieusement passée pour tous, surtout pour les fiancés.

Fiancés! le joli mot! Et, c'est le vrai titre pour eux, maintenant, titre consacré par les deux familles: tous leurs rêves d'avenir sanctionnés, comme leur a dit maman, les larmes aux yeux.

Je les regardais, causant à part, pendant que les parents parlaient d'argent, de titres, de maisons; ils se regardaient dans les yeux, et elle avait l'air de trouver que la voix de Lüdwig était une bien jolie musique.

Je craignais d'être oubliée... et c'était la veille de Noël, le passage du petit Jésus. Quoique je sois une grande fille, je fais toujours semblant de croire au passage du petit Jésus; c'est si amusant, cette gentille supercherie des bons parents. Et l'on me gâte tant, qu'on fait semblant de croire à mon ignorance, et que le tapis, devant ma cheminée, disparaît sous les cadeaux... "du bon petit Jésus."

Oui, je craignais d'être oubliée; mais les bons cœurs n'oublient pas; ma chère Laure, si heureuse, voulait que je sois heureuse aussi.

Elle m'envoya coucher, souriante, l'air malin, me disant de faire de beaux rêves.

Je n'eus garde de m'endormir: me pinçant, me racontant des histoires à moi-même, j'atteignis minuit.

Et doucement, la porte de ma chambre s'ouvrit, et à travers la mousseline de mes rideaux, je vis arriver les fiancés, les bras chargés de superbes choses.

Après avoir bourré de bonbons et de fruits glacés mes pantoufles, ils étalèrent à côté le gros Baby tant désiré, le ménage, le nécessaire à ustensiles d'argent, les beaux livres dorés sur tranche.

—Va-t-elle être heureuse, au réveil, la petite chérie, murmura Laure. Vous l'avez comblée, Lüdwig; la chère gâtée pourra remercier l'ange de Noël.

—L'ange de Noël, c'est vous, ma chère Laure, répondit Lüdwig. Noël est un beau jour pour les rêves enfantins. Il me garde de doux souvenirs dans le passé. Mais le plus beau Noël de ma vie, mes rêves combl'és ...Vous devinez? Noël est un beau jour!

Ils s'en allèrent, bien doucement, répétant ensemble:

—Noel est un beau jour!

Et moi, heureuse, ravie, comblée aussi, faisant appel à toute ma raison, déjà très réelle, pour ne pas courir à la cheminée, je me suis endormie, répétant aussi:

—Oui, Noël est un beau jour, un bien beau jour.

Je ne l'oublierai jamais, le gai Noël de l'année 1869.

"Veille de Noël 1870."

J'oublierai moins facilement encore le sinistre Noël de 1870.

Les anniversaires se suivent sans se ressembler.

Je ne suis plus la petite fille de l'année dernière, j'ai vieilli en quelques mois. Il me semble que je sens et que je pense comme doivent penser et sentir les grandes jeunes filles.

C'est encore la traditionnelle soirée de Noel. Mais dans les foyers français pour tous les cœurs en deuil, pleurant des amis ou des proches, pleurant sur la patrie blessée, pour tous, c'est le Noël des vaincus, un lugubre jour des Morts.

Grand-papa est mort d'une attaque de colère impuissante en voyant la frontière franchie, la France vaincue; papa est à l'armée de la Loire, blessé, peut-être; nous sommes sans nouvelles; maman et moi nous faisons de la charpie, nous allons parfois à l'ambulance; Laure est religieuse!

Pauvre Laure! elle dit qu'elle est veuve, quoiqu'elle n'ait jamais été mariée! Elle prétend qu'elle n'aime plus Lüdwig, qu'elle n'aime que la France et le bon Dieu.

Nous ne savons pas ce qu'est devenu Lüdwig, le grand frère si bon, si affectueux.

Ils ont été heureux quelques mois, après le beau Noël des fiançailles! grand-père grondait toujours, mais on espérait le vaincre.

Puis, de vagues rumeurs... des difficultés diplomatiques... papa commençant à être du parti de son père... Ludwig partant, très fier, parlant de sa patrie, à lui, ne nous disant pas au revoir, n'embrassant personne, pas même moi.

Et grand-papa disant alors que la conduite de Lüdwig le raccommodait avec lui, que c'était un "brave homme d'ennemi."

Tout était fini; on ne songeait plus, Laure surtout, qu'à la patrie envahie; elle s'accusait, comme d'une faute, de son affection pour un Allemand, ce n'était plus qu'une patriote, ayant hérité, comme disait avec fierté notre pauvre aïeul, de l'âme des vieux Brülfert.

Elle a sollicité l'habit des sœurs hospitalières du village; elle a voulu, comme elles, soigner les blessés; on l'a laissé faire. Elle dit qu'après la guerre elle prononcera ses vœux.

Ce soir on se bat. J'entends des coups de fusil tout proche: on y est habitué et l'on n'y prend plus garde; maman n'a pas voulu quitter notre villa, afin que papa sût où nous retrouver toujours. Le rez-de-chaussée est converti en ambulance, ce qui nous protège et nous permet de faire un peu de bien. Puisque nous ne pouvons pas combattre, il faut soigner ceux qui ont combattu pour la France.

Nous recevons aussi les Allemands puisqu'ils souffrent, ce ne sont plus des ennemis.

Notre jardinier, qui s'est hasardé au dehors, vient de me dire qu'un général français a été surpris et tué; ses hommes se sont bien défendus, et ont blessé ou tué plusieurs ennemis. Il paraît que les Allemands s'étaient blottis dans des caves; c'est lâche; un d'eux le leur a dit. Celui-là ressemblait à M. Lüdwig, m'a dit le jardinier, et a été criblé de coups de sabre.

Pauvre Lüdwig! pauvre Laure! pauvre France! Oh! que nous sommes à plaindre tous! Jamais je n'ai été si désolée. Je voudrais pleurer tout haut.

Non, c'est lâche de pleurer. Je vais à l'ambulance. On va y apporter de nouveaux blessés; les bonnes sœurs disent que je les seconde bien, que moi aussi, une petite fille, je viens en aide à la patrie.

Jour de Noël 1870.

Tout est fini. Il est mort! Laure est bien réellement veuve. Pourrai-je raconter cela. Je le veux pourtant.

Que c'est atroce, la guerre!

Comme j'entrais à l'ambulance, on apportait un blessé, un Allemand.... Je l'ai tout de suite reconnu. Mon pauvre grand frère, blessé, mourant!

Il a dit, dans son délire, qu'il s'était fait envoyer de ce côté, afin de nous protéger.

Vite, j'ai couru au docteur, le suppliant de tout laisser pour ce blessé là. Il s'est fâché, il voulait soigner les nôtres d'abord. A quoi bon, d'ailleurs, puisqu'il était blessé mortellement?

Je suis allée chercher une sœur, qui l'a pansé, lui a lavé le visage, m'a prescrit ce qu'il fallait lui donner à boire.

Un moment, soulagé, il m'a reconnue.

—Paulette, ma petite Paulette, a-t-il murmuré; ma chère petite sœur!

Puis, le délire est venu; il appelait sa fiancée, il croyait être encore au Noël des fiançailles, il énumérait les présents apportés pour moi; tout à coup, il s'imaginait être dans la mêlée, il se refusait à tuer des Français.... il voulait revoir Laure et les siens, les protéger....

C'était navrant, pourtant je tenais bon, je ne pleurais pas; doucement je lui parlais, humectant ses lèvres sèches.

Mais il me montra sa main, sa seule main valide, où brillait encore l'anneau des fiançailles, et il dit: "Bénie soit la mort, puisqu'une frontière de sang nous sépare." Alors, alors, je l'avoue, j'ai sangloté.

Peu à peu, il s'est calmé, mais il parlait toujours, quoique très bas, d'une voix d'enfant:

—Noël est un beau jour pour les rêves enfantins... L'ange de Noël passe... Oh! je vois près de moi deux anges de Noël! Laure! Paulette!... Oui m'apportent-elle! Je suis un petit enfant... Je veux, comme Pauletta, mettre mon soulier sous la cheminée... L'Ange de Noël m'apportera un souvenir.

Il essayait de se lever; la sœur lui avait défendu de bouger; il pouvait en mourir de suite. Je l'arrêtai de toutes mes forces.

—Si vous ne remuez pas, lui dis-je, si vous êtes sage et si vous dormez, l'Ange viendra, je vous le promets.

—Je serai sage, fit il d'une voix faible; je vais dormir. Que m'apportera l'Ange?

A tout hasard je promis:

—Une lettre de Laure.

Il eut un doux sourire, un sourire comme ceux d'autrefois.

Qu'allais-je faire?... Laure refuserait d'écrire, de venir, c'était sûr.

J'écrivis moi-même, mon écriture ressemblant à celle de ma sœur; et puis, fans la fièvre...., à la clarté des veilleuses...

Je rendais ainsi au bon frère qui m'avait comblée, les joies dont je lui étais redevable.

Quand il se réveilla, je m'approchai avec sa grande botte, d'où émergeait un feuillet à demi roulé.

Il lut, rayonnant de joie, ces quelques mots, pure vérité, où Laure lui disait qu'elle serait sa veuve toujours, et se consacrerait à Dieu.

Il me prit la main, la baisa.

—Mon petit ange de Noël!

Et ce matin, quand le docteur m'eût appris que le blessé allait mourir, pendant qu'un prêtre était auprès de lui j'allai chercher Laure, lui disant simplement qu'un moribond voulait lui faire ses adieux.

Sans doute elle devina, car elle ne me demanda rien, devint très pâle, et me suivit sans hésiter.

Lüdwig la reconnut, lui tendit la main; elle lui donna la sienne. Au même instant, le prêtre le bénissait une dernière fois. Il me semble que c'était leur mariage qu'il consacrait.

Le pauvre frère resta ainsi, nous regardant l'une après l'autre, pendant une ou deux minutes... Je ne sais pas.. Puis, il murmura: Au revoir! là-haut!

Il était mort.

Laure lui ferma les yeux; ensuite, elle me reçut dans ses bras et nous pleurâmes toutes deux.

Comme nous voulions monter dans notre chambre, et y pleurer en liberté, une sœur arriva, affairée.

—De nouveaux blessés!... Il faut trouver de la place, des matelas, de la paille au moins, nous dit-elle. Petite Paulette elle-même va nous être bien utile.

Refoulant notre chagrin, nous sommes restées à notre poste, faisant tout ce qui était possible. Comme elle était vaillante et triste, ma sœur, ma sublime Laure, une vraie Française! J'ai tâché de la seconder de mon mieux.

Ah! voilà donc les souvenirs qu'il nous faudra conserver de ce jour de Noël!

Eh bien! il s'y mêlera un souvenir consolant: nous avons fait notre devoir, même moi, la "petite" Paulette, comme m'appelle ironiquement la bonne religieuse. Nous aussi, le chagrin dans le cœur, malheureuses, désolées, nous avons travaillé, nous avons souffert. . . . . .

—Pour la France!

JEANNE FRANCE et ACHILLE MAGNIER.

UNE PILULE POUR LES GOURMETS.—Elles sont nombreuses les personnes qui aiment à faire honneur à un menu savoureux, mais deviennent au dessert la proie de la cruelle dyspepsie. Les aliments tout à l'heure exquis au goût semblent se transformer en une masse de plomb dans leur estomac. Suivent des maux de tête, une dépression, une torpeur générale. Dans ces conditions, comment s'occuper activement d'affaires, comment fournir un travail énergique? Il n'est qu'un remède: les Parmelee Vegetable Pills qui soulagent instantanément ces malaises. Elles commencent par aider puissamment l'assimilation, pour finir, après un traitement régulier, par reconstituer le système digestif.

LACADIE

(Correspondance particulière)

Lacadie 21 — La fête de Noël sera célébrée ici avec grande pompe. Le chœur de chant sous l'habile direction de M. A. Dupré maître de chapelle est à exercer plusieurs morceaux de musique que nous goûterons avec grande satisfaction.

Dans l'après-midi à l'issue des Vêpres aura lieu une belle cérémonie.

Comme nous l'avons déjà annoncé, notre dévoué curé M. Chs. Laforce vient de fonder une ligue parmi les jeunes gens de notre paroisse. Cette association portera le nom de "Ligue du Sacré-Cœur". Par conséquent, le jour de Noël en aura lieu l'inauguration. Les amis des paroisses environnantes sont cordialement invités à participer à cette belle fête qui sans nul doute aura ses fruits.

—M. Julien Deland vient d'être élu marguillier en remplacement de M. J. B. Toupin sortant de charge.

—Madame Médard Gélineau qui souffre depuis plusieurs semaines d'une tumeur au genou ne prend pas beaucoup de mieux, mais son médecin ne désespère pas.

ST-GABRIEL DE BRANDON

(Correspondance particulière)

St-Gabriel de Brandon 21 — Un jeune homme du nom d'Adelard Panneton âgé de 22 ans, employé dans un chantier de St-Gabriel de Brandon est devenu soudainement paralysé, il y a quelques jours. Il lui est impossible de marcher. Se voyant réduit à cet état, le pauvre jeune homme décida de retourner au domicile de ses parents à Ste-Mélanie, et avec l'aide de quelques compagnons dévoués, il put accomplir le trajet sans trop de difficultés. Le paralytique est maintenant sous les soins du médecin.

HOMMES — On demande des hommes recommandables, $60 par mois et les dépenses, $2.50 par jour, des femmes recommandables dans chaque localité pour introduire nos marchandises, tenir des pancartes sur les arbres, clôtures, le long des routes et tous les endroits en vue; emploi permanent à de bons hommes capables et honnêtes; expérience pas nécessaire. Ecrivez immédiatement pour renseignements: The Empire Medicine Co., London Ont.

Les dames distinguées et sensibles et la loi de compensation

Celles qui souffrent le plus cruellement sont à même de jouir du bonheur le plus intense

Les dames qui souffrent le plus de troubles dûs particulièrement à leur sexe sont invariablement des dames douées d'une nature exquise et sensible. Les tortures physiques qu'elles endurent sont douloureuses à l'excès, tortures d'autant plus intolérables qu'elles sont accompagnées d'une agonie et d'une dépression d'esprit qui contribuent grandement à les rendre on ne peut plus malheureuses. Elles ne voient pour l'ordinaire que le côté triste et obscur du tableau et la plupart d'entr'elles en viennent à croire tôt ou tard qu'elles sont condamnées à une vie de chagrin et de misère.

Et cependant ces mêmes personnes ont été favorisées par Dieu de dons vraiment merveilleux. Leur tempérament nerveux si magnifiquement développé et qui est la cause de tous les désordres dont elles souffrent peut également être pour elles la cause du bonheur le plus intense. Elles sont une image bien dit l'éminent historien Froude r la loi de compensation. Comme l'a ge frappante des merveilles opérées par:

"La nature n'est pas si partiale qu'elle paraît l'être et toutes les situations de la vie ont leurs compensations." Les dames qui sont sujettes à ces maladies dûes à leur sexe se trouvent être compensées par ce don merveilleux dont elles sont douées de pouvoir jouir d'un bonheur plus qu'ordinaire.

Ce fait à lui seul devrait suffire pour inspirer celles d'entre elles qui souffrent de ces maladies. Quelque misérable que soit leur état, elles peuvent toujours se consoler à la pensée que, par droit de naissance, elles sont appelées à jouir d'une vie de bonheur. Elles peuvent ouvrir leur cœur à l'espérance à la pensée surtout qu'elles obtiendront une "GUERISON CERTAINE" en faisant usage du "LILY ORANGE". Des milliers de femmes Canadiennes ont été guéries par ce traitement, et chaque jour nous recevons des lettres pour nous remercier des guérisons obtenues par ce remède. Nous nous contenterons de soumettre la lettre suivante à l'appréciation de nos lectrices:—

ORANGE LILY m'a guérie alors que les autres remèdes ne m'ont procuré aucun soulagement

A toutes les pauvres femmes qui souffrent:

Je vous écris ces quelques lignes pour vous engager à essayer "l'Orange Lily" du Dr Coonley. Je remercie Dieu de ce que ce remède m'a guérie alors que tous les autres ne m'ont procuré aucun soulagement. Je souffrais d'une maladie particulière à notre sexe et présentant des symptômes très alarmants; Souvent, j'ai prié Dieu de bien vouloir m'ouvrir une voie où je pusse trouver ma guérison ou bien de m'enlever de ce monde. J'ai fait usage de huit boites "d'Orange Lily" et aujourd'hui, je me sens tout à fait bien. J'aime à espérer que toutes les femmes qui souffrent auront recours au remède "Lily Orange" et en obtiendront leur guérison. Mille remerciements à Dieu et au Dr Coonley pour le recouvrement de ma santé. Mme Alice Peters, Wagarville, Ont.

"Orange Lily" est un traitement strictement local. Il est absorbé directement par les parties affectées, fait disparaître la congestion et les obstructions en même temps qu'il calme les nerfs. Son influence bienfaisante se remarque dès le début et celle qui souffre s'aperçoit, par le sentiment toujours croissant d'espoir et d'encouragement qu'elle éprouve, qu'elle est dans la bonne voie. C'est une préparation scientifique qui depuis longtemps déjà a fait ses preuve. Il n'y a plus de doute maintenant que les maladies particulières au sexe féminin soient guérissables; or, il n'y a que le "Lily Orange" qui puisse opérer cette guérison. Et comme témoignage de ma foi à son efficacité dans mon cas ainsi que dans plusieurs autres que j'ai connus, je me vois contrainte

DE FAIRE CETTE OFFRE GRATUITE

à toute dame qui en fera la demande par écrit, j'enverrai "GRATIS" un "ECHANTILLON" de ce remède domestique merveilleux dont le contenu sera suffisant pour un traitement de dix jours. C'est un traitement à bon marché, que l'on peut essayer chez soi sans qu'il soit besoin de l'assistance d'un médecin. J'espère que toutes les lectrices de ce journal qui souffrent de maladies propres à leur sexe nous écriront de suite pour avoir une boite-échantillon du fameux "Orange Lilly"!

S'adresser à:

Madame FRANCES A. CURRAH,
Windsor, Ont.

208-H-1

Syndicat de St-Henri

On achète les Peaux Crues

Rat Musqué, 15c. Vison, $4.00. Renard, $4.00.
Chat Sauvage No. 1, $2.25 à $2.50. Bête Puante, No. 1, $1.50 à $2.00. Loutre, $15.00 à $30.00.
Fisher, $6.00 à $8.00. -:- -:- -:- -:-

On vend aussi des Pelleteries CONFECTIONNÉES,

TELLES QUE:

PALETOTS en Chat Sauvage, Chien de Mer et Mouton de Perse.—BOAS et COLLERETTES, MANCHONS, CASQUES en Mouton Noir et Gris.—COLLETS pour Enfants, etc., etc., etc. -:- -:- -:- -:-

(EN GROS ET EN DÉTAIL.)

L. ABINOVITCH, Propriétaire

3490 à 3504 Rue Notre-Dame.

Tel. Bell Longue Distance Westmount, 786. 12—jno H

ON DEMANDE—Des agents pour vendre des pommiers et des arbres d'ornementation. Bon salaire hebdomadaire, échantillons gratuits, territoire exclusif. Nous cultivons toute espèce de plantes convenables à la province de Québec, y compris plusieurs spécialités d'un grand mérite. Tout notre stock est garanti. S'adresser à la Pelham Nursery Co., Toronto, Ont. h—lis j.n.o.

HOMMES DEMANDES.—Au Canada et aux Etats-Unis. Salaire ou commission, $840 par année et les dépenses payables hebdomadairement à des hommes compétents pour nous représenter dans leur district, introduire nos marchandises, distribuer nos prospectus répandre nos cartes et tous les endroits en vue; emploi permanent à de bons hommes capables et honnêtes; expérience pas nécessaire. Ecrivez immédiatement pour renseignements: The Empire Medicine Co., London, Ontario.

NOS dents sont les plus belles et les meilleures; elles sont naturelles, inusables, incassables, garanties. Grande satisfaction à tous.

INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN
169 rue St-Denis. - - MONTREAL

L. C.—8.

Notre Almanach

Nous commencerons, cette semaine, la distribution gratuite d'un Magnifique Almanach de 106 PAGES aux abonnés qui sont en règle avec l'administration de notre Journal, et nous espérons qu'ils seront tous servis avant le 1er Janvier.

Pour avoir droit à cet Almanach — qui est tout nouveau et fort intéressant — il faut avoir payé au moins six mois d'abonnement à l'édition hebdomadaire.

NOUVELLES DE SHERBROOKE

Vol de poules.—Monseigneur Larocque à Wotton.—L'hon. Sydney Fisher et les chefs libéraux.—Arrestation d'un faussaire

(Correspondance particulière)

Sherbrooke, 22.—Le poulailler de M. Boislard qui demeure dans le quartier sud a été visité par des voleurs durant la nuit de vendredi. Au matin de samedi M. Boislard trouva la porte de son poulailler enfoncée et constata la disparition de 15 poules de la race Plymouth Rock. On a suivi les pistes du voleur jusqu'au chemin, mais là, elles se perdaient sur la route. La police recherche encore le hardi voleur.

—A la cathédrale St-Michel, la grand'messe a été célébrée dimanche dernier par le Rev. M. Charest, assisté des Révérends MM. Marcotte et Beaudry, comme diacre et sous-diacre. Le Révérend M. Giguère lut au prône la seconde partie de l'encyclique du Pape Pie X, au sujet du remède à apporter pour les misères et les maux qui rongent le monde.

—Le patinoir du High School ne pourra être établi sur le square Portland. Il est fort probable que le projet du patinoir sera mis à exécution sur les terrains de la Parade.

—Le jeune Claude Perrault, qui suit les cours d'une école de Massachusetts, est arrivé pour passer les vacances dans sa famille.

—M. S. C. Miquelon, autrefois de cette ville, a été élu directeur du club des fermiers à Wotton.

—Mlle Hélène Pepin, de Montréal, est en promenade chez son oncle, M. Joseph Couture, de la maison Couture & Moore.

—Le Rev. M. Maltais, du séminaire St-Charles, est à St-Hyacinthe, où il est allé assister aux funérailles d'un ami.

—Hier, à l'occasion de la fête de l'apôtre St-Thomas, il y a eu une grande solennité religieuse à l'église St-Pierre.

—Sa Grandeur Mgr Larocque, accompagné de Mgr Chalifoux, V. G., des Révérends MM. Charest et Hébert, est parti hier matin pour Windsor, pour de là se rendre à Wotton, où sa Grandeur présidera à la bénédiction de l'église de St-Hypolyte de Wotton. Une grand'messe pontificale sera célébrée, et un prédicateur de renom donnera le sermon.

—M. Fisette, boucher, de Sherbrooke, vient de recevoir d'un ami de Magog, un chevreuil empaillé, dont la peau est placée sur une armature de bois. Cela fait un joli effet.

—A l'hôtel Grand Central, hier après midi, l'hon. Sydney A. Fisher a reçu les principaux chefs libéraux de la ville et du district. Plus de vingt des chefs étaient présents, et parmi eux M. Henry Lovell, M. P., Coaticook, William Mitchell, de Drummondville, T. W. Tobin, M. P., du comté de Richmond, L. Lavergne, M. P., d'Arthabaska, J. A. Bégin, de Windsor Mills; F. J. Alger, Bromptonville; Alex. Ponton, A. L. Lance, Richmond; A. B. Hunt, Bury, James Morrell, John Riddle, Danville. Parmi les citoyens de Sherbrooke se trouvaient: Le Dr P. Pelletier, John Leonard, J. A. Gauthier, B. C. Howard, Clark Gordon, Richard Armitage, G. A. Lebaron, E. S. Stevens, D. H. McLeod, H. J. Duffett, T. Bélanger, C. F. Olivier, J. D. Kennedy, D. McManamy, S. J. Broderick, C. C. Knight, D. W. Stenson.

Tout annonce des élections prochaines. Cette conférence a pour but de discuter les plans de la future campagne.

—M. Vallière, de cette ville, a fait traduire son beau-père, Samuel Gervais, devant le magistrat Mulvena, sous l'accusation d'assaut. Vallière prétendait que son beau-père l'avait assailli et battu. Pour défense, Gervais a allégué qu'il voulait donner une leçon à son gendre qui maltraitait sa femme. La cour a condamné le prévenu à $1 d'amende, aux frais ou à 15 jours de prison.

—Il est rumeur que le bref d'injonction maintenant devant la cour sera retardé, vu que la question de l'éclairage électrique dont le conseil de ville veut s'assurer l'exploitation va se régler, la compagnie Sherbrooke Power, Light and Heat ayant manifesté l'intention d'accepter les offres de la ville. Le conseil attendra de nouveaux développements dans cette affaire jusqu'à ce que la compagnie donne sa réponse.

—La cause de la Banque d'Hochelaga vs R. Titus a été entendue samedi devant le magistrat de la cour supérieure. Le défendeur qui avait à la banque un dépôt de $600 se présenta un jour au guichet du caissier pour retirer $10. Par erreur, le commis lui aurait remis $100. Dans une autre circonstance, M. Titus vint avec un chèque au montant de $590, balance du montant de $600. De là, la poursuite pour recouvrement de $90, ce que le juge a accordé à la demanderesse.

Les potins municipaux se continuent. Quatre conseillers ne brigueraient plus les suffrages du peuple, au lieu de trois comme la rumeur l'annonçait tout d'abord. Ce sont les conseillers W. H. Wilson et H. R. Fraser, du quartier Nord, Lanctôt, du quartier Centre et Olivier du quartier Sud. Cependant, les pronostics n'annoncent pas une lutte acharnée, et tous les citoyens semblent n'avoir en vue que les intérêts de la ville.

—M. D. Barry, de Québec, qui s'était enregistré à l'hôtel Magog sous le nom de W. D. Wilson, a été arrêté, samedi, soir, par le grand-connétable Hiram Moe. Barry est accusé d'avoir forgé la signature du président de la Banque de Québec, sur un chèque au montant de $90.50, au détriment de la maison Holt et Renfrew, marchands de Québec, à la demande desquels le faussaire fut arrêté.

Il appert que Barry, afin de passer plus facilement le faux chèque, aurait fait des achats pour un montant de $8 à $10.00, puis aurait présenté le billet en paiement de ses emplètes, pour en recevoir la balance en argent; après quoi il prenait un train en partance pour Sherbrooke.

Le détective Tom Walsh, de Québec, et M. Norman Fletcher, de la maison Holt et Renfrew, sont arrivés en ville, hier matin, et sont retournés hier soir, en compagnie du prisonnier.

Barry est assez bien connu, ici, et son arrestation a causé une véritable sensation dans le cercle de ses connaissances.

—Les lignes de ceinture et du parc, du chemin de fer électrique, ont dû suspendre leur circulation durant toute la journée de samedi; la courroie principale servant à activer l'un des générateurs aux usines de la compagnie, s'étant brisée samedi matin, à la mise en opération des machines.

Comme la seconde courroie est trop faible pour mouvoir les tramways de la ville, le service s'est résumé à celui de la ligne de Lennoxville.

—Les directeurs de la Brampton Pulp Paper Co., ont tenu samedi une assemblée très importante à Lewiston, en vue, dit-on, de prendre les mesures nécessaires à la construction de nouvelles chaussées à Brompton, qui serviraient à activer les usines pour la manufacture de papier dont on est actuellement à contempler l'établissement près des pulperies actuelles de la compagnie.

—Le nouveau pont de fer de Bromptonville ne sera complété et ouvert au trafic que dans le cours de mars prochain.

—Les funérailles de feu Mme E. R. Whitney, de Manchester, N. H., décédée subitement à Stanstead Plain, le 16 du courant, ont eu lieu vendredi dans cette dernière localité au milieu d'un cortège très nombreux des parents et amis de la défunte.

—La cause de Scott Draper vs Gildden, de Compton, vient de se terminer en Cour Supérieure, par un jugement de $25 et les frais en faveur du demandeur.

C'était une action en réclamation de dommages pour assaut sur la personne du demandeur arrivé à la suite d'une contestation de droits sur l'eau d'une fontaine située sur la propriété du demandeur. Après l'audition de la preuve, la Cour trouva le défendeur en plein droit de puiser toute l'eau qui lui serait nécessaire pour son usage domestique, mais lui contesta celui de s'être fait justice à lui-même et de là le jugement précité.

—Les amis de M. L. C. Bélanger, C. R., ont résolu de lui offrir la candidature à la mairie en janvier prochain.

M. Bélanger a été le premier maire Canadien-français élu par le vote populaire.

Sa carrière municipale a été marquée par des réformes importantes.

Citons entr'autres, l'introduction du scrutin secret dans nos élections municipales, en 1886; l'augmentation du nombre des conseillers de 7 à 11, en 1889; l'élection du maire par le peuple en 1899.

—Dernièrement, les parents et amis de M. C. G. Tremblay, marchand et maître de poste à Ste-Catherine de Hatley allèrent lui présenter leurs félicitations à l'occasion du 48me anniversaire de sa naissance.

M. l'abbé Abel Tremblay, curé de St-Herménégilde, se faisant l'interprète de tous, présenta une bourse de $65 et les souhaits de circonstance au héros de la fête.

—Le Rvd. Père A. Desmarais, O.M.I., depuis un grand nombre d'années missionnaire au Grand Lac des Esclaves, était en visite, la semaine dernière, chez sa sœur, Mme A. Touchet, de Richmond.

—M. le curé de Ste-Clothilde de Horton, faisait la lecture, dimanche dernier, d'un décret de Mgr l'évêque de Nicolet, ordonnant l'érection canonique d'une nouvelle paroisse formée de démembrements des paroisses de Ste-Clothilde, de Kingsey, et de Drummonville. La nouvelle paroisse sera sous le vocable de St-Lucien.

Les travaux à la nouvelle église de Ste-Clothilde sont poussés avec activité. Les offices religieux peuvent y être célébrés en temps convenu.

—M. l'abbé J. T. Barré, curé de St-Joachim de Shefford, a été transféré à West Shefford et remplacé par M. l'abbé Guillet.

ST-STANISLAS DE KOSTKA

(Correspondance particulière)

St-Stanislas Kostka, 22.—Une assemblée de libéraux a eu lieu dimanche, ici, pour nommer les membres de l'Association libérale du comté. Ont été élus pour cette paroisse, MM. Adélard Laberge, Raphaël Rolland, Isidore Dault, Adélard Raymond, Dosithé Daulth, Pamphile Laplante, Frs. Laframboise et Alexis Lemieux, fils, et en même temps, délégué pour le choix d'un candidat.

ST-REMI DE TINGWICK

(Correspondance particulière)

St-Remi de Tingwick, 22.—Mesdemoiselles Laura et Lenaïde Tourigny, institutrices de cette paroisse partent pour aller passer leur vacance de Noël chez leur père M. Nérée Tourigny, du Précieux-Sang.

COURRIER DE LA VIEILLE CAPITALE

Mort subite.—Grave accident.—Importante transaction. Elections de Marguilliers.

(Service spécial du "Canada")

Québec 21—M. Rémi Gagnon de Sillery, est mort subitement en rentrant de la grand'messe, de la rupture d'un anévrisme.

—Dans la faillite Bornais, de St-Raymond MM. Georges Lefaivre et Léon Raymond Taschereau ont été nommés curateurs adjoints et MM. Charles A. Paquet et Amédé Joseph Auger de Québec, marchands inspecteurs.

—L'ambulance a transporté à l'hôpital Mme Pierre Verrette, de la rue Napoléon.

—Real Drolet et Edmond St-Jean tous deux de Québec feront affaires comme épiciers à Québec sous le nom de Drolet et St-Jean, et Napoléon Gagné et Etienne Simard comme marchands de viandes à Chicoutimi et à Québec, sous le nom de Gagné et Simard.

—M. Silvain Parent de Beauport vient de mourir à l'âge de 68 ans.

—Un jeune homme de Montmagny, s'est fait prendre sous un arbre dans un chantier de St-Thècle, et quand on l'a relevé on a constaté qu'il avait une jambe fracturée.

—M. John Kaine, de Québec vient d'acheter les limites de M. Yves Bouillon à Tadousac. M. Kaine va y construire une manufacture de pulpe. Ces limites se trouvent à une quinzaine de milles de Tadousac sur les bords de la Côte-Nord.

—Le Rév. M. Finn, ordonné samedi a dit sa première messe aujourd'hui à l'Hotel-Dieu, puis il est parti pour Montréal.

—M. A. Grenier, épicier, rue St-Jean a été nommé hier marguillier à la Basilique. Il succède à M. R. P. Boisseau qui sera remplacé par M. Gustave DeLery, comme marguillier en charge. A St-Roch, M. A. B. Dupuis, marchand en gros de biscuits et confiseries, a aussi été élu marguillier.

GRAND'MERE

(Correspondance particulière).

Grand-Mère, 21.—Nous avons été menacés cette semaine de troubles ouvriers très sérieux. Depuis près de deux mois une grande partie des employés de La Laurentide Pulp Co se sont formés en Union et dans le cours de la semaine dernière deux ouvriers ont été renvoyés pour être remplacés par d'autres. Le fait ayant été rapporté au comité de l'Union, ce dernier après enquête a donné avis à la Compagnie de reprendre les deux ouvriers, ou sinon une grève générale serait déclarée.

La compagnie, en recevant cet ultimatum pria M. le curé Laflèche de bien vouloir servir d'arbitre entre elle et l'Union. M. le curé après avoir entendu les deux parties intéressées a rendu un jugement aussi juste qu'équitable et les deux ouvriers ont repris leur travail comme auparavant.

Cette menace de grève a causé toute une sensation dans notre petite ville, et c'est grâce au tact, à l'énergie et à l'esprit de justice de notre bon curé si le travail n'a pas été interrompu et si la paix règne comme auparavant.

—M. Jos. Dufresne, propriétaire du populaire hôtel du même nom a célébré ces jours derniers son trente-cinquième anniversaire de naissance. Un grand nombre de ses amis sont allés le féliciter et lui présenter leurs souhaits de longue vie et de prospérité. Inutile d'ajouter que M. Dufresne a bien reçu ses amis et qu'il a mouillé la fête avec du vieux sec.

—L'enfant de M. Laforce a dégringolé du deuxième étage de la maison de ses parents et est venu tomber sur le poële de la cuisine chauffé à blanc. Le bébé s'est gravement brûlé à une jambe.

—Du haut de la chaire M. le curé Laflèche a fait allusion à la petite difficulté survenue entre la Laurentide Pulp Co y et quelques-uns de ses employés. Il conseilla le calme aux ouvriers et de ne pas se laisser emporter comme malheureusement la chose s'est déjà vue ailleurs. Ces conseils très judicieux ont été forts appréciés.

—M. A.-E. Goyette, gérant de la Metropolitan Life insurance Coy., vient de nous arriver avec sa famille. Il loge à l'hôtel Dufresne. M. Goyette vient demeurer dans notre ville.

BATISCAN

(Correspondance particulière.)

Batiscan 22 — A Batiscan, dimanche après la messe, M. Ephrem Brunelle a été élu marguillier à l'unanimité en remplacement de M. Ephrem Marchand sortant de charge.

—Le petit poisson a fait son apparition. Déjà un jeune villageois en a capturé plusieurs. C'est beaucoup plus à bonne heure que les années passées.

REGINA, T. N. O.

(Correspondance particulière)

Régina, T.N.O., 17.

Du 1er juillet au premier courant, 3,695 entrées de "homesteads" (établissements de famille) ont été accordées au Bureau des Terres de la Puissance pour le district de Régina. Ci-joint un état comparé pour ces cinq premiers mois des années

1902, juillet 484, août 389, sept. 291, oct. 453, nov. 667. Total 2,284.

1903, juillet 813, août 497, sept. 464, oct. 600, nov. 721. Total 3,095.

Soit une augmentation de 811 entrées pour ces cinq premiers mois de l'année fiscale.

—Madame Dubuc, l'épouse du juge en chef du Manitoba et Mlle Dubuc étaient ces jours derniers les hôtes de Son Honneur le lieutenant-gouverneur Forget.

—L'hon. juge Prendergast est allé visiter sa famille à Saint-Boniface, après avoir entendu plusieurs causes tant civiles que criminelles.

—Madame Edmond Trudel est partie la semaine dernière avec ses jeunes enfants pour une promenade de quelques semaines chez son père, M. le notaire Raby de St-André Avellin, Qué.

—M. le Dr Maurice Seymour de Fort Qu'Appelle, doit, nous dit-on, venir s'établir au milieu de nous dans quelque temps.

—Nos élections municipales sont terminées. M. H. W. Laird a été élu maire, à quatre voix de majorité.

—Les travaux projetés par la Corporation pour l'an prochain sont très considérables. Entre autres, ils comprennent la construction d'un aqueduc, un système d'éclairage électrique sous le contrôle de la Cité, le pavage des rues, etc. Les dépenses s'élèveront à plus de cent mille piastres.

—Le charbon anthracite se détaille ici à $15.00 la tonne; le charbon mou (Galt) à $7.50.

—M. Georges Leduc a démissionné comme gérant de l'hôtel Lansdowne pour accepter une position que lui a offerte une maison de commerce française qui exhibera à l'exposition de St-Louis. M. Leduc nous a laissé il y a déjà quelques jours.

—Aujourd'hui même un américain a fait à lui seul cent entrées de homesteads au bureau des Terres. Ces nouveaux colons viennent en grande majorité du Dakota et du Minnesota.

—Notre ancien curé, le Rév. Père Van Heertum, est rendu à De Père, Wis., et le Rév. Père Kostorz est devenu curé de Huns' Valley, Man.

—La paroisse de Régina est maintenant desservie par les RR. PP. Oblats; le Rév. Père Suffa, supérieur; le Rév. Père Kasper, curé; le Rév. Père Keam, vicaire, et le Rév. Frère Schumacker. Ils auront charge de tout le district, y compris les différents endroits au sud, sur la ligne du Sault, et à l'est jusqu'à Grenfell.

—Nous nous attendons à la nomination d'un nouveau juge en remplacement du juge Richardson mis à la retraite.

ST-ROMAIN DE INWSLOW

(Correspondance particulière.)

St-Romain, 19 dec.—Nous regrettons d'apprendre que M. Joseph Marceau, cultivateur, qui était à faire chantier à Ste-Martine, a eu le malheur de se donner un coup de hache sur le pied gauche. Il s'est presque fendu le pied. Il est aussi bien souffrant.

—L'enfant de M. Joseph Arguin, menuisier, s'est ébouillanté la figure ainsi que la poitrine. Les mères ne sauraient jamais prendre assez de précautions pour leurs chers petits.

—Le 8 décembre, l'épouse de M. Napoléon Blais a donné naissance à un garçon, qui a reçu au baptême les noms de Joseph, Eugène et Solyme. Le parrain et la marraine ont été M. Joseph Rosa, et Mlle Georgiana Blais, grand'oncle et grand'tante du nouveau-né.

—M. Alfred Gravel de Ste-Cecile de Whitton, était en promenade à St-Romain, chez son beau-frère, M. Alfred Labrie.

—Mlle Clara Roy est partie pour Danville. Elle passera un mois chez une de ses tantes. Nous lui souhaitons un heureux voyage.

—MM. Xavier et Arthur Bélanger, menuisier, de St-Vital de Lambton étaient de passage à St-Romain, la semaine dernière, chez M. Octave Fortin.

—MM. Emile et Pitre Bureau de St-Vital, étaient de passage à St-Romain ces jours-ci pour affaires personnelles.

—M. Joseph Talbot, forgeron, a eu la douleur de perdre sa petite fille la semaine dernière, enlevée à l'âge de 10 mois. Pendant que le corps était exposé, le feu se communiqua par la flamme des cierges aux tentures qui décoraient la chambre mortuaire.

Heureusement que le feu fut découvert, car déjà les flammes commençaient à griller les vêtements dont le petit cadavre avait été revêtu. M. Talbot enleva le cadavre et après quelques instants étouffa les flammes.

En transportant le cadavre dans un autre appartement, M. Talbot se brûla horriblement les deux mains, ce qui l'obligera pendant quelque temps à suspendre tout travail.

—Le Révérend M. Brosseau, de l'hospice de St-Damien de Buckland, était ici cette semaine.

Ce bon Père est venu solliciter l'aumône pour ses pauvres vieillards et ses chers orphelins abandonnés.

Le Rév. M. Brosseau a fait lui-même dimanche dernier le sermon de circonstance sur la charité dans l'intérêt de son orphelinat. Il a su intéresser son auditoire par ses bonnes paroles et par l'éloquence qu'on lui connait.

Il a énuméré en quelques mots la signification du mot charité, son but et son œuvre.

—Nous regrettons d'apprendre que Mme Napoléon Mercier est dangereusement malade.

—Les cultivateurs sont toujours obligés de charroyer l'eau à des distances très éloignées et cela pour les besoins de la maison et aussi surtout pour abreuver leurs nombreux bestiaux.

—Le Rév. M. le curé a confessé cette semaine les enfants des écoles de cette paroisse.

—M. l'abbé Louis Belleau, de St-Vital de Lambton, était l'hôte la semaine dernière du Rév. J. L. Pelletier.

ST-CONSTANT

(Correspondance particulière)

St-Constant, 22. — A l'assemblée des membres du cercle agricole de Saint-Constant tenue le 9 du courant, les messieurs suivants ont été élus directeurs pour 1904, savoir:

Joseph Létourneau, Emery Robidoux, Zenophile Peladeau, Hormisdas Longtin, Arthur Poupart, Hector Létourneau et Edmond Brisson. Et à l'assemblée des directeurs tenue le 14, M. Joseph Létourneau fut élu président, Emery Robidoux, vice-président, et le soussigné, continué dans sa charge de secrétaire.

A une assemblée des francs tenanciers de la paroisse tenue dans la sacristie, à l'issue du service divin du matin, M. Léon Lemire a été élu marguillier en remplacement de M. Denis Guérin, sortant de charge.

ST-PIERRE LES BECQUETS

(Correspondance particulière.)

St-Pierre les Becquets, 22.—C'est M. Zéphyrin Pépin, qui remplace au banc des marguilliers le Dr Archambeault, sortant de charge.

—Nous avons à enregistrer la mort de deux dames bien connues et très estimées, Madame Chénier de Gentilly et Madame Joseph Paquin; de cette paroisse. Sympathies et condoléances offertes par tous.

—On s'attend à ce que le pont va prendre prochainement entre St-Pierre et Batiscan, si ce froid et ces tempêtes continuent à sévir encore un peu de temps.

JOLIETTE

(Correspondance particulière).

Joliette, 21.—Une retraite préparatoire à la fête de Noël est commencée depuis hier. Toute la population suit avec piété les exercises de cette retraite.

—Nous jouissons depuis quelque temps d'une amélioration considérable dans le service de la malle à Joliette. Un service de malle de nuit, des plus avantageux, nous permet de répondre à une lettre que nous recevons le soir de manière que la réponse parvienne à sa destination à Montréal ou ailleurs le lendemain matin. Auparavant la réponse à une lettre reçue le soir ne pouvait arriver à Montréal que deux jours après. Depuis l'inauguration du nouveau service, une lettre mise à la poste en aucun temps durant la nuit part par le premier train le lendemain matin et est portée à sa destination à Montréal dans le cours de l'avant-midi. Ce service est tellement efficace que pas moins de 50 à 60 lettres sont déposées à la poste durant la nuit depuis son établissement. Je n'ai pas besoin de vous dire que tout le monde est satisfait de cette amélioration avantageuse dans le service de la malle; amélioration dont nous sommes redevables au gouvernement de Sir Wilfrid Laurier.

—On annonce la formation d'un cercle dramatique et littéraire dans notre ville. Certains jeunes gens entreprenants ont résolu de secouer l'apathie générale dans laquelle semble plongée la ville de Joliette; apathie telle qu'un événement social y prendrait les proportions de quelque chose d'extraordinaire. Espérons que la formation de ce cercle va secouer la torpeur générale et qu'il sera le signal d'un réveil qui donnera à notre ville une animation considérable.

D'autres villes et villages de beaucoup moins d'importance que notre ville ont leurs réunions sociales fréquentes, leurs lieux d'amusements et leurs théâtres. Ici chacun s'enferme chez soi et semble craindre de faire le moindre mouvement. Cela pourrait troubler le repos d'autrui.

Pourtant nous avons tous les éléments nécessaires pour rendre notre ville attrayante.

—Il existe ici une société choisie. Les jeunes gens y sont nombreux, les jeunes filles jolies et aimables. Un peu de bonne volonté établirait des relations cordiales et mettrait un peu de vie dans notre ville. Mais il semble exister un manque absolu d'initiative.

—Si les personnes que leur position appelle a donner le ton à la société refusent de le faire ou s'en sentent incapables que les jeunes gens marchent de l'avant et prennent l'initiative du mouvement.

—Nous avons une Union Musicale qui malheureusement s'endort sur ses lauriers. Elle ne nous a pas même donné un concert depuis la fin de l'été et durant tout l'été c'est à peine s'il nous a été donné d'entendre la fanfare quelques trop rares fois.

Les membres de l'Union s'objectaient jusqu'à un certain point à donner des concerts sur le kiosque, d'ailleurs très mal situé, en face du Palais de Justice. Le conseil de ville ayant refusé la requête des citoyens demandant le transport de ce kiosque au Parc Joliette ou l'érection à ce dernier endroit d'un nouveau kiosque; les citoyens ne se laissèrent pas arrêter par si peu, mais ils souscrivirent généreusement et firent bâtir de leurs deniers un nouveau kiosque au Parc Joliette. Aussitôt, les membres de l'Union Musicale de s'y rendre en foule et de nous donner dès les premiers jours un concert des mieux choisis et qui fut fort goûté. Tout le monde était charmé et se réjouissait déjà à la pensée de belles soirées passées au Parc, y goûtant le frais du soir par un beau clair de lune, bercé par la douce mélodie d'une musique enchanteresse.

C'est en vain que tous les soirs le parc regorgeait de promeneurs; les membres de l'Union fuyaient le parc comme un lieu de pestilence et si parfois l'un d'eux poussait la hardiesse jusqu'à en venir faire le tour, il prenait bien soin qu'aucun indice ne révélat qu'il fit partie de ce corps de musique. De sorte que nous avons eu en moyenne 2 ou 3 concerts chaque mois, quelquefois moins, alors que tout le monde s'attendait à au moins trois concerts chaque semaine et en désirait encore plus.

Depuis la fin de l'été nous n'avons pas entendu parler de notre Union Musicale si ce n'est pour les fins d'une Tombola organisée dans le but de lui venir en aide. La Tombola fut un joli succès que Notre Union considérait sans doute lui être dû et être la récompense de ses éclatants services car depuis, oncques n'en a eu de nouvelles.

Nous avons également un institut à Joliette où se trouvèrent jadis différents jeux: tels que billards, Ping-pong, tables de cartes, etc. L'Institut pourrait être un lieu d'amusements agréables. Malheureusement nos tables de billards sont dans un etat lamentable. La bâtisse de l'Institut a été complètement restaurée l'an dernier mais l'œuvre si bien commencée est restée inachevée. Pourtant l'Institut compte au delà de 160 membres et un entrain joyeux devrait y exister. A peine quelques rares amateurs de billard s'y rendent de temps en temps dans l'espérance d'y trouver de nouvelles tables ou du moins celles déjà existantes mises dans un état convenable. Encore vains espoirs chimériques calculs!

Dans le haut de l'Institut, il existe une salle académique destinée à servir pour y donner des conférences, des concerts et des pièces dramatiques. On se contente de la faire visiter comme un appartement historique ou célèbre à quelques étrangers. Jamais elle ne sert aux fins pour lesquelles elle a été preparée.

Tout cela doit prendre fin. Il faut que Joliette ait ses fêtes sociales, ses amusements, son théâtre, enfin une animation mondiale digne de notre ville. Que tout le monde se donne la main pour contribuer à une œuvre désirable. Que notre ville reprenne l'éclat de ses jours d'antan et que désormais Joliette compte parmi les plus gaies et les plus brillantes villes de la province de Québec.

Quant à ce cercle dont nous annonçons la formation, il est assuré d'avance du succès. Les jeunes gens qui en font partie sont pleins d'enthousiasme et de talent, les jeunes filles seront toujours prêtes à leur fournir leur concours si puissant et l'Union Musicale réagira contre sa torpeur et nous en sommes certains se fera un devoir de venir en aide à ce cercle dramatique, qui nous fournira dans le cours de l'hiver plusieurs occasions d'assister aux pièces dramatiques qu'il représentera et d'applaudir aux succès de ses membres.

Pas d'hésitation

Entre tous les remèdes contre les affections de la gorge et des poumons, le seul vraiment efficace est le BAUME RHUMAL. 221-2

ST-WENCESLAS

(Correspondance particulière).

St-Wenceslas, 22.—Dimanche, le 29 novembre 1903, avait lieu dans cette paroisse l'installation d'un cercle de l'Alliance Nationale, avec un effectif de 23 membres, sous la présidence de M. Chs. Duquette, inspecteur général de l'Association.

Les membres dont les noms suivent, ont été élus officiers pour l'année 1904:

Chapelain, Rév. Ths. Boucher, Ptre. Curé de la paroisse; Président, M. Jos. C. Héon; Vice-Président, M. Clovis Goudreault; Sec.-Archiviste, M. Adélard Paillé; Sec.-Financier et Trésorier, D. Lebrun, N.-P.; Médecin-Examinateur, J.-A. Labarre, M.-D.; Commissaire-Ordonnateur, M. Célestin Gauthier; Introducteur, M. Alex. Jackson.

A une assemblée spéciale du Cercle, tenue, le 16 courant, M. l'inspecteur présidait à l'admission définitive de 29 nouveaux membres. Ce travail fait par le Cercle, dans les quinze premiers jours de son existence, démontre clairement que le Cercle St-Wenceslas entend figurer avantageusement sur la liste des Cercles de l'Alliance Nationale. Aussi M. l'inspecteur général, dans une brillante allocution, ne ménagea pas ses félicitations et ses remerciements aux dévoués officiers du Cercle. M. Duquette démontre aussi, en donnant lecture du dernier rapport du Congrès Fraternel, que l'Alliance Nationale est à la tête de toutes les sociétés de bienfaisance du continent américain au point de vue des garanties financières, puisque c'est elle qui possède la plus forte réserve par mille piastres d'assurances en force. Il attire aussi l'attention de l'assemblée sur l'importance qu'il y a pour les Canadiens-Français de se grouper autour de nos institutions nationales, afin de conserver nos capitaux dans la Province de Québec au bénéfice de la nationalité Canadienne-française; il termine en faisant l'éloge des Canadiens distingués qui composent le bureau exécutif sous la direction duquel la société a fait tant de progrès, et il mentionne spécialement M. Jos. Contant, président-général et M. L.-J.-D. Papineau, secrétaire-général.

M. Joseph C. Héon, le président, termine l'assemblée en remerciant les membres du zèle qu'ils ont déployé depuis la fondation du Cercle et exprime l'espoir que avant longtemps, le cercle aura encore une fois doublé son effectif.

A ST-HYACINTHE

(Correspondance particulière)

St-Hyacinthe, 22. — Ce matin, vers les 4 heures, nos pompiers ont été appelés au coin des rues Concorde et Cascades, pour éteindre un incendie qui s'était déclaré à l'hôtel Trivoli. L'alarme a été donnée par M. Jérémie Lussier, qui occupe l'étage supérieur de l'hôtel. La fumée qui commençait à pénétrer dans son logis l'a éveillé; il a immédiatement téléphoné à la station des pompiers. Quand la brigade de feu est arrivé sur les lieux, la fumée sortait par toutes les ouvertures de l'hôtel.

Les pompiers ont enfoncé les portes et ont dirigé les jets d'eau sur le foyer Au bout de vingt minutes le feu était sous contrôle. Les dommages sont assez considérables.

La buvette, le logis de M. Lussier et le salon de coiffeur, attenant à l'hôtel ont subi des dégâts.

La maison appartient à M. McIntyre boucher, le salon de coiffeur, à M. Lemieux et l'hôtelier est M. S. Gauthier. Les dommages sont couverts par les assurances. On ne connait pas l'origine du feu.

—Le procès Martel de Marieville, s'est continué hier, une dizaine de témoins ont paru devant la cour présidée par Son Honneur le juge Sicotte. La cour a siégé à huis clos. La décision du tribunal sera rendue mardi de la semaine prochaine.

—La question des élections municipales commence à s'agiter. Le terme d'office de MM. les échevins S. Duclos, F. Brisson, J. Perrault, Ls. Lussier et L. Morin, expire avec l'année.

—M. le curé Sénécal a annoncé dimanche qu'il serait permis de manger gras au jour de l'an.

—Une assemblée des électeurs municipaux du quartier 2 doit avoir lieu le soir de Noël à la salle du poste de police. On doit y procéder au choix d'un candidat pour le poste d'échevin de ce quartier. Il est fortement question de M. Alphonse Gervais.

—Notre ancien concitoyen, l'honorable juge Desmarais était de passage à St-Hyacinthe hier. M. Blanchette lui a ménagé une agréable surprise en réunissant chez lui dans une petite fête intime tous les vieux amis d'autrefois.

PORT LEWIS

(Correspondance particulière)

Port Lewis, 22.—Notre correspondant a traversé la rivière à partir de Port Lewis jusqu'à la rivière Beaudette, samedi le 19. La glace était de 5 pouces d'épaisseur.

ST-STANISLAS DE CHAMPLAIN

(Correspondance particulière)

St-Stanislas, 22. — Des voleurs se sont introduits dans la nuit de samedi à dimanche chez M. le Dr Trudel et y ont enlevé cheval et voiture ainsi que robes pour voitures d'hiver.

Le lendemain matin, M. Trudel envoya des voitures à la poursuite des voleurs dans la direction de Saint-Narcisse.

Il fut assez heureux de retrouver l'attelage dans le 3e rang de Saint-Narcisse, les voleurs ayant continué leur route vers Grand'Mère après avoir brutalement fouetté le cheval.

M. Joseph Thiffeault, huissier, qui a retrouvé la voiture croit être sur la trace de ces audacieux cambrioleurs et l'on espère qu'avant longtemps ils seront pincés comme ils le méritent.

On pense que ce sont ces mêmes voleurs qui, l'été dernier, ont pénétré chez M. Chaillez, marchand, et y ont enlevé divers objets.

Cette fois-ci, ils sont allés explorer chez M. Trefflé Gagnon, marchand, et chez M. Chaillez, où ils ont pris un fanal qu'ils ont laissé dans l'écurie de M. Trudel.

—Il règne une grande activité dans notre paroisse. Les bûcherons étant en grande partie revenus des chantiers sont à faire leurs achats pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An.

La température ayant été favorable, fait présager un bon hiver pour nos travailleurs.

Un jeune malfaiteur comparait en correctionnelle.

—Voyons, lui dit paternellement le président, c'est votre premier vol. Vous n'avez pas eu une petite crainte, une émotion quelconque quand vous avez pris ce porte-monnaie?

—J'ai eu peur qu'il fût vide!

Coupon No 6
—POUR—
PORTRAITS
—AU—
Bromy-Pastelline

Découpez 4 Coupons
de numéros différents et envoyez-les aux bureaux du "Canada" avec $1.00 et la photographie que vous désirez faire agrandir et reproduire, et nous vous enverrons dans un délai raisonnable
UN MAGNIFIQUE PORTRAIT
au Bromy-Pastelline
PROCÉDÉ TRÈS NOUVEAU
(Edition Hebdomadaire)

Ces Portraits sont de 16 x 20

FERME A VENDRE

290 arpents, 240 cultivés, trois milles de Monte-Bello, à proximité des écoles françaises. Payable comptant.
Adresser: EDWARD KILPATRICK,
Portage-de-la-Nation, Que.
31—h-d-6

DEMANDE A LA LEGISLATURE

AVIS est donné par les présentes que les Commissaires des Ecoles protestantes de la Cité de Montréal demanderont à la Législature de la province de Québec, lors de la prochaine session, un amendemant à l'Acte 55-56 (Victoria Chap. 61. Section 1). Cet acte concerne les taxes d'écoles. Il s'agit de fixer une contribution plus élevée de la ville au fonds des écoles et d'établir un percentage à prélever sur les revenus fonciers pour l'entretien des institutions d'éducation protestantes de Montréal.

GREENSHIELDS, GREENSHIELDS, HENEKER ET MITCHELL,
32-5 avocats des requérants.

DECES

DUFRESNE. — En cette ville, le 15 du courant, à l'âge de 14 ans, 9 mois et 13 jours, Emma Dufresne, fille de Benoni Dufresne.

LEVESQUE. — En cette ville, le 14 courant, à l'âge de 81 ans, Edouard Levesque.

ROUSSEAU. — En cette ville, le 18 courant, à l'âge de 73 ans et 1 mois, Dame Henriette Lemay, épouse de feu Hubert Lemay, et en premier mariage de feu Grégoire Leclair de Ste-Rose.

IMPORTATION D'OR

Hier matin la Banque d'Hochelaga recevait de Londres une grosse expédition d'or se chiffrant à 100,000 souverains, soit $486,666.66.

C'est la première fois qu'une banque canadienne fait une aussi grosse importation en une seule fois.

Cette transaction a pu se faire à cause de la grande facilité du change sur Londres et la Banque d'Hochelaga n'a pas voulu manquer une si belle aubaine.

C'est par le "Teutonic" que cet envoi s'est fait jusqu'à New-York et de là il fut confié à l'American Express Coy.

LANORAIE

Lanoraie, 22.—Les funérailles de M. Anthime Desrosiers, qui occupait aux chantiers de l'Etat à Sorel, la charge de surveillant, ont eu lieu à St-Joseph de Sorel, hier matin, au milieu d'une affluence considérable. Les officiers et les employés des chantiers de l'Etat y assistaient en corps; on remarquait au premier rang, MM. Desbarats, surintendant général; Alfred Roy, comptable; M.C.Blais, Jas. Howden, surintendant du dragage; M. Kotsky, Désidé Champagne, paie-maître; capt. R. Chattard, Alex. Gendron, contre maître; Wm. Prevost et ses employés; Donat Lussier; Henri Goulet, Oscar Champagne, capt. Hamel, capt. Paulet, capt. Anthine Robillard, Z. Lebrun, etc.

Le deuil était conduit par les deux fils du défunt, ses beau-frères, Arthur et Jos. Marcotte, etc.

VALLEYFIELD

Valleyfield, 22.—Une personne qui la première génération de Valleyfield a bien connue, Madame Larocque, épouse de feu Isidore Larocque, ancien propriétaire de l'hôtel qui porte encore son nom, vient de mourir à Montréal, à la résidence de sa fille, Mme Joël Leduc. Elle était âgée de 82 ans, et fille du colonel Pierre Leduc, de St-Timothée.

La défunte laisse cinq enfants, trois filles, Lodowiska, épouse de M. J. B. R. Laplante, assistant greffier de la Chambre des Communes, Ottawa; Eléria, épouse de feu F. X. Barbeau, et Georgianna, épouse de feu Joël Leduc, de Montréal, et deux fils, M. Hilaire Larocque, comptable, chez Kent & Turcotte, curateurs, et M. Léonidas Larocque, marchand de vins, à Chicago. Les funérailles ont eu lieu jeudi, à la Cathédrale de cette ville. Une foule considérable escortait la dépouille mortelle.

STE-SCHOLASTIQUE

Ste-Scholastique, 22.—L'école de Belle Rivière est maintenant ouverte. MM. les commissaires ont engagé Mlle Labrèche, de St-Augustin, pour remplacer Mlle E. Filiatrault, qui a été obligée de se retirer pour cause de maladie.

—Samedi soir, dans la salle du marché avait lieu l'assemblée régulière des Forestiers Indépendants pour les élections des officiers de cette cour. M. Félix Raymond a été réélu chef-ranger et M. Adolphe Lebrun, vice-chef-ranger et M. Jos. Fortier, sec.-archiviste; Petrus Fortier, sec.-financier; Isidore Benoit, sec.-trésorier; Wilfrid Prêseau, Wilfrid Cyr, Jos. Dumoulin, Jos. Gauthier, Xavier Clément, Magloire Desjardins, directeurs.

Après l'élection eut lieu le banquet annuel qui a été très bien réussi. Nous avions le plaisir d'avoir au milieu de nous un confrère d'une cour-sœur, dans la personne de M. Alex. Robillard.

Une surprise du divorce.

Elle. — Vous consentez si je meurs à me faire enterrer à côté de mon premier mari?

Lui. — Comment donc, ma chère, mais avec plaisir, avec grand plaisir!